

NOTE D'INFORMATION



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

ATTIJARIWAFABANK

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE COTE ET NON COTE

Montant global de l'émission : 1 250 000 000 Dh

Maturité : 5 ans

	Tranche A cotée	Tranche B cotée	Tranche C non cotée	Tranche D non cotée
Plafond	MAD 1 250 000 000	MAD 1 250 000 000	MAD 1 250 000 000	MAD 1 250 000 000
Nombre de titres	12 500 obligations subordonnées	12 500 obligations subordonnées	12 500 obligations subordonnées	12 500 obligations subordonnées
Valeur nominale	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000
Taux	Fixe, en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor au 26 avril 2013, soit 4,85%, augmenté d'une prime de risque, soit 5,60%	Révisable annuellement, en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor du 26 avril 2013 publiée par Bank Al-Maghrib, soit 4,26%, augmenté d'une prime de risque, soit 5,01% pour la première année	Fixe, en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor au 26 avril 2013, soit 4,85%, augmenté d'une prime de risque, soit 5,60%	Révisable annuellement, en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor du 26 avril 2013 publiée par Bank Al-Maghrib, soit 4,26%, augmenté d'une prime de risque, soit 5,01% pour la première année
Remboursement du principal	In fine	In fine	In fine	In fine
Prime de risque	75 pbs	75 pbs	75 pbs	75 pbs
Méthode d'allocation	Au prorata	Au prorata	Au prorata	Au prorata
Négociabilité des titres	A la Bourse de Casablanca	A la Bourse de Casablanca	De gré à gré (hors Bourse)	De gré à gré (hors Bourse)

Période de souscription : du 14 au 17 mai 2013 inclus

Emission réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés dans la présente note d'information

Organisme Conseil

Attijari Finances Corp.



Attijariwafa bank
CORPORATE FINANCE

Organisme chargé de l'enregistrement

Attijari Intermédiation



Attijariwafa bank
BOURSE

Organisme chargé du placement



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 03 mai 2013 sous la référence n° VI/EM/007/2013.

ABREVIATIONS

ADM	Autoroutes Du Maroc (Société Nationale des Autoroutes du Maroc, par abréviation « ADM »)
AED	Dirham Emirats Arabes Unis
AFAQ	Association Française de l'Assurance Qualité
AFNOR	Association Française de Normalisation
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AIMR	Association for Investment Management and Research
AMI	Assurance Maladie pour les Indépendants
ANAPEC	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Cadres
ANPME	Agence Nationale de Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise
APSF	Association Professionnelle des Sociétés de Financement
AWB	Attijariwafa bank
BAM	Bank Al-Maghrib
BDDI	Banque de détail à l'international
BCM	Banque Commerciale du Maroc
BCP	Banque Centrale Populaire
BMAO	Banque Marocaine pour l'Afrique et l'Orient
BMCE BANK	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNDE	Banque Nationale pour le Développement Economique
BMF	Banque des Marocains sans Frontière
BNR	Bénéfice Net Réel
BNS	Bénéfice Net Simplifié
BP	Boîte Postale
BPP	Banque des Particuliers et des Professionnels
BST	Banque Sénégal-Tunisienne
BTP	Bâtiments et Travaux publics
CA	Chiffre d'affaires
CAD	Dollar canadien
CAI	Crédit Agricole Indosuez
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CCO	Conserverie des Cinq Océans
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CEMA	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CGI	Code Général des Impôts
CHF	Franc suisse
CIC	Crédit Industriel et Commercial
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CNCA	Caisse Nationale du Crédit Agricole
CNIA	Compagnie Nord Africaine et Intercontinentale d'Assurances
CRM	Customer Relation Management
Dh	Dirham
DKK	Couronne danoise
DZD	Dinars algériens
E	Estimé
EUR	Euro
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
FCP	Fonds Commun de Placement
F3I	Financière d'Investissements Industriels et Immobiliers (ex-Financière Diwan)
FOGARIM	Fonds de Garantie pour les Revenus Irréguliers et Modestes
FRA	Forward Rate Agreement
FTA	First Time Adoption
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GBP	Livre Sterling
GE	Grande Entreprise
GGR	Gestion Globale des Risques
GPBM	Groupe Professionnel des Banques du Maroc
HBM	Habitat Bon Marché
HT	Hors Taxes
IAS	International Accounting Standards
IFRS	International Financial Reporting Standards
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
IVT	Intermédiaires en Valeurs du Trésor
JPY	Yens japonais
Kdh	Milliers de dirhams
KMAD	Milliers de dirhams
KWD	Dinar koweïtien
LLD	Location Longue Durée
LYD	Dinar libyen

MAD	Dirham marocain
MAMDA	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances
MPP	Marché des Particuliers et des Professionnels
MCMA	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances
Mdh	Millions de dirhams
MDT	Millions de Dinars Tunisiens
MMAD	Millions de dirhams
MENA	Middle East & North Africa
MFCFA	Millions de Francs CFA
Mrds Dh	Milliards de dirhams
MRE	Marocains Résidant à l'Etranger
MRO	Ouguiya Mauritanienne
MSF	Marocains Sans Frontière
N°	Numéro
ND	Non disponible
NOK	Couronnes Norvégiennes
NA	Non applicable
Ns	Non significatif
OGM	Omnium de Gestion Marocain
ONA	Omnium Nord Africain
ONDA	Office Nationale des Aéroports
ONCF	Office Nationale des Chemins de Fer
OPA	Offre Publique d'Achat
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OPE	Offre Publique d'Echange
OPR	Offre Publique de Retrait
OPV	Offre Publique de Vente
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PDG	Président Directeur Général
PDM	Part de marché
PEB	Produits d'Exploitation Bancaire
P&L	Profit And Loss
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNB	Produit Net Bancaire
PRG	Provision pour Risques Généraux
Pb	Points de base
Pts	Points
RGGG	Ressource Golden Gram Gabon
RH	Ressources Humaines
RNPG	Résultat Net Part du Groupe
ROA	Return On Assets (résultat net de l'exercice n / total bilan moyen des exercices n, n-1)
ROE	Return On Equity (résultat net de l'exercice n / fonds propres moyens des exercices n, n-1)
SA	Société Anonyme
SAR	Riyal saoudien
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SBC	Société de Banques et de Crédit
SCI	Société Civile Immobilière
SEK	Couronnes suédoises
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SIRH	Système d'information des ressources humaines
SNEP	Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie
SNI	Société Nationale d'Investissement
S&P GSCI	S&P Goldman Sachs Commodity Index
TCN	Titres de Créances Négociables
TND	Dinar tunisien
TMP JJ	Taux Moyen Pondéré du jour le jour
TPE	Très Petite Entreprise
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
Var.	Variation
Vs	Versus

DEFINITIONS

Banque offshore

La loi, n°58-90 relative aux places financières offshore, promulguée par le dahir n°1-91-131 du 21 Chaabane 1412 (26 février 1992) et publiée au B.O. n° 4142 du 18 mars 1992, a institué dans la municipalité de Tanger une place financière offshore ouverte aux activités de banques et des sociétés de gestion de portefeuille et de prise de participations.

On entend par banque offshore :

- toute personne morale, quelle que soit la nationalité de ses dirigeants et des détenteurs de son capital, ayant un siège dans une place financière offshore et qui :
 - exerce comme profession habituelle et principale la réception de dépôts en monnaies étrangères convertibles ;
 - effectue, en ces mêmes monnaies, pour son propre compte ou pour le compte de ses clients toutes opérations financières, de crédit, de bourse ou de change.
- toute succursale créée, pour l'exercice d'une ou de plusieurs des missions visées ci-dessus, dans une place financière offshore par une banque ayant son siège hors de ladite place.

Closing

Etape finale d'une opération (cession/acquisition d'entreprise, levée de fonds...etc) avec la signature par l'ensemble des participants de la documentation juridique et décaissement des fonds.

Créancier chirographaire

Créancier dont la créance n'est assortie d'aucune sûreté réelle. En cas d'inexécution de ses obligations par le débiteur et de réalisation de son actif, les créanciers chirographaires sont primés par les créanciers titulaires de sûretés.

Créancier privilégié

Créancier possédant une garantie sur sa créance. En cas de défaillance, il est le premier dans la hiérarchie de remboursement de la dette.

Cross-selling

Concept qui consiste à croiser les métiers de l'entreprise pour proposer au même client une gamme complète de produits et services et répondre au mieux à l'ensemble de ses besoins.

Greenfield

Projet d'investissement sur site entièrement vierge.

Projet de transformation du schéma directeur

Le schéma directeur (E-btikar) se compose d'une trentaine de programmes catégorisés en trois types :

- programmes obligatoires, pour répondre à un besoin réglementaire ou une contrainte critique pour le Groupe ;
- programmes fondations, pour le renouvellement et la pérennisation du socle technologique du Groupe ;
- programmes métiers, pour l'amélioration des outils métiers pour réaliser des bénéfices quantifiés.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	2
DEFINITIONS	4
AVERTISSEMENT	7
PRÉAMBULE	8
PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES	10
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	11
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWAFABANK	12
III. LE CONSEILLER FINANCIER	27
IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE.....	28
V. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK	29
VI. AGENCE DE NOTATION	29
PARTIE II : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION	30
I. CADRE DE L'OPÉRATION	31
II. OBJECTIFS DE L'OPÉRATION	34
III. STRUCTURE DE L'OFFRE	34
IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNÉES D'ATTIJARIWAFABANK	35
V. COTATION EN BOURSE	46
VI. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMÉDIAIRES FINANCIERS	47
VII. MODALITÉS DE SOUSCRIPTION DES TITRES.....	47
VIII. MODALITÉS DE TRAITEMENT DES ORDRES.....	49
IX. MODALITÉS D'ENREGISTREMENT	49
X. MODALITÉS DE RÈGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES	50
XI. MODALITÉS DE PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATION	50
XII. FISCALITÉ.....	50
XIII. CHARGES RELATIVES À L'OPERATION	51
PARTIE III : PRÉSENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABANK	52
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTÈRE GÉNÉRAL	53
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR	55
III. MARCHÉ DES TITRES D'ATTIJARIWAFABANK	61
IV. NOTATIONS DE ATTIJARIWAFABANK	63
V. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE D'ATTIJARIWAFABANK	66
VI. ORGANES DE DIRECTION	68
VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	72
PARTIE IV : ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK	80
I. HISTORIQUE D'ATTIJARIWAFABANK	81
II. APPARTENANCE D'ATTIJARIWAFABANK AU PERIMETRE SNI	85
III. FILIALES D'ATTIJARIWAFABANK	87
IV. ACTIVITÉ.....	131
V. CAPITAL HUMAIN	156
VI. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION	160
VII. STRATÉGIE DE DEVELOPPEMENT	165
PARTIE V : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK.....	169
I. PRÉSENTATION DES COMPTES AGREGES	170
II. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS IFRS	189
PARTIE VI : PERSPECTIVES	220
I. STRATÉGIE ET PERSPECTIVES.....	221

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE	224
I. RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE	225
II. RISQUE DE LIQUIDITÉ.....	228
III. GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE.....	228
IV. RISQUES RÉGLEMENTAIRES	233
V. GESTION DU RISQUE PAYS	233
PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	236
PARTIE IX : ANNEXES.....	238
DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK.....	239
I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES – COMPTES AGRÉGÉS	240
II. ETATS DE SYNTHÈSE DES COMPTES AGREGES D'ATTIJARIWAFABANK	245
III. NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES – COMPTES CONSOLIDÉS IFRS	283
IV. ETATS DE SYNTHÈSE DES COMPTES CONSOLIDÉS IFRS	296
V. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION – COMPTES CONSOLIDES	312
PARTIE IX : BULLETIN DE SOUSCRIPTION.....	315
I. BULLETIN DE SOUSCRIPTION.....	316

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission d'obligations ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition des obligations, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement ne proposera les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni Attijari Finances Corp., n'encourent de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par un ou des membres du syndicat de placement.

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination, l'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'obligation au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

PRÉAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par Attijari Finances Corp. conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale d'Attijariwafa bank notamment lors des due diligences effectuées auprès de celle-ci ;
- les rapports annuels et rapports de gestion d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2010, 2011 et 2012 ;
- les rapports et statistiques du GPBM pour les exercices 2011 et 2012 ;
- les comptes agrégés d'Attijariwafa bank pour les exercices 2010, 2011 et 2012 ;
- les comptes consolidés IFRS d'Attijariwafa bank pour les exercices 2010, 2011 et 2012 ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2010, 2011 et 2012 (comptes agrégés) ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2010, 2011 et 2012 (comptes consolidés IFRS) ;
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2010, 2011 et 2012 ;
- les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2010, 2011 et 2012 ;
- les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'Attijariwafa bank relatif à l'exercice 2013 jusqu'à la date de visa.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :
 - ✓ Siège social d'Attijariwafa bank : 2, boulevard Moulay Youssef -Casablanca.
Tél : 05.22.29.88.88 ;
 - ✓ Attijari Finances Corp. : 163, avenue Hassan II - Casablanca.
Tél : 05.22.47.64.35.
 - elle est disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).
- tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dénomination ou raison sociale	Attijariwafa bank
Représentant légal	M. Mohamed EL KETTANI
Fonction	Président Directeur Général
Adresse	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.46.97.01
Télécopieur	05.22.27.72.38
E-mail	kettani@attijariwafa.com

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Le Président du Conseil d'Administration atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Attijariwafa bank ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Mohamed EL KETTANI
Président Directeur Général

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWAFABANK

Identité des commissaires aux comptes

Dénomination ou raison sociale	Ernst & Young	Deloitte Audit	Mazars Audit et Conseil
Prénom et nom	Bachir TAZI	Fawzi BRITEL	Kamal MOKDAD
Fonction	Associé	Associé	Associé
Adresse	37, Bd Abellatif Benkaddour, Casablanca	288, Bd Zerktouni, Casablanca	101, Bd Abdelmoumen – 20360 Casablanca
Numéro de téléphone et fax	Tel : 05.22.95.79.00 Fax : 05.22.39.02.26	Tel : 05.22.22.40.81 Fax : 05.22.22.40.78	Tel : 05.22.42.34.23 Fax : 05.22.42.34.02
E-mail	bachir.tazi@ma.ey.com	fbritel@deloitte.com	kamal.mokdad@mazars.ma
Date du premier exercice soumis au contrôle	2005	2005	2011
Date d'expiration du dernier mandat	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013

Mazars Audit et Conseil

101, Bd Abdelmoumen
20 360 Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank**Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux états de synthèse sociaux pour les exercices clos au 31 décembre 2010, 2011 et 2012**

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse annuels sociaux audités d'Attijariwafa bank.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse annuels sociaux d'Attijariwafa bank tels qu'audités par les co-commissaires aux comptes Ernst & Young et Deloitte Audit au titre de l'exercices 2010 et par nos propres soins au titre des exercices 2011 et 2012.

Kamal MOKDAD

Mazars Audit et Conseil
Associé Gérant

Fawzi BRITEL

Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)**EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Attijariwafa bank, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de KMAD 29 181 658 dont un bénéfice net de KMAD 3 006 525.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Attijariwafa bank au 31 décembre 2010 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la Banque a procédé au cours de l'exercice, à :

- la création de « Attijariwafa Bank Afrique Participations », holding au capital de MMAD 52, détenue en totalité par la banque ;
- la création de « Dar Essafaa Litamwil », banque de droit marocain au capital de MMAD 50, détenue en totalité par la banque ;

Casablanca, le 23 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Ahmed BENADELKHALEK
Deloitte Audit
Associé

Mazars Audit et Conseil

101, Boulevard Abdelmoumen
20 340 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)**EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Attijariwafa bank, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de KMAD 31 815 527 dont un bénéfice net de KMAD 3 154 677.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Attijariwafa bank au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, nous portons à votre connaissance les principales prises de participation et de contrôle effectuées par Attijariwafa bank au cours de l'exercice 2011 :

- SOCIETE ANDALUCARTAGE : participation complémentaire représentant 16,3% de son capital social, le taux de participation est passée à 100% ;
- SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE (SCB Cameroun) : prise de participation représentant 51% de son capital social ;
- ATTIJARI-INTERNATIONAL BANK OFFSHORE (AIB Offshore) : participation complémentaire représentant 50% de son capital social, le taux de participation est passé à 100% ;
- Création d'ATTIJARIWAFABANK MIDDLE EAST LIMITED détenue à 100%.

Casablanca, le 27 février 2012

Les Commissaires aux Comptes

Kamal MOKDAD
Mazars Audit et Conseil
Associé Gérant

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Mazars Audit et Conseil

101, Boulevard Abdelmoumen
20 340 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)**EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de Attijariwafa bank, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de KMAD 35 583 037 dont un bénéfice net de KMAD 3 309 697.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Attijariwafa bank au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, nous portons à votre connaissance les principales prises de participation et de contrôle effectuées par Attijariwafa bank au cours de l'exercice 2012 :

- Création d'ATTIJARI OPERATIONS détenue à 100% ;
- Création d'ATTIJARI AFRICA détenue à 100% ;
- Création d'ATTIJARI CIB AFRICA détenue à 100% ;
- Création d'ATTIJARI IT AFRICA détenue à 100%.

Casablanca, le 1^{er} mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

Kamal MOKDAD
Mazars Audit et Conseil
Associé Gérant

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Mazars Audit et Conseil

101, Bd Abdelmoumen
20 360 Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank**Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux états financiers consolidés d'Attijariwafa bank pour les exercices clos au 31 décembre 2010, 2011 et 2012**

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états financiers annuels consolidés audités d'Attijariwafa bank.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états financiers annuels consolidés d'Attijariwafa bank tels qu'audités par les co-commissaires aux comptes Ernst & Young et Deloitte Audit au titre de l'exercice 2010 et par nos propres soins au titre des exercices 2011 et 2012.

Kamal MOKDAD

Mazars Audit et Conseil
Associé Gérant

Fawzi BRITEL

Deloitte Audit
Associé

Ernst & Young

37, Bd Abdellatif Benkaddour
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) comprenant le bilan au 31 décembre 2010, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 28 025 282 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 4 744 433.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 23 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Bachir TAZI
Ernst & Young
Associé

Ahmed BENABDELKHALEK
Deloitte Audit
Associé

Mazars Audit et Conseil

101, Boulevard Abdelmoumen
20 360 Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) comprenant le bilan au 31 décembre 2011, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 30 280 097 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 5 302 162.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 03 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

Kamal MOKDAD
Mazars Audit et Conseil
Associé Gérant

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

Mazars Audit et Conseil

101, Boulevard Abdelmoumen
20 360 Casablanca

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
20 000 Casablanca

Aux Actionnaires
Attijariwafa bank
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, de Attijariwafa bank et ses filiales (Groupe Attijariwafa bank) comprenant le bilan au 31 décembre 2012, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 35 394 656 KMAD dont un bénéfice net consolidé de KMAD 5 309 072.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 05 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

Kamal MOKDAD
Mazars Audit et Conseil
Associé Gérant

Fawzi BRITEL
Deloitte Audit
Associé

III. LE CONSEILLER FINANCIER

Identité du conseiller financier

Dénomination ou raison sociale
Représentant légal
Fonction
Adresse
Numéro de téléphone
Télécopieur
E-mail

Attijari Finances Corp.
Idriss BERRADA
Directeur Général
163, avenue Hassan II – Casablanca
05.22.47.64.35/36
05.22.47.64.32
i.berrada@attijari.ma

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier d'Attijariwafa bank à travers :

- les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension recueillies auprès de la Direction Générale d'Attijariwafa bank ;
- l'analyse des comptes agrégés et consolidés des exercices 2010, 2011 et 2012 ;
- l'analyse des rapports de gestion des exercices 2010, 2011 et 2012 ;
- l'analyse des rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2010, 2011 et 2012 (comptes agrégés et consolidés) ;
- l'analyse des rapports spéciaux des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2010, 2011 et 2012 ;
- la lecture des procès verbaux des organes de direction et des assemblées d'actionnaires d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2010, 2011, 2012 et à l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- les principales caractéristiques du métier des établissements bancaires.

Attijari Finances Corp. est une filiale à 100% du groupe Attijariwafa bank. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Idriss BERRADA
Directeur Général

IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE

Identité du conseiller juridique

Dénomination ou raison sociale

Représentant légal

Fonction

Adresse

Numéro de téléphone

Télécopieur

E-mail

Saaïdi Hdid Consultants

Mohamed HDID

Associé Gérant

4, place Maréchal – Casablanca

05.22.29.54.29

05.22.22.10.24

m.hdid@saaïdi-consultants.com

Objet : Emission d'obligations subordonnées d'Attijariwafa bank

Attestation

L'opération, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de Attijariwafa bank et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

La présente opération porte sur l'émission des titres subordonnés. Cette caractéristique ne porte pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d'obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêt. Toutefois, en cas de liquidation de Attijariwafa bank, ces titres ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Mohamed HDID

Associé Gérant

V. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK

Pour toute information et communication financières, prière de contacter :

M^{me} Ibtissam ABOUHARIA

Fonction : Responsable de l'Information Financière et Relations Investisseurs

2, boulevard Moulay Youssef

Tél. : 05.22.46.98.90

Fax : 05.22.46.99.03

Adresse électronique : i.abouharia@attijariwafa.com

VI. AGENCE DE NOTATION

STANDARD & POOR'S

23, rue Balzac 75 406 Paris cedex - France

Tél. : 00.33.1.44.20.66.50

Fax : 00.33.1.44.20.66.51

Adresse électronique : FIG_Europe@standardandpoors.com

CAPITAL INTELLIGENCE

Oasis Complex, Block E Gladstone Steet P.O Box 53585 CY 3303 Limassol - Chypre

Tél. : 00.357.25.34.23.00

Fax : 00.357.25.81.77.50

Adresse électronique : capital@ciratings.com

PARTIE II : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

VII. CADRE DE L'OPERATION

Le Conseil d'Administration, réuni le 15 octobre 2012, a décidé de demander à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'autoriser l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant nominal maximum de huit milliards (8 000 000 000) de dirhams ou de sa contrevaletur, au moment de la décision d'émission en d'autres devises ou unités monétaires établies par référence à plusieurs devises, et ce pendant une durée de 5 ans à compter de l'Assemblée Générale et de déléguer tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet (i) de procéder à cette émission d'obligations en une ou plusieurs fois et (ii) d'arrêter les termes et conditions de cet emprunt obligataire ; étant précisé que cette autorisation priverait d'effet et remplacerait l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale du 27 octobre 2009.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement en date du 23 novembre 2012, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, a autorisé l'émission par Attijariwafa bank, en une ou plusieurs fois, avec ou sans appel public à l'épargne et/ou cotation au Maroc et/ou en dehors du Maroc, pendant une période de 5 ans à compter de la présente Assemblée expirant le 23 novembre 2017, tant au Maroc qu'à l'étranger, en toutes devises ou unités monétaires établies par référence à plusieurs devises, d'obligations, subordonnées ou non subordonnées, assorties ou non de garanties et/ou de sûretés, pour un montant nominal maximum de huit milliards (8 000 000 000) de dirhams ou de sa contrevaletur, au moment de la décision d'émission, en d'autres devises ou unités monétaires établies par référence à plusieurs devises.

Cette autorisation prive d'effet et remplace celle consentie par l'Assemblée Générale du 27 octobre 2009.

La même Assemblée Générale, réunie le 23 novembre 2012, a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder, pendant une période de 5 ans à compter de la présente Assemblée expirant le 23 novembre 2017, sur ses seules décisions, aux époques, conditions et selon les modalités qu'il jugera convenables reprises dans un contrat d'émission, à une ou plusieurs émissions de ces obligations et arrêter la nature, et l'ensemble des modalités et caractéristiques de chacune des émissions, y compris, s'il y a lieu, décider de la nature subordonnée ou non subordonnée de ces obligations, décider de conférer une garantie ou des sûretés aux obligations à émettre, et d'une manière générale, passer toutes conventions, conclure tous accords avec toutes banques et tous organismes, prendre toutes dispositions et remplir toutes les formalités requises, et généralement, faire tout ce qui sera nécessaire.

Le Conseil d'Administration, tenu en date du 19 février 2013, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement le 23 novembre 2012, a décidé de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant maximal de 3 000 000 000 de dirhams, au cours de l'année 2013, et confère tous les pouvoirs nécessaires à Monsieur Mohamed El Kettani, Président Directeur Général, afin de :

- procéder à l'émission, en une ou plusieurs fois, après en avoir arrêté les modalités et caractéristiques ;
- déterminer les dates d'émission des obligations ;
- fixer la date de jouissance des titres à émettre ;
- fixer le taux d'intérêt des obligations et les modalités de paiement des intérêts ;
- fixer les modalités dans lesquelles sera assurée la préservation des droits des obligataires et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires et notamment désigner le mandataire provisoire représentant la masse des obligataires ;
- signer la note d'information à soumettre au visa du CDVM relativement à cette opération ;
- et plus généralement, prendre toute disposition utile, conclure tout accord pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées.

En date du 03 mai 2013, et en vertu de la délégation de pouvoirs précitée du Conseil d'Administration réuni le 19 février 2013, Monsieur Mohamed El Kettani, Président du Conseil d'Administration, a décidé le lancement d'un emprunt obligataire subordonné dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- Montant : 1 250 000 000 de dirhams ;
- Maturité : 5 ans ;
- Période de souscription : du 14 au 17 mai 2013 inclus ;
- Date de jouissance : 27 mai 2013 ;
- Taux de sortie :
 - ✓ Tranche A cotée : Taux fixe égal à **5,60%** (Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 5 ans calculé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor du 26 avril 2013 publiée par Bank Al-Maghrib, soit 4,85%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque de 75 points de base) ;
 - ✓ Tranche B cotée : Révisable annuellement (Le taux d'intérêt nominal est le taux 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor du 26 avril 2013 publiée par Bank Al-Maghrib, soit 4,26%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque de 75 points de base, soit 5,01% pour la première année);
 - ✓ Tranche C non cotée : Taux fixe égal à **5,60%** (Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 5 ans calculé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor du 26 avril 2013 publiée par Bank Al-Maghrib, soit 4,85%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque de 75 points de base) ;
 - ✓ Tranche D non cotée : Révisable annuellement (Le taux d'intérêt nominal est le taux 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor du 26 avril 2013 publiée par Bank Al-Maghrib, soit 4,26%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque de 75 points de base, soit 5,01% pour la première année).
- Modalités de paiement des intérêts : les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 27 mai de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable de bourse suivant le 27 mai si celui-ci n'est pas un jour ouvrable de bourse. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. ;
- Modalités d'allocation : les demandes exprimées seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint. Dans le cas où le nombre des obligations demandé serait supérieur au nombre de titres disponibles, l'allocation se fera au prorata, sur la base d'un taux d'allocation.

Même si le plafond autorisé pour chaque tranche est de 1 250 000 000 de dirhams, le montant adjugé pour les quatre tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser 1 250 000 000 de dirhams pour l'ensemble de l'émission.

Le taux d'allocation sera déterminé par le rapport : « Quantité offerte / Quantité demandée ».

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

- Représentation de la masse des obligataires : En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 27 mai 2013.

Le montant total adjugé sur les quatre tranches ne devra en aucun cas excéder la somme de 1 250 000 000 de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés dans la présente note d'information.

En cas de plusieurs émissions, chaque émission est considérée comme un emprunt obligataire au sens de l'article 298 de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 20/05, lequel doit être entièrement souscrit.

Par ailleurs, le tableau ci-après présente l'ensemble des autorisations d'émission d'obligations subordonnées ainsi que les montants levés pour chacune de ces autorisations :

AGO autorisant l'émission	Autorisation	Partie consommée	Reliquat
<u>AGO du 31 mai 2006</u>	<u>2,0 Mrds Dh</u>		
Emission de février 2007		2,0 Mrds Dh	0
<u>AGO du 24 mai 2007</u>	<u>2,0 Mrds Dh</u>		
Emission de novembre 2007		1,0 Mrd Dh	1,0 Mrd Dh
Emission de juin 2008		1,0 Mrd Dh	0
<u>AGO du 04 septembre 2008</u>	<u>3,5 Mrds Dh</u>		
Emission de décembre 2008		2,0 Mrds Dh	1,5 Mrd Dh
Emission de juin 2009		1,0 Mrd Dh	0,5 Mrd Dh
Emission de décembre 2009 *		0,5 Mrd Dh	0
<u>AGO du 27 octobre 2009</u>	<u>3,5 Mrds Dh</u>		
Emission de décembre 2009 *		0,5 Mrd Dh	3,0 Mrds Dh
Emission de juin 2010		1,2 Mrd Dh	1,8 Mrd Dh
Emission de juin 2011		1,0 Mrd Dh	0,8 Mrd Dh**
<u>AGO du 23 novembre 2012</u>	<u>8,0 Mrds Dh</u>	En cours	En cours

Source : Attijariwafa bank

* l'émission de décembre 2009 s'élève à 1 Mrd Dh, dont 500 Mdh relatifs au reliquat de l'émission autorisée par l'Assemblée Générale du 4 septembre 2008 et 500 Mdh relatifs à l'émission autorisée par l'Assemblée Générale du 27 octobre 2009.

** l'Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement le 23 novembre 2012 a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire de 8,0 Mrds Dh. Cette autorisation prive d'effet et remplace celle consentie par l'Assemblée Générale du 27 octobre 2009, dont le reliquat, à la veille de la date de tenue de l'AGO du 23 novembre 2012, s'élevait à 800 Mdh.

VIII. OBJECTIFS DE L'OPERATION

Attijariwafa bank poursuit la mise en place de sa stratégie de développement :

- à l'international, notamment à travers le renforcement de sa présence au Maghreb et le développement des activités en Afrique Centrale et Occidentale ;
- sur le marché domestique en développant la bancarisation, le financement des grands projets du Royaume et le financement du retail par les crédits acquéreurs et l'équipement des ménages.

La présente émission a pour objectif principal de :

- renforcer les fonds propres réglementaires actuels et, par conséquent, renforcer le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank ;
- financer le développement international et domestique de la banque.

Dans ce même cadre, l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue en date du 02 avril 2013, a autorisé une opération d'augmentation du capital social d'un montant maximum, prime d'émission comprise, de 905 593 887 Dh en proposant à chaque actionnaire une option de paiement de 50% au plus du dividende de l'exercice 2012 en actions d'Attijariwafa bank. A ce jour, cette opération est en cours de réalisation.

Les fonds collectés par le biais de la présente émission d'obligations subordonnées seront classés parmi les fonds propres complémentaires de la banque, conformément au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

IX. STRUCTURE DE L'OFFRE

Attijariwafa bank envisage l'émission de 12 500 obligations subordonnées d'une valeur nominale de 100 000 dirhams. Le montant global de l'opération s'élève à 1 250 000 000 Dh (un milliard deux cent cinquante millions de dirhams) réparti comme suit :

- une tranche « A » à taux fixe, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 250 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;
- une tranche « B » à taux révisable annuellement, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 250 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;
- une tranche « C » à taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 250 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;
- une tranche « D » à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1 250 000 000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

Le montant total adjugé sur les quatre tranches ne devra en aucun cas excéder la somme de 1 250 000 000 de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain : Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), compagnies financières¹, établissements de crédit, compagnies d'assurance et de réassurance, la Caisse de Dépôt et de Gestion et les organismes de pension et de retraite.

La limitation de la souscription aux investisseurs qualifiés de droit marocain a pour objectif de faciliter la gestion des souscriptions sur le marché primaire. Il reste entendu que tout investisseur désirant acquérir les obligations pourra s'en procurer sur le marché secondaire.

¹ Tel que visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

X. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNÉES D'ATTIJARIWAFABANK

Avertissement : *L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créances contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de la clause de subordination est de conditionner, en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'emprunt au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.*

Caractéristiques de la tranche A (A taux fixe, cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 250 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	12 500 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100%, soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	5 ans
Période de souscription	Du 14 au 17 mai 2013 inclus
Date de jouissance	27 mai 2013
Date d'échéance	27 mai 2018
Méthode d'allocation	Au prorata
Taux d'intérêt nominal	Taux fixe Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 5 ans calculé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor du 26 avril 2013 publiée par Bank Al-Maghrib, soit 4,85%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque de 75 points de base, soit 5,60%. La détermination du taux se fait par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 5 ans (base actuarielle).
Prime de risque	75 points de base
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 27 mai de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable de bourse suivant le 27 mai si celui-ci n'est pas un jour ouvrable de bourse. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x Taux facial].

Cotation des titres	Les obligations subordonnées, objet de la tranche A, seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 22 mai 2013 sur le compartiment obligataire, sous le Code n° 990164 et sous le Ticker n° OB164. Pour être coté à la Bourse de Casablanca, le cumul des montants alloués aux tranches A et B doit être supérieur ou égale à un montant de 20 000 000 Dh. Si à la clôture de la période de souscription, le cumul des montants alloués aux tranches A et B est inférieur à 20 000 000 Dh, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.
Procédure de première cotation	La cotation de la tranche A sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement général de la Bourse des Valeurs.
Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.
Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib. En cas d'annulation, l'émetteur doit informer la bourse des obligations annulées.
Entité chargée de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation
Négociabilité des titres	Les obligations subordonnées de la tranche A sont librement négociables à la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.

Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 27 mai 2013.
Droit applicable	Droit marocain ;
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche B (A taux révisable annuellement, cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 250 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	12 500 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100% , soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	5 ans
Période de souscription	Du 14 au 17 mai 2013 inclus
Date de jouissance	27 mai 2013
Date d'échéance	27 mai 2018
Méthode d'allocation	Au prorata
Taux d'intérêt nominal	Taux révisable annuellement Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est le taux 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bonds du Trésor du 26 avril 2013 publiée par Bank Al-Maghrib, soit 4,26%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque de 75 points de base, soit 5,01%. A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire), déterminé à partir de la courbe secondaire des bonds du Trésor publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la date d'anniversaire du coupon de 5 jours de bourse. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 75 points de base et sera communiqué à la Bourse 5 jours de bourse avant la date d'anniversaire. La détermination du taux se fait par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 5 ans (base monétaire).
Prime de risque	75 points de base
Date de détermination du taux d'intérêt	Le coupon sera révisé annuellement. Le nouveau taux sera communiqué à la Bourse de Casablanca 5 jours de bourse avant la date anniversaire de l'emprunt par l'émetteur. Le taux révisé fera l'objet d'une annonce au bulletin de la cote de la Bourse de Casablanca.

Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 27 mai de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable de bourse suivant le 27 mai si celui-ci n'est pas un jour ouvrable de bourse. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : $[\text{Nominal} \times \text{Taux nominal} \times \text{Nombre de jours exact} / 360].$
Cotation des titres	Les obligations subordonnées, objet de la tranche B, seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 22 mai 2013 sur le compartiment obligataire, sous le Code n° 990165 et sous le Ticker n° OB165. Pour être coté à la Bourse de Casablanca, le cumul des montants alloués aux tranches A et B doit être supérieur ou égale à un montant de 20 000 000 Dh. Si à la clôture de la période de souscription, le cumul des montants alloués aux tranches A et B est inférieur à 20 000 000 Dh, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.
Procédure de première cotation	La cotation de la tranche B sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement général de la Bourse des Valeurs.
Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.
Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib. En cas d'annulation, l'émetteur doit informer la bourse des obligations annulées.
Entité chargée de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation

Négociabilité des titres	Les obligations subordonnées de la tranche B sont librement négociables à la Bourse de Casablanca. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 27 mai 2013.
Droit applicable	Droit marocain ;
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche C (A taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 250 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	12 500 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100% , soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	5 ans
Période de souscription	Du 14 au 17 mai 2013 inclus
Date de jouissance	27 mai 2013
Date d'échéance	27 mai 2018
Méthode d'allocation	Au prorata
Taux d'intérêt nominal	Taux fixe Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 5 ans calculé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor du 26 avril 2013 publiée par Bank Al-Maghrib, soit 4,85%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque de 75 points de base, soit 5,60%. La détermination du taux se fait par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 5 ans (base actuarielle).
Prime à l'émission	75 points de base
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 27 mai de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 27 mai si celui-ci n'est pas un jour ouvrable de bourse. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : [Nominal x Taux facial].
Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.

Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.
Négociabilité des titres	Négociable de gré à gré. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 27 mai 2013.
Droit applicable	Droit marocain ;
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

Caractéristiques de la tranche D (A taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	1 250 000 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	12 500 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dirhams
Prix d'émission	100% , soit 100 000 dirhams
Maturité de l'emprunt	5 ans
Période de souscription	Du 14 au 17 mai 2013 inclus
Date de jouissance	27 mai 2013
Date d'échéance	27 mai 2018
Méthode d'allocation	Au prorata
Taux d'intérêt nominal	Taux révisable annuellement Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est le taux 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bonds du Trésor du 26 avril 2013 publiée par Bank Al-Maghrib, soit 4,26%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque de 75 points de base, soit 5,01%. A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire), déterminé à partir de la courbe secondaire des bonds du Trésor publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la date d'anniversaire du coupon de 5 jours ouvrés. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 75 points de base et sera communiqué à la Bourse 5 jours de bourse avant la date d'anniversaire. La détermination du taux se fait par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 5 ans (base monétaire).
Prime de risque	75 points de base

Date de détermination du taux d'intérêt	Le coupon sera révisé annuellement.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 27 mai de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvrable suivant le 27 mai si celui-ci n'est pas un jour ouvrable. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : $[\text{Nominal} \times \text{Taux nominal} \times \text{Nombre de jours exact} / 360].$
Amortissement / Remboursement normal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.
Remboursement anticipé	Attijariwafa bank s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.
Négociabilité des titres	Négociable de gré-à-gré. Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant, le cas échéant.
Maintien de l'emprunt à son rang	Attijariwafa bank s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank procédera, dès l'ouverture de la souscription, à la désignation d'un mandataire provisoire parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires. L'identité de ladite personne sera portée à la connaissance du public par voie de communiqué de presse le 27 mai 2013.
Droit applicable	Droit marocain ;
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.

XI. COTATION EN BOURSE DES TRANCHES A ET B

Date d'introduction et de cotation prévue	22 mai 2013
Code	Tranche A : 990164 Tranche B : 990165
Ticker	Tranche A : OB164 Tranche B : OB165
Procédure de première cotation	Cotation directe
Etablissement centralisateur	Attijariwafa bank 2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca
Etablissement chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation 163, avenue Hassan II - Casablanca

Sous réserve que le cumul des montants alloués aux tranches A et B soit supérieur ou égale à un montant de 20 000 000 Dh.

Calendrier de l'opération

Ordres	Etapes	Délais
1	Réception du dossier complet par la Bourse de Casablanca	02 mai 2013
2	Envoi par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation	03 mai 2013
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par le CDVM	03 mai 2013
4	Publication de l'avis d'introduction des obligations émises dans le cadre des tranches A et B au bulletin de la cote de la Bourse de Casablanca	06 mai 2013
5	Publication de l'extrait de la note d'information	07 mai 2013
6	Ouverture de la période de souscription	14 mai 2013
7	Clôture de la période de souscription	17 mai 2013
8	Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération avant 10h00	20 mai 2013
9	Cotation des obligations Annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote Enregistrement de la transaction en bourse	22 mai 2013
10	Règlement / Livraison Publication, par l'émetteur, des résultats de l'opération et de l'identité du représentant provisoire de la masse des obligataires.	27 mai 2013

XII. SYNDICAT DE PLACEMENT ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global de l'opération	Attijari Finances Corp.	163, Avenue Hassan II Casablanca
Organisme chargé du placement	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca
Organisme chargé de l'enregistrement de l'opération auprès de la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation	163, Avenue Hassan II Casablanca
Etablissement assurant le service financier des titres	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca

XIII. MODALITES DE SOUSCRIPTION DES TITRES

XIII.1. Période de souscription

La période de souscription à la présente émission débutera le 14 mai 2013 et sera clôturée le 17 mai 2013 inclus.

XIII.2. Souscripteurs

La souscription primaire des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés ci-après :

- les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les compagnies financières visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-05-178 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les entreprises d'assurance et de réassurance agréées selon la loi n°17-99, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- la Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- les organismes de retraite et de pension sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelque soit la catégorie de souscripteurs.

XIII.3. Identification des souscripteurs

Préalablement à la réalisation de la souscription des obligations subordonnées Attijariwafa bank par un souscripteur, l'organisme chargé du placement s'assure que le représentant bénéficie de la capacité à agir soit en sa qualité de représentant légal, soit au titre d'un mandat dont il bénéficie.

L'organisme chargé du placement peut demander les documents listés ci-dessous, afin de s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, il devra obtenir une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie, et la joindre au bulletin de souscription.

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément : - Pour les fonds communs de placement (FCP), le certificat de dépôt au greffe du tribunal ; - Pour les SICAV, le modèle des inscriptions au registre de commerce.
Investisseurs qualifiés de droit marocain (hors OPCVM)	Modèle des inscriptions au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie.

XIII.4. Modalités de souscription

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le montant et la tranche souhaitée. Celles-ci sont cumulatives quotidiennement et les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour l'emprunt coté et/ou non coté, à taux fixe et/ou révisable annuellement.

Les ordres de souscription sont irrévocables au terme de la clôture de la période de souscription. Tout bulletin de souscription doit être signé par le souscripteur ou son mandataire et transmis au membre du syndicat de placement. Toutes les souscriptions doivent être faites en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titre

Attijariwafa bank est tenu de recueillir les ordres de souscription auprès des investisseurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, dûment remplis et signés par les souscripteurs, selon le modèle joint en annexe.

Par ailleurs, Attijariwafa bank s'engage à ne pas accepter de souscriptions collectées par une entité non chargée du placement, ou tout ordre collecté en dehors de la période de souscription ou ne respectant pas les conditions et les modalités de souscription.

Chaque souscripteur devra :

- remettre, préalablement à la clôture de la période de souscription, un bulletin de souscription dûment signé, ferme et irrévocable, sous pli fermé auprès d'Attijariwafa bank. Dans le cas où les souscripteurs envoient les bulletins de souscriptions par fax, l'organisme chargé du placement doit confirmer leur réception par communication téléphonique enregistrée;
- formuler son (ses) ordre(s) de souscription en spécifiant le nombre de titres demandé, le montant de sa souscription, ainsi que la tranche souhaitée.

XIV. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES

XIV.1. Modalités de centralisation des ordres

Au cours de la période de souscription, un état récapitulatif des souscriptions enregistrées dans la journée sera préparé par Attijariwafa bank.

En cas de non souscription pendant la journée, l'état des souscriptions devra être établi avec la mention « Néant ».

A la clôture de la période de souscription, soit le 17 mai 2013, l'organisme en charge du placement devra établir un état récapitulatif définitif, détaillé et consolidé des souscriptions qu'il aura reçues.

XIV.2. Modalités d'allocation

Les demandes exprimées seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint. Dans le cas où le nombre des obligations demandé serait supérieur au nombre de titres disponibles, l'allocation se fera au prorata, sur la base d'un taux d'allocation.

Même si le plafond autorisé pour chaque tranche est de 1 250 000 000 de dirhams, le montant adjugé pour les quatre tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser 1 250 000 000 de dirhams pour l'ensemble de l'émission.

Le taux d'allocation sera déterminé par le rapport :

« Quantité offerte / Quantité demandée ».

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

Si à la clôture de la période de souscription, le cumul des montants alloués aux tranches A et B est inférieur à 20 000 000 MAD, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.

Dans ce cas, l'allocation des souscriptions reçues déduction faite des souscriptions annulées des tranches A et B se fera au prorata sur la base du taux d'allocation suivant :

« Quantité offerte/Quantité demandée déduction faite des souscriptions des tranches A et B ».

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

Si le montant des souscriptions reçues, déduction faite des souscriptions annulées des tranches A et B devient inférieur au montant de l'opération soit 1 250 000 000 de dirhams, les souscriptions seront réputées non venues, et ce, conformément aux dispositions de l'article 298 de la loi sur les SA, telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05.

XIV.3. Modalités d'annulation des souscriptions

En cas d'échec de l'opération financière, les souscriptions doivent être remboursées dans un délai de 3 jours ouvrés, à compter de la date de publication des résultats.

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans la présente note d'information est susceptible d'annulation par le chef de file.

XV. MODALITES D'ENREGISTREMENT

A l'issue de l'allocation, les titres attribués à chaque souscripteur sont enregistrés dans son compte titres le jour du Règlement / Livraison.

L'organisme chargé de l'enregistrement de l'opération est la société de bourse Attijari Intermédiation.

XVI. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES

XVI.1. Modalités de versement des souscriptions

Le règlement / livraison entre l'émetteur (Attijariwafa bank) et les souscripteurs interviendra selon la procédure en vigueur et se fera à la date de jouissance prévue le 27 mai 2013. Les titres sont payables au comptant, en un seul versement et inscrits au nom des souscripteurs le 27 mai 2013.

XVI.2. Domiciliaire de l'émission

Attijariwafa bank est désignée en tant que domiciliaire de l'opération, chargée d'exécuter toutes les opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission, objet de la présente note d'information.

XVII. MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OPERATION

Les résultats de l'opération seront publiés par la Bourse de Casablanca au Bulletin de la Cote le 22 mai 2013 et par l'émetteur dans un journal d'annonces légales en date du 27 mai 2013, pour les quatre tranches.

XVIII. FISCALITE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

XVIII.1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

XVIII.1.1. Personnes Résidentes

Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- la raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
 - ✓ leur nom, prénom, adresse et numéro de la CIN ;
 - ✓ leur numéro d'article d'imposition à l'IR.

XVIII.2.

XVIII.3. Plus-values

XVIII.3.1. Personnes Résidentes

Personnes Morales

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

XIX. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,2% HT du montant de l'opération. Ils comprennent notamment les charges suivantes :

- les frais légaux ;
- le conseil juridique ;
- le conseil financier ;
- les frais de placement et de courtage ;
- la communication ;
- la commission relative au visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ;
- la commission relative à la cotation à la Bourse de Casablanca ;
- la commission relative à Maroclear.

PARTIE III : PRÉSENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABANK

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Attijariwafa bank
Siège social	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca 20 000
Téléphone / télécopie	Téléphone : 0522.29.88.88 Télécopie : 0522.29.41.25
Site Internet	www.attijariwafabank.com
Forme juridique	Société anonyme à Conseil d'Administration
Date de constitution	1911
Durée de vie de la société	31 mai 2060 (99 ans)
Registre du commerce	R.C 333 à Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (article 5 des statuts)	« La société a pour objet de faire, en tous pays, toutes opérations de Banque, de Finance, de Crédit, de Commission et, d'une façon générale, sous les seules restrictions résultant des dispositions légales en vigueur, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à celles-ci, notamment les opérations suivantes, dont la liste n'a pas un caractère limitatif : ▪ recevoir du public des dépôts de fonds en compte ou autrement, productifs ou non d'intérêts, remboursables à vue, à préavis ou à terme ; ▪ escompter tous effets de commerce, lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, effets, bons de valeurs émis par le Trésor Public ou par les Collectivités Publiques ou semi-publiques et, en général, toutes sortes d'engagements résultant d'opérations industrielles, agricoles, commerciales ou financières ou d'opérations faites par toutes Administrations Publiques, négocier ou réescompter les valeurs ci-dessus, fournir et accepter tous mandats, lettres de change, billets à ordre, chèques ; ▪ consentir sous des formes quelconques des crédits, avec ou sans garanties, faire des avances sur rentes marocaines et étrangères, sur valeurs émises par l'Etat, les Collectivités Publiques ou semi-publiques et sur les valeurs émises par des sociétés industrielles, agricoles, commerciales ou financières, marocaines ou étrangères; ▪ recevoir en dépôt tous titres, valeurs et objets; accepter ou effectuer tous paiements et recouvrements de lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, coupons d'intérêts ou de dividendes, servir d'intermédiaire pour l'achat ou la vente de toute espèce de fonds publics, d'actions, d'obligations ou de parts bénéficiaires ; ▪ accepter, ou conférer à l'occasion de prêts ou d'emprunts toutes affectations hypothécaires et toutes autres garanties; souscrire tous engagements de garantie, cautions ou avals, opérer toutes acquisitions, ventes mobilières ou immobilières et toutes prises à bail ou locations d'immeubles ; ▪ procéder ou participer à l'émission, au placement, à l'introduction sur le marché, à la négociation de tous titres de collectivités publiques ou privées, soumissionner tous emprunts de ces collectivités, acquérir ou aliéner tous titres de rentes,

	effets publics, actions, parts, obligations, bons ou effets de toutes nature desdites collectivités, assurer la constitution de sociétés et accepter en conséquence tout mandat ou pouvoir, prendre éventuellement une part dans le capital desdites sociétés; ▪ établir en un lieu quelconque au Maroc, ou hors du Maroc, les succursales, agences, bureaux et filiales nécessaires pour effectuer les opérations indiquées ci-dessus ; ▪ prendre des participations dans des entreprises existantes ou en création, sous réserve du respect des limites fixées, par rapport à ses fonds propres et au capital social ou aux droits de votes de la société émettrice, conformément à la réglementation en vigueur. Et généralement, toute opération se rattachant à son objet social. »
Capital social au 31.12.2012	2 012 430 860 Dh entièrement libéré, composé de 201 243 086 actions d'une valeur nominale de 10 Dh.
Documents juridiques	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social d'Attijariwafa bank.
Liste des textes législatifs applicables à l'émetteur	De par sa forme juridique, Attijariwafa bank est régie par le droit marocain et la Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes tel que modifié et complété par la loi n° 20-05 ; De par son activité, Attijariwafa bank est régie par le Dahir n° 1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés. De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment : ▪ le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96, 29-00 et 52-01 et 45-06 ; ▪ le Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 et par l'arrêté n°1268-08 du 7 juillet 2008 ; ▪ le Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01, 36-05 et 44-06 ; ▪ le Règlement Général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°822-08 du 14 avril 2008 ; ▪ le Dahir 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif au titre de créances négociables ; ▪ le Dahir n°1-96-246 du 09 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi n°43-02 ; ▪ le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 et

	amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ; - le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain, telle que modifiée et complétée par la loi n°46-06 ; - la circulaire de Bank Al Maghrib n° 2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt et son modificatif.
Régime fiscal	Attijariwafa bank est soumise, en tant que établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10%).
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE L'EMETTEUR

II.1. Renseignements à caractère général

Attijariwafa bank est née de la fusion de Banque Commerciale du Maroc avec Wafabank. Cette fusion a été effective au 1^{er} septembre 2004.

A la veille de la présente opération, le capital social d'Attijariwafa bank s'établit à 2 012 430 860 dirhams, entièrement libéré. Il se compose de 201 243 086 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune.

II.2. Historique du capital et de l'actionnariat

Depuis 2003, Attijariwafa bank a effectué deux augmentations de capital, la plus importante étant celle réalisée à l'occasion de l'OPA/OPE/OPR sur les titres Wafabank en 2004. Le détail de ces opérations se présente comme suit :

Exercice	Nature de l'opération	Capital social (avant opération)	Prix par action	Nombre d'actions émises	Montant total du capital social (après opération)
2003	Augmentation de capital en numéraire (Emission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2002)	1 325 000 000 Dh	623 Dh	435 137	1 368 513 700 Dh
2004	- Offre publique d'achat sur les titres Wafabank - Offre publique d'échange sur les titres Wafabank - Offre publique de retrait	1 368 513 700 Dh	825 Dh 7 actions BCM pour 8 actions Wafabank	5 614 459 (OPA/ OPE/OPR)	1 929 959 600 Dh
2008	Division de la valeur nominale de l'action Attijariwafa bank de 100 Dh à 10 Dh	1 929 959 600 Dh	-	173 696 364	1 929 959 600 Dh
2012	Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc	1 929 959 600 Dh	- Formule Classique : 240 Dh - Formule Plus : 290 Dh	8 247 126	2 012 430 860 Dh

Source : Attijariwafa bank

En date du 24 novembre 2003, la Banque Commerciale du Maroc et Sopar² ont conclu un accord portant sur l'acquisition par la BCM de 100% du capital d'OGM détenu par Sopar, pour un montant de

² Holding détenant les participations de Feu Moulay Ali KETTANI

2,081 Mrds Dh³. Le holding OGM regroupe les participations de la famille KETTANI dans le secteur financier et contrôlait :

- 1 003 724 actions, soit 15,54% du capital de Wafabank (20,65% des droits de vote) ;
- 2 467 439 actions, soit 70,50% du capital de Wafa Assurance ; Wafa Assurance disposant elle-même d'une participation de 20,84% (26,00% des droits de vote) dans Wafabank.

A l'issue de cette opération, la BCM contrôle 36,38% du capital et 46,65% des droits de vote de Wafabank au 31 décembre 2003.

En complément de l'opération d'acquisition de OGM, la BCM a lancé une opération d'offre publique d'achat et une offre publique d'échange visant 6 457 637 actions et représentant 100% du capital de Wafabank selon les conditions décrites ci-après :

- 825 Dh l'action dans le cadre de l'OPA ;
- parité d'échange de 7 actions BCM offertes pour 8 actions Wafabank présentées dans le cadre de l'OPE.

En réponse à l'OPA/OPE qui s'est déroulée du 26 avril 2004 au 10 mai 2004 inclus, 6 404 561 actions Wafabank ont été apportées à la Banque Commerciale du Maroc représentant 99,18% du capital et des droits de vote de Wafabank (98,78% dans le cadre de l'OPE et 0,4% dans le cadre de l'OPA).

Suite à cette opération, la Banque Commerciale du Maroc a procédé à une offre publique de retrait obligatoire, au prix unitaire de 825 Dh, sur la totalité des actions Wafabank non directement détenues par elle, soit 53 076 actions demeurant en circulation. Un solde de 34 038 actions Wafabank n'ayant pas été apporté à l'opération de retrait obligatoire a été échangé selon les mêmes modalités de l'OPE, lors de la décision de fusion de BCM avec Wafabank.

En 2008, la valeur du nominale des actions formant le capital social de Attijariwafa bank a été réduite de 100 dirhams à 10 dirhams.

En 2012, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de capital d'un montant global de 2 100 000 000 Dh, réservée aux salariés de la société et de ses filiales au Maroc.

Il y a lieu de rappeler que l'opération d'augmentation capital réservée aux salariés de la société et de ses filiales à l'étranger, dont le montant global maximum s'élève à 1 000 000 000 Dh, est toujours en cours de réalisation.

Par ailleurs, L'Assemblée Générale Ordinaire, réunie en date du 2 avril 2013, a décidé de proposer à chaque actionnaire une option de paiement du dividende de l'exercice 2012 en numéraire et en actions de la société, étant expressément entendu que le montant entier du dividende de 9 dirhams par action, déduction faite des retenues légales, ne peut être converti en actions qu'à raison de 50% au maximum, le solde est perçu en espèces à partir du 3 juillet 2013 (date de mise en paiement des dividendes).

La conversion partielle des dividendes en actions se fera sur la base du dividende auquel a droit chaque action portant jouissance du 1^{er} janvier 2012 et en fonction des actions détenues à la date du détachement du coupon prévue pour le 17 mai 2013.

Le montant global maximum de cette opération s'élève à 905 593 887 Dh (prime d'émission comprise).

³ Acquisition par fonds propres

Evolution de l'actionnariat (2009-2012) : % de détention du capital et des droits de vote

	2009	2010	2011	2012
Groupe ONA	30,0%	-	-	-
Groupe SNI	13,5%	48,4%	48,7%	46,8%
Compagnies d'assurances	20,7%	18,1%	18,3%	17,4%
Autres institutionnels	11,2%	12,2%	11,4%	10,9%
Actionnaires étrangers	13,3%	4,6%	5,6%	5,3%
Flottant	11,4%	16,8%	16,2%	19,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank

L'exercice 2009 a été marqué par la cession par le groupe espagnol Banco Santander de 10% de sa participation dans le capital de Attijariwafa bank, portant sa participation à 4,55% en 2009, contre 14,55% au titre de l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice 2010, la participation de SNI s'établit à 48,38%, contre 13,5% au 31 décembre 2009, suite notamment à la fusion absorption de ONA par SNI.

A fin 2012, la participation de SNI dans le capital d'Attijariwafa bank s'est établie à 46,85%.

II.3. Structure de l'actionnariat⁴

Au 31 décembre 2012, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 012 430 860 dirhams, réparti en 201 243 086 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune. La répartition du capital se présente comme suit :

Actionnaires	Adresse	Nombre de titres détenus	% du capital	% des droits de vote
1- Actionnaires nationaux		151 277 434	75,17%	75,17%
1-1- Groupe SNI		94 272 485	46,85%	46,85%
SNI	Angle rue d'Alger et Duhaume - Casablanca	94 200 525	46,81%	46,81%
Divers filiales de SNI	NA*	71 960	0,04%	0,04%
1-2- Compagnies d'assurances		35 099 219	17,44%	17,44%
Groupe MAMDA & MCMA	16 rue Abou Inane - Rabat	16 379 156	8,14%	8,14%
RMA-Watanya	83 avenue des FAR - Casablanca	2 683 942	1,33%	1,33%
Wafa Assurance	1 rue Abdelmoumen - Casablanca	13 257 604	6,59%	6,59%
Axa Assurances Maroc	120 avenue Hassan II - Casablanca	2 778 517	1,38%	1,38%
1-3- Autres institutionnels		21 905 730	10,89%	10,89%
Régime Collectif d'Allocation et de Retraite	Angle rue d'Alger et Duhaume - Casablanca	7 839 293	3,90%	3,90%
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	140 Place My El Hassan - Rabat	4 694 810	2,33%	2,33%
Wafa Corp	42 bd Abdelkrim Al Khattabi - Casablanca	57 602	0,03%	0,03%
Caisse Marocaine de Retraite	2 avenue des Alaouites - Rabat	4 616 769	2,29%	2,29%
CIMR	100 Bd Abdelmoumen - Casablanca	4 697 256	2,33%	2,33%
2- Actionnaires Etrangers		10 715 614	5,32%	5,32%
Santusa Holding	Paseo de la Castellana n°24 - Madrid (Espagne)	10 715 614	5,32%	5,32%
3- Flottant		39 250 038	19,50%	19,50%
OPCVM et autres	NA*	29 078 327	14,45%	14,45%
Personnel de la banque	NA*	10 171 711	5,05%	5,05%
Total		201 243 086	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank - * Non applicable

⁴ SNI est devenue l'actionnaire de référence de Attijariwafa bank à hauteur de 46,85 %, suite essentiellement à la fusion absorption de ONA par SNI, intervenue au 31 décembre 2010.

II.4. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

SNI

Activité	Holding
Chiffre d'affaires social au 31.12.2012 - Mdh	299,1
Résultat net social au 31.12.2012 - Mdh	1 531,8
Situation nette social au 31.12.2012 - Mdh	42 443,9
Actionnariat au 31.12.2012	COPROPAR : 42,03%
	GROUP INVEST : 12 ,55%
	Autres investisseurs étrangers : 9,93%
	Autres investisseurs marocains : 35,49%

Source : Attijariwafa bank - SNI

MAMDA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2012 - Mdh	284,2
Résultat net consolidé au 31.12.2012 - Mdh	252,7
Situation nette consolidée au 31.12.2012 - Mdh	4 020,7
Actionnariat au 31.12.2012	Sociétaires

Source : Attijariwafa bank

MCMA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2012 - Mdh	837,9
Résultat net consolidé au 31.12.2012 - Mdh	285,2
Situation nette consolidée au 31.12.2012 - Mdh	4 146,1
Actionnariat au 31.12.2012	Sociétaires

Source : Attijariwafa bank

Santander Group

Santusa Holding porte les participations du Groupe Santander dans Attijariwafa bank.

Activité	Banque
Produit Net Bancaire consolidé au 31.12.2012	43 675 M€ (soit 486,8 Mrds dh)
Résultat net part du groupe au 31.12.2012	2 205 M€ (soit 24,6 Mrds dh)
Situation nette consolidée au 31.12.2012	84 326 M€ (soit 939,9 Mrds dh)
Actionnariat au 31.12.2012	Conseil d'Administration : 1,9%
	Investisseurs institutionnels : 58,1%
	Particuliers : 40,0%

Source : Rapport annuel 2012 - Sanatnder

Wafa Assurance

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires au 31.12.2012 – Mrds Dh	5,73
Résultat net au 31.12.2012 - Mdh	733,4
Situation nette au 31.12.2012 - Mdh	3 912,0
Actionnariat au 31.12.2012	Omnium de Gestion Marocain (OGM) : 79,29%*
	Divers actionnaires : 20,71%

Source : Attijariwafa bank

* OGM est détenue à hauteur de 100% par Attijariwafa bank

II.5. Pactes d'actionnaires

Néant.

II.6. Nantissements d'actions

Les actions d'Attijariwafa bank détenues par les actionnaires de référence ne font pas l'objet de nantissement.

III. MARCHE DES TITRES D'ATTIJARIWAFABANK

III.1. Caractéristiques des actions Attijariwafa bank

Les actions Attijariwafa bank sont cotées à la Bourse de Casablanca sous le code 20 500 (ATW J 010703). Au 31 décembre 2012, le flottant du titre Attijariwafa bank s'élève à près de 19,50% du capital social de la banque.

La croissance du cours du titre Attijariwafa bank ressort à près de -11,0% depuis le 31 décembre 2011 jusqu'au 31 décembre 2012, et elle s'est établie à -4,2% entre le 31 décembre 2012 et le 08 mars 2013.

En septembre 2008, Attijariwafa bank a ramené le montant nominal de l'action à 10 Dh au lieu de 100 Dh. Cette réduction a eu pour effet de multiplier par 10 le nombre d'actions formant le capital social de la banque et s'est traduit, en conséquence, par la création de 192 995 960 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune, en remplacement des 19 299 596 actions anciennes de 100 dirhams chacune. Les actions nouvelles sont attribuées aux actionnaires d'Attijariwafa bank, à raison de 10 actions nouvelles en remplacement d'une action ancienne.

III.2. Émission de titres de créances

Emprunts obligataires

En février 2007, Attijariwafa bank a émis deux emprunts obligataires subordonnés portant sur un montant global de 2 milliards de dirhams, avec un taux nominal de 3,85%, réservés aux investisseurs institutionnels. Le montant global de l'opération fut réparti, à parts égales, en un emprunt coté à la Bourse de Casablanca, et en un emprunt non coté.

Le 12 novembre 2007, Attijariwafa bank a émis deux emprunts obligataires subordonnés d'un montant global d'1 milliard de dirhams avec un taux nominal de 5,10%. Le montant global de l'opération fut réparti en un emprunt coté à la Bourse de Casablanca, d'un montant de 800 millions de dirhams et un emprunt non coté, d'un montant de 200 millions de dirhams.

En juin 2008, la banque a émis un emprunt obligataire subordonné non coté, d'un montant d'un milliard de dirhams, avec un taux nominal de 4,60%, réservé aux investisseurs institutionnels.

En décembre 2008, la banque a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global de 2 milliards de dirhams dont une partie au taux nominal de 5,60% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches dont seules deux ont été souscrites.

En juin 2009, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams, dont une partie au taux nominal de 5,00% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont trois ont été souscrites (seule la tranche cotée, au taux révisable annuellement, n'a pas été souscrite).

En décembre 2009, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams, dont une partie au taux nominal de 4,76% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont deux ont été souscrites. Seules les deux tranches non notées ont été souscrites (tranche non cotée au taux fixe et tranche non cotée au taux révisable annuellement).

En juin 2010, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard deux cent millions de dirhams, dont une partie au taux nominal de 4,78% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont deux cotées et deux autres non cotées. Toutes les tranches ont été souscrites.

En juin 2011, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams, dont une partie au taux nominal de 4,77% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont trois ont été souscrites (seule la tranche cotée, au taux révisable annuellement, n'a pas été souscrite).

L'état des titres de créances émis par Attijariwafa bank depuis l'exercice 2007 se présente comme suit :

Montant de l'émission (en Kdh)	Date de l'émission	Cotation de la tranche	Nominal (en Dh)	Taux d'intérêt	Maturité	Remboursement	Echéance
2 000 000							
1 000 000	2007	Cotée	100 000	3,85%	7 ans	In fine	27/02/2014
1 000 000	2007	Non cotée	100 000	3,85%	7 ans	In fine	27/02/2014
1 000 000							
800 000	2007	Cotée	100 000	5,10%	10 ans	In fine	26/11/2017
200 000	2007	Non cotée	100 000	5,10%	10 ans	In fine	26/11/2017
1 000 000	2008	Non cotée	100 000	4,60%	5 ans	In fine	02/07/2013
2 000 000							
500 400	2008	Cotée	100 000	5,60%	10 ans	In fine	26/12/2018
620 000	2008	Non cotée	100 000	5,60%	10 ans	In fine	26/12/2018
879 600	2008	Non cotée	100 000	Révisable annuellement	10 ans	In fine	26/12/2018
1 000 000							
205 000	2009	Cotée	100 000	5,00%	10 ans	In fine	29/06/2019
505 000	2009	Non cotée	100 000	5,00%	10 ans	In fine	29/06/2019
290 000	2009	Non cotée	100 000	Révisable annuellement	10 ans	In fine	29/06/2019
1 000 000							
50 000	2009	Non cotée	100 000	4,76%	7 ans	In fine	29/12/2016
950 000	2009	Non cotée	100 000	Révisable annuellement	7 ans	In fine	29/12/2016
1 200 000							
80 300	2010	Cotée	100 000	4,78%	7 ans	In fine	29/06/2017
642 900	2010	Non cotée	100 000	4,78%	7 ans	In fine	29/06/2017
30 600	2010	Cotée	100 000	Révisable annuellement	7 ans	In fine	29/06/2017
446 200	2010	Non cotée	100 000	Révisable annuellement	7 ans	In fine	29/06/2017
1 000 000							
87 200	2011	Cotée	100 000	4,77%	7 ans	In fine	30/06/2018
114 500	2011	Non cotée	100 000	4,77%	7 ans	In fine	30/06/2018
798 300	2011	Non cotée	100 000	Révisable annuellement	7 ans	In fine	30/06/2018

Source : Attijariwafa bank

Certificats de dépôts⁵

Au 31 décembre 2012, l'encours de certificats de dépôts d'Attijariwafa bank s'établit à 9,02 Mrds Dh.

Le plafond du programme d'émission de certificats de dépôts est passé à 20 Mrds Dh au lieu de 12 Mrds Dh précédemment.

IV. NOTATIONS DE ATTIJARIWAFABANK⁶

IV.1. Notation de Standard & Poor's du 21 novembre 2012

STANDARD & POOR'S

23, rue Balzac 75 406 Paris cedex - France

Tél. : 00.33.1.44.20.66.50

Fax : 00.33.1.44.20.66.51

Adresse électronique : FIG_Europe@standardandpoors.com

Ce rapport de notation correspond à la version traduite du texte intégral transmis par l'agence de notation Standard & Poor's.

Les notes de la banque marocaine Attijariwafa Bank sont confirmées à 'BB/B' suite au changement de critères bancaires. La perspective de la note long terme est modifiée de positive à stable.

Présentation générale

Nous prévoyons à présent une relative stabilité du niveau de capitalisation de la banque marocaine Attijariwafa Bank (AWB), suite à la récente augmentation de capital modérée alors que nous avions précédemment anticipé une hausse plus significative.

Compte tenu du ralentissement de l'économie marocaine, nous avons revu à la baisse nos prévisions de renforcement du capital d'AWB, et ne prévoyons dorénavant qu'une amélioration à long terme. Nous révisons donc notre perspective de « positive » à « stable » et confirmons les notes « BB/B ».

La perspective "stable" reflète d'une part la position de marché dominante d'AWB et son profil de refinancement et de liquidité satisfaisant, et d'autre part son faible niveau de capitalisation, conjugué à une stratégie d'expansion géographique ambitieuse.

Notation

Le 21 Novembre 2012, Standard & Poor's Ratings Services a révisé la perspective sur la note long terme de la banque marocaine Attijariwafa Bank (AWB) de « positive » à « stable ». Dans le même temps, les notes de contrepartie à long et court terme « BB/B » de la banque ont été confirmées.

Analyse

La révision de la perspective reflète l'actualisation de notre projection de la capitalisation d'AWB.

Nous n'anticipons plus à présent d'augmentation significative du capital de la banque au cours des 12-18 prochains mois. Les prévisions de croissance du Maroc (en devise étrangère: BBB-/Négative/A-3, en devise locale: BBB-/Négative/A-2) sont revues à la baisse, reflétant les difficultés économiques européennes, ce qui pourrait compromettre la capacité de la banque à augmenter ses bénéfices et renforcer son niveau de capitalisation. Nous pensons également que l'expansion récente d'AWB dans les pays sub-sahariens génère plus de risques et besoins de fonds propres que ses activités sur le marché domestique. Ces dernières devraient néanmoins continuer à représenter une proportion stable, de l'ordre de 80%, dans le total des actifs d'AWB à moyen terme.

⁵ Source : rapport CAC 2010 relatif aux comptes consolidés d'Attijariwafa bank

⁶ Attijariwafa bank s'est engagée à procéder à sa notation pour les exercices 2011, 2012 et 2013 par une agence de notation internationale reconnue par le CDVM.

Nous prévoyons dès lors à court terme une légère amélioration de la modeste capitalisation de la banque ; notre scénario de base ne comporte pas d'augmentation de capital. Ceci se reflète dans notre prévision d'un ratio de capital ajusté des risques (RAC, risk adjusted capital), avant diversification/concentration d'environ 4,5% sur les 12-18 prochains mois. Cette prévision prend en compte l'augmentation de capital de 2,1 milliards de Dirhams réalisée à la mi-2012 et réservée aux salariés de la banque.

La qualité du capital réglementaire est amoindrie par une dette subordonnée de 10 milliards de Dirhams, que nous ne prenons pas en compte dans nos calculs de ratios de capitalisation, à la différence des autorités réglementaires marocaines. La Banque Centrale du Maroc a augmenté le ratio d'exigences en fonds propres de 10% à 12% et le ratio "Tier 1" à 9% depuis Juin 2013.

A l'instar d'autres banques marocaines, AWB a eu recours à de la dette subordonnée afin de renforcer son capital réglementaire au cours des dernières années.

Les notes d'AWB restent soutenues par sa position de marché dominante et son profil de refinancement satisfaisant.

La note intrinsèque de la banque (ou Stand-Alone Credit Profile, "SACP") est « bb- » et la notation long terme de la banque est un « notch » plus élevé que sa note de solidité intrinsèque et reflète l'importance systémique d'AWB au Maroc ainsi que notre évaluation de la propension des autorités marocaines à soutenir son secteur bancaire.

Perspective

La perspective « stable » reflète d'une part la position de marché dominante d'AWB et son profil de refinancement et de liquidité satisfaisant, et d'autre part son faible niveau de capitalisation, conjugué à une stratégie d'expansion géographique ambitieuse.

Nous pourrions relever les notes d'AWB si sa stratégie d'expansion se révélait moins risquée qu'attendue, en particulier concernant la qualité de crédit de ses actifs. Une augmentation du niveau de capitalisation de la banque supérieure à nos anticipations nous amènerait également à relever la note intrinsèque de la banque ainsi que ses notes finales. Notamment, un renforcement du capital de la banque entraînant un ratio « RAC » avant diversification/concentration supérieur à 5 %, aurait une implication positive sur la note, toutes choses égales par ailleurs. Une pression moins soutenue sur la qualité de crédit du pays, si les conditions économiques venaient à s'améliorer au Maroc, serait une condition préalable à tout mouvement positif sur la note.

Une détérioration significative de la qualité de crédit des actifs d'AWB, ou une diminution importante de son niveau de capitalisation pourraient nous amener à réévaluer son profil de risque et à réviser sa note intrinsèque.

Compte tenu de la différence importante entre la notation souveraine du Maroc, en devise locale, et la note intrinsèque de la banque, une baisse des notes du pays n'aurait pas de conséquence sur la notation d'AWB, toutes choses égales par ailleurs.

IV.2. Notation de Capital Intelligence de septembre 2012 (extrait traduit)

CAPITAL INTELLIGENCE

Oasis Complex, Block E Gladstone Street P.O Box 53585 CY 3303 Limassol - Chypre

Tél. : 00.357.25.34.23.00

Fax : 00.357.25.81.77.50

Adresse électronique : capital@ciratings.com

Points favorisant la notation

- très forte enseigne bancaire sur le marché national, leader dans la majorité des activités bancaires ;
- long et solide historique des rendements ;
- des actifs de bonne qualité, favorisée par de grandes provisions ;
- bon niveau d'actifs liquide.

Points contraignant la notation

- quoi que suffisants, les fonds propres ne permettent pas une expansion ;
- l'augmentation des crédits a été supérieure à celle des dépôts ces dernières années entraînant un resserrement des ratios de liquidité ;
- une faible croissance de l'économie nationale prévue en 2012.

Rationnel de notation

Attijariwafa Bank (AWB), la banque leader au Maroc, dispose d'une très forte enseigne bancaire avec une part de marché d'environ ¼ des actifs, crédits et dépôts du secteur. La performance financière d'AWB affiche sa solidité depuis quelques années. Les actifs de la banque sont de bonne qualité, avec un faible niveau de prêts non productifs (PNPs) et une large couverture par les provisions. A l'avenir, il pourrait y avoir quelques pressions sur la qualité des crédits à l'actif à cause du ralentissement de la croissance de l'économie marocaine en 2012. Cependant, une augmentation ne devrait pas être significative pour AWB, du fait de la très bonne couverture des prêts non productifs.

Le ratio d'adéquation des fonds propres d'AWB est raisonnable, avec des augmentations durant les deux dernières années dues à l'émission de titres subordonnés au niveau du Tier 2. Cependant, le niveau actuel des fonds propres ne permet pas une augmentation significative de l'actif. Les liquidités ont légèrement baissé durant ces deux dernières années à cause d'une augmentation supérieure des crédits par rapport aux dépôts. Cependant, la position de liquidité reste suffisante, soutenue par un niveau solide d'actifs liquides, comprenant principalement des bons du Trésor Marocain.

La rentabilité d'AWB est solide depuis quelques années et sa performance a été stable en 2011. Les marges ont légèrement augmenté grâce à un coût de financement plus faible et à un taux sur les crédits accordés plus élevé. La performance opérationnelle de la banque reste très bonne et AWB affiche des capacités suffisantes pour absorber une éventuelle augmentation de l'exigence d'approvisionnement.

Les emprunts en devise à long terme et à court terme d'AWB bénéficient toujours des notes 'BBB-' et 'A3' respectivement, au même niveau que la note souveraine du Maroc. La note de solidité financière est maintenue à 'BBB', soutenue par un solide profil financier global - incluant une très bonne qualité des prêts à l'actif et une solide rentabilité. Les perspectives sont 'stables'. La note de soutien est maintenue à '2', reflétant le fort schéma de propriété, notamment avec l'enseigne dominante de la banque et la très forte probabilité de soutien de la part des autorités en cas de besoin.

Perspectives

Les perspectives d'AWB restent solides, soutenues par sa forte enseigne domestique, sa position dominante sur tous les segments bancaires au Maroc, et un profil financier solide. La majorité de son financement provient des dépôts domestiques à faible coût, ceux-ci constituent, quant à eux, une base solide pour la banque étant donnée sa taille et sa portée.

La qualité des actifs reste bonne et le faible niveau des prêts non productifs et soutenu par un haut niveau de réserves pour prêts irrécouvrables. A l'avenir, les principales difficultés devraient provenir de l'environnement opérationnel qui pourrait exercer quelques pressions sur la qualité des actifs et sur les profits. L'économie marocaine connaîtra une croissance plus faible en 2012 à cause de l'impact plus vaste des pressions sur les principaux partenaires commerciaux, notamment l'UE. Le taux de croissance prévisionnel du PIB en 2012 est inférieur de 3% par rapport aux 4,8% observés en 2011. Ceci aura un impact sur la croissance du crédit et pourrait se traduire par un niveau de PNPs plus élevé. Toutefois, il est prévu qu'AWB enregistre de bons résultats et qu'elle surperforme les autres grandes banques.

V. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE D'ATTIJARIWAFABANK

V.1. Conseil d'Administration

Au 31 mars 2013, Attijariwafa bank est administrée par un Conseil d'Administration composé de 10 membres et présidé par Monsieur Mohamed EL KETTANI.

Administrateurs	Date de nomination*	Expiration du mandat
M. Mohamed EL KETTANI Président du Conseil d'Administration	2008	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2014
M. Antonio ESCAMEZ TORRES Vice-Président, représentant de Grupo Santander Conseiller Directeur Général	2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2017
SIGER Représentée par M. Mounir EL MAJIDI Président Directeur Général	2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2015
SNI Représentée par M. Hassan BOUHEMOU Président Directeur Général	2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
M. José REIG Administrateur, représentant Santusa Holding Directeur Général Adjoint	2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2017
M. Abed YACOUBI SOUSSANE Administrateur, représentant MAMDA-MCMA Président MAMDA-MCMA	2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
M. Javier HIDALGO BLAZQUEZ Administrateur, représentant Grupo Santander Directeur Général Adjoint	2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2017
Grupo Santander Représenté par M. Manuel VARELA Directeur Général Adjoint	2008	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2014
M. Hassan OURIAGLI	2011	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016
Mme Wafaa GUESSOUS Secrétaire du Conseil	2000	-

Source : Attijariwafa bank - * Nomination ou renouvellement de mandat

Il n'existe aucun lien d'alliance ou de parenté des administrateurs avec des dirigeants d'Attijariwafa bank.

Le Conseil d'Administration prévoit, dans sa composition, la présence d'administrateurs indépendants. En outre, un règlement intérieur définit les missions ainsi que les modalités d'organisation et de tenue des réunions. Il précise également les missions et les modalités de travail des comités spécialisés.

La charte de l'administrateur regroupe l'ensemble des droits et obligations liés à la fonction d'administrateur, notamment sur le plan de la confidentialité des informations, de la gestion des conflits d'intérêts et des opérations portant sur la valeur de la banque.

V.2. Autres mandats d'administrateur du Président Mohamed EL KETTANI

M. Mohamed EL KETTANI, Président Directeur Général d'Attijariwafa bank est également administrateur dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Wafasalaf	Administrateur
Wafa Immobilier	Administrateur
Wafabail	Administrateur
Wafa LLD	Administrateur
Wafa Cash	Administrateur Représentant Attijariwafa bank
Attijari Finances Corp.	Président
Attijari Factoring	Administrateur
Agram Gestion	Administrateur Représentant Attijari Invest
Wafa Assurance	Administrateur et Représentant OGM
Wafa Gestion	Président du Conseil d'Administration
Wafa Bourse	Administrateur
Wafa Investissement	Administrateur
Wafa Trust	Administrateur
Attijari Invest	Administrateur
Attijari Capital Développement	Administrateur
Capri	Président du Conseil d'Administration
Attijari International Bank	Président du Conseil d'Administration
Attijariwafa bank Europe	Administrateur
Attijari bank Tunisie	Représentant Attijariwafa bank
CBAO Groupe Attijariwafa bank	Représentant permanent Attijariwafa bank
Crédit du Sénégal	Administrateur
Société Ivoirienne de Banque	Administrateur
Union Gabonaise de Banque	Administrateur
Crédit du Congo	Administrateur
Société Commerciale de Banque Cameroun	Administrateur
Banque Internationale pour le Mali	Administrateur
Attijari bank Mauritanie	Administrateur
OGM SA	Président
Wafacorp	Président
BCM Corporation	Président
Fondation AWB	Président
Fondation Actua	Président
Somed	Administrateur
SNI	Représentant Attijariwafa bank
Société Hospitality Holding	Représentant Attijariwafa bank
Société d'Aménagement du Parc de Nouaceur	Représentant Attijariwafa bank
GPBM	Vice-Président Délégué
CIMR	Représentant OGM
Fondation Mohamed V pour la Solidarité	Administrateur
Université Al Akhawayn	Administrateur
Dar Addamane	Président du Conseil d'Administration

Source : Attijariwafa bank

VI. ORGANES DE DIRECTION

VI.1. Organisation

Dans le cadre de son nouveau projet de développement, Attijariwafa bank a mis en place, à partir de janvier 2012, une nouvelle organisation visant principalement à optimiser le modèle de développement du groupe, améliorer ses pratiques managériales et refondre son organisation pour être en phase avec sa nouvelle taille, les attentes de ses clients et partenaires et anticiper la mise en œuvre du grand chantier de la régionalisation avancée. Cette organisation concerne principalement la banque au Maroc mais a parfois des conséquences sur certaines filiales. Un prolongement de cette réorganisation pourra ensuite concerner les filiales selon des calendriers qui tiennent compte de leurs spécificités.

Cette nouvelle configuration du Groupe s'articule autour des principaux axes suivants :

■ **Pôle Banque de Détail :**

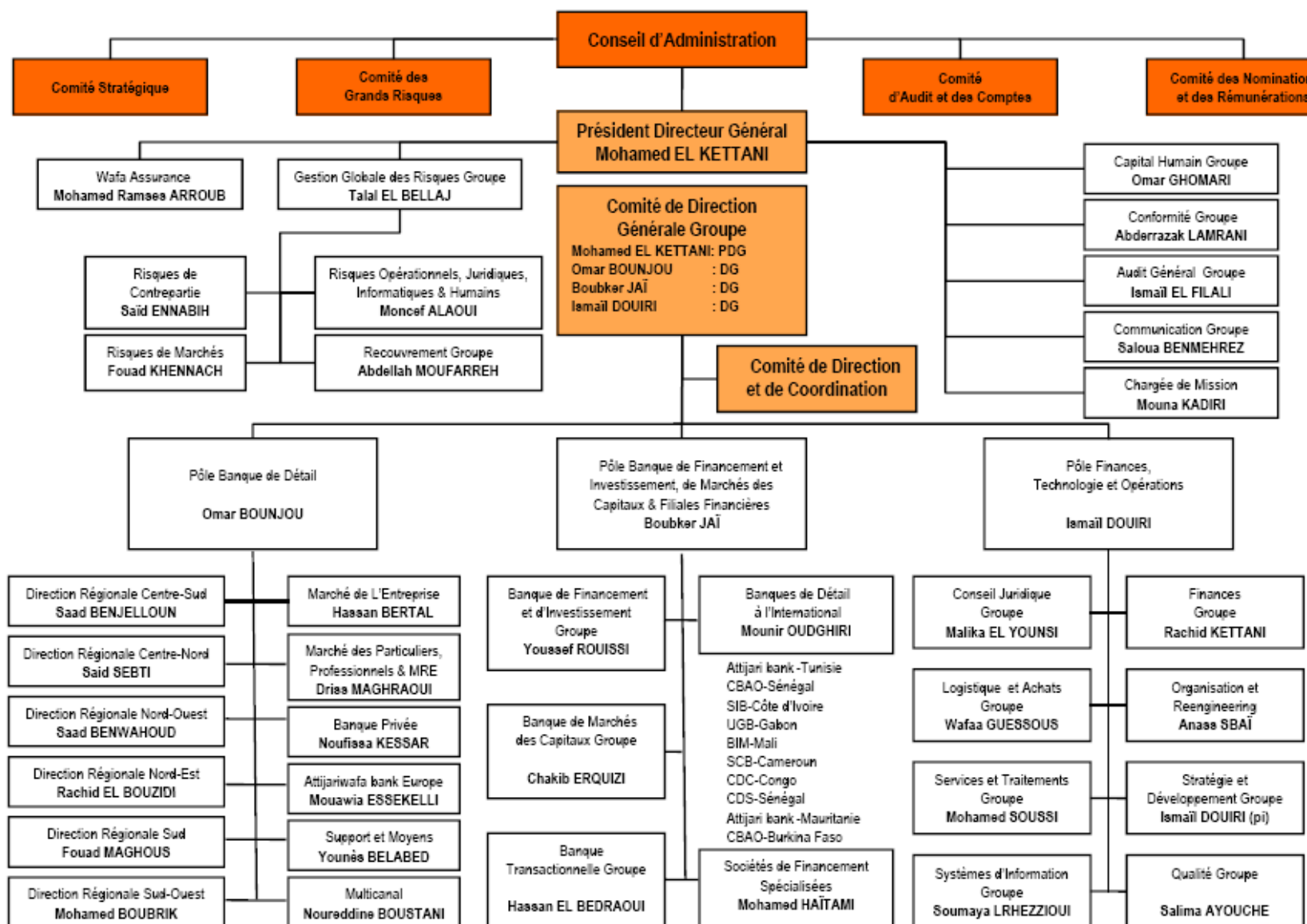
- ✓ unification des réseaux « entreprises et particuliers » sous des Directions Régionales ayant une autonomie de pilotage accrue. Ainsi, chaque Direction Régionale a la responsabilité de réseaux étendus d'agences particuliers (résidents et MRE) et professionnels, de centre d'affaires et de succursales entreprises. En outre, les Directeurs Régionaux représentent la Direction Générale de la banque au niveau de leurs régions respectives, aussi bien vis-à-vis des Autorités que vis-à-vis des clients et partenaires ;
- ✓ renforcement des capacités d'intervention des Directions des Marchés, ayant une couverture nationale, comme un interlocuteur fort vis-à-vis des Directions Régionales pour la fixation des objectifs de production et de rentabilité ainsi que le co-pilotage des réalisations.
- ✓ Chaque région disposera de sa propre équipe de supports et moyens, reportant fonctionnellement aux entités centrales associées (ex : risque, capital humain, logistique, etc...) et bénéficiera de l'animation centrale pour les produits bancaires, et de l'animation régionale des filiales pour les produits associés.

■ **Pôle Banque de Financement & Investissement, Marchés des Capitaux et Filiales Financières :**

- ✓ renforcement des organisations les plus porteuses de synergies comme la Banque des Marchés de Capitaux Groupe, la Banque de Détail à l'International et les Filiales para-bancaires et financières ;
- ✓ affirmation du caractère international de certaines activités, comme la Banque de Financement & d'Investissement, résultant du regroupement entre la Banque de Financement et la Banque d'Investissement actuelles ;
- ✓ création d'une organisation dédiée, « Banque Transactionnelle Groupe » qui regroupe les différentes compétences associées en provenance de différentes entités de la Banque, dont l'international et la Gestion des Flux.

■ **Pôle Finances, Technologie et Opérations** a fait l'objet, au même titre que les entités rattachées au Président Direction Général et le Comité de Direction Général, d'ajustements organisationnels en cohérence avec la finalité de la nouvelle organisation et reflète l'attachement aux principes généraux que sont : l'optimisation de l'efficacité organisationnelle, le développement permanent des talents managériaux et la valorisation des contributions au développement du groupe.

Suite à cette réorganisation, l'organigramme du groupe Attijariwafa bank, au 31 décembre 2012, se décline comme suit :



Source : Attijariwafa bank

VI.2. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Mohamed EL KETTANI : Président Directeur Général (51 ans)

M. Mohamed EL KETTANI, Ingénieur de formation de l'Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées (ENSTA-Paris-Promotion 1983), a entamé sa carrière à la Banque Commerciale du Maroc en janvier 1984 en tant qu'Ingénieur Conseil au sein du Département des Crédits d'Investissement dont il a assuré la direction dès 1985.

Ses responsabilités sont élargies au département des crédits à l'export, qu'il met en place en 1988, et il participe alors, avec succès, au développement des engagements de la banque dans les créneaux des crédits à l'investissement et à l'export. Puis, il accède en 1989 à la direction centrale du crédit et de l'ingénierie financière.

M. Mohamed EL KETTANI est nommé, en 1994, Directeur Général Adjoint, responsable de la direction générale des crédits et des activités para bancaires.

En mars 2003, il est promu Directeur Général d'Attijariwafa bank, en charge de la Banque de l'Entreprise, de la Banque d'Investissement et de la Banque Privée, Gestion d'Actifs et Assurance puis du pôle Banque de Financement et de l'Entreprise, dans le cadre de la nouvelle organisation.

Depuis septembre 2007, M. EL KETTANI assure la présidence du groupe Attijariwafa bank.

Parallèlement, M. Mohamed EL KETTANI est administrateur de Bank Al Amal, Somed, MAMDA-MCMA, SNI et de plusieurs autres entités du groupe.

M. Omar BOUNJOU : Directeur Général - Pôle Banque de Détail (50 ans)

Ingénieur Ponts et Chaussées (ENPC Paris) et Docteur en Economie (Université Panthéon – Sorbonne), M. BOUNJOU a intégré le Groupe en tant que Directeur Général de Wafasalaf en 1988. M. Bounjou a occupé les postes de Directeur Général de Wafa Immobilier, Directeur Marketing et Communication MPP de Wafabank, Directeur du Marché des Particuliers et Professionnels et Directeur des Services Financiers Spécialisés.

Dans le cadre de la nouvelle structure, M. BOUNJOU occupe le poste de Directeur Général en charge de la « Banque de Détail ».

M. Boubker JAI : Directeur Général - Pôle Banque de financement & Investissement, Marchés des Capitaux et Filiales Financières (53 ans)

M. Boubker JAI intègre, en 1976, l'Ecole Centrale de Paris. Il en sort diplômé en 1979 et titulaire d'un DEA en sols structures.

M. Boubker JAI entame sa carrière professionnelle dans l'informatique, à la Société de Services Parisienne où il est chargé du développement de systèmes de gestion, à destination de grandes entreprises françaises et multinationales. En 1982, il soutient avec succès une thèse de doctorat d'ingénieur en sols structures.

De retour au Maroc en 1983, il effectue le service civil obligatoire à l'école Hassania des ingénieurs en tant que professeur de mécanique.

M. Boubker JAI intègre la Banque Commerciale du Maroc en octobre 1984 en qualité de chargé de mission auprès du président, responsable de projets ayant trait à la modernisation des structures et moyens de la banque dont notamment la conception et la mise en œuvre du schéma directeur d'organisation et d'informatique.

Il accède à la direction de l'informatique et de l'organisation en 1988 et entame alors la refonte complète du système d'information de la banque. Parallèlement, il conduit en 1992 le projet de fusion absorption de la Société de Banque et de Crédit.

Une année plus tard, ses responsabilités sont élargies à la stratégie et, à cet égard, il dirige une équipe pluridisciplinaire pour la conception du plan stratégique de la banque 1994-1997. En 1995, il est nommé directeur général adjoint et en février 2001, il prend en charge la Direction Générale de l'Exploitation.

En mars 2003, il est promu Directeur Général, responsable du pôle « Banque de Détail », puis Directeur Général en charge des « Supports et Moyens » du Groupe.

Actuellement, M. JAI est en charge du pôle Banque de Financement et Investissement, Marchés des Capitaux et Filiales Financières.

M. Boubker JAI est par ailleurs président de la société Interbank, administrateur du Centre Monétique Interbancaire et membre du conseil d'administration de Visa International zone CEMA en tant que représentant du Maghreb et de l'Afrique (hors Afrique du Sud).

M. Ismail DOUIRI : Directeur Général - Pôle Finance, Technologie et Opérations (39 ans)

M. Ismail DOUIRI est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris, de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et est titulaire d'un MBA de Harvard University en Business Administration.

M. Ismail DOUIRI débute sa carrière à Westinghouse Electric Corporation en 1992 en tant qu'ingénieur développeur. En 1994, il rejoint CFG Group en tant que directeur de la recherche et directeur des systèmes d'information avant d'intégrer Morgan Stanley en 1999, en tant qu'Associate au sein du groupe Télécommunications de la division Investment Banking. En 2000, M. Ismail DOUIRI fonde la société DIAL Technologies S.A spécialisée dans les offres de services de données aux utilisateurs du téléphone mobile, au Maroc et dans la région MENA. Dans le même temps, M. Ismail DOUIRI intègre l'équipe de Mc Kinsey & CO en tant qu'Associate au sein de la cellule du bureau de Genève chargée de l'Afrique du Nord.

M. Ismail DOUIRI a rejoint Attijariwafa bank en 2004 pour prendre en charge la Stratégie & Développement du Groupe. Depuis septembre 2008, M. DOUIRI assure la fonction de Directeur Général d'Attijariwafa bank.

Dans le cadre de la nouvelle organisation, M. DOUIRI est en charge du pôle « Finance, Technologie et Opérations ».

VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

VII.1. Comité de Direction Générale

Le comité de direction générale réunit les responsables de pôles sous la présidence du Président Directeur Général. Ce comité, qui se tient une fois par semaine, assure une vue synthétique des activités opérationnelles dans les différents secteurs, le pilotage des grands projets stratégiques et la préparation des questions à soumettre au Conseil d'Administration, dans une démarche collégiale.

Ce comité traite des sujets internes qui concernent le quotidien de la banque ainsi que ses filiales. Il ne concerne ni la stratégie de la banque ni ses perspectives.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué	2003
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué	2003
M. Ismail DOURI	Directeur Général Délégué	2008

Source : Attijariwafa bank

VII.2. Comité de Direction et de Coordination

Sous la présidence du Président Directeur Général ou d'au moins deux Directeurs généraux, le Comité de Direction et de Coordination est une instance d'échange et de partage d'informations. Plus particulièrement le Comité :

- assure la coordination d'ensemble entre les différents programmes du Groupe et se concentre principalement sur l'examen des indicateurs clés de performance ;
- prend acte des grandes orientations stratégiques et de la politique générale du Groupe, ainsi que des décisions et des priorités arrêtées dans les instances ad hoc ;
- prend les décisions fonctionnelles et opérationnelles pour maintenir les objectifs et maximiser les résultats.

D'une périodicité mensuelle, le Comité de Direction et de Coordination est composé des membres de la Direction Générale et des responsables des principaux domaines d'activité.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
<u>Direction Générale</u>		
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général - Pôle Banque de Détail	2003
M. Ismail DOURI	Directeur Général - Pôle Finances, Technologie et Opérations	2008
M. Boubker JAI	Directeur Général - Pôle Banque de Financement et Investissement, Marchés des Capitaux et Filiales Financières	2003
<u>Réseau</u>		
Saad Benjelloun	Directeur Général Adjoint - Responsable du réseau Centre-Sud	2012
Saad Benwahoud	Directeur Général Adjoint - Responsable du réseau Nord-Ouest	2012
Said Sebti	Directeur Général Adjoint - Responsable du réseau Centre-Nord	2012
Mohamed Boubrik	Directeur Exécutif - Responsable du réseau Sud-Ouest	2012
Rachid El Bouzidi	Directeur Exécutif - Responsable du réseau Nord-Est	2012
Fouad Maghous	Directeur Exécutif - Responsable du réseau Sud	2012
Mouaouia Essekkelli	Directeur Exécutif – Directeur Général d'Attijariwafa bank Europe	2012

Entités Centrales

Hassan Bedraoui	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Banque Transactionnelle Groupe	2007
Hassan Bertal	Directeur Général Adjoint - Responsable du Marché de l'Entreprise	2012
Talal El Bellaj	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Gestion Globale des Risques et du Recouvrement	2007
Chakib Erquizi	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Banque des Marchés des Capitaux Groupe	2007
Omar Ghomari	Directeur Général Adjoint - Responsable du Capital Humain Groupe	2007
Wafaa Guessous	Directeur Général Adjoint - Responsable Logistique et Achats Groupe	2007
Mohamed Haitami	Directeur Général Adjoint - Responsable des Sociétés de Financement Spécialisées	2012
Mounir Oudghiri	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Banque de Détail à l'International	2005
Youssef Rouissi	Directeur Général Adjoint - Responsable Banque de Financement & d'Investissement Groupe	2005
Younes Belabed	Directeur Exécutif - Responsable Supports & Moyens du pôle Banque de Détail	2012
Saloua Benmehrez	Directeur Exécutif - Responsable de la Communication Groupe	2012
Ismail El Filali	Directeur Exécutif - Auditeur Général Groupe	2012
Malika El Younsi	Directeur Exécutif - Responsable du Conseil Juridique Groupe	2012
Noufissa Kessar	Directeur Exécutif - Responsable de la Banque Privée	2008
Rachid Kettani	Directeur Exécutif - Responsable Finances Groupe	2012
Abderrazak Lamrani	Directeur Exécutif - Responsable de la Conformité Groupe	2009
Soumaya Lrhezzioui	Directeur Exécutif - Responsable des Systèmes d'Information Groupe	2012
Driss Maghraoui	Directeur Exécutif - Responsable du Marché des Particuliers, Professionnels & MRE	2012
Mohamed Soussi	Directeur Exécutif - Responsable des Services et Traitements Groupe	2011

Source : Attijariwafa bank

VII.3. Comités issus du Conseil d'Administration

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose de quatre organes de contrôle et de gestion, issus du Conseil d'Administration :

Comité Stratégique :

Présidé par le Président Directeur Général, ce comité suit les réalisations opérationnelles et les projets stratégiques. Ce comité se réunit tous les deux mois.

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan BOUHEMOU	Représentant SNI
M. Antonio ESCAMEZ TORRES	Vice-Président
M. José REIG	Représentant Grupo Santander

Source : Attijariwafa bank

▪ **Comité des Grands Risques :**

Le Comité des Grands Risques, qui se réunit sur convocation du Président Directeur Général, examine et se prononce sur le sort des engagements et les investissements au-delà d'un certain seuil.

Membres	Fonction
<u>Membres permanents :</u>	
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan BOUHEMOU	Président Directeur Général SNI
M. José REIG	Représentant Grupo Santander
<u>Membres non permanents :</u>	
M. Ismaïl DOURI	Responsable du pôle « Finance-Technologie & Opérations »
M. Talal EL BELLAJ	Responsable de la fonction « Gestion Globale des Risques »

Source : Attijariwafa bank

▪ **Comité d'Audit et des Comptes :**

Le Comité d'Audit et des Comptes assure le suivi des fonctions Risque, Audit, Contrôle Interne, Comptabilité et Conformité. Ce comité se tient tous les trimestres.

Membres	Fonction
<u>Membres permanents :</u>	
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Abed YACOUBI-SOUSSANE *	Administrateur
<u>Membres non permanents :</u>	
Mme. Bouchra BOUSSERGHINE	Directeur Conformité Groupe
M. Ismail EL FILALI	Directeur Audit Général
M. Rachid KETTANI	Directeur Finances Groupe
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Gestion Globale des Risques

Source : Attijariwafa bank

▪ **Comité des Nominations et des Rémunérations :**

D'une périodicité annuelle, le Comité des Nominations et des Rémunérations gère les nominations et les rémunérations des principaux dirigeants du groupe.

Membres	Fonction
M. Hassan BOUHEMOU	Représentant SNI
M. José REIG	Représentant Grupo Santander

Source : Attijariwafa bank

VII.4. Rémunération octroyée aux membres des organes d'administration et de direction

En 2012, la rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'établit à 4 Mdh, au titre des jetons de présence. Cette somme globale inclut tous les frais annexes inhérents aux déplacements liés au Conseil.

Par ailleurs, la rémunération brute annuelle des membres de direction, au titre de l'exercice 2012, s'élève à 84,6 Mdh. Enfin, les prêts accordés aux membres de direction s'établissent à 146,4 Mdh à fin 2012.

VII.5. Intéressement et participation du personnel

OPV réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank et de ses filiales - 2005

Attijariwafa bank a procédé, en septembre 2005, à une Offre Publique de Vente (OPV) exclusivement réservée aux salariés de la banque et de ses filiales. Cette opération a porté sur 192 994 actions Attijariwafa bank incluant l'attribution d'actions gratuites, soit 0,89% du capital social.

Le montant global de l'opération est de 172 879 330 dirhams incluant l'attribution d'actions gratuites. Les actions Attijariwafa bank, objet de l'OPV, ont été offertes à un prix de 850 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Classique » et à un prix de 945 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Plus ». Ces niveaux de prix représentent, à titre indicatif, des décotes respectivement de 13,4% et 3,8% par rapport au cours moyen des 20 dernières séances (982 dirhams) précédant la réunion du Conseil d'Administration du 9 mars 2005 (Conseil ayant approuvé le principe de l'OPV en faveur des salariés du Groupe Attijariwafa bank et conféré au comité stratégique les pouvoirs pour mettre en place et fixer les modalités de cette opération).

L'offre est structurée selon quatre types d'ordres qui sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Type d'ordre	
A	Salariés participant à la « Formule Classique » et exprimant des ordres compris entre 10 et 24 actions.
B	Salariés participant à la « Formule Classique » et exprimant des ordres compris entre 25 et 50 actions.
C	Salariés participant à la « Formule Classique » et exprimant des ordres supérieurs à 50 actions.
D	Salariés participant à la « Formule Plus » et exprimant des ordres de 20 actions au minimum.

Source : Attijariwafa bank

Les renseignements relatifs aux titres objet de cette OPV sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nature des titres	Actions
Nombre	- Formule Classique : 100 000 actions - Formule Plus : 92 994 actions
Prix de cession	- Formule Classique : 850 Dirhams par action - Formule Plus : 945 Dirhams par action
Date de jouissance	1 ^{er} janvier 2005
Forme	Nominative
Valeur nominale	100 Dh
Libération des titres	Les actions cédées sont entièrement libérées et libres de tout engagement.
Droit préférentiel de souscription	Néant
Régime de négociabilité des actions	Les titres cédés ne seront pas négociables pendant une durée de 5 ans. La cession des titres devra respecter les conditions fixées pour cette opération, notamment celles relatives au recours au prêt de financement pour l'acquisition des actions.
Droits attachés aux actions acquises	Les titres créés jouiront des mêmes droits que les actions anciennes et seront soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des Assemblées Générales.

Source : Attijariwafa bank

Le taux de satisfaction de l'opération se présente comme suit :

- taux de participation global : 30,42% ⁷ ;
- taux de satisfaction global en titres : 100,0% ⁸ ;
- taux de satisfaction global en montant : 100,0% ⁹ .

OPV réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank et de ses filiales - 2007

En novembre 2007, Attijariwafa bank a procédé à une Offre Publique de Vente exclusivement réservée aux salariés de la banque et de ses filiales. Cette opération a porté sur 289 494 actions, soit 1,5% du capital social. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme de cession d'actions aux salariés du Groupe Attijariwafa bank, visant à créer un plan d'actionnariat salarié à hauteur de 3,0% du capital de la banque, dans un horizon de 5 à 10 ans.

Le montant global de l'opération s'élève à 540 388 800 dirhams. Les actions Attijariwafa bank, objet de l'OPV, ont été offertes à un prix de 1 800 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Classique » et à un prix de 2 000 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Plus ». Ces niveaux de prix représentent, à titre indicatif, des décotes respectivement de 42,8% et 36,4% par rapport au cours moyen des 20 dernières séances (3 146 dirhams) précédant la réunion du Conseil d'Administration du 25 septembre 2007 (Conseil ayant approuvé le principe de l'OPV en faveur des salariés du Groupe Attijariwafa bank et fixé les principales modalités).

La décote offerte aux salariés dans le cadre des deux formules a été prise en charge par le Groupe Attijariwafa bank.

Les renseignements relatifs aux titres objet de cette OPV sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nature des titres	Actions d'Attijariwafa bank toutes de même catégorie.
Forme des titres	Les actions sont nominatives et sont entièrement dématérialisées et inscrites en compte chez Maroclear.
Nombre de titres	- Formule Classique : 192 996 actions - Formule Plus : 96 498 actions
Valeur nominale	100 Dh
Prix de cession	Formule Classique : 1 800 dirhams par action Formule Plus : 2 000 dirhams par action
Date de jouissance	1 ^{er} janvier 2007 ¹⁰
Libération des titres	Les actions cédées sont entièrement libérées et libres de tout engagement.
Droit préférentiel de souscription	Néant
Régime de négociabilité des titres	Les titres cédés ne seront pas négociables pendant une durée de 5 ans. La cession des titres devra respecter les conditions fixées pour cette opération.
Droits attachés aux actions acquises	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation. Chaque action donne droit à un droit de vote lors de la tenue des assemblées.

Source : Attijariwafa bank

⁷ Pourcentage de personnes éligibles ayant participé à l'opération.

⁸ Pourcentage de titres alloués par rapport au nombre total de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2005.

⁹ Pourcentage du montant correspondant au nombre de titres alloués par rapport au montant total correspondant au nombre de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2005.

¹⁰ Donnant droit aux dividendes distribués en 2008 au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Le taux de satisfaction de l'opération se présente comme suit :

- taux de participation global : 97,7%¹¹ ;
- taux de satisfaction global en titres : 38,22%¹² ;
- taux de satisfaction global en montant : 37,15%¹³ .

Par ailleurs, Il est à noter qu'au 31 décembre 2011, les salariés du groupe Attijariwafa bank sont actionnaires à hauteur de 1,01%.

Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc - 2012 :

En mai 2012, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés de la société et de ses filiales au Maroc. Cette opération a porté sur 8 247 126 actions, soit 4,1% du capital social post-opération. Les objectifs de cette opération consistent principalement en la mise en œuvre de la stratégie de développement de la banque et à partager le fruit de la croissance et de la performance avec ses collaborateurs.

Le montant global maximal de cette opération s'élève à 2 100 000 000 dirhams. Les actions Attijariwafa bank, objet de cette augmentation de capital, ont été souscrites à un prix de 240 Dh par action, prime d'émission comprise, pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Classique » et à un prix de 290 Dh par action, prime d'émission comprise, pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Plus ». Ces niveaux de prix représentent, à titre indicatif, des décotes respectivement de 36,3% et 23,0% par rapport au cours du 13 février 2012 qui s'élève à 376,5 dirhams (le 13 février 2012 correspond à la date de tenue du Conseil d'Administration ayant proposé l'opération à l'Assemblée Générale d'actionnaires).

Les renseignements relatifs aux titres objet de cette opération sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Nature des titres	Actions d'Attijariwafa bank toutes de même catégorie.
Forme des titres	Les actions sont nominatives et sont entièrement dématérialisées et inscrites en compte chez Maroclear.
Nombre de titres maximal à émettre	8 247 126 titres répartis comme suit : - Formule Classique : 5 833 333 actions - Formule Plus : 2 413 793 actions
Valeur nominale	10 Dh
Prix d'émission	Formule Classique : 240 dirhams par action Formule Plus : 290 dirhams par action
Date de jouissance	01 janvier 2012
Libération des titres	Les actions cédées sont entièrement libérées et libres de tout engagement.
Droit préférentiel de souscription	Néant
Régime de négociabilité des nouveaux titres	Les actions allouées dans le cadre de cette augmentation de capital doivent être détenues par les salariés selon le calendrier suivant : ▪ détention de la moitié des actions allouées dans le cadre de la « Formule Classique » pendant une durée minimum de 3 ans et du reliquat pendant une durée minimum de 4 ans et ce, à compter de la date de cotation ; ▪ détention de la totalité des actions allouées dans le cadre de la « Formule Plus » pendant une durée minimum de 4 ans et ce, à compter de la date de cotation.

¹¹ Pourcentage de personnes éligibles ayant participé à l'opération.

¹² Pourcentage de titres alloués par rapport au nombre total de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2007.

¹³ Pourcentage du montant correspondant au nombre de titres alloués par rapport au montant total correspondant au nombre de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2007.

Ligne de cotation	2 ^{ème} ligne ¹⁴
Cotation des nouveaux titres	Les actions issues de cette augmentation de capital sont cotées en 2 ^{ème} ligne.
Droits attachés aux actions acquises	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation. Chaque action donne droit à un droit de vote lors de la tenue des assemblées.

Source : Attijariwafa bank

Les résultats de l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc se présentent comme suit :

- Tranche 1 : 5 833 333 actions souscrites pour un montant de 1 400 000 000 dirhams ;
- Tranche 2 : 2 413 793 actions souscrites pour un montant de 700 000 000 dirhams.

Le nombre total d'actions souscrites est de 8 247 126 pour un montant global de 2 100 000 000 dirhams, soit un taux de réalisation de l'augmentation de capital de 100%.

Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales à l'étranger – En cours :

L'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank à l'étranger portera sur un montant maximum de 1 000 000 000 Dh.

Compte tenu des différentes autorisations exigées par les autorités de marché à l'étranger, l'augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe à l'étranger se fera de manière progressive, avec un délai maximal de 3 ans¹⁵, à compter de la date de tenue de l'AGE ayant statué sur cette augmentation de capital, à savoir l'AGE du 29 mars 2012.

Les modalités relatives à cette opération seront fixées ultérieurement (en fonction de la procédure et/ou l'accord des autorités de chaque pays), avec les mêmes conditions de décotes que celles appliquées aux salariés de la société et de ses filiales au Maroc.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité portant sur l'impact de l'opération, suite à l'augmentation de capital réservée aux filiales étrangères, est présentée à titre indicatif. Cette étude de sensibilité consiste à présenter l'impact de l'évolution du cours du titre d'Attijariwafa bank sur les éléments suivants :

- nombre de titres créés ;
- taux de dilution post-opération d'augmentation de capital réservée aux salariés des filiales d'Attijariwafa bank à l'étranger ;

Les hypothèses retenues dans le cadre de cette étude de sensibilité se présentent comme suit :

- maintien des mêmes conditions de décotes que celles appliquées aux salariés de la société et de ses filiales au Maroc ;
- maintien de la même répartition entre la tranche 1 et la tranche 2 que celle appliquée aux salariés de la société et de ses filiales au Maroc La tranche 1 représente 2/3 du montant global autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mars 2012 pour l'opération au Maroc, soit 2,1 Mrds Dh.

¹⁴ Les nouveaux titres n'ont pas le droit aux dividendes relatifs l'exercice 2011

¹⁵ Le délais de 3 ans fait référence à l'article 188 de la loi sur la SA

Le tableau ci-dessous présente l'impact de l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés des filiales d'Attijariwafa bank à l'étranger sur le taux de dilution.

Evolution du cours	Cours retenu (Maroc)	5%	10%	15%	20%
Nombre de titres post-opération (Maroc)	201 243 086	201 243 086	201 243 086	201 243 086	201 243 086
Cours retenu *	353,00	370,65	388,30	405,95	423,60
Capitalisation - en Mdh	71 039	74 591	78 143	81 695	85 247
Tranche 1 (Etranger)					
Prix de souscription (Etranger)	240,00	252,00	264,00	276,00	288,00
Nombre de titres créés (Etranger)	2 777 777	2 645 502	2 525 252	2 415 458	2 314 814
Tranche 2 (Etranger)					
Prix de souscription (Etranger)	290,00	304,50	319,00	333,50	348,00
Nombre de titres créés (Etranger)	1 149 425	1 094 690	1 044 932	999 500	957 854
Nombre total de titres post-opération (Etranger)	205 170 288	204 983 278	204 813 270	204 658 044	204 515 754
Taux de dilution post opération à l'étranger	1,91%	1,82%	1,74%	1,67%	1,60%
Taux de dilution global	5,76%	5,68%	5,60%	5,53%	5,46%
% de détention pour un actionnaire non salarié détenant 1,0% du capital post-opération Maroc	0,981%	0,982%	0,983%	0,983%	0,984%

Source : Attijariwafa bank – Attijari Finances Corp.

* Cours au 29 mars 2012 (date de tenue de l'AGE ayant autorisée l'opération)

Evolution du cours	Cours retenu (Maroc)	-5%	-10%	-15%	-20%
Nombre de titres post-opération (Maroc)	201 243 086	201 243 086	201 243 086	201 243 086	201 243 086
Cours retenu *	353,00	335,35	317,70	300,05	282,40
Capitalisation - en Mdh	71 039	67 487	63 935	60 383	56 831
Tranche 1 (Etranger)					
Prix de souscription (Etranger)	240,00	228,00	216,00	204,00	192,00
Nombre de titres créés (Etranger)	2 777 777	2 923 976	3 086 419	3 267 973	3 472 222
Tranche 2 (Etranger)					
Prix de souscription (Etranger)	290,00	275,50	261,00	246,50	232,00
Nombre de titres créés (Etranger)	1 149 425	1 209 921	1 277 139	1 352 265	1 436 781
Nombre total de titres post-opération (Etranger)	205 170 288	205 376 983	205 606 644	205 863 324	206 152 089
Taux de dilution post opération à l'étranger	1,91%	2,01%	2,12%	2,24%	2,38%
Taux de dilution global	5,76%	5,86%	5,96%	6,08%	6,21%
% de détention pour un actionnaire non salarié détenant 1,0% du capital post-opération Maroc	0,981%	0,980%	0,979%	0,978%	0,976%

Source : Attijariwafa bank – Attijari Finances Corp.

* Cours au 29 mars 2012 (date de tenue de l'AGE ayant autorisée l'opération)

PARTIE IV : ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK

I. HISTORIQUE D'ATTIJARIWAFABANK

1911	Création avec implantation d'une succursale de la Banque Transatlantique à Tanger.
1969	Arrivée de M. Abdelaziz Alami en tant que Directeur Général.
Mars 1975	Ouverture de la première délégation à l'étranger destinée aux marocains à Francfort.
1981	Inauguration du siège du boulevard Moulay Youssef.
Mai 1984	Création du groupement Interbank avec la BMCI, la SGMB et le Crédit du Maroc.
Juin 1988	L'ONA acquiert 25% du capital auprès du CIC Paris et devient l'actionnaire de référence de BCM.
Décembre 1989	Entrée du Banco Central (devenu Grupo Santander) au capital de BCM qui devient le 2 ^{ème} actionnaire de référence aux côtés de l'ONA.
Avril 1992	Fusion-Absorption de la SBC.
Novembre 1993	Le capital de BCM est porté à 1 067 126 000 Dh, franchissant le capital du milliard de dirhams.
8 janvier 2003	Départ à la retraite du Président Abdelaziz ALAMI et nomination du Président Khalid OUDGHIRI.
Novembre 2003	Prise de contrôle de Wafabank par la Banque Commerciale du Maroc, à travers l'achat de l'intégralité du holding financier OGM.
Décembre 2003	Obtention de l'agrément de Bank Al Maghrib concernant le changement de contrôle de Wafabank et le projet de fusion avec la Banque Commerciale du Maroc.
Janvier 2004	Démarrage du programme d'intégration, avec l'assistance d'un consultant de renommée internationale.
26 avril - 10 mai 2004	Offre publique d'achat/Offre publique d'échange sur les titres Wafabank, à l'initiative de la Banque Commerciale du Maroc.
Mai 2004	Renforcement du positionnement du nouvel ensemble dans le crédit à la consommation, avec l'acquisition de Crédor par Wafasalaf.
Mai 2004	Signature d'un protocole d'accord pour le renforcement du partenariat stratégique avec le groupe Crédit agricole SA dans les domaines du crédit à la consommation et de la gestion d'actifs.
28 mai 2004	Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Banque Commerciale du Maroc ratifiant l'augmentation de capital par apports en nature des titres Wafabank et modifiant les statuts.
Juin 2004	Lancement de la nouvelle identité visuelle et de la dénomination du nouvel ensemble « Attijariwafa bank ».
28 juin-12 juillet 2004	Offre publique de retrait sur les titres Wafabank de la cote de la Bourse de Casablanca.
Décembre 2004	Fusion juridique des deux banques (rétroactive au 31/08/2004).
Janvier 2005	Acquisition de Crédit du Maroc Gestion par Wafa Gestion, dans le cadre du partenariat entre Attijariwafa bank et Crédit Agricole SA.

Septembre 2005	Obtention d'un agrément bancaire pour la création d'une filiale au Sénégal. Fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion. Les trois sociétés sont réunies sous la dénomination Wafa Gestion.
12-26 Septembre 2005	Offre Publique de Vente réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank. Les salariés se sont portés acquéreurs de 0,89% du capital.
Novembre 2005	Acquisition de 53,54% du capital de la Banque du Sud (Tunisie) par le consortium Attijariwafa bank et Grupo Santander. Création d'une filiale bancaire de droit français «Attijariwafa bank Europe», ayant son siège social à Paris et obtention d'un passeport européen délivré par la Banque Centrale Française.
Janvier 2006	Dernière bascule informatique : finalisation du programme d'intégration dans le respect des délais et des budgets.
Avril 2006	Certification par engagement de services du réseau de centres d'affaires Entreprises par AFAQ/AFNOR France.
Juillet 2006	Lancement de l'activité d'Attijariwafa bank au Sénégal avec la création d'une filiale bancaire disposant de 4 agences à Dakar.
Septembre 2006	Mise en place d'une nouvelle organisation du groupe Attijariwafa bank. Lancement de Marocomex, plate-forme de services à l'international de la banque.
Décembre 2006	Lancement du plan de développement de la Banque du Sud « Intilak », avec une recapitalisation financière via une augmentation de capital de 50 MDT et l'émission d'obligations convertibles en actions atteignant les 80 MDT. Changement de la dénomination « Banque du Sud » pour la marque Attijari bank. Création d'Attijariwafa Finanziaria en Italie, société financière filiale d'Attijariwafa bank Europe.
Janvier 2007	Acquisition de 66,67% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne (BST) auprès de certains actionnaires privés de cette banque.
Février 2007	Emission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 2 milliards de dirhams. Lancement d'Online Trade, le service de gestion en ligne des opérations à l'international.
Juillet 2007	Fusion entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne pour donner naissance à Attijari bank Sénégal.
Septembre 2007	Publication des comptes consolidés aux normes IAS/IFRS, une année avant l'échéance annoncée par Bank Al-Maghrib aux établissements de crédit de la place.
Octobre 2007	Lancement d'une offre de produits alternatifs.
Novembre 2007	Acquisition de 79,15% du capital de la banque sénégalaise CBAO par le consortium Attijariwafa bank, ONA et SNI. Lancement, par Attijariwafa bank et la BCP, de H Partners, le premier fonds d'investissement touristique. Emission d'un emprunt obligataire d'un montant d'un milliard de dirhams. Lancement d'une OPV réservée aux salariés portant sur 289 494 actions soit 1,5% du capital social.
Décembre 2007	Attijariwafa bank est élue par l'équipe éditoriale du magazine The Banker (publication du groupe Financial Times) « banque de l'année 2007 au Maroc ».

Février 2008	Attijariwafa bank est classée Investment Grade, selon l'agence de rating internationale Capital Intelligence. L'agence estime que la banque dispose d'une bonne liquidité.
Mars 2008	Attijariwafa bank lance l'offre « Confirming », solution sur mesure, conçue pour permettre à l'entreprise d'externaliser les règlements de ses fournisseurs.
Avril 2008	Attijariwafa bank a été élue meilleure banque au Maroc par le magazine américain Global Finance « Best Emerging Market Banks Awards 2008 », et ce pour la quatrième année consécutive.
Mai 2008	Attijariwafa bank s'est implantée à Nouakchott. La banque a reçu l'agrément de la Banque Centrale Mauritanienne.
Juin 2008	Emission d'un emprunt obligataire subordonné non coté d'un montant global d'un milliard de dirhams, réservé aux investisseurs institutionnels. Fusion entre Attijari bank Sénégal et CBAO, donnant naissance à CBAO Groupe Attijariwafa bank.
Juillet / Août 2008	Acquisition, par le consortium Attijariwafa bank, ONA et SNI de 51% de la Banque Internationale pour le Mali. Lancement d'un fonds à capital garanti et lancement d'un nouveau pack pour les jeunes.
Septembre 2008	Split de la valeur nominale de l'action d'Attijariwafa bank. L'opération se traduit par la multiplication par 10 du nombre d'actions Attijariwafa bank en circulation, la valeur nominale de l'action est ainsi divisée par 10.
Novembre 2008	Accord de cession de 24% du capital de Crédit du Maroc et de 15% du capital de Wafasalaf au Crédit Agricole France en contrepartie des participations de ce dernier dans le réseau des banques de détail en Afrique : Crédit du Sénégal, Union Gabonaise de Banques, Crédit du Congo, Société Ivoirienne de Banque et Société Commerciale de Banque Cameroun.
Décembre 2008	Emission d'un emprunt obligataire subordonné de 2 milliards de dirhams réservé aux investisseurs institutionnels. Finalisation de l'opération de rapprochement entre CBAO et Attijari Bank Sénégal.
Février 2009	Implantation d'Attijariwafa bank en Libye avec l'ouverture d'un bureau de représentation à Tripoli.
Mars 2009	Lancement par Attijariwafa bank et sa filiale Wafa Cash de « Hssab Bikhir », compte bancaire sans chéquier, non rémunéré, adossé à des produits monétiques de base et permettant l'accès à des solutions de crédit à prix adaptés. Lancement du crédit logement Miftah Assad, produit immobilier pour la classe moyenne. Inauguration du site Yacoub El Mansour (Casablanca) destiné aux équipes des « Services et Traitement Clientèle » et « Systèmes d'Information Groupe ». Signature d'une convention de partenariat avec la FNPI (Fédération Nationale des Promoteurs Immobiliers), ciblant les classes moyennes. Lancement de la téléphonie IP (Internet Protocole), avec un premier déploiement réalisé sur le site de Yacoub El Mansour.
Avril 2009	Lancement par le Groupe Attijariwafa bank du pacte vert afin de soutenir le plan « Maroc Vert 2020 ».
Juin 2009	Emission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant d'un milliard de dirhams, réservé aux investisseurs institutionnels.

Septembre 2009	Conclusion de l'accord portant sur l'acquisition de 91% du Crédit du Congo et de 58,71% de l'Union Gabonaise de Banques, dans le cadre de l'accord signé en novembre 2008 avec le Crédit Agricole. Lancement par Attijariwafa bank des « Solutions Bidaya » qui proposent aux jeunes actifs de moins de 35 ans une offre globale de produits et services bancaires.
Décembre 2009	Emission d'un emprunt obligataire subordonné de 1 milliard de dirhams réservé aux investisseurs institutionnels. Finalisation de l'acquisition de deux banques africaines : la Société Ivoirienne de Banque et le Crédit du Sénégal. Cession d'une partie (24%) de la participation de Wafa Assurance dans le Crédit du Maroc au Crédit Agricole. Cession par Santander d'une partie de sa participation (10%) dans Attijariwafa bank à la Société Nationale d'Investissement. Attijariwafa bank élue pour la troisième année consécutive meilleure banque au Maroc, par le magazine The Banker.
Janvier 2010	Lancement par Maroc Telecom, en partenariat avec Attijariwafa bank et Banque Centrale Populaire du premier service de transfert d'argent et de paiement par GSM.
Mars 2010	Conclusion de l'accord entre Attijariwafa bank et Banque Populaire pour l'acquisition de 60% du capital de BNP Paribas Mauritanie, à travers un holding détenu à hauteur de 67% par le groupe Attijariwafa bank et à 33% par le groupe Banque Populaire. Décisions des Conseils d'administration de SNI et ONA de procéder à une réorganisation visant la création d'un holding d'investissement unique non coté et ce, à travers le retrait de la cote des deux entités suivi de leur fusion.
Avril 2010	Capital Intelligence, agence de notation internationale, délivre à Attijariwafa bank le rating souverain et devises étrangères BBB- pour le long terme et A3 pour le court terme. Organisation de la 1^{ère} édition du Forum International « Afrique Développement ».
Mai - Décembre 2010	Acquisition de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie conjointement avec le groupe Banque Populaire. Lancement des activités bancaires au Burkina Faso. Lancement du projet Mehari visant à doter les filiales ex-Crédit Agricole du même système d'information que toutes les autres filiales bancaires d'Attijariwafa bank. Obtention par Attijariwafa bank du trophée de la banque africaine de l'année lors de la cérémonie des African Banker Awards à Washington. Obtention par la banque pour la 4^{ème} année consécutive du titre de la meilleure banque au Maroc pour l'année 2010 par le magazine « The Banker ». Classement du groupe Attijariwafa bank en 2^{ème} position des 50 premières banques d'Afrique du Nord en total bilan par le Magazine Jeune Afrique. Reconduction de la notation M2 octroyée par Fitch Rating à Wafa gestion, pour la qualité et la structure de gestion du leader de la gestion d'actifs au Maroc. Obtention par Wafasalaf du 2^{ème} prix du concours des «Morroco Awards » pour les meilleures marques marocaines dans les services, la production, la qualité et l'innovation. Obtention par Attijari bank Tunisie du prix de la meilleure banque tunisienne en « Trade Finance ».
Janvier – décembre 2011	Poursuite du développement du réseau de distribution pour atteindre un total réseau de 2 352 dont 1 791 agences au Maroc. Lancement du Plan d'Épargne en Actions « PEA Capital Actions ». Finalisation de l'opération d'acquisition de SCB Cameroun et celle de Attijari bank

	Mauritanie. Poursuite du plan de transformation des filiales sub-sahariennes. Soutien du programme de développement de l'enseignement préscolaire dans les régions défavorisées dans le cadre du projet Care. Partenariat avec les universités à travers trois projets innovants (Carte Jamiati, Portail Jamiati, Master « Banque et Marchés Financiers »).
Janvier - Décembre 2012	Mise en place, en janvier 2012, d'une nouvelle organisation visant principalement à optimiser le modèle de développement du groupe Attijariwafa bank, améliorer ses pratiques managériales et refondre son organisation pour être en phase avec sa nouvelle taille, les attentes de ses clients et partenaires et anticiper la mise en œuvre du grand chantier de la régionalisation avancée. une prise de participation complémentaire de 50% dans le capital d'Attijari International Bank – Bank Offshore (AIB Offshore), portant ainsi le taux de participation à 100%. Lancement du Plan Stratégique 2015 d'Attijariwafa bank. Finalisation, en juin 2012, de l'opération d'augmentation de capital d'un montant global de 2 100 000 000 Dh , réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc.
Janvier - mars 2013	Attijariwafa bank a été élue, et ce depuis 2005, comme étant la « Best Bank 2013 in Morocco » par Global Finance. Signature, par Attijariwafa bank, de deux conventions de financement, l'une avec l'Arabe Trade Finance Programme (ATFP) et l'autre avec la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA). Ces conventions permettront aux clients (importateurs et exportateurs) de la banque de trouver des solutions de financement variées. Signature d'un accord entre le Groupe Attijariwafa bank et l'Agence Française de Développement (AFD), visant à permettre aux opérateurs marocains, français et franco-marocains de déployer leurs activités en Afrique.

II. APPARTENANCE D'ATTIJARIWAFABANK AU PERIMETRE SNI

Attijariwafa bank est devenu une participation directe de SNI suite à la fusion absorption de ONA par SNI.

II.1. Historique de SNI

Créée en 1966, SNI est issue de la volonté de l'Etat marocain de poser les jalons d'un investissement institutionnel à même d'accompagner le développement économique du pays. Cotée à la bourse de Casablanca dès l'année suivante, SNI s'est rapidement imposée comme un acteur majeur du mouvement de « marocanisation » au début des années 70 en investissant avec volontarisme dans les secteurs clés de l'économie tels que la finance, l'industrie et les mines.

En 1994, la société est privatisée et 51 % du capital est attribué à un consortium d'investisseurs, nationaux et internationaux, conduit par la Banque Commerciale du Maroc. Une stratégie fondée sur la mise en place de partenariats avec des leaders mondiaux tels que Lafarge et Marcial Ucin est alors engagée par SNI.

Dans le cadre d'un projet de réorganisation, le consortium mené par Copropar a déposé une offre publique de retrait sur les titres SNI. A l'issue de cette offre publique, la décision de radiation du titre SNI a été prononcée par la Bourse de Casablanca le 16 juin 2010 et a pris effet le 19 août 2010.

II.2. Organigramme de SNI

L'organigramme suivant présente les principales participations de SNI¹⁶ au 31 décembre 2012 :

Principales participations de SNI S.A

	Activités Financières	ATTIJARIWAFABANK – 46,85%
	Matériaux de construction	LAFARGE MAROC – 50,0% NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES – 25,0%
	Agroalimentaire	CENTRALE LAITIERE* – 64,5% LESIEUR CRISTAL – 23,2% COSUMAR** – 63,7%
	Distribution	MARJANE – 100,0% OPTORG – 100,0% SOPRIAM – 91,0%
	Autres	MANAGEM – 81,4% NAREVA HOLDING – 100,0% WANA CORPORATE – 69,0% SOMED – 32,9% ONAPAR – 100,0%

Source : SNI - * SNI a procédé, en février 2013, à la cession de 37,8% du capital de Centrale Laitière au groupe Danone.

** SNI a procédé, en avril 2013, à la cession de 27,5% du capital de Cosumar au groupe Wilmar.

II.3. Relations entre Attijariwafa bank et SNI

Convention de location de locaux entre Attijariwafa bank et SNI S.A

Société	Nature	Localisation	Loyer HT facturé en 2012 (KMAD)	Loyer encaissé en 2012 (KMAD)
SNI S.A	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	5 336	6 670
SNI S.A	Ensemble de locaux à usage de bureaux	60, rue d'Alger, Casablanca	569	711

¹⁶ Y compris les participations du groupe ONA

III. FILIALES D'ATTIJARIWAFABANK

III.1. Organigramme

Principales filiales d'Attijariwafa bank

Attijariwafa bank						
Banque des Marocains sans Frontières	Banque de Financement	Services Financiers Spécialisés	Banque de Détail à l'International	Assurance	Banque de Marché	Banque d'Investissement
▶ Attijariwafa bank Europe 100,00%	▶ Attijari International bank * 0,99%	▶ Wafasalaf 50,91% ▶ Wafa Immobilier 100,00% ▶ Wafa Cash 99,85% ▶ Wafabail 97,83% ▶ Wafa LLD 100,00% ▶ Attijari Factoring 75,00%	▶ Attijari bank Tunisie 58,98% ▶ CBAO Groupe Attijariwafa bank 51,93% ▶ La Banque Internationale pour le Mali 51,00% ▶ Union Gabonaise de Banque 58,71% ▶ Crédit du Congo 91,00% ▶ Société Ivoirienne de Banque 51,00% ▶ Crédit du Sénégal 95,00% ▶ Attijari bank Mauritanie 53,60% ▶ Société Commerciale de Banque Cameroun 51,00%	▶ Wafa Assurance 79,29%	▶ Attijari Intermédiation 100,00%	▶ Attijari Finances Corp. 100,00% ▶ Wafa Gestion 66,00% ▶ Wafa Investissement 100,00% ▶ Attijari Invest 100,00%

Source : Attijariwafa bank – Organigramme au 31 décembre 2012, intégrant les principales filiales d'Attijariwafa bank

* L'AGE du 29 mars 2012 a approuvé le projet de traité de fusion-absorption d'Attijari International bank par Attijariwafa bank.

III.2. Présentation des filiales

III.2.1. Banque des Marocains Résidant à l'Etranger

Attijariwafa bank Europe

En novembre 2005, la Banque Centrale Française a délivré un passeport européen à « Attijariwafa bank Europe », qui a ainsi vu le jour en tant que filiale bancaire de droit français. Cette filiale apporte au groupe le cadre juridique et social lui permettant de déployer ses activités dans l'Union Européenne, en pleine conformité avec le cadre législatif des pays d'accueil et les règles bancaires internationales.

Ainsi, l'activité de la succursale de Paris a été transférée vers Attijariwafa bank Europe. De même, la succursale de Bruxelles est devenue succursale d'Attijariwafa bank Europe à fin 2006.

En décembre 2006, Attijariwafa Finanziaria, filiale d'Attijariwafa bank Europe en Italie, a été créée afin de faciliter le transfert d'argent des citoyens marocains résidents en Italie et disposant d'un compte Attijariwafa bank au Maroc.

Il y a lieu de préciser qu'Attijariwafa Finanziaria Spa a été dissoute et ses actifs ont été transmis à Attijariwafa bank Europe.

Faits marquants 2012

Les faits marquants de la filiale bancaire en Europe en 2012 se présentent comme suit :

- s'agissant du Coporate, avec une production de 959 millions d'euros, les encours moyens ont dépassé les 412 millions d'euros (contre 268 millions d'euros un an auparavant), malgré un environnement économique défavorable en Europe et une forte concurrence. L'objectif 2012 a été de veiller à optimiser les ressources pour améliorer la rentabilité tout en veillant à une maîtrise du risque.
- l'activité retail continue de se développer :
 - ✓ les dépôts retail ont dépassé les 141 millions d'euros, en progression de 18%, sur un total de dépôts de 390 millions d'euros en progression de 15,7% par rapport à l'exercice 2011.
 - ✓ près de 19 500 comptes ont été ouverts pour ramener le stock à plus de 64 000 comptes à fin 2012.

Faits marquants 2011

L'année 2011 a été marquée par les principaux faits marquants suivants :

- développement du réseau commercial avec l'ouverture, le déménagement ou encore le réaménagement de différentes agences en Europe :
 - ✓ ouverture de dix nouvelles agences en Europe ;
 - ✓ ouverture de cinq agences en dehors de la France, notamment en Italie, en Belgique, en Espagne et en Italie ;
 - ✓ mise en place de l'activité de transfert au sein des agences locales aux Pays-Bas.
- signature d'une convention d'application avec la Banque Postale ;
- signature d'une convention d'application avec INTER MUTUELLE ASSISTANCE ;
- lancement des supports web européens.

Au titre de l'exercice 2012, Attijariwafa bank Europe a réalisé un produit net bancaire de près de 428 millions de dirhams, en progression de 14,7% par rapport à l'exercice 2011. Le résultat net s'établit à près de 9,4 Mdh.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Données au 31.12.2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dénomination sociale	Attijariwafa bank Europe				
Siège social	6, rue Chauchat 75 009 Paris - France				
Montant du capital social	33 907 KEUR (soit 383 Mdh)	39 107 KEUR (soit 434,5 Mdh)	39 107 KEUR (soit 434,5 Mdh)		
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%		
Produit net bancaire	26,7 MEUR (soit 298,2 Mdh)	33,6 MEUR (soit 373,3 Mdh)	38,4 MEUR (soit 428 Mdh)	25,2%	14,7%
Résultat net	8 KEUR (soit 89,4 Kdh)	-772 KEUR (soit -8,6 Mdh)	0,843 MEUR (soit 9,396 Mdh)	Ns	Ns
Total Bilan	302 525 KEUR (soit 3 380 Mdh)	489 752 KEUR (soit 5 459 Mdh)	489 914 KEUR (soit 5 461 Mdh)	61,5%	0,04%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank

Cours de change en 2012 : EUR = 11,1465 MAD

Cours de change en 2011 : EUR = 11,1095 MAD

Cours de change en 2010 : EUR = 11,1735 MAD

* Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD

III.2.2. Banque de Financement

Attijari International Bank – Banque Offshore

Attijari International Bank est une société anonyme au capital de 3 000 000 US dollars, détenue conjointement par Attijariwafa bank et Banco Central Hispano Americano. La société intervient en tant que Banque Off Shore.

Faits marquants 2012

L'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue en date du 29 mars 2012, a approuvé le projet de traité de fusion-absorption d'Attijari International Bank-Banque Offshore par Attijariwafa Bank et a constaté que, sous réserve de la réalisation des conditions suspensives :

- Attijariwafa bank est substituée à la date de réalisation de la fusion à la société Attijari International Bank -Banque Offshore dans tous ses droits et obligations ;
- Attijari International Bank -Banque Offshore se trouvera dissoute de plein droit sans liquidation à la date de réalisation de la Fusion.

Il est à noter que cette fusion fait suite à l'acquisition par Attijariwafa bank de la participation de Santander (50,0%) dans le capital d'Attijari International Bank.

Faits marquants 2011

Lancement du e-banking au niveau du site internet d'Attijariwafa bank afin d'assurer plus de proximité avec la clientèle.

Au titre de l'exercice 2012, Attijari International Bank a réalisé un produit net bancaire de près de 47,9 Mdh, en progression de 41,4% suite à une croissance de l'activité. Son résultat net s'établit à 18,9 Mdh, soit une légère augmentation de 0,5% par rapport à l'exercice précédent.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Données au 31.12.2012	Var. 11/10*	Var. 12/11*
Dénomination sociale	Attijari International Bank - Banque Offshore				
Siège social	Lot. N°41, Zone Franche d'exportation, route de Rabat - Tanger				
Montant du capital social	3 000 KUSD (soit 23,7 Mdh)	3 000 KUSD (soit 25,7 Mdh)	2 081 KEUR (soit 23,2 Mdh)		
% de capital détenu	50,0%	50,0%	100,0%		
% des droits de vote	50,0%	50,0%	100,0%		
Produit net bancaire	3 302 KUSD (soit 27,56 Mdh)	3 052 KEUR (soit 33,91 Mdh)	4 301 KEUR (soit 47,94 Mdh)	23,0%	40,9%
Résultat net	1 793 KUSD (soit 15 Mdh)	1 685 KEUR (soit 19 Mdh)	2 444 KEUR (soit 19 Mdh)	26,7%	0,0%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Résultat net entièrement affecté au report à nouveau	Résultat net entièrement affecté au report à nouveau	Nd		

Source : Attijariwafa bank -

Cours de change en 2012 : EUR = 11,1465 MAD

Cours de change en 2011 : EUR = 11,1095 MAD

Cours de change en 2011 : USD = 8,5651 MAD

Cours de change en 2010 : USD = 8,34640 MAD

* Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD

III.2.3. Services Financiers Spécialisés

Wafasalaf

Wafasalaf est une société de crédit à la consommation multi-produits (Prêt Personnel, Crédit renouvelable, Cartes de crédit, Crédit automobile, Location avec Option d'Achat (LOA), Equipement des ménages et Crédit voyages). Wafasalaf se distingue notamment par les outils utilisés pour la gestion des crédits, la diversification des fonds de commerce avec un positionnement particulier en automobile, ou encore le réseau de distribution le plus dense du secteur.

Wafasalaf travaille également pour d'autres réseaux de distribution : Attijariwafa bank, CDM, Wafa Cash, Wafa Assurance, La Poste. Elle est par ailleurs liée par un accord de partenariat avec SOFINCO, filiale du Crédit Agricole.

Faits marquants 2012 ¹⁷

L'année 2012 a été marquée par les événements suivants :

- ouverture de 2 nouvelles agences (Kenitra et Nador), portant le réseau à 42 agences ;
- renforcement de la position de leader avec une part de marché en production brute de 29% et en encours de 30% à fin 2012 ;
- Poursuite de la refonte du site Internet de la société à travers des axes d'amélioration pour le lancement de l'interface arabe ;
- lancement des espaces managériaux : qualité, Innovact,...etc.

¹⁷ Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2011

Au titre de l'exercice 2011, l'activité de Wafasalaf a été marquée par :

- extension du réseau : ouverture de 2 nouvelles agences commerciales à Beni-Mellal et Laayoune ;
- aménagement d'un nouveau siège social et regroupement de l'ensemble des entités centrales dans le nouveau siège ;
- partenariat commercial : Développement de 2 nouveaux partenariats commerciaux de distribution de crédits avec 2 acteurs majeurs (Société Nationale des Transports et de Logistique) et le groupe Aksal (lancement de la carte Revolving pour le compte du Morocco Mall de Casablanca) ;
- refonte du site Internet de Wafasalaf apportant une amélioration de l'ergonomie et un enrichissement des fonctionnalités ;
- déploiement d'une solution de gestion de la relation client aux standards internationaux ;
- lancement en partenariat avec Wafa Ima Assistance d'un package de crédit PP et produit d'assistance sanitaire ;
- mise en place en synergie avec Wafacash d'un nouveau canal d'encaissement des impayés de la clientèle dans les agences propres de Wafacash.

Au titre de l'exercice 2012, Wafasalaf a réalisé un résultat net de 371 Mdh, en progression de 10,3% par rapport à 2011.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Données au 31.12.2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dénomination sociale	Wafasalaf				
Siège social	Angle boulevard Abdelmoumen et rue Jenner - Casablanca				
Montant du capital social	113 179 500 Dh	113 179 500 Dh	113 179 500 Dh		
% de capital détenu	50,94%	50,91%	50,91%		
% des droits de vote	50,94%	50,91%	50,91%		
Produit net bancaire	965 Mdh	1 034 Mdh	1 065 Mdh	7,2%	3,0%
Résultat net	299 Mdh	336 Mdh	371 Mdh	12,4%	10,3%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	46 Mdh	130 Mdh	153 Mdh		

Source : Attijariwafa bank

Wafa Immobilier

Spécialisée dans la distribution de crédit pour l'acquisition, la construction et l'aménagement de logements, Wafa Immobilier intervient également dans le financement de la promotion immobilière. Pour assurer une meilleure présence sur le marché, Wafa Immobilier dispose de représentations commerciales dans les régions à fort potentiel, notamment à Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech, Agadir et Tanger.

Faits marquants 2012 ¹⁸

L'exercice 2012 a été marqué par les principaux événements suivants :

- consolidation de la position du leader du marché de l'immobilier acquéreur avec une PDM de 24,9 % à fin décembre 2012 ;
- poursuite du dynamisme commercial pour le réseau Wafa Immobilier avec un cumul de débloqués de 4 900 Mdhs, soit une évolution de 20% ;
- organisation de la table ronde du club Entreprendre marquée par la première sortie du ministre de l'habitat à propos du secteur de l'immobilier au Maroc sur les années à venir ;
- Signature de nombreuses conventions avec d'importants groupes privés et publics ;
- poursuite de la stratégie d'animation commerciale auprès des partenaires de Wafa Immobilier (Conventions et Promoteurs).

Faits marquants 2011 ¹⁹

L'exercice 2011 a été marqué par les événements suivants :

- lancement de plusieurs chantiers stratégiques et la signature de nombreuses conventions avec d'importants groupes privés et publics ;
- poursuite de la stratégie d'animation commerciale auprès des partenaires (Conventions et Promoteurs) ;
 - ✓ organisation de la journée nationale des promoteurs immobiliers ;
 - ✓ participation aux différentes manifestations et rencontres liées au secteur ;
 - ✓ participation aux différents salons de l'immobilier au Maroc et à l'étranger.
- lancement d'une campagne institutionnelle ;
- Wafa Immobilier a remporté l'appel d'offre, lancé par Al Barid bank pour la gestion des crédits immobiliers déployés au niveau de son réseau d'agence.

Au titre de l'exercice 2012, Wafa Immobilier a réalisé un produit net bancaire de 238 millions de dirhams, en progression de 10,0% par rapport à l'exercice 2011, en raison de l'évolution favorable du secteur immobilier, notamment sur le segment du moyen standing et sur le segment du logement social.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Données au 31.12.2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dénomination sociale	Wafa Immobilier SA				
Siège social	5, boulevard Abdelmoumen - Casablanca				
Montant du capital social	50 000 000 Dh	50 000 000 Dh	50 000 000 Dh		
% de capital détenu	100,0%	100,0%	100,0%		
% des droits de vote	100,0%	100,0%	100,0%		
Produit net bancaire	206 Mdh	219 Mdh	238 Mdh	6,3%	10,0%
Résultat net	53 Mdh	58 Mdh	70 Mdh	8,6%	20,9%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	47 Mdh	53 Mdh	58 Mdh		

Source: Attijariwafa bank

¹⁸ Source : Attijariwafa bank

¹⁹ Source : Attijariwafa bank

Wafa Cash

Créée en 1991, Wafa monétique est spécialisée dans les moyens de paiement, les transferts d'argent instantanés et le change manuel. En 2002, Wafa monétique change de dénomination sociale pour Wafa Cash. Durant l'exercice 2004, l'activité monétique de Wafa Cash a été marquée par le transfert de l'activité commerçants et la cession des TPE « Terminaux de Paiement Electroniques » au Centre Monétique Interbancaire. Wafa Cash renvoie désormais à un ensemble de services financiers portant essentiellement sur le marché des transferts d'argent instantanés, de l'étranger et à l'intérieur du pays et sur celui du change manuel.

L'activité de Wafa Cash a évolué dans un contexte marqué par la publication de deux nouvelles réglementations qui concernent la libéralisation de l'activité Change Manuel et l'activité des sociétés de transfert de fonds. Ces réglementations exigent que l'ensemble des agents aient une activité para financière au capital minimum de 3 000 Kdh.

Faits marquants 2012 ²⁰

En 2012, l'activité de Wafa Cash a été marquée par les événements suivants :

- extension du réseau de distribution à 964 agences dont 319 agences semi dédiées ;
- lancement du transfert international RIA et Santander ;
- Cash Express : lancement de la notification SMS ;
- Floussy : lancement de la vente et de la recharge en masse ;
- Pay Cash : intégration de nouveaux partenaires (Hmizates et My Deal) ;
- lancement de la E-Recharge en partenariat avec Wana Corporate (Inwi et Bayn) ;
- signature d'un partenariat stratégique avec l'association de micro crédit Al Amana pour l'extension de son activité aux services de transferts d'argent commercialisés par Wafacash.

Faits marquants 2011

Au titre de l'exercice 2011, l'activité de Wafa Cash a été marquée par les faits marquants suivants :

- le lancement du produit Pay Cash ;
- le lancement du paiement sur internet pour la carte Floussy ;
- le lancement du transfert international Mobile to Cash (Allo Cash) ;
- le lancement du transfert Compte to Cash avec Attijariwafa bank ;
- la signature de nouveaux partenariats ;
- l'ouverture de 99 nouvelles agences.

²⁰ Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2012, Wafa Cash a réalisé un produit net bancaire de 219 Mdh, en augmentation de 18,8% par rapport à 2011, et un résultat net de 69 Mdh, en progression de 31,6% par rapport à l'exercice précédent.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Données au 31.12.2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dénomination sociale	Wafa Cash				
Siège social	15, rue Driss Lahrizi - Casablanca				
Montant du capital social	35 050 000 Dh	35 050 000 Dh	35 050 000 Dh		
% de capital détenu	99,74%	99,74%	99,85%		
% des droits de vote	99,74%	99,74%	99,85%		
Produit net bancaire	163 Mdh	185 Mdh	219 Mdh	13,2%	18,8%
Résultat net	44 Mdh	53 Mdh	69 Mdh	20,4%	31,6%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	120 Mdh	45 Mdh		

Source : Attijariwafa bank

Wafabail

Née du rapprochement entre Wafabail et Attijari Leasing, Wafabail est spécialisée dans le métier de crédit-bail, et plus précisément :

- le financement de l'achat à crédit de tout matériel, article, produit pour tout usage et destination, de tout appareil ou article électroménager ainsi que tout mobilier et article d'ameublement, équipement de bureaux, véhicules automobiles, matériel à usage professionnel ;
- le financement de toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières ;
- le financement par crédit-bail pour l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers.

Faits marquants 2012 ²¹

Pour Wafabail, l'année 2012 a été marquée par les événements suivants :

- consolidation de la position de leader sur le marché du crédit bail avec une part de marché de 27,4% ;
- poursuite de l'accroissement de la production et des encours financiers qui ont atteint près de 3,7 Mrds Dh et 11 Mrds Dh à fin 2012. Ainsi, la part de marché en encours financier s'élève à 25,7% au 31 décembre 2012 ;
- poursuite du déploiement des projets visant une meilleure efficacité opérationnelle, le renforcement des synergies groupe et une optimisation de la gestion des risques.

Faits marquants 2011

La filiale leasing du Groupe attijariwafa bank a mis en place durant l'année 2011 un nouveau plan Marketing et communication ayant permis :

- le déploiement de la nouvelle charte graphique de Wafabail ;
- le lancement de la campagne institutionnelle.

Par ailleurs, la filiale a poursuivi la mise en œuvre d'un nombre important de projets structurants visant une meilleure efficacité opérationnelle et une bonne maîtrise des risques et ce, à travers :

- la poursuite des projets de transformation du système d'information ;
- la mise en place de projets permettant l'alignement aux contraintes réglementaires

²¹ Source : Attijariwafa bank

Sur le plan des indicateurs sociaux au 31 décembre 2012, Wafabail a réalisé un produit net bancaire de 290 Mdh, en progression de 2,1% par rapport à 2011. Son résultat net s'est établi à 101,0 Mdh à fin 2012, en repli de 9,7% par rapport à l'exercice 2011.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Données au 31.12.2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dénomination sociale	Wafabail				
Siège social	Rue Abdelkader El Mazini-ex Corneil, angle Moulay Youssef				
Montant du capital social	150 000 000 Dh	150 000 000 Dh	150 000 000 Dh		
% de capital détenu	97,83%*	97,83%*	97,83%*		
% des droits de vote	97,83%	97,83%	97,83%		
Produit net bancaire	264 Mdh	284 Mdh	289 Mdh	7,7%	2,0%
Résultat net	88 Mdh	112 Mdh	100 Mdh	26,8%	-10,5%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	25 Mdh	29 Mdh		

Source : Attijariwafa bank - * dont 40,0% appartenant à la société « BCM Corporation »

Wafa LLD

Wafa LLD est spécialisée dans la location de voiture longue durée. Cette formule consiste en la mise à disposition d'une entreprise d'un ou de plusieurs véhicules neufs pour un kilométrage et une durée convenus à l'avance (de 12 à 60 mois) et moyennant une redevance mensuelle fixe incluant des services souscrits à la carte (entretien et maintenance, gestion des pneumatiques, assurance, assistance et gestion des sinistres, fourniture du véhicule de remplacement, gestion de carburants).

Faits marquants 2012 ²²

Le marché de la Location Longue Durée évolue dans un environnement favorable en 2012. Les ventes de véhicules neufs enregistrent une progression de 16,2% par rapport à 2011, soit 130.316 véhicules au 31 décembre 2012 contre 112.148, une année auparavant.

Dans ce sillage, Wafa LLD gère, à fin décembre 2012, un parc de 4 364 véhicules suite à la mise à la route de 1 266 nouveaux véhicules et à la cession de 976. Par ailleurs, la société de Location Longue Durée compte dans son portefeuille clientèle les plus grandes entreprises et administrations publiques du Maroc. Sa part de marché estimée est ainsi évaluée à plus de 21%.

Faits marquants 2011 ²³

L'année 2011 a été marquée par :

- mise à la route de 762 nouveaux véhicules et cession de 787 véhicules ;
- prestations de maintenance confiées aux réseaux des constructeurs ;
- mise en place du dispositif du contrôle interne ;

Au titre de l'exercice 2011, Wafa LLD dispose d'un parc total de 4 074 véhicules, ce qui correspond à une part de marché estimée à plus de 20,0 %.

²² Source : Attijariwafa bank

²³ Source : Attijariwafa bank

Wafa LLD a réalisé un chiffre d'affaires de 173 millions de dirhams en 2012, en baisse de 1,5% par rapport à l'exercice 2011. En revanche, le résultat net de la société s'est établi à près de 12 millions de dirhams au 31 décembre 2012, affichant ainsi une croissance de près de 52,5% par rapport à 2011.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Données au 31.12.2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dénomination sociale	Wafa LLD				
Siège social	5, boulevard Abdelmoumen - Casablanca				
Montant du capital social	20 000 Kdh	20 000 Kdh	20 000 Kdh		
% de capital détenu	100,0%	100,0%	100,0%		
% des droits de vote	100,0%	100,0%	100,0%		
Chiffre d'affaires	165 Mdh	176 Mdh	173 Mdh	6,7%	-1,5%
Résultat net	7 Mdh	8 Mdh	12 Mdh	14,3%	52,5%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	7 Mdh	8 Mdh		

Source: Attijariwafa bank

Attijari Factoring

Attijari Factoring est spécialisée dans la réalisation de toutes les opérations de factoring export, import et domestique. Elle s'engage par contrat vis-à-vis de ses sociétés clientes à :

- couvrir le risque d'impayés de leurs clients marocains et étrangers ;
- prendre en charge la gestion des comptes clients et le recouvrement des créances ;
- assurer le financement des factures.

Attijari Factoring est membre de Factors Chain International, premier réseau d'affacturage mondial regroupant 201 correspondants.

Faits marquants 2012 ²⁴

Au terme de l'année 2012, la production globale d'Attijari Factoring a progressé de 112% passant ainsi de 7 488 millions de dirhams à 15 846 millions de dirhams. Cette tendance recouvre des évolutions positives au niveau des différentes lignes métiers.

L'activité « Factoring » s'est établie à 6 252 millions de dirhams au lieu de 5 358 à fin 2011, en amélioration de 17% en glissement annuel, faisant ressortir :

- une progression de près de 16,0% à 5 399 millions de dirhams de la production de l'activité domestique en lien avec le démarrage de nouveaux contrats auprès de la Grande Entreprise (GE) ainsi que la bonne production au niveau du réseau Banque d'Entreprise (BE) ;
- une amélioration de près de 11,0% à 712 millions de dirhams de la production du segment export et ce, grâce au renforcement de la position d'Attijari Factoring sur le secteur du textile, principal consommateur du factoring au Maroc.
- une augmentation de près de 81,0% à 141 millions de dirhams de l'activité import, due à une action de relance et de suivi des principaux correspondants étrangers.

Concernant l'activité « Confirming », Attijari Factoring a mené, en 2012, diverses actions auprès de la GE et des principaux donneurs d'ordre au Maroc. Ces initiatives ont abouti au démarrage progressif de 6 contrats. La production globale a enregistré une croissance de 122% allant de 828 millions de dirhams à 1 838 millions de dirhams à fin décembre 2012.

Faits marquants 2011 ²⁵

Au cours de l'année 2011, Attijari Factoring a connu une évolution favorable au niveau de l'ensemble de ses lignes de métiers :

²⁴ Source : Attijariwafa bank

²⁵ Source : Attijariwafa bank

- l'activité domestique a clôturé l'année avec une amélioration de la production de 47% à 5 939 Mdh en 2011. Cette progression est le fruit de la diversification sectorielle et de l'optimisation des contrats existants, d'une meilleure valorisation des contrats existants et du démarrage d'importants contrats avec de grandes entreprises ;
- le segment export a, quant à lui, clôturé l'année avec une amélioration de 9% de sa production à 643 Mdh en 2011. Le marché de l'export reste caractérisé par une forte volatilité de la demande émanant des donneurs d'ordre étrangers situés essentiellement en Europe notamment en raison de la poursuite des retombées de la crise financière et économique ;
- en revanche, la production de l'activité import a reculé de 75%. Cette baisse reste liée à la demande de ses principaux correspondants étrangers et de la qualité du risque des opérations.

Au titre de l'exercice 2012, le résultat net d'Attijari Factoring s'est établi à près de 30,0 millions de dirhams, en progression de 17,0% par rapport à l'exercice 2011.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Données au 31.12.2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dénomination sociale	Attijari Factoring				
Siège social	2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca				
Montant du capital social	30 000 Kdh	30 000 Kdh	30 000 Kdh		
% de capital détenu	75,0%	75,0%	75,0%		
% des droits de vote	75,0%	75,0%	75,0%		
Produit net bancaire	42 Mdh	53 Mdh	69 Mdh	26,2%	30,9%
Résultat net	19 Mdh	26 Mdh	30 Mdh	33,5%	17,0%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant			

Source : Attijariwafa bank –

* le reliquat du capital est détenu par Santusa Holding.

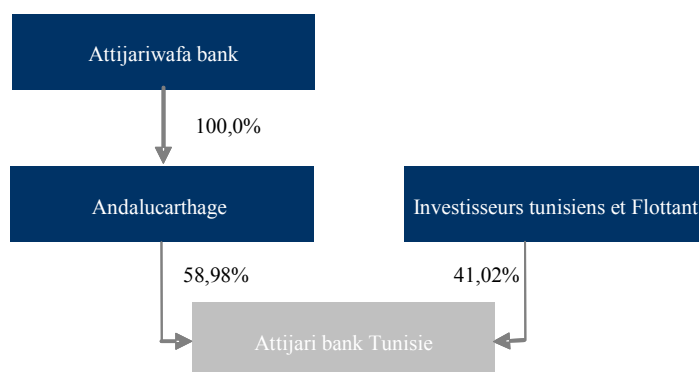
III.2.4. Banque de Détail à l'International

Attijari bank Tunisie

Dans le cadre d'un consortium constitué avec Grupo Santander, Attijariwafa bank a acquis, fin 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud en Tunisie (devenue en décembre 2006 Attijari bank Tunisie), dans le cadre de l'achèvement de son processus de privatisation. Cette opération vise à promouvoir les flux commerciaux et d'investissements entre la Tunisie et le Maroc, mais également avec l'Espagne.

La participation d'Attijariwafa bank dans Attijari bank Tunisie (58,98%) est portée par la holding Andalucarthage.

Organigramme juridique au 31 décembre 2012



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2012²⁶

Au titre de l'exercice 2012, Attijari bank Tunisie a activement continué à renforcer son positionnement sur le marché notamment à travers les actions suivantes :

- nouveaux produits et services mis en vente : Mandat SMS, Pack A La Carte, Pack Jeune Docteur et Pack Offshore ;
- refonte du site web Attijari Online Trade ;
- lancement de plusieurs campagnes et actions promotionnelles, visant la consolidation du positionnement de la banque et l'amélioration qualitative et quantitative du portefeuille clients ;
- diversification des métiers de la banque, pour une meilleure satisfaction de la clientèle et ce, à travers notamment Attijari Leasing et Attijari Assurance ;
- extension du réseau commercial avec l'ouverture de 6 nouvelles agences, portant le total réseau à 185 agences en 2012.

Faits marquants 2011²⁷

Attijari bank Tunisie a connu, au titre de l'exercice 2011, les principaux événements suivants :

- extension du réseau commercial avec l'ouverture de 10 nouvelles agences ;
- élargissement et optimisation de l'offre produits avec le lancement des packs « BIDEYA » et « Ambition » au profit des jeunes salariés et relooking des produits aux particuliers « TAHSSIN », « TAHSSIN + », « TAHSSIN PRO CREDEX », « CREDIT MENAGE » et « CREDITAU » ;
- élaboration d'une nouvelle stratégie de développement TSF conjointement avec Attijariwafa Europe ;
- lancement pilote de la carte Jamiati avec une Université ;
- lancement de la commercialisation de trois FCP ;

²⁶ Source : Attijariwafa bank

²⁷ Source : Attijariwafa bank

- mise en place d'un challenge interne « crédits leasing » visant à booster la commercialisation du crédit bail à travers le réseau de la banque ;
- offre de convention spéciale « Fonctionnaire d'Etat » ;
- challenge « Opérations à l'international » dont l'objectif est le développement des flux et des revenus de l'activité internationale ;
- plusieurs canaux SI, dont notamment, cartes (CIB) avec débit en temps réel et consultation du solde des cartes à L'International.

Au titre de l'exercice 2012, le résultat net d'Attijari bank Tunisie s'est établi à près de 304 millions de dirhams, en progression de 24,6% par rapport à l'exercice 2011. Pour sa part, son produit net bancaire s'est inscrit en hausse (+13,0%) à 1 180 millions de dirhams.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Var. 11/10**	Var. 12/11**
Dénomination sociale	Attijari bank Tunisie				
Siège social	95, avenue de la liberté Tunis - Tunisie				
Montant du capital social	168 750 000 TND (soit 1 017,6 Mdh)	168 750 000 TND (soit 985 Mdh)	198 741 450 TND (soit 1 080 Mdh)		
% de capital détenu	45,66%*	54,56%*	58,98%		
% des droits de vote	54,56%	54,56%	58,98%		
Produit net bancaire	167 MDT (soit 977 Mdh)	182 MDT (soit 1 044 Mdh)	217 MDT (soit 1 180 Mdh)	6,9%	13,0%
Résultat net	61 MDT (soit 353 Mdh)	43 MDT (soit 244 Mdh)	56 MDT (soit 304 Mdh)	-30,9%	24,6%
Total Bilan	3 865 MDT (soit 22 547 Mdh)	4 184 MDT (soit 23 988 Mdh)	4 434 MDT (soit 24 105 Mdh)	6,4%	0,5%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Nd	Nd		

Source : Attijariwafa bank

* Grupo Santander détenait 8,9% de Attijari bank Tunisie jusqu'en 2011 où Attijariwafa bank a acquis la participation de Santander dans le capital d'Andalucarthage.

** Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD

Cours de change au 31.12.2012 : 1 TND = 5,4363 MAD

Cours de change au 31.12.2011 : 1 TND = 5,7331 MAD

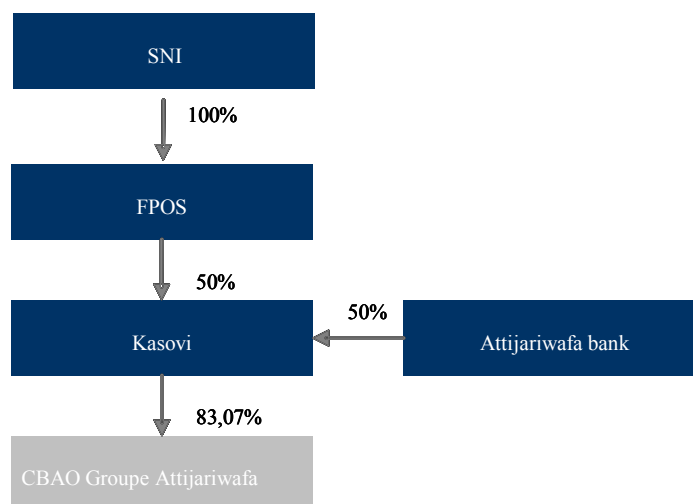
Cours de change au 31.12.2010 : 1 TND = 5,83380 MAD

CBAO Groupe Attijariwafa bank

CBAO Groupe Attijariwafa bank est la dénomination de l'entité issue de l'acquisition par Attijariwafa bank de 79,15% du capital de la CBAO et du rapprochement en juin 2008 entre CBAO et Attijari bank Sénégal (entité issue du rapprochement, en juillet 2007, entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne).

La participation d'Attijariwafa bank dans CBAO Groupe Attijariwafa bank est portée par la holding Kasovi.

Organigramme juridique au 31 décembre 2012



Source : Attijariwafa bank

A noter que le reliquat du capital est détenu par l'Etat sénégalais et par d'autres actionnaires privés.

Faits marquants 2012²⁸

L'exercice 2012 a été marqué par les éléments suivants :

- industrialisation des crédits à la consommation ;
- lancement d'un nouveau produit de transfert d'argent : cashexpress.

Faits marquants 2011

L'exercice 2011 a été marqué par les éléments suivants :

- ouverture de 8 points banque, portant le réseau à 156 agences ;
- mise en place d'un dispositif pour une meilleure gestion des incidents : l'outil de gestion des incidents (GLPI) a été revu dans le but d'optimiser le processus de collecte et de traitement, mais aussi de l'élargir à d'autres anomalies (logistiques, monétiques, organisation, etc....) ;
- diffusion du site Intranet ;
- certification du projet de conformité au standard PCI DSS (Payment Card Industry Data Security Standard) lancé début 2010 ;
- mise en place d'une cellule d'informations et d'assistance « Club des investisseurs CBAO » ayant pour objet l'accueil des entrepreneurs en quête d'investissements au Sénégal et leur permettant l'accès à des données économiques et financières ;
- action citoyenne : remise de matériels lors de l'inauguration d'un centre de médecine physique et d'un centre d'appareillage.

²⁸ Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2012, CBAO Groupe Attijariwafa bank a réalisé un produit net bancaire de 816 Mdh, en progression de 4,2% par rapport à 2011, et un résultat net de 145 Mdh, en accroissement de 76,8% comparativement à l'exercice précédent.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Var. 11/10*	Var. 12/11*
Dénomination sociale	CBAO Groupe Attijariwafa bank				
Siège social	97, avenue André Peytavin Dakar - Sénégal				
Montant du capital social	5 611 M FCFA (soit 97 Mdh)	11 450 M FCFA (soit 193,9 Mdh)	11 450 M FCFA (soit 195 Mdh)		
% de capital détenu	49,0%	51,9%	51,9%		
% des droits de vote	80,16%	83,07%	83,07%		
Produit net bancaire	43 396 M FCFA (soit 739 Mdh)	46 228 M FCFA (soit 783 Mdh)	48 042 MFCFA (soit 816 Mdh)	6,0%	4,2%
Résultat net	7 559 M FCFA (soit 129 Mdh)	4 858 M FCFA (soit 82 Mdh)	8 516 MFCFA (soit 145)	-36,4%	76,8%
Total Bilan	650 220 M FCFA (soit 11 076 Mdh)	628 210 MFCFA (soit 10 640 Mdh)	631 350 MFCFA (soit 10 729)	-3,9%	0,8%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	5,0 Mdh	5,1 Mdh	35 Mdh		

Source : Attijariwafa bank

* Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD.

Cours de change au 31.12.2012 : 1FCFA = 0,016993 MAD

Cours de change au 31.12.2011 : 1FCFA = 0,0169363 MAD

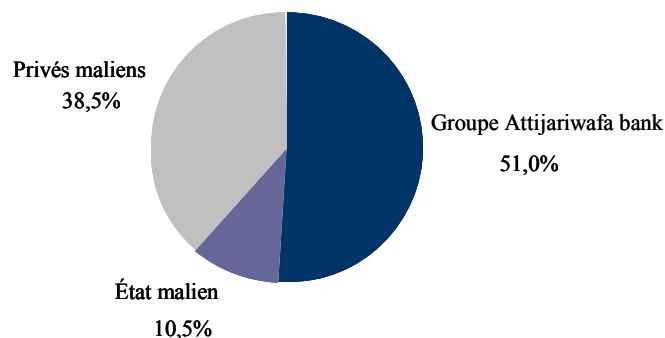
Cours de change au 31.12.2010 : 1FCFA = 0,017034 MAD

La Banque Internationale pour le Mali

Dans le cadre d'un consortium constitué avec l'ONA et la SNI, Attijariwafa bank a acquis, en août 2008, 51% de la Banque Internationale pour le Mali.

Le capital social de la Banque Internationale pour le Mali se répartit comme suit :

Répartition du capital social de la Banque Internationale pour le Mali (au 31.12.2012)



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2012 ²⁹

Déclenchement de la crise malienne en mars 2012 suite au coup d'état et aux attaques des villes du Nord du Mali par les rebelles Touaregs du Nord. Ces événements ont eu un impact de près de 13 millions de dirhams sur le RNPG 2012.

En dépit de la crise ayant traversé le Mali en 2012, les dépôts de la BIM ont atteint près de 3,4 milliards de dirhams à fin 2012, en amélioration de 12,2% et les crédits se sont accrus de 2,0% à 2,6 milliards de dirhams. En revanche, le PNB a affiché une baisse de 15,1% pour s'établir à près de 232 millions de dirhams, tandis que le résultat net a plus que doublé et ressort à 36,1 millions de dirhams à fin 2012.

Faits marquants 2011 ³⁰

L'exercice 2011 a été marqué par les réalisations suivantes :

- acquisition de 20 nouveaux GAB portant le parc à 47 GAB ;
- acquisition des cartes VISA et Master Card qui sont désormais acceptées par les GAB de la BIM. Les travaux de finalisation de l'émission de ces deux types de carte devant être finalisés courant 1er semestre 2012 ;
- lancement du chantier de dématérialisation des livrets d'épargne dans le double souci de prévention de risques opérationnels et de qualité de service ;
- poursuite du chantier d'assainissement de la base Clientèle, permettant ainsi une segmentation plus affinée du portefeuille clients de la banque ;
- enrichissement de l'offre produits à destination des particuliers et des maliens de l'extérieur (Packages dédiés, Crédit Express, bancassurance) ;
- nomination d'un DGA et des Responsables de pôles Engagement, Support et moyens et Clientèle ;
- poursuite du chantier de sécurité informatique conformément au plan d'actions arrêté avec le SIG Groupe.

²⁹ Source : Attijariwafa bank

³⁰ Source : Attijariwafa bank

La Banque Internationale pour la Mali a clôturé l'exercice 2012 avec un produit net bancaire de près de 232 Mdh, en repli de 15,0% par rapport à 2011, et un résultat net qui a progressé de près de 63,6% comparativement à l'exercice précédent pour atteindre près de 36,0 Mdh.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Var. 11/10*	Var. 12/11*
Dénomination sociale	La Banque Internationale pour le Mali				
Siège social	Boulevard de l'Indépendance Bamako - Mali				
Montant du capital social	5 003 M FCFA (soit 86 Mdh)	5 003 M FCFA (soit 84,7 Mdh)	5 003 M FCFA soit (soit 85 Mdh)		
% de capital détenu	51,0%	51,0%	51,0%		
% des droits de vote	51,0%	51,0%	51,0%		
Produit net bancaire	12 895 M FCFA (soit 220 Mdh)	16 106 MFCFA (soit 273 Mdh)	13 673 MFCFA (soit 232 Mdh)	24,1%	-15,0%
Résultat net	1 230 M FCFA (soit 21 Mdh)	1 274 MFCFA (soit 22 Mdh)	2 134 MFCFA soit(36 Mdh)	4,8%	63,6%
Total Bilan	220 028 M FCFA (soit 3 748 Mdh)	230 723 M FCFA (soit 3 908 Mdh)	270 943 MFCFA soit (4 604 Mdh)	4,3%	17,8%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Nd	Nd	4 Mdh		

Source : Attijariwafa bank

* Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD.

Cours de change au 31.12.2012 : 1FCFA = 0,016993 MAD

Cours de change au 31.12.2011 : 1FCFA = 0,0169363 MAD

Cours de change au 31.12.2010 : 1FCFA = 0,017034 MAD

Union Gabonaise de Banques

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 58,71% du capital de l'Union Gabonaise de Banques, 3^{ème} banque du Gabon.

Le reliquat du capital est détenu par l'Etat gabonais (26%) et par un flottant (15%).

Faits marquants 2012

L'exercice 2012 ³¹ a été marqué par les événements suivants :

- poursuite du programme de développement du réseau avec l'ouverture à la clientèle de 7 nouveaux points de ventes et 2 relocalisation ce qui porte le nombre d'agences à 18 : 4 agences sur Libreville dont 2 relocalisations (Nombakélé et Mbolo), 3 agences sur Port-Gentil dont un bureau dédié aux activités Moneygram, 2 agences hors Libreville une à Bitam et une à Moanda ;
- élargissement du réseau d'automates hors agences à Libreville (3) et Port-Gentil (1) ce qui porte le nombre de GAB à 44 à fin 2012 ;
- concrétisation de l'opération de lease-back du programme MEHARI avec Alios ;
- l'Union Gabonaise de Banques a procédé, courant l'exercice 2012, à l'augmentation de son capital social par incorporation de réserves de près de 2,6 Mrds FCFA, pour atteindre 10 Mrds FCFA au 31 décembre 2012.

Faits marquants 2011 ³²

Au titre de l'exercice 2011, la filiale gabonaise a poursuivi l'amélioration de ses performances commerciales et l'extension de son réseau. Ce dernier a connu l'ouverture de 4 nouvelles agences en 2011.

Au titre de l'exercice 2012, l'Union Gabonaise de Banque a réalisé un produit net bancaire de 466 Mdh, en amélioration de 12,8% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net de la banque a enregistré une croissance de 9,6% à près de 103 Mdh à fin 2012.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Var. 11/10*	Var. 12/11*
Dénomination sociale	Union Gabonaise de Banque				
Siège social	Avenue du Colonel Parant BP 315 Libreville - Gabon				
Montant du capital social	5 000 M FCFA (soit 86 Mdh)	7 400 M FCFA (soit 125 Mdh)	10 000 MFCFA (soit 170 Mdh)		
% de capital détenu	58,71%	58,71%	58,71%		
% des droits de vote	58,71%	58,71%	58,71%		
PNB	22 772 M FCFA (soit 388 Mdh)	24 381 M FCFA (soit 413 Mdh)	27 403 MFCFA (soit 466 Mdh)	6,4%	12,8%
Résultat net	6 501 M FCFA (soit 111 Mdh)	5 560 M FCFA (soit 94 Mdh)	6 038 MFCFA (soit 103Mdh)	-15,3%	9,6%
Total Bilan	286 186 M FCFA (soit 4 875 Mdh)	350 672 M FCFA (soit 5 939 Mdh)	348 788 MFCFA (soit 5 927 Mdh)	21,8%	-0,2%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	25,6 Kdh	54,5 Mdh	41,6 Mdh		

Source : Attijariwafa bank

* Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD

Cours de change au 31.12.2012 : 1FCFA = 0,016993 MAD
 Cours de change au 31.12.2011 : 1FCFA = 0,0169363 MAD
 Cours de change au 31.12.2010 : 1FCFA = 0,017034 MAD

³¹ Source : Attijariwafa bank

³² Source : Attijariwafa bank

Crédit du Congo

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 91% du capital du Crédit du Congo, 1^{ère} banque congolaise. Le reliquat du capital (9%) est détenu par l'Etat congolais.

Faits marquants 2012

L'exercice 2012³³ a été marqué par les événements suivants :

- nomination d'un nouveau Directeur Général, au premier trimestre 2012,
- réalisation de deux opérations d'augmentation du capital social lequel est passé de 5.011 MXAF à 7.744 MXAF.

Les réalisations du CDC, au titre de l'année 2012, laissent apparaître un accroissement des dépôts de 18,1% à 4,1 milliards de dirhams et une consolidation des crédits de 7,1% à 1,2 milliard de dirhams.

Faits marquants 2011

L'exercice 2011³⁴ a été marqué par les événements suivants :

- mise en service de 4 GAB dans les nouvelles agences ;
- acquisition de 3 nouveaux locaux actuellement en chantier pour ouverture avant décembre 2011 ;
- lancement de nouveaux produits ;
- lancement du crédit immobilier (nouvelle formule) Ndako : permet à la clientèle cible de mieux identifier ce produit. Une campagne de communication est en cours de réalisation pour accompagner cette action. En terme de production, la nouvelle formule du crédit ne s'est pas traduite par la création d'un nouveau type de compte. Ainsi au 31 Août 2011, la production brute du crédit immobilier est de 530 MXAF.

Au titre de l'exercice 2012, le produit net bancaire du Crédit du Congo s'est accru de 8,6% à près de 290 Mdh contre 267 Mdh en 2011. Le résultat net a, pour sa part, enregistré une amélioration de 13,6% à près de 100 Mdh au titre du même exercice.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Var. 11/10*	Var. 12/11*
Dénomination sociale	Crédit du Congo				
Siège social	Avenue Amilcar Cabral				
Montant du capital social	5 010 M FCFA (soit 85 Mdh)	5 010 M FCFA (soit 85 Mdh)	7 744 MFCFA (soit 132 Mdh)		
% de capital détenu	91,00%	91,00%	91,00%		
% des droits de vote	91,00%	91,00%	91,00%		
PNB	13 868 M FCFA (soit 236 Mdh)	15 757 M FCFA (soit 267 Mdh)	17 041 MFCFA (soit 290 Mdh)	13,1%	8,6%
Résultat net	4 452 M FCFA (soit 76 Mdh)	5 174 M FCFA (soit 88 Mdh)	5 858 MFCFA (soit 100 Mdh)	15,8%	13,6%
Total Bilan	231 923 M FCFA (soit 3 951 Mdh)	257 438 M FCFA (soit 4 360 Mdh)	266 549 MFCFA (soit 4 529 Mdh)	10,4%	3,9%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	25 Mdh	50 Mdh	60 Mdh		

Source : Attijariwafa bank - * Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD.

Cours de change au 31.12.2012 : 1FCFA = 0,016993 MAD
 Cours de change au 31.12.2011 : 1FCFA = 0,0169363 MAD
 Cours de change au 31.12.2010 : 1FCFA = 0,017034 MAD

³³ Source : Attijariwafa bank

³⁴ Source : Attijariwafa bank

Société Ivoirienne de Banque

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 51% du capital de la Société Ivoirienne de Banque (SIB), 6^{ème} banque ivoirienne. Le reliquat du capital est détenu par l'Etat ivoirien.

Faits marquants 2012

Au titre de l'exercice 2012, la SIB a poursuivi l'amélioration des dépôts collectés qui ont atteint près de 5,3 milliards de dirhams, soit une progression de 9,6% par rapport à l'exercice 2011. Les crédits ont, pour leurs parts, affiché une croissance de 15,4% pour s'établir à 4,3 milliards de dirhams au 31 décembre 2012.

Faits marquants 2011

L'année 2011 a été marquée par les événements suivants :

- la crise post-électorale déclenchée en décembre 2010 ayant fortement impacté la profession bancaire (fermeture des banques en février 2011 et réouverture le 26 avril 2011) ;
- création de 6 nouvelles agences en 2011 portant le réseau à 36 et réhabilitation de 4 perdues ;
- à fin novembre 2011, la PDM ressources de la SIB s'établit à 8,23% (7^{ème} rang) et la PDM emplois à 10,05% (4^{ème} rang) ;
- système d'information : Démarrage de la phase d'études du chantier MEHARI en 2011 ;
- lancement d'une campagne institutionnelle dont l'accroche est « Comptez sur nous, vous comptez pour nous ».

Au titre de l'exercice 2012, le produit net bancaire de la SIB a enregistré une croissance de 27,3% à 545 Mdh contre 428 Mdh en 2011. Son résultat net a progressé de 37,4% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 147 Mdh.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Var. 11/10*	Var. 12/11*
Dénomination sociale	Société Ivoirienne de Banque				
Siège social	34, boulevard de la république Abidjan – République de la Côte d'Ivoire				
Montant du capital social	4 000 M FCFA (soit 69 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 169 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 170 Mdh)		
% de capital détenu	51,0%	51,0%	51,0%		
% des droits de vote	51,0%	51,0%	51,0%		
PNB	24 189 M FCFA (soit 412 Mdh)	25 275 M FCFA (soit 428 Mdh)	32 045 MFCFA (soit 545 Mdh)	3,9%	27,3%
Résultat net	6 091 M FCFA (soit 104 Mdh)	6 308 M FCFA (soit 107 Mdh)	8 665 MFCFA (soit 147 Mdh)	2,9%	37,4%
Total Bilan	275 896 M FCFA (soit 4 700 Mdh)	348 858 M FCFA (soit 5 908 Mdh)	365 382 MFCFA (soit 6 209 Mdh)	25,7%	5,1%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	19 Mdh	20 Mdh	20 Mdh		

Source : Attijariwafa bank

* Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD.

Cours de change au 31.12.2012 : 1FCFA = 0,016993 MAD

Cours de change au 31.12.2011 : 1FCFA = 0,0169363 MAD

Cours de change au 31.12.2010 : 1FCFA = 0,017034 MAD

Crédit du Sénégal

En 2009, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition des parts majoritaires du Crédit Agricole dans le Crédit du Sénégal (95%).

Avec le changement du management de la banque depuis la finalisation de l'acquisition, la banque a enregistré des bonnes performances au cours de l'année 2010.

Elle a procédé à l'augmentation de son capital passant de 2 à 5 Mrds FCFA conformément aux instructions de la Banque Centrale.

Au titre de l'exercice 2012, le produit net bancaire du Crédit du Sénégal a enregistré une augmentation de 2,0% à près de 152 Mdh. Son résultat net a progressé de 4,2% pour s'établir à 50 Mdh au 31 décembre 2012.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Var. 11/10*	Var. 12/11*
Dénomination sociale	Crédit du Sénégal				
Siège social	Boulevard El Hadji Djily Mbaye Dakar - Sénégal				
Montant du capital social	5 000 M FCFA (soit 85 Mdh)	5 000 M FCFA (soit 85 Mdh)	5 000 M FCFA (soit 85 Mdh)		
% de capital détenu	95,0%	95,0%	95,0%		
% des droits de vote	95,0%	95,0%	95,0%		
PNB	8 313 M FCFA (soit 142 Mdh)	8 801 M FCFA (soit 149 Mdh)	8 944 MFCFA (soit 152 Mdh)	4,9%	2,0%
Résultat net	2 115 M FCFA (soit 36 Mdh)	2 822 M FCFA (soit 48 Mdh)	2 928 MFCFA (soit 50 Mdh)	33,3%	4,2%
Total Bilan	135 906 M FCFA (soit 2 315 Mdh)	122 378 M FCFA (soit 2 073 Mdh)	137 385 MFCFA (soit 2 335 Mdh)	-10,5%	12,6%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	39 Mdh	35 Mdh		

Source : Attijariwafa bank

* Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD.

Cours de change au 31.12.2012 : 1FCFA = 0,016993 MAD
 Cours de change au 31.12.2011 : 1FCFA = 0,0169363 MAD
 Cours de change au 31.12.2010 : 1FCFA = 0,017034 MAD

Attijari bank Mauritanie

Attijariwafa bank a finalisé, en décembre 2010, l'acquisition de 53,6% du capital de BNP Paribas Mauritanie. En effet les groupes Attijariwafa bank et Banque Populaire ont procédé à l'acquisition, via un holding détenu à 67% par Attijariwafa bank et à 33% par Banque Populaire, de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie auprès du groupe BNP Paribas.

A l'issue de cette acquisition, BNP Paribas Mauritanie change sa dénomination pour devenir Attijari bank Mauritanie.

Faits marquants 2012

L'année 2012 a été marquée par les événements suivants :

- ouverture d'une nouvelle agence à Nouakchott ;
- accroissement du nombre de client de 31% passant de 4 769 clients au 31 décembre 2011 à 6 258 à fin Juin 2012.

Faits marquants 2011

L'année 2011 a connu les événements suivants :

- inauguration d'ABM par Messieurs JAI et DIOURI en présence d'une importante délégation d'AWB, des autorités et des représentants diplomatiques ;
- bascule du système d'information ;
- accroissement du nombre de client de 90% passant ainsi à 4 769 à fin décembre 2011, contre 2 506 clients au 31 décembre 2010 ;
- ABM a renforcé sa part de marché en terme de dépôt et se positionne au 3^{ème} rang en Mauritanie. Le taux d'accroissement des dépôts est de 25%.

Au titre de l'exercice 2012, Attijari bank Mauritanie a réalisé un produit net bancaire de près de 71,0 Mdh, en progression de 10,2% par rapport à 2011. Au titre de la même période, le résultat net de la banque a plus que doublé pour s'établir à près de 30,0 Mdh à fin 2012.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Var. 11/10*	Var. 12/11*
Dénomination sociale	Attijari bank Mauritanie				
Siège social	Nouakchott, Rue Mamadou Konaté, lot n°91/92, BP 415				
Montant du capital social	3 398,6 M MOR (soit 100,3 Mdh)	3 398,6 M MOR (soit 89,8 Mdh)	7 296 M MRO (soit 203)		
% de capital détenu	53,6%	53,6%	53,6%		
% des droits de vote	80,0%	80,0%	80,0%		
PNB	1 621 M MRO (soit 48 Mdh)	2 174 M MRO (soit 64,4 Mdh)	2 561 M MRO (soit 71 Mdh)	34,2%	10,2%
Résultat net	-2 233 M MRO (soit -66 Mdh)	425 M MRO (soit 12,6 Mdh)	1 072 M MRO (soit 30 Mdh)	Ns	>100,0%
Total Bilan	26 355 M MRO (soit 778 Mdh)	35 794 M MRO (soit 1 061 Mdh)	40 584 M MRO (soit 1 130 Mdh)	36,4%	6,5%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Nd	Nd	Nd		

Source : Attijariwafa bank

* Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD.

Cours de change au 31.12.2012 : 1MRO = 0,027849 MAD

Cours de change au 31.12.2011 : 1MRO = 0,029641 MAD

Cours de change au 31.12.2010 : 1MRO = 0,029522 MAD

Société Commerciale de Banque Cameroun

Attijariwafa bank a finalisé, en avril 2011, l'acquisition de 51,0% du capital de la Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB Cameroun) auprès du groupe Crédit Agricole S.A.

Faits marquants 2012

L'exercice 2012 ³⁶ a été marqué par événements suivants :

- ouverture de 10 nouvelles agences en 2012, portant ainsi le total réseau à 30 agences à fin 2012 ;
- consolidation de la position de 2^{ème} banque des particuliers avec une part de marché crédit de près de 23,0% ;
- maintien du potentiel de développement sur la clientèle des particuliers
- déploiement du plan de développement 2012-2015 ;
- création d'une Salle des Marchés ;
- finalisation du projet de transformation SI (bascule prévue début 2013).
- SCB Cameroun a procédé, courant l'exercice 2012, à l'augmentation de son capital social par incorporation de réserves de près de 4,0 Mrds FCFA, pour atteindre 10 Mrds FCFA au 31 décembre 2012.

Faits marquants 2011

L'année 2011 a connu les faits marquants suivants :

- changement d'actionnaire de référence de SCB après la conclusion de l'accord de cession entre AWB, l'Etat du Cameroun et le Crédit Agricole ;
- bascule de la marque CA vers AWB ;
- mise en oeuvre d'une nouvelle vision stratégique et formalisation d'un Plan de Développement MT :
 - ✓ refonte de l'organisation et adoption des standards Groupe ;
 - ✓ réorganisation de la ligne commerciale et création du marché PME-PMI.
- lancement du projet de transformation SI qui devrait permettre d'améliorer les conditions d'exploitation et faciliter la mise en oeuvre du programme d'extension du réseau ;
- participation aux principales opérations de syndication de la place (SONARA EUR 105 Ms, KPDC EUR 61Ms, part SCB 17% et 21% respectivement) ;
- opérations avec la clientèle (collecte et crédits) en hausse de +17% (5 à 7 points plus que le marché)
- institution d'une nouvelle charge récurrente non budgétée (FOGADAC, Fonds de Garantie des Dépôts en Afrique Centrale, coût pour la SCB en 2011, 430 Ms) ;
- entrée en vigueur le 1^{er} juillet du Service Bancaire Minimum Garanti (Charge additionnelle de 100 Ms sur le 2^{ème} semestre 2011).

³⁵ Source : Attijariwafa bank

³⁶ Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2012, la Société Commerciale de Banque Cameroun a réalisé un produit net bancaire de près de 494 Mdh et un résultat net de près de 103 Mdh, soit des progressions respectives de 14,9% et 51,5% par rapport à l'exercice précédent.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Var. 11/10*	Var. 12/11*
Dénomination sociale	Société Commerciale de Banque Cameroun				
Siège social	220. avenue Mgr Vogt Yaoundé BP 700- Cameroun RCCM: 89.S.152				
Montant du capital social	6 000 M FCFA (soit 102 Mdh)	6 000 M FCFA (soit 102 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 170 Mdh)		
% de capital détenu	51,0%	51,0%	51,0%		
% des droits de vote	51,0%	51,0%	51,0%		
PNB	23 923 M FCFA (soit 408 Mdh)	25 397 M FCFA (soit 430 Mdh)	29 065 M FCFA (soit 494 Mdh)	5,4%	14,9%
Résultat net	3 708 M FCFA (soit 63 Mdh)	4 029 M FCFA (soit 68 Mdh)	6 049 M FCFA (soit 103 Mdh)	7,9%	51,5%
Total Bilan	334 466 M FCFA (soit 5 697 Mdh)	377 683 M FCFA (soit 6 397 Mdh)	376 551 M FCFA (soit 6 399 Mdh)	12,3%	0,03%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Nd	Nd	17 Mdh		

Source : Attijariwafa bank

* Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en MAD.

Cours de change au 31.12.2012 : 1FCFA = 0,016993 MAD

Cours de change au 31.12.2011 : 1FCFA = 0,0169363 MAD

Cours de change au 31.12.2010 : 1FCFA = 0,017034 MAD

III.2.5. Assurance

Wafa Assurance

Wafa Assurance est une filiale spécialisée dans les métiers de l'assurance dommages et vie.

Faits marquants 2012 ³⁷

L'année 2012 été marquée par les événements suivants :

- consolidation de la position de leader national et poursuite du développement de l'ensemble des branches (Automobile, Entreprise, Epargne, Prévoyance...) ;
- obtention d'un agrément pour la création d'une nouvelle compagnie d'assurance vie en Tunisie ;
- renforcement du réseau de distribution atteignant 200 agents et bureaux directs, soit 15 points de ventes de plus qu'en 2011, et 172 courtiers partenaires.

Faits marquants 2011 ³⁸

L'année 2011 a été marquée par les principaux faits marquants suivants :

- l'adhésion de Wafa Assurance au réseau INI « International Network of Insurance » ;
- le lancement effectif des deux nouveaux produits en bancassurance : « Age d'Or Epargne » et « Moustakbal baridi » ;
- le lancement de « Wafa OTO commerçants & professions libérales » et « Wafa OTO MOUADDAF » ainsi que d'une « garantie inondation » pour compléter la gamme produits automobile ;
- branche vie : mise en place et déploiement fin 2011 du nouveau modèle opérationnel Bancassurance avec AWB et refonte en cours du SI Vie ;
- branche santé : développement en 2011 du service de paiement des prestations des assurés par virement permettant une indemnisation des clients plus rapide dès 2012 ;
- le recrutement de 40 salariés portant l'effectif total de la compagnie à 491 personnes à fin 2011 ;
- le réseau exclusif compte 187 agences et bureaux directs à fin décembre 2011, soit 32 de plus par rapport au 31 décembre 2010 ;
- la mise en ligne du nouveau site internet de la compagnie en versions française et arabe (1^{er} site internet en arabe du secteur assurance) ;

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dénomination sociale	Wafa Assurance				
Siège social	1, boulevard Abdelmoumen - Casablanca				
Nombre de titre détenus	3 500 000 actions	3 500 000 actions	3 500 000 actions		
Montant du capital social	350 000 000 Dh	350 000 000 Dh	350 000 000 Dh		
% de capital détenu	79,29%	79,29%	79,29%		
% des droits de vote	79,29%	79,29%	79,29%		
Chiffre d'affaires	4,5 Mrds Dh	5,28 Mrds Dh	5,73 Mrds Dh	17,3%	8,52%
Résultat net	723,9 Mdh	809,6 Mdh	733,4 Mdh	11,8%	-9,41%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank * Les droits de vote sont détenus à travers la holding OGM, filiale à 100% d'Attijariwafa bank

³⁷ Source : Attijariwafa bank

³⁸ Source : Attijariwafa bank

III.2.6. Banque des Marchés

Attijari Intermédiation

Attijari Intermédiation développe auprès d'une clientèle d'institutionnels et de grandes entreprises les services suivants :

- intermédiation boursière ;
- placements de titres émis par les personnes morales faisant appel public à l'épargne ;
- opérations de contrepartie ;
- conseil en investissement, désinvestissement et recherche financière sur les sociétés cotées ;
- stratégie d'allocation à moyen et long terme.

La société de bourse dispose d'un département de recherche et d'analyse qui couvre les valeurs les plus actives du marché, et diffuse régulièrement auprès d'investisseurs nationaux et internationaux des recommandations, des informations financières et des études macro-économiques.

Faits marquants 2012 ³⁹

Au terme de l'année 2012, Attijari Intermédiation génère un volume global de 31,7 milliards de dirhams dont 59,3% sont traités sur le Marché Central Actions, soit un volume de 17,7 milliards de dirhams, en hausse de 4,7% par rapport à 2011. Attijari Intermédiation consolide son positionnement, dégageant ainsi une part de marché de 31,6% sur ce compartiment, en hausse de 6 points par rapport à décembre 2011.

Faits marquants 2011 ⁴⁰

Au titre de l'exercice 2011, la position commerciale d'Attijari Intermédiation sur le marché central se situe à 25,5% contre 29,0% à la même période en 2010.

Le volume généré par Attijari Intermédiation sur le marché central atteint à fin décembre 2011, 17,9 milliards de dirhams en baisse de 40,4% contre 30,1 milliards de dirhams à fin décembre 2010.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dénomination sociale	Attijari Intermédiation				
Siège social	163, avenue Hassan II				
Nombre de titres détenus	50 000 actions	50 000 actions	50 000 actions		
Montant du capital social	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh		
% de capital détenu	100,0%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote	100,0%	100,00%	100,00%		
Chiffre d'affaires	102,6 Mdh	38,8 Mdh	28,0 Mdh	-62,2%	-27,8%
Résultat net	54,7 Mdh	15,6Mdh	5,1 Mdh	-71,5%	-67,3%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	30,0 Mdh	30,0 Mdh	30,0 Mdh		

Source : Attijariwafa bank

³⁹ Source : Attijariwafa bank

⁴⁰ Source : Attijariwafa bank

III.2.7. Banque d'Investissement

Attijari Finances Corp.

Attijari Finances Corp. regroupe les activités de Conseil en fusion et acquisition, en origination de dette privée ainsi qu'en introduction en bourse et en marché primaire Actions.

Attijari Finances Corp. intervient activement sur le marché marocain dans diverses opérations stratégiques et de marché :

Opérations de fusion et acquisition

Faits marquants 2012

- **Groupe OCP** : Conseil du groupe OCP dans le cadre de l'opération de fusion absorption de Maroc Phosphore par OCP SA ;
- **MIF (Moroccan Investment Fund)** : Conseil du MIF dans le cadre de la cession de sa participation dans le capital du holding OMM, actionnaire majoritaire de CMT (Compagnie Minière de Touissit) ;
- **Servair** : Conseil de Servair dans le cadre de l'acquisition de 40,0% du capital d'Atlas Catering Airlines Services auprès de Royal Air Maroc ;
- **Marjane Holding** : Conseil de Marjane Holding dans le cadre de la réponse à l'Appel d'Offres lancé par la SAZ (Société d'Aménagement Zenata) pour la sélection d'investisseurs pour le développement du parc commercial de la ville nouvelle de Zenata ;
- **Wafa Assurance** : Conseil de Wafa Assurance dans le cadre de l'obtention de l'agrément d'une compagnie d'assurance sur le marché tunisien.

Faits marquants 2011

- **DAR SAÂDA (filiale du groupe PALMERAIE HOLDING)** : Conseil de la société DAR SAÂDA spécialisée dans le développement et la commercialisation de projets de logements sociaux et de moyen standing, dans le cadre d'un placement privé par voie d'augmentation de capital pour un montant de 1,1 Milliard de dirhams ;
- **Attijariwafa bank** : Conseil du groupe Attijariwafa bank dans le cadre de l'acquisition de 51% du capital de la Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB) ;
- Conseil de l'**État marocain** dans le cadre de la privatisation de la Société des Sels de Mohammedia (SSM) pour un montant de 655 Millions de dirhams ;
- **Royal Air Maroc (RAM)** : Conseil de la RAM pour la cession de la totalité de sa participation dans MATIS ;
- **Office Chérifien des Phosphates (OCP)** : Conseil du Groupe OCP dans le cadre de son partenariat avec le Groupe Yara. Ce partenariat portera, notamment, sur l'acquisition de 50% du complexe industriel et portuaire du Groupe Yara à Rio Grande (Sud du Brésil) qui comprend une unité de production d'engrais phosphatés, le plus grand terminal d'engrais de la région, ainsi que des capacités de stockage d'engrais ;
- **Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Stades (SONARGES)** : Conseil de la SONARGES dans le cadre de l'élaboration et la définition d'un schéma de financement optimal pour les besoins des stades de Marrakech, Tanger, Agadir et Casablanca ;
- **Intelcia Group** : Conseil de Intelcia Group dans le cadre du financement de l'acquisition de l'intégralité du capital de la société The Marketingroup.

Opérations de marché : actions

Faits marquants 2012

- **Oléosud, CIMR, CMR, MAMDA-MCMA et Wafa Assurance** : Conseil des Initiateurs composés de : Oléosud (groupe Sofiprotéol), CIMR, CMR, MAMDA-MCMA et Wafa Assurance dans le cadre de l'OPA (Offre Publique d'Achat Obligatoire) visant les actions Lesieur Cristal ;
- **Attijariwafa bank** : Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de l'augmentation de capital par apport en numéraire réservée aux salariés de la banque et de ses filiales au Maroc, pour montant global de 2,1 milliards de dirhams ;

Faits marquants 2011

- **Managem** : Conseil de la société Managem dans le cadre de son augmentation de capital en numéraire d'un montant de 878 millions de dirhams ;
- **Auto-Hall** : Conseil de la société Auto-Hall dans le cadre de son augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes exceptionnels en actions nouvelles d'un montant de 118 millions de dirhams.

Opérations de marché : dette privée

Faits marquants 2012

- **Fonds d'Équipement Communal (FEC)** : Conseil du Fonds d'Équipement Communal dans le cadre de son émission obligataire d'un montant de 1,0 milliard de dirhams ;

Faits marquants 2011

- **Autoroutes du Maroc** : Conseil de la société Autoroutes du Maroc dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 1,0 Milliard de dirhams (5ème et dernière émission obligataire relative à un programme global d'un montant de 7,0 Milliards de dirhams levé entre 2009 et 2011). Il est à préciser que cet emprunt a fait l'objet d'une garantie par l'Etat ;
- **Attijariwafa bank** : Conseil du groupe Attijariwafa bank dans le cadre d'une émission obligataire subordonnée d'un montant de 1,0 Milliard de dirhams ;
- **Wafabail** : Conseil de Wafabail dans le cadre de la mise à jour annuelle et occasionnelle du dossier d'information relatif à l'augmentation du plafond de son programme d'émission de Bons de Société de Financement de 2,0 Milliards de dirhams à 4,0 Milliards de dirhams ;
- **Office Chérifien des Phosphates (OCP)** : Conseil de l'OCP dans le cadre d'une émission obligataire d'un montant de 2,0 Milliards de dirhams ;
- **Alliances Développement Immobilier (ADI)** : Conseil de ADI dans le cadre d'une émission obligataire d'un montant de 1,0 Milliard de dirhams ;
- **Office National des Chemins de Fer (ONCF)** : Conseil de l'ONCF dans le cadre d'une émission obligataire d'un montant de 1,5 Milliard de dirhams.

Au 31 décembre 2012, les comptes sociaux d'Attijari Finances Corp. font apparaître un chiffre d'affaires de 47,6 millions de dirhams, et un résultat net de 30,3 Mdh.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dénomination sociale	Attijari Finances Corp.				
Siège social	163, avenue Hassan II				
Nombre de titres détenus	11 000 actions	100 000 actions	100 000 actions		
Montant du capital social	11 000 000 Dh	10 000 000 Dh	10 000 000 Dh		
% de capital détenu	100,0%	100,0%	100,0%		
% des droits de vote	100,0%	100,0%	100,0%		
Chiffre d'affaires	56 Mdh	52,4 Mdh	47,6 Mdh	-6,4%	-9,2%
Résultat net	39,7 Mdh	39,3 Mdh	30,3 Mdh	-1,0%	-22,9%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	35,0 Mdh	35,0 Mdh	35,0 Mdh		

Source : Attijari Finances Corp.

Wafa Gestion

L'exercice 2005 a vu l'émergence de Wafa Gestion, opérateur de référence sur les métiers de la gestion d'actifs, issu de la fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion.

Wafa Gestion gère plusieurs OPCVM couvrant l'ensemble des classes d'actifs, pour le compte d'investisseurs institutionnels, de grandes entreprises et de particuliers.

Faits marquants 2012 ⁴¹

Pour Wafa Gestion, l'année 2012 a été caractérisée par les éléments suivants :

- lancement du premier OPCVM au Maroc "Attijari Gold" répliquant la performance de l'Or ;
- démarrage de la gestion du fonds actions dédié à la CMR remporté suite à un appel d'offres ;
- renforcement du positionnement sur le segment « Grandes Entreprises et Institutionnels » ;
- signature d'un nouveau mandat de gestion pour un fonds dédié à une famille.

Faits marquants 2011 ⁴²

L'année 2011 a été marquée par les éléments suivants :

- lancement du PEA en collaboration avec la Banque des Particuliers et des Professionnels avec deux fonds éligibles (Attijari Actions et Attijari Moucharaka) ;
- upgrade de la notation Fitch Ratings qui passe de M2 (mor) à M2+ (mor) ;
- adjudication suite à l'appel d'offres lancé par la CMR pour la gestion d'un OPCVM dédié actions ;
- démarrage de la gestion du fonds obligataire dédié à DAR AD-DAMANE remporté suite à un appel d'offres ;
- signature de 2 nouveaux mandats de gestion pour des fonds dédiés à des personnes physiques.
- démarrage du projet « Age d'Or Symphonie » avec Wafa Assurance (Contrat en Unités De Comptes).

⁴¹ Source : Attijariwafa bank

⁴² Source : Attijariwafa bank

Wafa Gestion a clôturé l'exercice 2012 sur un encours géré de plus de 72 milliards de dirhams. Son résultat net ressort à 72,1 millions de dirhams, en progression de 3,6% par rapport à l'exercice 2011.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dénomination sociale	Wafa Gestion				
Siège social	163, avenue Hassan II				
Montant du capital social	4 900 000 Dh	4 900 000 Dh	4 900 000 Dh		
% de capital détenu	66%*	66%*	66%*		
% des droits de vote	66%*	66%*	66%*		
Chiffre d'affaires	244 Mdh	253 Mdh	262,7 Mdh	3,7%	3,8%
Résultat net	71,2 mdh	69,6 Mdh	72,1 Mdh	-2,2%	3,6%
Encours sous gestion	63 Mrds Dh	67 Mrds Dh	72,3 Mrds Dh	6,3%	7,9%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	80,2 Mdh	49,06 Mdh	47 Mdh		

Source : Attijariwafa bank –

* 34% détenus par AMUNDI.

Wafa Investissement

Wafa Investissement est la filiale d'Attijariwafa bank dédiée à la gestion des participations en capital-risque. En termes d'activité, Wafa Investissement a réalisé la cession de sa filiale SIFAP pour un montant de 24 Mdh, la restructuration financière de la Compagnie Industrielle du Lukus (CIL) et la prise de participation dans Mifa Télécom.

Le chiffre d'affaires de Wafa investissement est constitué de cession de participations et/ou de service à ces participations (contrat de service).

En 2011, Wafa Investissement a procédé à la cession des titres de sa filiale Compagnie Industrielle Lukus.

Au titre de l'exercice 2012, le résultat net de Wafa Investissement a affiché une amélioration et s'établit à -5,9 Mdh contre -8,7 Mdh au 31 décembre 2011.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dénomination sociale	Wafa Investissement				
Siège social	163, avenue Hassan II - Casablanca				
Nombre de titres détenus	550 000 actions	550 000 actions	550 000 actions		
Montant du capital social	55 000 000 Dh	55 000 000 Dh	55 000 000 Dh		
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%		
Chiffre d'affaires	-	-	-		
Résultat net	-47,6 Mdh	-8,7 Mdh	-5,9 Mdh	-81,7%	-32,2%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank

Attijari Invest

Attijari Invest, filiale d'Attijariwafa bank dédiée au Private Equity, a été créée en 2005 afin d'offrir aux investisseurs des instruments financiers à rentabilité élevée et au risque maîtrisé. Elle a pour mission le montage, la mise en place puis la gestion de fonds d'investissement. La structure a procédé, l'année de sa création, au lancement de deux fonds d'investissement, Agram Invest, d'une taille de 200 Mdh, dédié à l'agro-industrie et le fonds Igrane, d'une taille de 126 Mdh, destiné à la région Souss Massa Drâa.

Outre Agram Invest et Igrane, Attijari Invest gère trois autres fonds d'investissement. Il s'agit de Moroccan Infrastructure Fund, dédié aux secteurs d'infrastructure, H Partners-Morocco Hospitality Investment Fund, spécialisé dans l'immobilier touristique et enfin, Attijari Capital Développement qui investit dans des PME opérant dans différents secteurs, notamment les télécommunications et la presse.

Faits marquants 2012 ⁴³

L'année 2012 a connu les événements suivants :

- le lancement effectif de « 3P Fund », un fonds d'investissement né du partenariat public-privé et destiné au financement des PME marocaines. Il est doté de 400 millions de dirhams au premier Closing ;
- l'immatriculation de « Entreprises Partners », société de gestion de « 3P Fund » et le recrutement de son équipe de gestion ;
- le renforcement des équipes de gestion de « La Foncière Emergence », un fonds d'investissement doté de 1,05 milliards de dirhams et dédié à l'acquisition et/ou le développement des actifs immobiliers industriels, logistiques et de bureaux.

Faits marquants 2011 ⁴⁴

L'année 2011 a été principalement marquée par :

En 2011, Attijari Invest confirme sa position parmi les leaders du Capital Investissement au Maroc à travers le closing de deux nouveaux fonds d'investissement :

- la « Foncière Emergence » doté de 1,05 milliard de dirhams, dédié à l'acquisition et/ou le développement d'actifs immobiliers industriels, logistiques ou de bureau. Les actifs de la Foncière seront principalement localisés dans des Plateformes Industrielles Intégrées (P2I) telles que définies par le Pacte National pour l'Emergence Industrielle (PNEI).
- le « 3P » Fund, doté de 400 millions de dirhams au premier closing. Il est l'un des deux fonds publics privés destinés au financement des PME marocaines à fort potentiel de développement initié par la Caisse Centrale de Garantie à l'initiative du Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies.

⁴³ Source : Attijariwafa bank

⁴⁴ Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2012, Attijari Invest a réalisé un chiffre d'affaires de près de 17,0 Mdh, soit une progression de 6,3% par rapport à l'exercice 2011. Toutefois, son résultat net a affiché un repli de 75,7% à près de 5,7 Mdh à fin 2012.

	Données au 31.12.2010	Données au 31.12.2011	Donnée au 31.12.2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dénomination sociale	Attijari Invest				
Siège social	163, avenue Hassan II - Casablanca				
Nombre de titre détenus	50 000 actions	50 000 actions	50 000 actions		
Montant du capital social	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh		
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%		
Chiffre d'affaires	11,2 Mdh	16,5 Mdh	17,0 Mdh	47,3%	6,3%
Résultat net	2,7 Mdh	23,5 Mdh	5,7 Mdh	>100,0%	75,7%
Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice	Néant	Nd	Nd		

Source : Attijariwafa bank

III.3. Relations entre Attijariwafa bank et ses filiales

Les principales conventions régissant les relations entre Attijariwafa bank et ses filiales se présentent de la manière suivante :

III.3.1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2012

▪ Conventions préalablement autorisées par le Conseil d'Administration

Convention-cadre entre Attijariwafa bank et sa filiale Attijari Factoring Maroc

Nature et objet de la convention :

La présente convention a pour objet de permettre au réseau de la Banque la commercialisation et la promotion auprès de sa clientèle des produits Factoring et Confirming d'Attijari Factoring Maroc.

Les champs couverts par la présente convention sont :

- appui commercial : cette convention a pour objet de permettre au réseau de la Banque la commercialisation et la promotion auprès de sa clientèle des produits factoring Confirming d'Attijari Factoring Maroc.
- appui en matière de gestion du risque ;
- conseil et assistance juridique :
 - ✓ l'assistance en matière de choix des avocats, ainsi que les conventions régissant la relation avec eux ;
 - ✓ l'assistance en matière de gestion des créances en souffrance : rééchelonnement, exonération des intérêts de retard, abandon d'intérêt et/ou du capital et cession des biens.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : néant.

Montant encaissé au courant de l'exercice : néant.

Date de conclusion : 15 février avec date d'effet le 1er janvier 2012.

Durée : cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année et prend effet du 1er janvier 2012.

Modalités de rémunération : cette convention fixe la rémunération d'Attijariwafa bank au titre de l'appui commercial à 0.03% flat de la production d'Attijari Factoring Maroc sur chaque facture financée et sur chaque créance confirmée ainsi que la rémunération de la contre-garantie bancaire conférée par Attijariwafa bank à Attijari Factoring Maroc, dans le cadre du coefficient des risques et du coefficient de solvabilité, à un taux de 0.10% l'an HT.

Délai de paiement : le versement de la commission à Attijariwafa bank sera effectué par Attijari Factoring Maroc semestriellement à termes échus.

▪ **Conventions non préalablement autorisées par le Conseil d'Administration**

Contrat de prestation de service BDI entre Attijariwafa bank et sa filiale WAFACASH

Nature et objet de la convention

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités d'accomplissement par WAFACASH de la prestation de service et d'assistance à la mise en place du système « CASH EXPRESS BDI » pour le compte de la Banque de Détail à l'International (BDI).

Les prestations fournies par le prestataire doivent être conformes aux demandes formulées par le client et portent essentiellement mais non limitativement sur :

- la mise à disposition de l'application CASH EXPRESS « Intégra », accessible à travers le réseau d'agence BDI ;
- l'assistance au démarrage et la formation sur le service offert par la solution « Intégra » ;
- le conseil en organisation, procédures opérationnelles et informatiques et contrôle interne liés à l'activité CASH EXPRESS ;
- la réalisation des projets de maintenance et d'évolution liés à l'évolution des services ;
- la coordination des politiques commerciales et de communications spécifiques au produit de Transfert ;
- le conseil et l'assistance en matière de démarche commerciale et marketing ;
- le conseil et l'assistance en matière de communication et publicité.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 6.161 KMAD.

Montant décaissé au courant de l'exercice : 6.000 KMAD.

Date de conclusion : 2 janvier 2012.

Durée : ce contrat entre en vigueur à partir du 1er janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Modalités de rémunération : en contrepartie des prestations fournies, Attijariwafa bank versera à Wafacash une redevance mensuelle de DH 500 000 (cinq cents mille dirhams) hors taxes couvrant l'ensemble de la prestation.

Délai de paiement : les factures de Wafacash doivent être payées mensuellement au plus tard à 30 jours à compter de la date de la réception de la facture par Attijariwafa bank.

Contrat d'assistance stratégique clientèle LIB Hissab Bikhir entre Attijariwafa bank et sa filiale WAFACASH

Nature et objet de la convention

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités d'accomplissement par WAFACASH de la prestation d'assistance stratégique et marketing pour le compte d'Attijariwafa bank (le client) dans le domaine des activités du compte économique «LIB» (Low Income Banking) ou Hissab Bikhir.

Les prestations fournies par le prestataire doivent être conformes aux demandes formulées par le client et portent essentiellement mais non limitativement sur :

- l'élaboration du business plan de l'activité LIB et son suivi ;
- le diagnostic des produits et services liés au compte économique ;
- l'assistance à l'équipement du compte économique ;
- l'élaboration des campagnes de communication pour l'activité LIB ;
- la mise en place et le suivi de campagnes spécifiques de commercialisation des produits économiques ;

- plus généralement toute prestation dont le savoir-faire en LIS/CASH du prestataire pourrait s'avérer utile ou nécessaire pour le client.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 30.807 KMAD.

Montant décaissé au courant de l'exercice : 30.000 KMAD.

Date de conclusion : 02 janvier 2012.

Durée : ce contrat entre en vigueur à partir du 1er janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Modalités de rémunération : En contrepartie des prestations fournies, Attijariwafa bank versera à Wafacash une redevance mensuelle de DH 2.500 000 (Deux millions cinq cents mille dirhams) hors taxes couvrant l'ensemble de la prestation.

Délai de paiement : les factures de Wafacash doivent être payées mensuellement au plus tard à 30 jours à compter de la date de la réception de la facture par Attijariwafa bank.

Contrat de Cession de Devises entre Attijariwafa bank et sa filiale WAFACASH

Nature et objet de la convention

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités de la cession, par Wafacash (le fournisseur), des devises résultant de son activité de cash en provenance de l'international, à la salle des marchés de la banque.

Les produits fournis par le fournisseur sont :

- Les devises reçues quotidiennement de WESTERNE UNION ;
- Les devises reçues quotidiennement de MONEY GRAM ;
- Les devises reçues quotidiennement de RIA ;
- Plus généralement toutes les devises reçues des prestataires étrangers de l'activité de Transfert.

Modalités de rémunération : Wafacash facturera mensuellement une commission à Attijariwafa bank dont le montant est déterminé de la façon suivante :

Montant (M) = $\sum_j MtCVDev(i) * MargeFour$

Avec :

- MtCVDev (j) : est la contrevaletur en dirhams des devises à céder le jour j par le fournisseur ;
- MargeFour: est la marge du fournisseur.

La marge MargeFour est fixée d'un commun accord à 0,45% sur le flux quotidiens reçus de l'étranger pour le premier mois. A la fin de chaque mois les deux parties se revoient éventuellement pour définir, en fonction des évolutions du marché et des volumes, la nouvelle marge à appliquer.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 8.455 KMAD.

Montant décaissé au courant de l'exercice : 4.739 KMAD.

Date de conclusion : 22 juin 2012.

Durée : Le présent contrat entre en vigueur à partir du 1er janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Délai de paiement : les factures de Wafa Cash doivent être payées mensuellement au plus tard à 30 jours à compter de la date de la réception de la facture par Attijariwafa bank.

III.3.2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Contrat de location aux filiales : Wafa Bourse

Attijariwafa bank donne par la présente à titre de Bail Commercial à Wafa Bourse, qui accepte, une superficie d'environ 150 m² situé au 8^{ème} étage de l'immeuble sis 163 Avenue Hassa II Casablanca.

Le présent Bail est fait et accepté moyennant un loyer mensuel de 18 750 dhs.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 180 000 Dhs.

Montant encaissé au cours de l'exercice : 225.000 Dhs.

Date de conclusion : 01/01/2008.

Durée : une année renouvelable par tacite reconduction.

Délais de paiement : selon la réglementation.

Contrat de location aux filiales : Wafa Assurance

Attijariwafa bank donne par la présente à titre de Bail Commercial à Wafa Assurance, qui accepte, une superficie d'environ 112 m² situé au RDC de l'immeuble sis à Larache, 10 Avenue Mohammed V.

Le présent Bail est fait et accepté moyennant un loyer mensuel de 6.160 dhs

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 59.136 dhs.

Montant encaissé au cours de l'exercice : 73.920 dhs.

Date de conclusion : 01/01/2008.

Durée : une année renouvelable par tacite reconduction.

Délais de paiement : selon la réglementation.

Convention de prestation de service Hissab Bikhir

Nature et objet de la convention

Attijariwafa bank a décidé de lancer une offre bancaire à destination d'une clientèle non bancarisée et par le présent contrat de service, confie à Wafacash, ce que cette dernière accepte, le soin d'assurer les prestations qui s'articulent autour de :

- ouverture d'un compte à vue dépourvu de toute facilité de trésorerie, mais permettant la réalisation des opérations suivantes : retraits, versements, réceptions de virements remboursement d'échéances de crédits et communication de relevés bancaires (uniquement en agence) ;
- carte bancaire de retrait et paiement on-line ;
- crédit à la consommation (Wafasalaf) ;
- crédit immobilier (Wafa immobilier) ;
- produits de bancassurance (Wafa Assurance) ;
- conditions financières pour la commercialisation et la promotion du produit Hissab Bikhir.

Modalités de rémunération : La rémunération de Wafacash dans le cadre de ce contrat de prestation de service est de :

- 60 Dh HT par ouverture de compte. Sont pris en compte uniquement les comptes ouverts pendant le trimestre et dont le CMC (cumul mouvements créditeurs) est >ou = à 100 Dh entre le jour de l'ouverture et la fin du trimestre donné ;
- 0,35% HT des flux entrants y compris ceux reçus par virement ;
- 0,45% HT des flux sortants via l'agence de Wafacash ou partenaire de Wafacash.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 14.976 KMAD.

Montant encaissé au cours de l'exercice : 17.452 KMAD.

Date de conclusion : 02/03/2009.

Durée : deux années renouvelables par tacite reconduction pour une même durée.

Délais de paiement : à périodicité trimestrielle sur présentation des factures.

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et sa filiale la Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB Cameroun)

Nature et objet de la convention

La convention a pour objet le transfert de savoir-faire, le conseil et la réalisation de prestations et couvre les domaines suivants :

- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement de projets, etc ... ;
- conseil en matière de marchés financiers, y compris les instruments financiers innovants ;
- assistance technique en matière d'intermédiation et de gestion de fortune ;
- assistance à la prise de décision et au contrôle des engagements et des risques de contrepartie ;
- missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stages du personnel ;
- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- démarches commerciales, marketing et consultations ;
- enquêtes et renseignements commerciaux ;
- fournitures de documentation technique ;
- assistance en contentieux et questions juridiques ;
- conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- conseil et assistance en contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- conseil et assistance en matière de communication et publicité ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux ;
- mise à disposition de logiciels, prestations de maintenance et études d'évolution ;
- assistance à la gestion du Système d'Information.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Le montant de la prestation facturée par Attijariwafa bank au titre de cette convention pour l'exercice 2012 s'élève à KMAD 4.901.

Montant encaissé au cours de l'exercice : KMAD 2.220.

Date de conclusion : 12 mai 2011.

Durée : cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

Conventions d'assistance technique entre le groupe Attijariwafa bank et Attijaribank Mauritanie

Nature et objet de la convention

La convention a pour objet le transfert de savoir-faire, le conseil et la réalisation de prestations et couvre les domaines suivants :

- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement de projets, etc ... ;

- conseil en matière de marchés financier, y compris les instruments financiers innovants ;
- assistance technique en matière d'intermédiation et de gestion de fortune ;
- assistance au contrôle des engagements ;
- missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stages du personnel ;
- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- démarches commerciales, marketing et consultations ;
- enquêtes et renseignements commerciaux ;
- fournitures de documentation technique ;
- assistance en contentieux et questions juridiques ;
- conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- conseil et assistance en contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- conseil et assistance en matière de communication et publicité ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux ;
- mise à disposition de logiciels, prestations de maintenance et études d'évolution ;
- assistance à la gestion du Système d'Information.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Le montant de la prestation facturée par Attijariwafa bank au titre de cette convention pour l'exercice 2012 s'élève à KMAD 3.037.

Produits encaissés au titre de l'exercice : KMAD 1.627.

Date de conclusion : 10 décembre 2010 avec date d'effet au 1^{er} janvier 2011.

Durée de la convention : cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Délai de paiement : selon la réglementation en vigueur.

Convention-cadre de crédits sans recours entre Attijariwafa Bank et sa filiale Attijariwafa bank Europe

Nature et objet de la convention

Dans le cadre de cette convention, les prêts consentis par Attijariwafa bank Europe sont intégralement refinancés par Attijariwafa bank.

Cette convention limite le droit à remboursement d'Attijariwafa bank sur Attijariwafa bank Europe, au titre du refinancement se rapportant à un prêt donné, au seul montant des sommes effectivement perçues par Attijariwafa bank Europe de l'emprunteur (ou d'un tiers pour le compte d'un emprunteur, tel qu'une caution ou un assureur-crédit garantissant en tout ou partie le prêt).

Elle implique un abandon de créance d'Attijariwafa bank au titre de son refinancement, à concurrence de la partie du prêt qui deviendrait définitivement irrécouvrable, après mise en jeu de toutes les garanties et mise en oeuvre de tous les recours possibles contre l'emprunteur.

Cette convention ne s'applique qu'aux prêts et refinancements que les parties acceptent via la signature d'un document conforme.

Il est à signaler que cette convention a été complétée en 2010 par les articles suivants :

«2.5 Pour les opérations Clients prenant la forme d'une ouverture de crédit, la Banque de Refinancement s'oblige à assurer sans délai, au profit du Bénéficiaire, le refinancement des tirages effectués par le client concerné et s'engage notamment, à cet effet, à verser au Bénéficiaire les sommes correspondantes à première demande de ce dernier, sans préjudice, à défaut d'un tel versement à bonne date, de la possibilité pour le Bénéficiaire, de compenser de plein droit le montant des sommes en cause avec celui

de tous avoirs qu'il détiendrait pour le compte de la Banque de Refinancement et lou de toute dette qu'il pourrait avoir à l'égard de cette dernière ».

« 2.6 Lorsqu'un refinancement donné a été soumis à la présente Convention, conformément à la clause 2.3, celui-ci demeurera couvert par la présente Convention, notamment la clause 3 (recours limité), jusqu'à son échéance, sauf décision contraire des Parties qui ne pourra toutefois recevoir d'effet que pour autant qu'elle ait été préalablement portée à la connaissance du Secrétariat Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel française et ait fait l'objet d'un accord de cette dernière ».

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : néant.

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et sa filiale la Banque Internationale du Mali (BIM)

Nature et objet de la convention

Dans le cadre de cette convention, Attijariwafa bank apporte à la BIM son savoir-faire et son expertise concernant les domaines suivants :

- stratégie, marketing et communication ;
- systèmes d'information ;
- juridique, comptabilité et ressources humaines ;
- logistique et achats ;
- gestion des risques de contrepartie, opérationnels et de marché ;
- procédures et organisation ;
- qualité.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Le montant de la prestation facturée par Attijariwafa bank au titre de cette convention pour l'exercice 2012 s'élève à KMAD 3.495.

Montant encaissé au courant de l'exercice : le montant encaissé s'élève à KMAD 1.864.

Date de conclusion : le 05/11/2009.

Durée : cette convention a été conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Modalités de rémunération :

Une facturation au titre de la mise à disposition d'experts métiers et correspondant aux J/H consommés.

Une refacturation des frais engagés au titre du transport et des perdiem servis par Attijariwafa bank selon les normes du Groupe.

Une refacturation à l'identique des frais divers engagés par Attijariwafa bank et préalablement acceptés par la BIM SA.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et sa filiale l'Union Gabonaise de Banque (UGB)

Nature et objet de la convention

Dans le cadre de cette convention, Attijariwafa bank apporte à UGB son savoir-faire et son expertise concernant les domaines suivants :

- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement des projets ;
- conseil en matière de marchés financiers y compris les instruments financiers innovants ;
- assistance technique en matière d'intermédiation et de gestion de fortune ;
- assistance au contrôle des engagements ;

- missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stages de personnel ;
- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- démarches commerciales, marketing et consultations ;
- enquêtes et renseignements commerciaux ;
- fournitures de documentation technique ;
- assistance en contentieux et questions juridiques ;
- conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- conseil et assistance en contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- conseil et assistance en matière de communication et publicité ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux ;
- mise à disposition de logiciels, prestations de maintenance et études d'évolution ;
- assistance à la gestion du Système d'information.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : le montant de la prestation facturée par Attijariwafa bank au titre de cette convention pour l'exercice 2012 s'élève à KMAD 4.560.

Montant encaissé au courant de l'exercice : le montant encaissé s'élève à KMAD 2.434.

Date de conclusion : 21 octobre 2009.

Durée : cette convention a été conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et sa filiale le Crédit du Congo (CDC)

Nature et objet de la convention

Dans le cadre de cette convention conclue, Attijariwafa bank apporte au CDC son savoir-faire et son expertise concernant les domaines suivants :

- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement des projets ;
- conseil en matière de marchés financiers y compris les instruments financiers innovants ;
- assistance technique en matière d'intermédiation et de gestion de fortune ;
- assistance au contrôle des engagements ;
- missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stages de personnel ;
- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- démarches commerciales, marketing et consultations ;
- enquêtes et renseignements commerciaux ;
- fournitures de documentation technique ;
- assistance en contentieux et questions juridiques ;
- conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- conseil et assistance en contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- conseil et assistance en matière de communication et publicité ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux ;
- mise à disposition de logiciels, prestations de maintenance et études d'évolution ;

- assistance à la gestion du Système d'information.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : le montant de la prestation facturée par Attijariwafa bank au titre de cette convention pour l'exercice 2011 s'élève à KMAD 3.713.

Montant encaissé au courant de l'exercice : le montant encaissé s'élève à KMAD 1.985.

Date de conclusion : 19 octobre 2009

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et sa filiale la CBAO

Nature et objet de la convention

Dans le cadre de cette convention, Attijariwafa bank apporte à la CBAO son savoir-faire et son expertise concernant les domaines suivants :

- stratégie, marketing et communication ;
- systèmes d'information ;
- juridique, comptabilité et ressources humaines ;
- logistique et achats ;
- gestion des risques de contrepartie, opérationnels et de marché ;
- procédures et organisation ;
- qualité.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : le montant de la prestation facturée par Attijariwafa bank au titre de cette convention pour l'exercice 2012 s'élève à KMAD 4.024.

Montant encaissé au courant de l'exercice : le montant encaissé s'élève à KMAD 2.153.

Date de conclusion : 05 mars 2009.

Durée : cette convention a été conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Les modalités de rémunération :

Une facturation au titre de la mise à disposition d'experts métiers et correspondants aux J/H consommés.

Une refacturation des frais engagés au titre du transport et des perdiem servis par Attijariwafa bank selon les normes du Groupe.

Une refacturation à l'identique des frais divers engagés par Attijariwafa bank et préalablement acceptés par la CBAO.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et sa filiale le Crédit du Sénégal (CDS)

Nature et objet de la convention

La convention d'assistance technique a pour objet le transfert de savoir-faire et le conseil et couvre les domaines suivants :

- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement de projets, etc ;
- conseil en matière de marchés financiers, y compris les instruments financiers innovants ;
- assistance technique en matière d'intermédiation et de gestion de fortune ;
- assistance au contrôle des engagements ;
- missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stage du personnel ;

- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- démarches commerciales, marketing et consultations ;
- enquêtes et renseignements commerciaux ;
- fournitures de documentation technique ;
- assistance en contentieux et questions juridiques ;
- conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- conseil et assistance en contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- conseil et assistance en matière de communication et publicité ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux ;
- mise à disposition de logiciels, prestations de maintenance et études d'évolution ;
- assistance à la gestion du système d'Information.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : le montant de la prestation facturée par Attijariwafa bank au titre de cette convention pour l'exercice 2012 s'élève à KMAD 3.334.

Montant encaissé au courant de l'exercice : le montant encaissé s'élève à KMAD 1.782.

Date de conclusion : 16 avril 2009.

Durée : la convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et sa filiale la Société Ivoirienne de Banque(SIB)

Nature et objet de la convention

La convention d'assistance technique a pour objet le transfert de savoir-faire et le conseil et couvre les domaines suivants :

- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement de projets, etc ;
- conseil en matière de marchés financiers, y compris les instruments financiers innovants ;
- assistance technique en matière d'intermédiation et de gestion de fortune ;
- assistance au contrôle des engagements ;
- missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stage du personnel ;
- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- gestion et recrutements de personnel notamment expatrié ;
- démarches commerciales, marketing et consultations ;
- enquêtes et renseignements commerciaux ;
- fourniture de documentation technique ;
- assistance en contentieux et questions juridiques ;
- conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- conseil et assistance en contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- conseil et assistance en matière de communication et publicité ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux ;
- mise à disposition de logiciels, prestations de maintenance et études d'évolution ;
- assistance à la gestion du système d'information.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : le montant de la prestation facturée par Attijariwafa bank au titre de cette convention pour l'exercice 2012 s'élève à KMAD 3.827.

Montant encaissé au courant de l'exercice : le montant encaissé s'élève à KMAD 2.046.

Date de conclusion : 29 janvier 2010.

Durée : la convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

Conventions de location de locaux

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

Société	Nature	Localisation	Loyer HT facturé en 2012 (KMAD)	Loyer encaissé en 2012 (KMAD)
Attijari Finances Corp.	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	948	1 186
Attijari Intermédiation	Appartement à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	391	489
Attijari Factoring	Ensemble de bureaux	60, rue d'Alger, Casablanca	158	198
Attijari Invest	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	587	734
CAPRI	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	158	198
Attijari Protection	Appartement à usage de bureaux	37, rue Ait Baamrane, Casablanca	3	4
Wafasalaf	Ensemble de locaux à usage de bureaux	5, Bd Abdelmoumen, Casablanca	1 326	1 404
Wafa Investissement	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	10	12
Wafa Gestion	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	343	429
Wafa Immobilier	Local à usage de bureaux	62, Angle Bd Moulay Youssef et Bd Anfa, Casablanca	240	300
Wafa Immobilier	Ensemble de locaux à usage de bureaux	62, Angle Bd Moulay Youssef et Bd Anfa, Casablanca	1 015	1 269
Wafa Cash	24 locaux à usage d'agences		987	1 774
Wafa Immobilier	Agence	Rue de Stokhom, Casablanca	115	144
Wafa LLD	Location d'agence	Kifah, Rabat	42	53
Dar Assafaa	Location de local	Route de Sefrou, Fès	58	72
Dar Assafaa	Location d'agence	Moulay Ismail, Marrakech	64	80
Dar Assafaa	Location de local	Immeuble Agéna	144	180
Dar Assafaa	Location de local	Tanger Florence (My Abdelaziz)	48	60
Dar Assafaa	Location de local	Rue de Marrakech, Agadir	82	102

Source : Attijariwafa bank

Mandat de gestion de l'activité de crédit-bail entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafabail

Nature et objet de la convention

Dans le cadre de ce mandat, Wafabail procède à l'étude financière et technique des dossiers de crédit-bail et à l'évaluation et l'expertise de tous les projets de financement qui lui sont soumis par Attijariwafa bank, ainsi que tous les dossiers de crédit prospectés par Wafabail et qui sont financés par Attijariwafa bank.

Ce mandat ne confère aucun caractère exclusif au profit de Wafabail en matière de gestion de l'activité « crédit-bail » ni empêche Attijariwafa bank d'exercer cette activité concomitamment avec ce mandat.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : La commission qui doit être versée à Wafabail s'est élevée à KMAD 6.808 au titre de l'exercice 2012.

Modalités de rémunération : en contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1% (HT) calculée sur la base des encours de crédit-bail débloqués par Attijariwafa bank et gérés par Wafabail.

Date de conclusion : 1er juillet 2007.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

Mandat de gestion des produits alternatifs entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafabail

Nature et objet de la convention

Dans le cadre de ce mandat, Attijariwafa bank confie à Wafabail la gestion de l'activité issue des produits alternatifs, activité qu'elle peut exercer de par son objet social et son agrément.

Ce mandat ne confère aucun caractère exclusif au profit de Wafabail en matière de gestion de l'activité issue des produits alternatifs ni empêche Attijariwafa bank d'exercer cette activité concomitamment avec ce mandat.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : Aucune opération liée à ce mandat n'a été réalisée en 2012

Modalités de rémunération : en contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1,10% (HT) calculée sur la base des encours gérés par Wafabail.

Date de conclusion : 2 octobre 2007.

Convention de commercialisation conclue entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafabail

Nature et objet de la convention

Cette convention de commercialisation a pour objet la commercialisation et la promotion auprès de la clientèle d'Attijariwafa bank des produits de leasing de Wafabail.

Contrepartie intéressée : Wafabail.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Au titre de l'exercice 2012, cette commission s'élève à KMAD 14.294.

Date de conclusion : 18 novembre 2006.

Date de conclusion de l'avenant : 15 septembre 2008.

Modalités de rémunération : dans le cadre de cette convention, Attijariwafa bank perçoit une commission de 0.5% des affaires générées par la banque.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur

Convention de gestion de l'activité crédit immobilier entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafa Immobilier

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : Au titre de l'exercice 2012, les commissions facturées s'élèvent globalement à KMAD 189.998.

Charges décaissées au titre de l'exercice : Le montant des commissions payées est de KMAD 202.553.

Modalités de rémunération : dans le cadre de cette convention de gestion, Wafa Immobilier perçoit les commissions de gestion suivantes :

- 0,4 % sur les encours de crédits immobiliers gérés ;
- 0,4 % sur la production des crédits immobiliers réalisés par le réseau Wafa Immobilier.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

Convention de gestion de l'activité crédit à la consommation entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf

Nature et objet de la convention

Dans le cadre de cette convention de gestion, Wafasalaf perçoit les commissions de gestion pour compte relatives aux produits crédit express et revolving Mizane.

Date de conclusion : juin 2009 avec effet le 1er janvier 2009.

Modalités de rémunération :

Les commissions de gestion Mizane sont calculées sur l'encours moyen global comme suit :

- 1,80 % de l'encours inférieur ou égal à MMAD 500 ;
- 1,60 % de l'encours supérieur à MMAD 500 et inférieur ou égal à MMAD 1.000 ;
- 1,40% de l'encours supérieur à MMAD 1.000 et inférieur ou égal à MMAD 1.500 ;
- 1,30 % de l'encours supérieur à MMAD 1.500 et inférieur ou égal à MMAD 2.500 ;
- 1,20 % de l'encours supérieur à MMAD 2.500 et inférieur ou égal à MMAD 4.000 ;
- 1,00 % de l'encours supérieur à MMAD 4.000.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : au titre de l'exercice 2012, les commissions facturées s'élèvent globalement à KMAD 100.932.

Charges décaissées au titre de l'exercice : le montant des commissions payées est de KMAD 82.560.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

Mandat de commercialisation des produits alternatifs conclu entre Attijariwafa bank et sa filiale Dar Assafa

Nature et objet de la convention

Par le présent contrat, le Mandataire est habilité à réaliser, au nom et pour le compte du Mandant les actes et les opérations, suivantes qui constituent l'Offre « Hissab Assafa » et ce, dans les conditions et selon les procédures fixés par le Mandant :

- conclure des contrats d'ouverture de comptes dans les conditions décidées par le Mandant, étant entendu que lesdits comptes seront ouverts sur les livres d'Attijariwafa bank ;
- réceptionner, sans pouvoir en disposer, les fonds devant être portés au crédit des comptes précités ;
- prendre en charge les ordres et instructions de paiement émis par les clients «Hissab Assafa » sur leurs comptes ouverts sur les livres du Mandant, conformément aux dispositions prévues par le Mandant ;
- gérer les comptes des clients « Hissab Assafa » ouvert sur les livres du Mandant, conformément aux dispositions prévues par le Mandant ;

- commercialiser les cartes de retrait et de paiement dans les conditions décidées par le Mandant ;
- commercialiser les produits et services bancaires et para-bancaires des filiales du Mandant.

Modalités de rémunération :

Le mandat servira au Mandataire une commission sur la communication, distribution et gestion du produit « Hissab Assafaa ». Cette commission est détaillée comme suit :

- de 0 à 500 millions de dhs : 1% H.T/l'an ;
- de 500 millions à 1 milliard de dhs : 0,75% H.T/l'an ;
- à partir de 1 milliard de dhs : 0,50% H.T/l'an.

La commission fera l'objet d'une facturation mensuelle sur la base du total des dépôts collectés arrêté à fin de mois.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : le montant de la prestation facturée par Dar Assafa au titre de cette convention pour l'exercice 2012 s'élève à KMAD 3.400.

Charges décaissées au titre de l'exercice : le montant payé s'élève à KMAD 1.724.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur

Date de conclusion de la convention : le 02/01/2011

Durée : La convention est fixée pour une durée de deux années, renouvelable par tacite reconduction.

Convention d'assistance technique entre Attijariwafa bank et sa filiale Attijaribank Tunisie

Nature et objet de la convention

Cette convention préalablement autorisée par le Conseil d'Administration du 19 juin 2007, a été conclue entre Attijariwafa bank et Attijaribank Tunisie pour le transfert de savoir-faire et le conseil dans les domaines suivants :

- stratégie, marketing et communication ;
- système d'information ;
- juridique, comptabilité et ressources humaines ;
- logistique et achats ;
- gestion des risques de contrepartie, opérationnels et de marché ;
- procédures et organisation ;
- qualité.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : La commission s'est élevée à KMAD 6.179.

Produits encaissés au titre de l'exercice : néant.

Modalités de rémunération : la rémunération des missions relatives à cette assistance technique est fixée à 1% du produit net bancaire généré par Attijaribank, autre que la refacturation au titre de la mise à disposition d'experts métiers et des divers frais encourus par Attijariwafa bank. Les prestations de formation sont refacturées au prix convenu entre les deux parties et l'accès aux séminaires et conventions sont pris en charge par Attijaribank Tunisie. La convention est fixée pour une durée d'une année et renouvelable par tacite reconduction.

Délais de paiement : selon la réglementation en vigueur.

IV. ACTIVITE

IV.1. Aperçu du secteur bancaire

IV.1.1. Cadre réglementaire

Les établissements financiers sont placés sous le contrôle et la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances. Ces deux institutions agissent sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

Le secteur bancaire marocain a entamé, depuis 2006, un ensemble de réformes qui se sont traduites par une refonte de la loi bancaire, orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur (libéralisation des taux, déréglementation de l'activité bancaire, etc.). Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967, révisée en 1993, a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006). La nouvelle loi vise l'élargissement des pouvoirs de Bank Al-Maghrib, lui conférant plus d'indépendance, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle. Bank Al-Maghrib est désormais habilitée à octroyer ou à retirer les agréments, ou encore, à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit.

De plus, la Banque Centrale a persévéré dans ses efforts visant le renforcement des dispositifs de surveillance proactive des risques bancaires. Ainsi, les vérifications sur place des établissements bancaires, assujettis depuis 2006, sont plus fréquentes et sont davantage axées sur les principales zones de risque. Elles ont porté, en particulier, sur la gestion du risque immobilier et sur les opérations de hors bilan.

Par ailleurs, depuis le déclenchement de la crise financière en 2008, suite à l'effondrement du marché américain des prêts hypothécaires à risque (*subprimes*), Bank Al-Maghrib s'efforce de renforcer son dispositif de veille et de surveillance prudentielle⁴⁵. En effet, la Banque Centrale a recommandé aux banques davantage d'exhaustivité et de fréquence des reportings sur les expositions aux crédits *subprimes*, directes ou indirectes soient-elles. En parallèle, Bank Al-Maghrib a invité le management des établissements bancaires à rehausser le niveau de vigilance et à faire preuve d'une plus grande implication dans la gestion des risques, notamment ceux liés aux activités à l'international.

En outre, Bank Al-Maghrib a procédé à l'actualisation de ses enquêtes sur les conditions d'octroi de crédits, en particulier celles portant sur l'évolution de l'endettement des ménages. Il en ressort que l'encours des crédits bancaires aux ménages s'est inscrit en hausse de 8,4%, niveau en léger retrait par rapport au taux de 9,2% affiché une année auparavant, pour s'établir à 234 Mrds Dh à fin 2011. Ces crédits continuent à être orientés principalement vers les besoins de financement du logement, avec une part de 70% du total.⁴⁶

Depuis 2007⁴⁷, les banques publiques sont assujetties au processus de redressement, au même titre que les banques privées, ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles monétaires et prudentielles. Le cadre réglementaire s'est ainsi aligné sur les standards internationaux, notamment sur les dispositions de Bâle II et sur les normes comptables internationales (IFRS). Les normes comptables IFRS sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Sur le plan micro-prudentiel, Bank Al-Maghrib vise à renforcer les assises financières des établissements de crédit et, par suite, à permettre une meilleure gestion des opérations de croissance interne et externe. Ainsi, Bank Al-Maghrib a décidé en avril 2012 de relever à 9% le niveau minimum du Tier I et de rehausser à 12% le ratio de solvabilité. Cette mesure, qui devrait être mise en place progressivement et au plus tard à fin juin 2013, vise à renforcer la résilience du système bancaire et à conforter sa position dans la perspective de la mise en oeuvre de l'une des composantes essentielles de la réforme de Bâle III, portant sur les fonds propres. Cette réforme portant sur la surveillance

⁴⁵ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2008.

⁴⁶ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2011.

⁴⁷ Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2007.

prudentielle, constitue le canal privilégié pour un dialogue structuré entre Bank Al-Maghrib et les établissements bancaires, sur des sujets tels que la qualité de l'évaluation interne et l'adéquation des fonds propres à leur profil de risque.

Sur le plan macro-prudentiel, Bank Al-Maghrib a inscrit ses actions de supervision dans une perspective plus large de stabilité financière. En effet, la Banque Centrale réalise notamment des *stress tests* pour évaluer la résilience du système bancaire à différents chocs financiers.

Critères	Définition	Taux
Ratio de solvabilité (ou Ratio Cooke)	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature	=> 12% ⁴⁸
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés	=> 100%
Ratio de division des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque	= <20%
Réserve monétaire	Fonds que les banques sont tenues de disposer sous forme de comptes gelés auprès de BAM, à hauteur de 8% de leurs dépôts à vue. L'obligation de blocage de la réserve monétaire a été levée en septembre 1996, permettant aux banques de disposer de leur liquidité sous réserve de respecter la moyenne mensuelle de 8%	= 4%
Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Depuis le renforcement du régime de couverture par les provisions des créances en souffrance en décembre 2002, (sortie de la circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, respectivement à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100%	=> 20%, ou 50%, ou 100%

⁴⁸ Le ratio de solvabilité a été relevé à 12% à partir d'avril 2012.

IV.1.2. Activité du secteur bancaire

A fin 2011, le secteur bancaire marocain comprend 85 établissements de crédits et organismes assimilés, dont 19 banques et 35 sociétés de financement⁴⁹.

Avec l'avènement de la banque postale, l'actionnariat public est devenu, à fin 2011, majoritaire dans 5 banques et 5 sociétés de financement.

Pour sa part, l'actionnariat étranger contrôle majoritairement 7 banques et 10 sociétés de financement.

A fin 2011, 14 établissements de crédit, dont 6 banques, sont cotés en bourse, représentant au total 32% de la capitalisation boursière⁵⁰.

La consolidation récente du secteur a mené à une forte concentration de ce dernier avec six grandes banques (Attijariwafa bank, BCP, BMCE bank, BMCI, SG, CDM) contrôlant 96,9% des crédits et 97,4% des dépôts, au titre de l'exercice 2012, du total des banques commerciales.

La poursuite du renforcement des fonds propres, parallèlement au développement de l'activité en 2011, a permis aux banques de rehausser leur solvabilité. Ainsi, le ratio de solvabilité moyen des banques assujetties à Bâle II s'est établi à 12,4% en baisse de 0,3 point par rapport à l'exercice précédent, et le ratio Tier one s'est amélioré de 0,2 point à 9,8% à fin 2011.

Dans un contexte marqué par un léger ralentissement économique sur le plan national, les banques ont poursuivi le développement de leur activité en 2012, mais à une cadence moins élevée qu'en 2011, alors que les résultats réalisés sont demeurés globalement satisfaisants. En effet, l'évolution de l'activité des banques a impacté différemment leurs emplois et ressources. Au niveau des emplois, la baisse des créances sur les établissements de crédit et assimilés et le net repli du portefeuille des bons du Trésor ont été à l'origine du ralentissement de l'activité bancaire. Concernant les ressources, la hausse des titres de créance émis n'a pas pu compenser la décélération des dépôts et le fléchissement des dettes interbancaires.

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc, au niveau de la fonction de collecte de l'épargne, l'ensemble des ressources drainées par les banques commerciales (hors CIH, CAM) s'est établi à 593,2 Mrds Dh en 2010, à 633,5 Mrds Dh en 2011 et à 644,4 Mrds Dh à fin 2012, en progression de 5,5% en 2010, de 6,8% en 2011 et de 1,7% en 2012.

Les comptes chèques et les comptes courants, qui représentent conjointement un encours de 311,0 Mrds Dh en 2010, de 340,4 Mrds Dh en 2011 et de 353,2 Mrds dh en 2012, continuent de fournir la plus importante contribution aux ressources bancaires. En effet, ils représentent 54,8% des ressources collectées au titre de l'exercice 2012.

Dépôts

L'activité bancaire se caractérise par une forte concentration. En effet, au titre de l'exercice 2012, six banques collectent près de 97,4% du total des dépôts de clientèle des banques commerciales.

Ainsi, au 31 décembre 2012, les parts de marché en termes de ressources des six principaux acteurs bancaires sur le marché marocain, se présentent comme suit :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Dettes envers les établissements de crédit	29,2%	27,8%	14,6%	3,6%	3,3%	19,8%	98,2%
Dépôts de la clientèle	28,9%	31,2%	16,6%	7,3%	5,7%	8,6%	98,2%
Titres de créances émis	17,4%	7,4%	19,2%	17,6%	12,5%	14,3%	88,4%
Total ressources	28,0%	29,3%	16,8%	8,1%	6,3%	9,0%	97,4%

Source : GPBM

⁴⁹ Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2011.

⁵⁰ Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit en 2010.

Les quatre premières banques (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SG) collectent 83,1% des ressources du marché. Attijariwafa bank détient 28,0% du total des ressources des banques commerciales, après la BCP qui en détient 29,3%.

Crédits

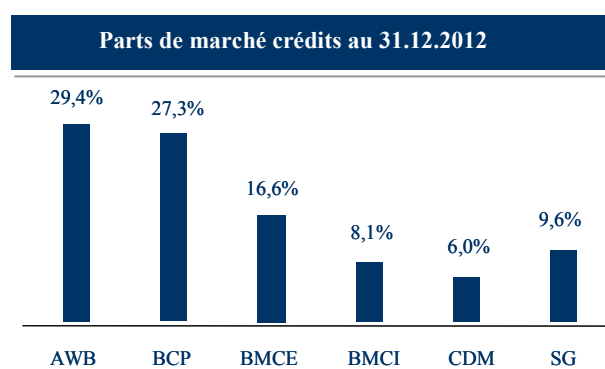
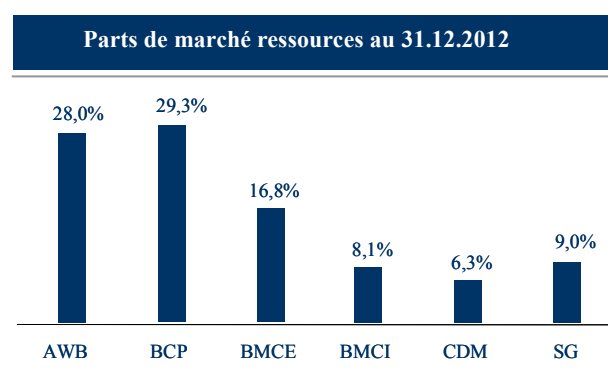
Les six plus grandes banques commerciales du pays distribuent 96,9% du total des engagements des banques commerciales, au titre de l'exercice 2012.

Le tableau ci-dessous présente les parts de marché, au niveau des crédits à l'économie, des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2012 :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Créances sur les sociétés de financement	29,5%	32,3%	15,8%	10,7%	3,7%	7,7%	99,6%
Créances sur la clientèle	29,4%	26,8%	16,7%	7,8%	6,2%	9,8%	96,7%
Total crédits	29,4%	27,3%	16,6%	8,1%	6,0%	9,6%	96,9%

Source : GPBM

Au 31 décembre 2012, Attijariwafa bank détient une part de marché de 29,4%, suivie de la BCP et de la BMCE, avec des parts de marché respectives de 27,3% et 16,6%. Cumulativement, la part de marché détenue par les quatre plus grandes banques commerciales du Royaume en matière de crédits (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SG) s'établit à 82,9%.



Source : GPBM - PDM calculée sur l'encours des banques commerciales.

Engagements hors bilan

Au titre de l'exercice 2012, les six premières banques marocaines représentent 95,4% des engagements donnés par les banques commerciales.

Les parts de marché au niveau des engagements hors bilan des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2012, se présentent comme suit :

Parts de marché	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Total des engagements donnés	27,2%	29,1%	10,4%	11,5%	5,7%	11,5%	95,4%
Total des engagements reçus	31,9%	15,5%	10,2%	6,2%	11,4%	11,8%	87,0%

Source : GPBM - * PDM calculée sur l'encours des banques commerciales.

Pour les engagements donnés au titre de l'exercice 2012, le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements donnés (Attijariwafa bank, BCP, BMCI et SG) s'élève à 79,3%.

Le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements reçus (Attijariwafa bank, BCP, CDM, SG) s'élève à 70,7% à fin 2012.

Attijariwafa bank occupe la première place aussi bien en termes des engagements donnés (part de marché de 27,2%), qu'en termes des engagements reçus (part de marché de 31,9%).

IV.1.3. Évolution des ressources

Les dépôts de la clientèle des banques commerciales ont évolué comme suit, depuis l'exercice 2010 :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dettes envers les établissements de crédit ⁽¹⁾	5 432	1 943	1 084	-64,2%	-44,2%
Dépôts de la clientèle	543 511	581 993	591 790	7,1%	1,7%
Comptes chèques*	226 299	242 777	253 407	7,3%	4,4%
Comptes courants*	84 737	97 575	99 835	15,1%	2,3%
Comptes d'épargne	68 750	75 452	81 230	9,7%	7,7%
Dépôts à terme	137 630	138 012	132 120	0,3%	-4,3%
Autres dépôts et comptes créditeurs*	26 094	28 177	25 198	8,0%	-10,6%
Titres de créances émis ⁽²⁾	44 261	49 548	51 880	11,9%	4,7%
Total ressources	593 204	633 484	644 754	6,8%	1,8%

Mdh - Source : GPBM - * Dépôts non rémunérés

⁽¹⁾ Y compris les emprunts financiers extérieurs

⁽²⁾ Titres de créances négociables+ emprunts obligataires émis+Autres titres de créances émis

Commentaires

▪ Evolution :

Revue analytique 2011-2012

A fin 2012, l'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales (hors CAM et CIH) s'est établi à 644,8 Mrds Dh, soit une hausse de 1,8% par rapport à fin 2011. Cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation des dépôts de la clientèle, dont l'encours, à fin 2012, a progressé de 1,7% (+9,8 Mrds Dh) par rapport à 2011. Les titres de créances émis se sont accrus de 4,7% (+2,3 Mrds Dh) par rapport à fin 2011.

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'année 2011, l'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales (hors CAM et CIH) a atteint près de 633,5 Mrds Dh, réalisant par conséquent une augmentation de 6,8% par rapport à fin 2010. Cette évolution provient principalement d'un accroissement des dépôts de la

clientèle de 7,1% (+38,5 Mrds Dh) à près de 582,0 Mrds Dh en 2011. Les titres de créances émis ont, pour leur part, progressé de 11,9% (+5,3 Mrds Dh) en 2011 pour s'établir à près de 49,5 Mrds Dh.

Structure :

Revue analytique 2011-2012

La structure des ressources des banques est constituée principalement des dépôts de la clientèle dont la part a atteint 91,8% au 31 décembre 2012 contre 91,9% à fin 2011. La part des titres de créances émis s'est quant à elle accrue, passant de 7,8% à 8,0% du total des ressources.

Par ailleurs, la structure des dépôts de la clientèle reste dominée par les comptes non rémunérés qui en représentent 63,9% au 31 décembre 2012 contre 63,3% à fin 2011. Ainsi, les comptes chèques se sont établis à 253,4 Mrds Dh à fin 2012, représentant, par conséquent, 42,8% des dépôts de la clientèle contre 41,7% en 2011. Pour sa part, la contribution des comptes courants au total des dépôts de la clientèle s'est stabilisée à 16,9% à fin 2012 contre 16,8% en 2011.

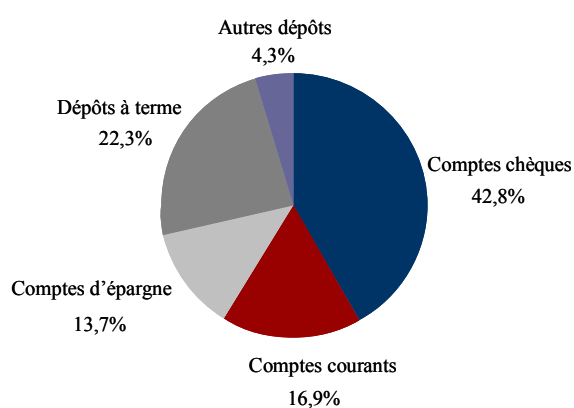
Les dépôts à terme ont enregistré, quant à eux, un repli de 4,3% au titre de l'exercice 2012, entraînant ainsi une baisse de leur contribution au dépôt de la clientèle qui passe de 23,7% en 2011 à 22,3% en 2012.

Revue analytique 2010-2011

La structure des ressources des banques reste dominée par la part prépondérante des dépôts de la clientèle qui a atteint 91,9% au 31 décembre 2011, contre 91,6% au 31 décembre 2010. La part des titres de créances émis s'est quant à elle accrue de 0,36 pt, passant de 7,5% à 7,8% du total des ressources au titre de la même période.

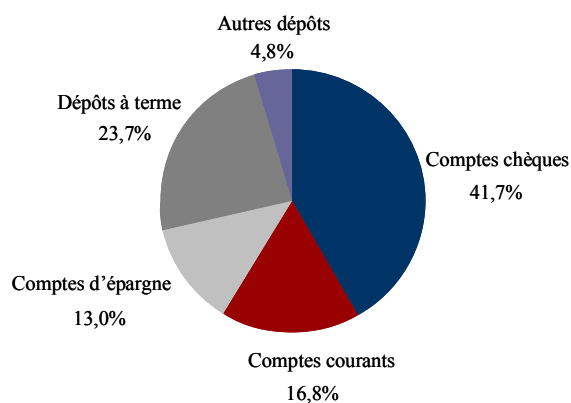
Les comptes non rémunérés, en particulier, représentent 63,3% des dépôts de la clientèle au 31 décembre 2011 contre 62,0% au titre de l'exercice précédent. Ainsi, les comptes chèques ont enregistré une croissance de 7,3% (+16,5 Mrds Dh) au titre de l'exercice 2011, pour s'établir à près de 242,8 Mrds Dh. Les comptes courants, enfin, se sont améliorés de 15,1% pour atteindre 97,6 Mrds Dh à fin 2011, contre près de 84,7 Mrds Dh au titre de l'exercice 2010.

Répartition des dépôts clientèle au 31.12.2012



Source : GPBM

Répartition des dépôts clientèle au 31.12.2011



IV.1.4. Évolution des crédits

Les crédits clientèle des banques commerciales (hors CAM et CIH) ont évolué comme suit depuis l'exercice 2010 :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Créances sur les sociétés de financement	49 707	52 153	48 762	4,9%	-6,5%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	5 117	6 920	4 609	35,2%	-33,4%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	8 576	7 659	9 347	-10,7%	22,0%
Prêts financiers	35 886	37 374	34 617	4,1%	-7,4%
Autres	129	201	189	55,9%	-6,1%
Créances sur la clientèle	486 553	554 121	588 913	13,9%	6,3%
Crédits de trésorerie	131 883	155 713	167 909	18,1%	7,8%
Crédits à l'équipement	132 896	142 514	140 220	7,2%	-1,6%
Crédits à la consommation	30 033	33 276	36 478	10,8%	9,6%
Crédits immobiliers	156 938	171 821	183 175	9,5%	6,6%
Autres crédits	13 019	24 824	32 285	90,7%	30,1%
Créances en souffrance brutes	21 839	25 973	28 845	18,9%	11,1%
Total Crédits	536 260	606 274	637 675	13,1%	5,2%

Mdh - Source : GPBM

Le taux de contentieux du secteur a évolué comme suit sur la période 2010-2012 :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Taux de contentieux du secteur *	4,5%	4,7%	4,9%	0,2 pt	0,2 pt

Source : GPBM

* Taux de contentieux du secteur = créances en souffrance brutes/créances clients

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, les crédits à l'économie ont enregistré une augmentation de 5,2%, pour s'établir à 637,7 Mrds Dh. Cette situation s'explique essentiellement par les éléments conjugués suivants :

- l'encours global des crédits par décaissement à la clientèle a connu, à fin 2012, une hausse de 6,3% à 588,9 Mrds Dh. Sa part dans l'encours global des crédits s'élève à 92,4% en 2011 contre 91,4% en 2011 ;
- les crédits de trésorerie, dont l'encours à fin 2012 a affiché une progression de 7,8% à près de 167,9 Mrds Dh, représentent 28,5% de l'encours des créances sur la clientèle ;
- les crédits à l'équipement contribuent, pour leur part, à près de 23,8% aux créances sur la clientèle, avec 140,2 Mrds Dh en 2012, en repli de 1,6% par rapport à 2011 ;
- les crédits immobiliers marquent une progression de 9,6% et représentent 31,1% des créances sur la clientèle au 31 décembre 2012 contre 31,0% en 2011.
- l'exercice 2012 a été marqué par un accroissement du taux contentieux et ce, en raison d'une progression des créances en souffrance brutes de 11,1% à près de 28,8 Mrds Dh à fin 2012. Le taux de contentieux s'est établi à 4,9% à fin 2012, soit 0,2 point de plus qu'en 2011.

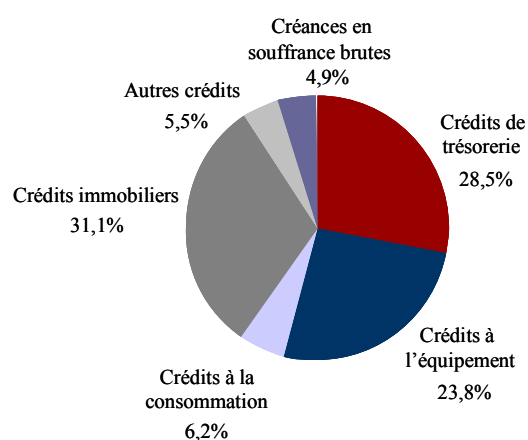
Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, les crédits à l'économie ont connu une hausse de 13,1%, pour atteindre près de 606,3 Mrds Dh. Cette hausse est attribuable aux éléments suivants :

- les créances sur la clientèle ont enregistré une croissance de 13,9% au cours de l'exercice 2011, pour s'établir à 554,1 Mrds Dh. Ce poste représente 91,4% du total des emplois, au 31 décembre 2011, contre 90,7% au 31 décembre 2010 ;

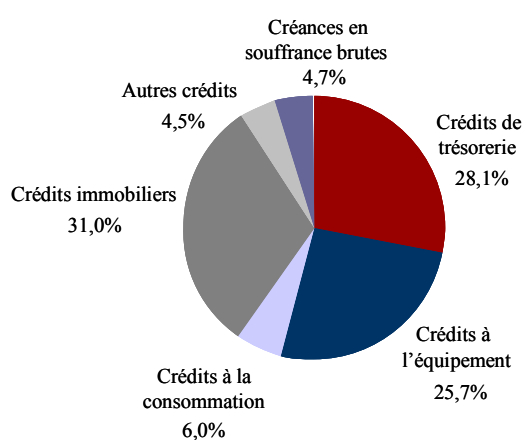
- les créances sur la clientèle sont composées à 31,0% des crédits immobiliers et à 28,1% des crédits de trésorerie. L'encours de ces deux postes s'est établi respectivement à 171,8 Mrds Dh et à près de 155,7 Mrds Dh à fin 2011, soient des progressions respectives de 9,5% et 18,1% par rapport à 2010 ;
- les crédits à l'équipement et à la consommation contribuent, cumulativement à 31,7% des créances sur la clientèle, ce qui représente un encours total de près de 175,8 Mrds Dh au 31 décembre 2011, en hausse de 7,9% par rapport à l'exercice précédent ;
- la progression de 18,9% des créances en souffrance brutes à près de 26,0 Mrds Dh en 2011, contre 21,8 Mrds Dh en 2010 ;
- l'année 2011 a été marquée par une augmentation de la contentialité, suite à la hausse des créances en souffrance. Le taux de contentieux enregistre ainsi une augmentation de 0,2 point pour s'établir à 4,7% en 2011 contre 4,5% en 2010.

Répartition des crédits clientèle au 31.12.2012



Source : GPBM

Répartition des crédits clientèle au 31.12.2011



IV.1.5. Évolution des opérations de hors bilan

Engagements donnés

Les engagements donnés des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2012, se présentent comme suit :

	AWB	BCP	BMCE	BHCI	CDM	SG	Cumul
Engagements de financement donnés	14 150	31 691	10 255	3 480	1 767	5 266	66 610
Dont engagements de financement en faveur de la clientèle	14 150	28 944	8 692	3 480	1 767	5 266	62 298
Engagements de garantie donnés	34 990	20 794	8 572	17 278	8 498	15 431	105 563
Dont engagements de garantie d'ordre de la clientèle	28 965	14 489	6 245	6 889	4 823	11 265	72 676
Engagements donnés	49 141	52 485	18 827	20 758	10 265	20 697	172 173

Mdh - Source : GPBM

Au 31 décembre 2012, les engagements donnés des six principales banques commerciales se sont établis à 172,2 Mrds Dh, en progression de 3,4% par rapport à fin 2011. Cette progression est moins importante que celle enregistré au cours de l'exercice précédent (6,4%), sous l'effet des éléments conjugués suivants :

- l'augmentation des engagements de financement donnés de 6,0% (+3,8 Mrds Dh) à près de 66,6 Mrds Dh au 31 décembre 2012. Ces engagements correspondent principalement aux engagements de financement en faveur de la clientèle ;
- l'amélioration des engagements de garantie donnés de 1,9% (+2,0 Mrds Dh) à près de 105,6 Mrds Dh.

Au titre de l'exercice 2012, les six premières banques marocaines représentent 95,4% des engagements donnés par les banques commerciales.

Engagements reçus

Les engagements reçus des six principales banques sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2012, se présentent comme suit :

	AWB	BCP	BMCE	BHCI	CDM	SG	Cumul
Engagements de financement reçus	0	91	0	557	0	1 122	1 770
Dont engagements de financement reçus des établissements de crédit	0	91	0	557	0	1 122	1 770
Engagements de garantie reçus	16 445	7 890	5 237	2 623	5 886	4 950	43 031
Dont engagements de garantie reçus des établissements de crédit	16 405	7 839	5 207	2 623	5 886	4 530	42 489
Engagements reçus	16 445	7 980	5 237	3 180	5 886	6 072	44 801

Mdh - Source : GPBM

Au titre de l'exercice 2012, les engagements reçus par les six premières banques commerciales se sont établis à 44,8 Mrds Dh, en repli de 3,9% par rapport l'exercice précédent, en raison de des éléments conjugués suivants :

- le repli des engagements de financement reçus de 13,6% (-279 Mdh) à près de 1,8 Mrds Dh à fin 2012. Ces engagements correspondent aux engagements de financement reçus des établissements de crédit ;
- le repli des engagements de garantie reçus de 3,4% (-1,5 Mrds Dh) à près de 43,0 Mrds Dh.

Au 31 décembre 2012, les six premières banques marocaines représentent 87,0% des engagements reçus par les banques commerciales.

IV.1.6. Évolution des principaux indicateurs d'exploitation⁵¹

L'évolution des principaux indicateurs d'exploitation des banques commerciales se présente comme suit, sur les trois derniers exercices :

	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Marge d'Intérêt	19 794	21 637	22 835	9,3%	5,5%
Résultat des op. de crédit-bail et de location	14	18	11	26,7%	-39,3%
Marge sur commissions	3 481	3 734	3 841	7,2%	2,9%
Résultat des opérations de marché	3 260	3 488	7 024	7,0%	>100,0%
Produit net bancaire *	26 622	29 208	28 235	9,7%	-3,3%
Charges générales d'exploitation	12 314	13 264	14 194	7,7%	7,0%
<i>Dont charges du personnel</i>	<i>5 340</i>	<i>5 653</i>	<i>6 873</i>	<i>5,9%</i>	<i>21,6%</i>
Dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance	2 086	2 562	2 811	22,9%	9,7%
Résultat net	8 685	9 247	9 194	6,5%	-0,6%

Mdh - Source : GPBM – Banques commerciales (hors CAM et CIH)

* A partir de 2010, le GPBM publie l'état des soldes de gestion au lieu du compte de produits et charges, où le détail de calcul du PNB comprend les produits d'exploitation bancaires et les charges d'exploitation bancaires.

Commentaires

- **PNB** : Après une progression de 6,5% réalisée en 2010, le produit net bancaire des banques commerciales a affiché un recul de 3,3% au titre de l'exercice 2011, pour s'établir à 28,2 Mrds Dh.
- **Charges générales d'exploitation** : Au titre de l'exercice 2011, les charges générales d'exploitation se sont établies à 14,2 Mrds Dh, soit une progression de 7,0% par rapport à 2010. Le coefficient d'exploitation induit a affiché, quant à lui, une hausse de 4,9 points à 50,3% contre 45,4% en 2010.
- **Charges du personnel** : En 2011, les charges du personnel contribuent à hauteur de 48,4% (+5,8 points par rapport à 2010) aux charges générales d'exploitation et s'élèvent à près de 6,9 Mrds Dh, affichant ainsi une progression de 21,6% par rapport à l'exercice précédent.
- **Provisions** : En 2011, les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance ont enregistré une augmentation de 9,7% à près de 2,8 Mrds Dh.
- **Résultat net** : Au titre de l'exercice 2011, le résultat net a connu un léger repli de 0,6% pour atteindre près de 9,2 Mrds Dh et ce, en raison de la baisse du PNB qui a été accompagné par un accroissement des charges générales d'exploitation et des dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance.

⁵¹ Les statistiques du GPBM relatives à l'exercice 2012 ne sont pas encore disponibles

IV.1.7. Activités d'Attijariwafa bank

En janvier 2012, Attijariwafa bank a mis en place une nouvelle organisation visant principalement à optimiser le modèle de développement du groupe, à améliorer ses pratiques managériales et à refondre son organisation.

Le groupe Attijariwafa bank est désormais structuré autour de deux pôles opérationnels correspondant aux principales activités du groupe. Des fonctions support viennent aussi consolider la nouvelle organisation de la banque.

Les deux pôles opérationnels d'Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- pôle Banque de Détail, réunissant le Marché de l'Entreprise, le Marché des Particuliers et Professionnels, la Banque Privée et Attijariwafa bank Europe ;
- pôle Banque de Financement & Investissement, de Marchés des Capitaux et Filiales Financières, qui regroupe la « Banque de Financement et d'Investissement », la « Banque de marchés des Capitaux », la « Banque de Détail à l'International » et les « Sociétés de Financement Spécialisées ».

IV.1.8. Le pôle Banque de détail

Ce pôle, qui regroupe le Marché de l'Entreprise, le Marché des Particuliers et des Professionnels « BPP », la Banque des Marocains sans Frontière « BMF » et la Banque Privée, représente un marché prioritaire pour la banque.

Marché de l'Entreprise

Attijariwafa bank a opté pour une segmentation qui fait ressortir deux grands portefeuilles : d'une part, les entités dédiées à la PME, regroupées au sein de la Banque de l'Entreprise et, d'autre part, les Grandes Entreprises, regroupées au sein de la Banque de Financement.

Ce choix tient compte des besoins propres à chacune des deux catégories, notamment en termes de crédits et de traitement clientèle. Cette segmentation intègre aussi les paramètres taille et chiffre d'affaires, la nature des structures, le mode de management, le secteur d'activité de chaque entreprise, etc.

La Banque de l'Entreprise est organisée autour de 6 réseaux, composés de 27 centres d'affaires et de 12 succursales entreprises.

Cette entité propose des produits et services dédiés aux PME/PMI à travers la cellule financement de l'investissement PME, laquelle intervient également en tant qu'interface avec la structure en charge de la Gestion Globale des Risques.

Afin de répondre aux exigences des besoins spécifiques de chaque entreprise, la banque de l'Entreprise a tissé des relations de partenariat privilégiées avec les associations professionnelles comme l'AMITH ou la fédération de la PME/PMI ainsi qu'avec les instances spécialisées comme l'ANPME, la Caisse Marocaine des marchés ou la Caisse Centrale de Garantie.

Principaux indicateurs de la Banque de l'Entreprise⁵²

A fin 2012, les principaux indicateurs de la banque de l'entreprise se présentent comme suit :

- engagements PME : 49,5 Mrds Dh (+1,0% vs fin 2011) ;
- nombre de clients PME : 27 002 (+10,0% vs fin 2011) ;
- nombre de réseaux de centres d'affaires : 6 ;
- nombre de centres d'affaires : 27 ;
- nombre de succursales entreprises : 12.

⁵² Source : Attijariwafa bank

Marché des Particuliers, Professionnels et MRE

■ Banque des Particuliers et Professionnels

Pour consolider son positionnement de leader et répondre aux orientations stratégiques décidées par Attijariwafa bank, la Banque des Particuliers et Professionnels a mis en place des moyens de développement et de croissance visant la conquête en s'appuyant sur une approche marketing différenciée par marchés cibles.

Cette approche est basée sur le lancement de produits innovants et la diversification des offres pour atteindre les objectifs stratégiques.

La gamme de produits dédiée à ce marché est très étoffée, ce qui permet de cerner les différents besoins de la clientèle dont l'exigence ne cesse de croître dans un marché de plus en plus concurrentiel.

L'essentiel de la mission du réseau de la BPP est d'assurer la vente de produits et services, développés et labellisés par Attijariwafa bank mais pouvant être gérés par d'autres entités du groupe, à savoir, Wafa Assurance, Wafasalaf, Wafa Immobilier, Wafa Gestion, Wafa Bourse, Wafabail.

L'organisation commerciale des agences de la BPP est caractérisée par la segmentation du portefeuille client selon plusieurs critères tels que la nature d'activité (par catégorie socioprofessionnelle), le montant de l'épargne, les mouvements du compte, etc. Ainsi, chaque segment de clients, « grand public » ou « privé », est regroupé au sein d'un portefeuille homogène.

Principaux indicateurs de la Banque des Particuliers et Professionnels⁵³

A fin 2012, les principaux indicateurs de la « Banque des Particuliers et Professionnels » se présentent comme suit :

- nombre d'agences : 974 (+7,4% vs fin 2011) ;
- nombre de clients : 1 477 770 (+14,8% vs fin 2011) ;
- crédits distribués : 40,8 Mrds Dh (+20,1% vs fin 2011) ;
- dépôts de la clientèle : 50,6 Mrds Dh (+4,8% vs fin 2011) ;
- part de la Banque des Particuliers et Professionnels dans les dépôts de la banque : 29%

⁵³ Source : Attijariwafa bank

■ Banque des Marocains Résident à l'Etranger

Plaçant le marché des Marocains Résident à l'Etranger au cœur de sa stratégie de développement, Attijariwafa bank a mis en place en 2005 une nouvelle « Business Unit », exclusivement dédiée aux besoins spécifiques de cette catégorie de clientèle.

A cet effet, des structures spécialisées ont été mises en place, notamment :

- **les implantations par pays** : des responsables pays rattachés directement à la direction de la BMRE représentent officiellement Attijariwafa bank auprès des autorités de tutelle des différents pays et prennent en charge les activités MRE qu'elles soient retail ou corporate ;
- **les entités de soutien**, de support et de back-office dédiées au marché MRE et basées à Casablanca. Il s'agit des entités « Distribution, Produits, Marchés », « Supports et Moyens » et « Risques et Recouvrement BMRE » ;
- **« Attijariwafa bank Europe »** : filiale bancaire en France qui permettra à Attijariwafa bank de déployer ses activités dans toute l'Union Européenne en partant de l'implantation existante dans différents pays (France, Espagne, Italie, Belgique, Hollande, Allemagne, Grande-Bretagne). Il y a lieu de préciser que :
 - ✓ Attijariwafa bank est présente en Belgique à travers des agences bancaires (il n'y a plus de bureaux de représentation) ;
 - ✓ la filiale italienne (Attijari Finanziaria Spa) a été dissolue et ses actifs ont été transmis à Attijariwafa bank Europe.

Marquée par de grandes avancées commerciales, 2007 est considérée comme une année charnière pour l'activité de la Banque des Marocains sans Frontière (BMF). Elle a été consacrée à la mise en œuvre du déploiement du passeport Européen avec la création de la succursale de droit européen en Allemagne et le déploiement du passeport sur la Hollande.

Par ailleurs, Attijariwafa bank a démarré son activité effective en Italie avec l'ouverture de son agence à Milan suite à la création en 2006 de la société Financière Attijariwafa Finanziaria Spa.

Attijariwafa bank a poursuivi l'extension de son réseau propre en Europe avec l'ouverture de 2 guichets en France à Marseille Garibaldi et Toulouse, l'ouverture de 3 bureaux en Espagne à Valence, Barcelone et Girona, l'ouverture de l'agence à Milan et l'installation d'un bureau de représentation à Abbey National Bank à Londres, ce qui porte le réseau extérieur à 47 points de contact.

L'extension du réseau de distribution mixte a également été enrichie par la signature de plusieurs accords avec des banques étrangères de renom, permettant ainsi de mettre à la disposition des clients un large réseau pour leurs transferts d'argent vers le Maroc :

- Italie : Convention avec Unicredit AgenziaTu ;
- Allemagne : Convention avec la Banque DHB Bank ;
- Espagne : Animation des conventions de partenariat stratégique avec Grupo Santander et Caja Madrid.

Principaux indicateurs de la Banque des Marocains Résident à l'Etranger⁵⁴

A fin 2012, les principaux indicateurs de la « Banque des Marocains sans Frontière » se présentent comme suit :

- Comptes chèques MRE : 23,7 Mrds Dh ;
- volume des transferts : 8,6 Mrds Dh (+11,0% vs fin 2011) ;
- nombre de réseaux en Europe : 58 ;
- nombre de comptes MRE : 629 163 (+5,2% vs fin 2011).

⁵⁴ Source : Attijariwafa bank

IV.1.9. Le pôle Banque de Financement & d'Investissement, de Marchés des Capitaux et Filiales Financières

Ce pôle regroupe la Banque de Financement & d'Investissement, la Banque de Marchés des Capitaux, les Sociétés de Financement Spécialisée, la Banque de Détail à l'International et la Banque transactionnelle Groupe.

Banque de Financement & d'Investissement

La Banque de Financement opère sur le segment des grandes entreprises. Elle assure la coordination et le pilotage de la relation globale du Groupe avec les grandes entreprises, un segment de clientèle sur lequel la concurrence ne cesse de s'intensifier, imposant un suivi de proximité.

La Banque de Financement est organisée autour :

- d'une entité « Grandes Entreprises » structurée autour de 11 secteurs d'activité économique. Au 31 décembre 2012, les engagements de cette entité ont atteint 106,3 Mrds Dh, en progression de 4,6% par rapport au 31 décembre 2011 ;
- d'une entité « International » qui a pour principal objectif d'accompagner, d'une part, les entreprises marocaines dans leur stratégie d'internationalisation et, d'autre part, les entreprises étrangères ayant un lien d'affaires avec le Maroc ou des projets d'investissement dans le pays. La ligne métier International intègre « Attijari International Bank », banque offshore du groupe installée à Tanger.

Grâce à la présence de chargés d'affaires à l'international au sein des principaux centres d'affaires, Attijariwafa bank a renforcé de façon notable la relation de proximité avec les opérateurs actifs à l'étranger, tant au niveau des PMI/PME que des grandes entreprises ;

- d'une entité « Gestion des Flux » ayant pour objectif de mettre en place des produits et des services innovants, répondant aux attentes de la clientèle ;
- d'une entité « Financement de l'investissement » : Précurseur dans le domaine du financement structuré au Maroc, l'entité Financement de Projets accompagne les grands projets d'investissement initiés par les entreprises publiques, les grandes entreprises privées et les groupes internationaux opérant au Maroc, dans les secteurs moteurs de l'économie nationale : énergie, infrastructures, utilités, télécoms, offshoring, industrie, tourisme et immobilier. L'entité compte également à son actif des opérations financières d'envergure portant sur la restructuration de dette, le financement de prises de participation, le transfert de passifs sociaux, etc.

Véritable centre d'expertise et de conseil en matière d'ingénierie et de structuration de financements, cette entité offre des solutions de financement innovantes et sur mesure, adaptées aux spécificités techniques, financières et juridiques de chaque projet, en privilégiant des relations de partenariat avec les opérateurs économiques.

La Banque d'Investissement, qui regroupe les activités de financement et de conseil, est organisée autour :

	Offre Produits
Banque d'Investissement	Corporate Finance Conseil en fusion-acquisition, origination de dette privée, introduction en bourse, activités de marché primaire Actions (Attijari Finances Corp.).
	Capital Investissement Participation en capital risque, gestion de fonds d'investissement, conseil en restructuration et mise à niveau.
	Gestion d'actifs SICAV et FCP (Wafa Gestion)

Principaux indicateurs de la Banque de Financement et d'Investissement ⁵⁵

A fin 2012, les principaux indicateurs de la Banque de Financement et d'Investissement se présentent comme suit :

- indicateurs de l'activité de la Banque de Financement :
 - ✓ engagements Grandes Entreprises : 106,3 Mrds Dh (+4,6% vs fin 2011) ;
 - ✓ nombre de clients Grandes Entreprises : 1 457 (+0,2% vs fin 2011) ;
- indicateurs de l'activité Corporate Finance⁵⁶ :
 - ✓ volume de transactions émission d'actions : 2,5 Mrds Dh (multiplié par 1,5 fois vs fin 2011) ;
 - ✓ volume de transactions dette privée : 1,0 Mrd Dh (-88,2% vs fin décembre 2011) ;
 - ✓ volume de transactions opérations stratégiques : NC.
- indicateurs de l'activité gestion d'actifs :
 - ✓ encours moyen d'actifs sous gestion : 72,3 Mrds Dh (+8,7% vs fin décembre 2011) ;
 - ✓ part de marché : 30,0% (+1,0 pt vs fin décembre 2011) ;

⁵⁵ Source : Attijariwafa bank

⁵⁶ Source : Attijari Finances Corp.

Banque de Marchés des Capitaux

La Banque de Marchés des Capitaux, qui regroupe les activités de marché, se présente comme suit :

Banque de Marchés des Capitaux	Offre Produits	
	Intermédiation boursière	Investissement en actions (Attijari Intermédiation).
	Marché des capitaux (Salle des Marchés)	- Produits de taux et de change, dérivés de change et matières premières, structuration financière. - Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financements en devises, placements dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation de Bons du Trésor et de titres de créances.
	Custody	Interface commerciale des investisseurs pour l'ensemble des services titres.

Principaux indicateurs de la Banque de Marchés des Capitaux ⁵⁷

Au 31 décembre 2012, les principaux indicateurs de la « Banque de marchés des Capitaux » se présentent comme suit :

- indicateurs de l'activité intermédiation boursière :
 - ✓ volume de transactions : 31,7 Mrds Dh (-65,0% par rapport à fin décembre 2011) ;
 - ✓ part de marché : 26,2% (-17,9 pts vs fin décembre 2011).
- indicateurs de l'activité salle des marchés :
 - ✓ volume global de change traité : 1 338,4 Mrds Dh (-20,0 pts vs fin décembre 2011).
- indicateurs de l'activité Custody :
 - ✓ volume des titres en conservation : 438,0 Mrds Dh (-5,7% vs fin décembre 2011) ;
 - ✓ part de marché : 35,0% (-1,0 pt vs fin décembre 2011).

⁵⁷ Source : Attijariwafa bank

Sociétés de Financement Spécialisées

Cette entité supervise les filiales spécialisées de Attijariwafa bank et regroupe ce qui suit :

	Offre Produits
Services Financiers Spécialisés	Crédit à la consommation (Wafasalaf) Financement immobilier (Wafa Immobilier) Transfert d'argent (Wafa Cash) Location longue durée (Wafa LLD) Leasing (Wafabail) Factoring (Attijari Factoring)

Le Groupe Attijariwafa bank dispose d'une offre para-bancaire complète via ses filiales spécialisées (crédit à la consommation, crédit immobilier acquéreur et crédit-bail). Elles constituent un relais de croissance significatif dans le développement du Groupe.

Principaux indicateurs des filiales financières à fin 2012

Au titre de l'exercice 2012, les principaux indicateurs des filiales financières se présentent comme suit :

Wafasalaf	Wafa Immobilier	Wafa Cash	Wafa LLD	Wafabail	Attijari Factoring
Effectif : 699 44 agences propres	Effectif : 317 49 agences	Effectif : 582 964 agences	Effectif : 53 4 371 véhicules gérés	Effectif : 93 Encours : 11,0 Mrds Dh	Effectif : 34 Encours financement : 2 637 Mdh
Encours global : 22,6 Mrds Dh	Encours global : 43,4 Mrds Dh	Volume cash : 20,1 Mrds Dh			

Source : Attijariwafa bank

Banque De Détail à l'International

Ce domaine regroupe :

	Filiales
Banque De Détail à l'international	Attijari bank Tunisie CBAO Groupe Attijariwafa bank La Banque Internationale pour le Mali Union Gabonaise de Banques Crédit du Congo Crédit du Sénégal Société Ivoirienne de Banque Attijari bank Mauritanie SCB Cameroun

En relation avec l'entité Stratégie & Développement et Attijari Finances Corp., la BDDI contribue activement à la mise en œuvre de la stratégie de développement du Groupe, en initiant des opérations de prospection des opportunités d'implantation et de développement de marchés cibles.

Veillant à l'harmonisation globale des Process adoptés, la BDDI a déployé un modèle d'organisation et de gouvernance conforme aux pratiques et valeurs d'Attijariwafa bank. Grâce au soutien du groupe et aux nombreuses synergies, la BDDI veille par ailleurs au développement de l'ensemble des métiers de la banque et des activités para-bancaires. Organisée autour de trois entités, à savoir, Développement, Tutelle & Animation et Support & Moyens, la BDDI s'est dotée d'équipes projets pluridisciplinaires pour la mise en oeuvre et la réussite des nouveaux chantiers.

Principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie à fin 2012⁵⁸

Au titre de l'exercice 2012, les principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie se présentent comme suit :

- nombre de clients : 711 125 (+9,6% vs fin 2011) ;
- nombre d'agences et bureaux : 185 (+3,3% vs fin 2011) ;
- crédits distribués (bruts) : 19 467 Mdh (+2,6% vs fin 2011) ;
- dépôts des clients : 19 520 Mdh (+2,7% vs fin 2011).

Principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank à fin 2012⁵⁹

Au titre de l'exercice 2012, les principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- nombre de clients : 215 028 (-3,3% vs fin 2011) ;
- nombre d'agences et bureaux : 157 (+1,1% vs fin 2011) ;
- crédits distribués (bruts) : 7 144 Mdh (+8,0% vs fin 2011) ;
- dépôts des clients : 8 621 Mdh (+3,4% vs fin 2011).

Principaux indicateurs du Crédit du Sénégal à fin 2012⁶⁰

Au titre de l'exercice 2012, les principaux indicateurs du Crédit du Sénégal se présentent comme suit :

- nombre de clients : 16 445 (+5,4% vs fin 2011) ;
- nombre d'agences et bureaux : 8 ;
- crédits distribués : 1 742 Mdh (-1,1% vs fin 2011) ;
- dépôts des clients : 1 836 Mdh (+14,7% vs fin 2011).

Principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali à fin 2012⁶¹

Au titre de l'exercice 2012, les principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali se présentent comme suit :

- nombre de clients : 164 288 (+1,3% vs fin 2011) ;
- nombre d'agences et bureaux : 79 ;
- crédits distribués : 2 597 Mdh (+1,2% vs fin 2011) ;
- dépôts des clients : 3 434 Mdh (+12,5% vs fin 2011).

Principaux indicateurs de la Société Ivoirienne de Banque à fin 2012⁶²

Au titre de l'exercice 2012, les principaux indicateurs de la Société Ivoirienne de Banque se présentent comme suit :

- nombre de clients : 171 692 (+17,4% vs fin 2011) ;
- nombre d'agences et bureaux : 41 (+13,9% vs fin 2011) ;
- crédits distribués : 4 317 Mdh (+15,7% vs fin 2011) ;
- dépôts des clients : 5 340 Mdh (+10,0% vs fin 2011).

⁵⁸ Source : Attijariwafa bank

⁵⁹ Source : Attijariwafa bank

⁶⁰ Source : Attijariwafa bank

⁶¹ Source : Attijariwafa bank

⁶² Source : Attijariwafa bank

Principaux indicateurs de l'Union Gabonaise de Banque à fin 2012⁶³

Au titre de l'exercice 2012, les principaux indicateurs de l'Union Gabonaise de Banque se présentent comme suit :

- nombre de clients : 73 631 (+21,7% vs fin 2011) ;
- nombre d'agences et bureaux : 17 (+70,0% vs fin 2011) ;
- crédits distribués (bruts) : 2 917 Mdh (-4,4 vs fin 2011) ;
- dépôts des clients : 3 755 Mdh (+10,5% vs fin 2011).

Principaux indicateurs du Crédit du Congo à fin 2012⁶⁴

Au titre de l'exercice 2012, les principaux indicateurs du Crédit du Congo se présentent comme suit :

- nombre de clients : 37 666 (+29,4% vs fin 2011) ;
- nombre d'agences et bureaux : 35 (multiplié par 2,5 fois vs fin 2011) ;
- crédits distribués : 1 236 Mdh (+7,6% vs fin 2011) ;
- dépôts des clients : 4 089 Mdh (+18,5% vs fin 2011).

Principaux indicateurs d'Attijaribank Mauritanie à fin 2012⁶⁵

Au titre de l'exercice 2012, les principaux indicateurs d'Attijaribank Maritanie se présentent comme suit :

- nombre de clients : 7 085 (+49,0% vs fin 2011).
- nombre d'agences et bureaux : 3 (+50,0% vs fin 2011)
- crédits distribués (bruts): 813 Mdh (-5,0% vs fin 2011).
- dépôts des clients : 421 Mdh (+11,0% vs fin 2011).

Principaux indicateurs de Société Commerciale de Banque Cameroun à fin 2012⁶⁶

Au titre de l'exercice 2012, les principaux indicateurs de Société Commerciale de Banque Cameroun se présentent comme suit :

- nombre de clients : 139 044 (+19,0% vs fin 2011).
- nombre d'agences et bureaux : 30 (+50,0% vs fin 2011).
- crédits distribués (bruts) : 3 809 Mdh (+11,0% vs fin 2011).
- dépôts des clients : 5 306 Mdh (-6,0% vs fin 2011).

⁶³ Source : Attijariwafa bank

⁶⁴ Source : Attijariwafa bank

⁶⁵ Source : Attijariwafa bank

⁶⁶ Source : Attijariwafa bank

IV.2. Évolution des indicateurs d'exploitation

IV.2.1. Évolution des crédits

Sur les trois derniers exercices, l'encours des crédits clientèle par type de crédit a évolué comme suit :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	29 581	29 439	28 835	-0,5%	-2,1%
A vue	3 137	5 726	7 382	82,5%	28,9%
A terme	26 444	23 713	21 453	-10,3%	-9,5%
Créances sur la clientèle (C2)	138 803	158 215	170 058	14,0%	7,5%
Crédits de trésorerie et à la consommation	46 220	53 598	55 106	16,0%	2,8%
Crédits à l'équipement	42 571	49 214	52 496	15,6%	6,7%
Crédits immobiliers	45 058	50 254	54 349	11,5%	8,1%
Autres crédits	2 820	2 423	3 205	-14,1%	32,3%
Créances acquises par affacturage	-	608	2 401	Ns	>100,0%
Créances en souffrance nettes de provision	1 010	994	945	-1,6%	-4,9%
Intérêts courus à recevoir	1 124	1 123	1 555	-0,1%	38,4%
Total crédits (C1) + (C2)	168 384	187 654	198 893	11,4%	6,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank- Activité agrégée

Revue analytique 2011-2012

En 2012, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à 198,9 Mrds Dh, en progression de 6,0% par rapport à fin 2011. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours de créances sur la clientèle de 7,5% à près de 170,1 Mrds Dh à fin 2012. cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ l'accolissement des crédits à l'équipement de 6,7% (+3,3 Mrds Dh) pour atteindre 52,5 Mrds Dh à fin 2012 ;
 - ✓ l'amélioration des crédits immobiliers de 8,1% (+4,1 Mrds Dh) à près de 54,3 Mrds Dh à fin 2012 ;
 - ✓ l'augmentation de 2,8% des crédits de trésorerie et à la consommation, dont l'encours à fin 2012 s'élève à 55,1 Mrds Dh.
- la baisse de 2,1% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, suite à un recul enregistré au niveau de l'encours des créances à terme, dont la baisse de 9,5% (-2,3 Mrds Dh) a été partiellement compensée par l'amélioration des créances à vue de 28,9% (1,7 Mrd Dh).

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'est inscrit en hausse de 11,4% par rapport à l'exercice 2010, à près de 187,7 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par les éléments combinés suivants :

- la quasi stagnation des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui se sont établis à près de 29,4 Mrds Dh à fin 2011. Cette situation est liée à une progression des créances à vue de 82,5% (+2,6 Mrds Dh par rapport à 2010) à près de 5,7 Mrds Dh, conjuguée à un recul des créances à terme de 10,3% (-2,7 Mrds Dh par rapport à 2010) à près de 23,7 Mrds Dh au 31 décembre 2011 ;
- l'accroissement de l'encours de créances sur la clientèle de 14,0% à près de 158,2 Mrds Dh à fin 2011. Cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation de 16,0% (+7,4 Mrds Dh) pour s'établir à près de 53,6 Mrds Dh à fin 2011 ;

- ✓ l'amélioration des crédits à l'équipement de 15,6% (+6,6 Mrds Dh) à près de 49,2 Mrds Dh à fin 2011 ;
- ✓ l'augmentation de l'encours des crédits immobiliers de 11,5% (+5,2 Mrds Dh) pour atteindre 50,3 Mrds Dh à fin 2011.

L'évolution de la structure des crédits d'Attijariwafa bank par segment de clientèle se présente comme suit :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Créances par décaissements nets*					
Secteur public	16 401	19 920	26 115	21,5%	31,1%
Entreprises financières	802	1 394	1 327	73,7%	-4,8%
Entreprises non financières	76 929	83 392	86 362	8,4%	3,6%
Autre clientèle**	44 670	53 509	56 253	19,8%	5,1%
Total crédits par décaissements nets***	138 803	158 215	170 058	14,0%	7,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank- Activité agrégée

* Hors provisions et hors crédits sur sociétés de financement

** Particuliers, commerçants

*** Y compris intérêts courus à recevoir

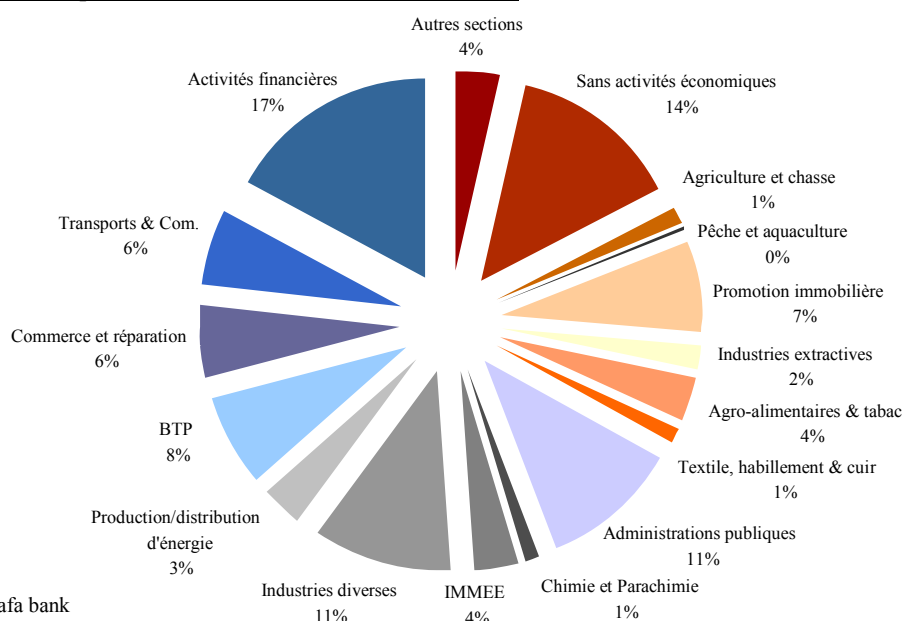
Concernant les crédits octroyés à la clientèle, Attijariwafa bank est particulièrement présente sur le segment des entreprises non financières qui représente 50,8% du total des créances sur la clientèle à fin 2012. A noter que cette proportion est en recul par rapport aux deux exercices précédents (respectivement 55,4% et 52,7% des crédits à la clientèle au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011).

Pour sa part, la contribution du secteur public au total des crédits à la clientèle a enregistré une amélioration de 2,8 points pour s'établir à près de 15,4% à fin 2012, contre 12,6% en 2011.

Par ailleurs, la ventilation des crédits d'Attijariwafa bank par secteur d'activité, au 31 décembre 2012, fait ressortir les pondérations suivantes :

- les activités financières représentent 17% du total des crédits (vs 16% au 31 décembre 2011) ;
- le BTP représente 8 % du total (vs 7% au 31 décembre 2011), tandis que la part de la promotion immobilière a baissé d'un point pour s'établir à 7% à fin 2012 ;
- les administrations publiques s'affichent à 11% du total (vs 13% au 31 décembre 2011) ;
- les I.M.M.E⁶⁷ représentent 4% du total, en stagnation comparativement à 2011 ;
- les transports et communications représentent 6% du total (vs 5% au 31 décembre 2010) ;
- les sans activité économique représentent 14% du total des encours crédits, en recul de 3 points par rapport à l'exercice précédent.

Ventilation des crédits par secteur d'activité au 31 décembre 2012



Source : Attijariwafa bank

La ventilation des crédits par région se présente comme suit, au 31 décembre 2012 :

	2011	2012
Réseau Casablanca	69,5%	70,3%
Réseau Rabat	2,8%	2,8%
Réseau Fès-Meknès	1,7%	1,6%
Réseau Nord Ouest	13,9%	13,5%
Réseau Nord Est	2,3%	1,5%
Réseau Oriental	0,7%	1,2%
Réseau Béni Mellal Khénifra	0,6%	0,7%
Réseau Settat El Jadida	0,9%	0,8%
Réseau Tanger Tétouan	1,0%	1,0%
Réseau Sud Ouest	3,0%	3,1%
Réseau Sud	3,5%	3,4%
Total	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2012, la région de Casablanca représente 70,3% des engagements de la banque, suivie du Nord Ouest (13,5%), du Sud (3,4%) et du Sud Ouest (3,1%).

⁶⁷ Industries métallurgiques, mécaniques et électriques

IV.2.2. Évolution des dépôts

L'encours des dépôts clientèle par type de produit a évolué comme suit sur la période considérée :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dettes envers les établissements de crédit (D1)	21 922	35 639	46 973	62,6%	31,8%
A vue	7 077	7 589	5 639	7,2%	-25,7%
A terme	14 845	28 050	41 334	89,0%	47,4%
Dettes envers la clientèle (D2)	157 048	165 590	171 916	5,4%	3,8%
Comptes à vue créditeurs	91 123	99 841	102 614	9,6%	2,8%
Comptes d'épargne	18 820	20 568	21 944	9,3%	6,7%
Dépôts à terme	39 113	38 113	39 853	-2,6%	4,6%
Autres comptes créditeurs	7 190	6 298	6 506	-12,4%	3,3%
Intérêts courus à payer	804	771	999	-4,0%	29,5%
Total dettes (D1+D2)	178 970	201 229	218 889	12,4%	8,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Activité agrégée

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'année 2012, les dépôts de la clientèle se sont établis à près de 171,9 Mrds Dh, en progression de 3,8% par rapport à 2011. Cette évolution s'explique principalement par les effets conjugués suivants :

- l'accroissement de 2,8% (+2,8 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 102,6 Mrds Dh ;
- l'amélioration des comptes d'épargne de 6,7% pour s'établir à 21,9 Mrds Dh à fin 2012 ;
- la progression de 4,6% des dépôts à terme, dont l'encours s'élève à près de 39,9 Mrds Dh à fin 2012 contre 38,1 Mrds Dh en 2011.

Par ailleurs, en 2012, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une hausse de 31,8%, pour atteindre près de 47,0 Mrds Dh. En effet, l'encours des dépôts à terme s'est accru de 47,4% (+13,3 Mrds Dh) entre 2012 et 2011, permettant ainsi de compenser la baisse des dépôts à vue, dont l'encours a reculé de 25,7% (-2,0 Mrds Dh) au titre de la même période.

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, les dépôts de la clientèle ont atteint 165,6 Mrds Dh, en hausse de 5,4% par rapport à fin 2010, principalement sous l'effet de :

- la hausse de 9,6% (+8,7 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 99,8 Mrds Dh à fin 2011 ;
- la progression de 9,3% (+1,7 Mrd Dh) des comptes d'épargne pour atteindre 20,6 Mrds Dh au 31 décembre 2011 ;
- la baisse des dépôts à terme et des autres comptes débiteurs de 2,6% (-1,0 Mrds Dh) et 12,4% (-0,9 Mrd Dh) respectivement. Les encours respectifs s'élèvent à près de 38,1 Mrds et 6,3Mrds Dh à fin 2011.

Par ailleurs, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a enregistré une hausse de 62,6%, pour atteindre 35,6 Mrds Dh à fin 2011. Cette évolution s'explique essentiellement par une progression de 89,0% (+13,2 Mrds Dh) des dépôts à terme et, dans une moindre mesure, par l'amélioration de l'encours des dépôts à vue de 7,2% (0,5 Mrds Dh) par rapport à 2010.

L'encours des dépôts clientèle par segment de clientèle a évolué comme suit :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dépôts					
Secteur public	1 765	1 561	7 873	-11,5%	>100,0%
Entreprises financières	13 924	8 240	5 560	-40,8%	-32,5%
Entreprises non financières	37 205	43 322	39 067	16,4%	-9,8%
Autre clientèle	104 155	112 467	119 417	8,0%	6,2%
Total dépôts clientèle*	157 048	165 590	171 916	5,4%	3,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Activité agrégée - * y compris intérêts courus

En termes de structure du portefeuille client, la part de la catégorie « Autre clientèle », constituée de la clientèle des particuliers (commerçants, professions libérales, etc.), s'établit à 69,5% de l'encours des dépôts de la clientèle en 2012, contre 67,9% en 2011 et 66,3% en 2010.

La ventilation des dépôts par région en pourcentage de l'encours global à fin décembre 2012 se présente comme suit :

	2011	2012
Réseau Casablanca	42,8%	41,2%
Réseau Rabat	10,0%	10,6%
Réseau Fès-Meknès	7,4%	7,2%
Réseau Nord Ouest	4,0%	4,0%
Réseau Nord Est	0,9%	0,7%
Réseau Oriental	11,4%	11,4%
Réseau Béni Mellal Khénifra	2,9%	3,0%
Réseau Settât El Jadida	2,0%	2,2%
Réseau Tanger Tétouan	7,3%	7,4%
Réseau Sud Ouest	5,9%	6,8%
Réseau Sud	5,5%	5,5%
Total	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2012, la ventilation des dépôts d'Attijariwafa bank fait ressortir une concentration sur la région de Casablanca, qui représente 41,2% des dépôts, suivie de l'Oriental (11,4%), de Rabat (10,6%) et de Tanger-Tétouan (7,4%).

IV.2.3. Évolution des engagements par signature

L'encours des engagements par signature a évolué comme suit :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Engagements en faveur de la clientèle	38 424	40 235	43 115	4,7%	7,2%
Engagements en faveur des intermédiaires financiers	4 933	7 362	6 026	49,2%	-18,1%
Total engagements par signature *	43 357	47 597	49 141	9,8%	3,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Activité Maroc - * Engagements nets des engagements en souffrance

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, les engagements par signature ont enregistré une amélioration de 3,2%, pour s'établir à près de 49,1 Mrds Dh, suite à :

- l'augmentation de l'encours des engagements en faveur de la clientèle (+7,2%) à près de 43,1 Mrds Dh, contre près de 40,2 Mrds Dh en 2011 ;
- le retrait des engagements en faveur des intermédiaires financiers de 18,1% à près de 6,0 Mrds Dh, contre 7,4 Mrds Dh en 2011.

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, les engagements par signature ont enregistré une progression de 9,8%, pour s'établir à près de 47,6 Mrds Dh, suite à :

- l'accroissement de l'encours des engagements en faveur de la clientèle de 4,7% (+1,8 Mrds Dh) à près de 40,2 Mrds Dh, contre près de 38,4 Mrds Dh en 2010 ;
- l'augmentation des engagements en faveur des intermédiaires financiers de 49,2% (+2,4 Mrds Dh) à près de 7,4 Mrds Dh, contre près de 4,9 Mrds Dh en 2010.

IV.2.4. Réseau de distribution

Au 31 décembre 2012, l'organisation du réseau de distribution est fondée sur le concept de points de vente spécialisés, aménagés en espaces de vente et de conseil et privilégiant une gestion ciblée de la relation client. Ce concept prévoit un réseau réparti, d'une part, en agences dédiées à la clientèle des particuliers et professionnels (974 agences) et, d'autre part, en agences consacrées aux entreprises (39 centres d'affaires) avec, pour chacune, des équipes et une organisation spécifiques.

Le nombre d'agences du groupe (Maroc et filiales étrangères), au 31 décembre 2012, s'élève à 2 882 agences (503 nouvelles agences en 2012), dont 2 269 agences au Maroc.

Le réseau de distribution d'Attijariwafa bank a évolué de la manière suivante, sur la période qui s'étend de 2010 à 2012 :

	2010	2011	2012
Guichets permanents	863	944	1010
Guichets périodiques	2	2	2
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	819	933	1007
Succursales et agences à l'étranger	41	50	50
Bureaux de représentation à l'étranger	17	17	19

Source : Attijariwafa bank

V. CAPITAL HUMAIN

Le Capital Humain Groupe, en sa qualité de Business Partner, inscrit l'ensemble de ses actions dans le cadre des grands enjeux de développement du Groupe Attijariwafa bank. Ainsi, les projets développés au sein du Capital Humain Groupe ont pour objectif de conforter l'attractivité du Groupe, pour intégrer, valoriser et fidéliser les talents, et de maintenir un climat de travail favorable à l'épanouissement des collaborateurs.

En matière de recrutement, le Capital Humain Groupe développe des stratégies différenciées et adaptées, tenant compte des spécificités propres à chaque métier selon l'expertise requise, l'adéquation des diplômes et les particularités régionales. En 2012, plus de 730 jeunes diplômés des grandes écoles et universités marocaines et étrangères, ont été recrutés au sein d'Attijariwafa bank.

Le dispositif d'accueil et d'accompagnement des nouveaux collaborateurs, pour faciliter leur intégration, bénéficie de la conjugaison des actions de plusieurs composantes du Capital Humain Groupe, avec en outre un système de parrainage auquel participent près de 200 cadres de la banque.

Dans le cadre de sa stratégie de proximité, et dans le but d'accompagner le développement du réseau d'Attijariwafa bank à travers le royaume, le Capital Humain Groupe a organisé, au courant de l'année 2012, la deuxième édition de la Caravane de recrutement au niveau de cinq régions. Cette caravane de l'emploi a également pour ambition de contribuer à l'absorption du chômage dans ces régions.

Consciente de sa mission de banque citoyenne au service du système éducatif, Attijariwafa bank accueille plus de 1.200 stagiaires par an pour des stages à forte valeur ajoutée, en soutien à l'enseignement supérieur au Maroc et notamment l'enseignement public et ses filières d'excellence. La Banque offre de multiples opportunités de stage en cours d'étude ou de réalisation de projets de fin d'étude au sein de ses différentes entités.

Le développement des compétences de l'ensemble des collaborateurs d'Attijariwafa bank est un vecteur prioritaire de la stratégie du Capital Humain Groupe. Dans ce sens, l'offre de formation est adaptée et enrichie chaque année pour accompagner les projets de la banque et répondre aux besoins évolutifs en formations techniques / métiers ou en formations managériales. Ainsi, au cours de l'année 2012, un effort soutenu de formation a permis de dispenser près de 25 000 jours/homme de formation.

La Gestion des Carrières, autre vecteur stratégique du Capital Humain Groupe, poursuit sa mission de veiller au développement personnel et professionnel de chaque collaborateur, en cohérence avec les besoins actuels et prévisibles du Groupe. Des plans de relève, à différents niveaux de responsabilité, sont mis en œuvre pour identifier, préparer et valoriser les talents nécessaires au développement futur de la banque.

Sur le plan social, Attijariwafa bank s'est engagée depuis 2007 dans une démarche de régionalisation progressive des prestations sociales. De nouveaux espaces de santé ainsi que de nouvelles écoles artistiques et sportives, ont été ouverts tout au long de l'année 2012, au niveau de différentes villes du royaume.

La politique sociale d'Attijariwafa bank accorde une place importante à la médecine préventive. Ainsi, plusieurs actions ont été menées pour prévenir les risques éventuels pouvant affecter la santé des collaborateurs. Les campagnes de dépistage et les bilans de santé ont été poursuivis pour mieux anticiper les aléas de santé.

Parallèlement, et dans un souci d'apporter une nouvelle source de motivation à ses collaborateurs Banque et filiales marocaines, Attijariwafa bank leur a proposé, en mai 2012, de participer à une augmentation de capital réservée aux collaborateurs exceptionnelle par son envergure, son montant et ses conditions financières ; portant ainsi à 5,1% du capital, la part détenue par les collaborateurs du Groupe.

Par ailleurs, le Capital Humain Groupe a organisé en 2011 une journée interentreprises de Santé au Travail : première du genre au Maroc, cette journée a rassemblé une centaine de participants composés de représentants des entreprises, des organismes publics et des banques, ainsi que des experts, avec la participation également du directeur de l'épidémiologie au ministère de la santé, et des représentants de la CGEM, du GPBM, de l'USIB, et de la CMIM avec son partenaire Malakoff-Médéric. L'objectif est

d'instaurer une plate forme d'échange entre le monde du travail et les experts en matière de santé, de sensibiliser les entreprises sur la dimension santé au travail, de partager les bonnes pratiques et le savoir faire pour œuvrer ensemble à les entretenir, les améliorer et les diffuser.

En 2012, le Capital Humain Groupe a participé avec la CMIM à l'organisation de la deuxième journée interentreprises de Santé au Travail, sous le thème « Santé au travail : Levier clé de la performance ». Ce deuxième rendez-vous vient consacrer l'initiative inaugurée en 2011 par Attijariwafa bank de promouvoir la santé au travail et de sensibiliser les entreprises à son importance dans la responsabilité sociale.

V.1. Effectifs

Evolution récente des effectifs de la banque

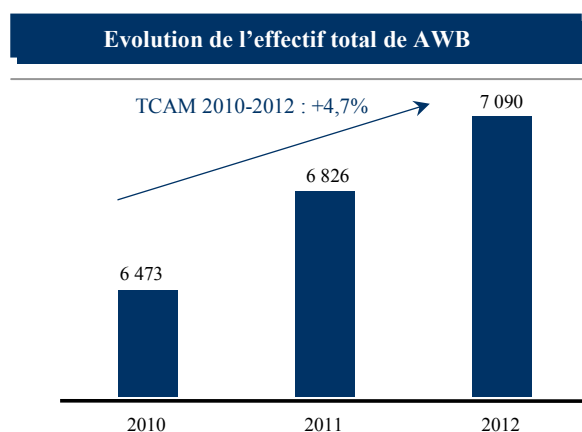
L'évolution récente des effectifs de la banque se présente comme suit :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Effectif permanent	6 473	6 826	7 090	5,5%	3,9%
Cadres	3 181	3 483	3 674	9,5%	5,5%
Non cadres	3 292	3 343	3 416	1,5%	2,2%
Effectif temporaire	0	0	0	Ns	Ns
Total *	6 473	6 826	7 090	5,5%	3,9%

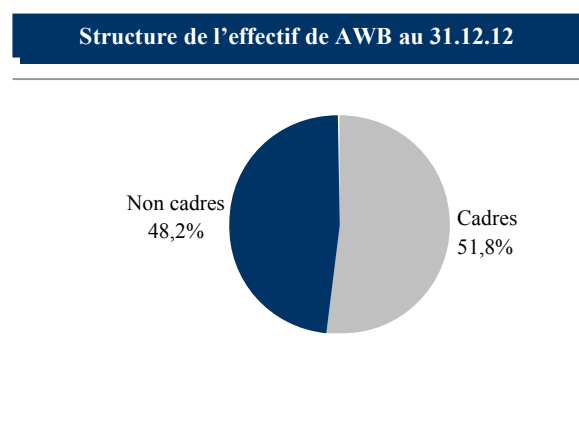
Source : Attijariwafa bank - * y compris les ANAPEC et dont 41 collaborateurs employés à l'étranger

Au 31 décembre 2012, l'effectif d'Attijariwafa bank s'établit à 7 090 collaborateurs, soit une progression de 3,9% par rapport au 31 décembre 2011, liée à la politique de recrutement de la banque pour accompagner le développement de ses activités.

Au titre de l'exercice 2012, le nombre de cadres, en hausse de 5,5% par rapport à l'exercice 2011, représente 51,8% des collaborateurs de la banque.



Source : Attijariwafa bank



Structure de l'effectif

L'évolution de la structure des effectifs du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit :

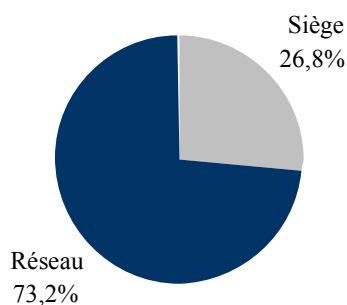
	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Banque	6 473	6 826	7 090	5,5%	3,9%
Siège	1 895	1 833	1 898	-3,3%	3,5%
Réseau	4 578	4 993	5 192	9,1%	4,0%
Réseau extérieur *	4 611	5 404	5 623	17,2%	4,1%
Filiales	2 230	2 456	2 576	10,1%	4,9%
Total	13 314	14 686	15 289	10,3%	4,1%

Source : Attijariwafa bank * correspond aux filiales à l'international

La progression des effectifs du Groupe est liée à la poursuite du développement axé sur des métiers cibles et dans des zones géographiques porteuses de croissance.

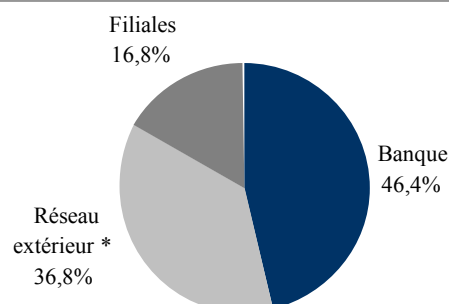
Les effectifs du réseau extérieur ont poursuivi leur progression, pour atteindre 5 623 collaborateurs au 31 décembre 2012, soit une évolution de 4,1% comparativement au 31 décembre 2011.

Structure des métiers de AWB au 31.12.12



Source : Attijariwafa bank

Répartition des effectifs du groupe AWB au 31.12.12



Au titre de l'exercice 2012, la proportion des collaborateurs affectés au réseau des agences s'établit à 73,2% contre 26,8% affectés au siège. L'augmentation de l'effectif réseau a atteint 4,0% tandis que l'effectif siège a évolué de 3,5%, par rapport à l'exercice 2011.

La répartition par âge des effectifs de la banque, au 31 décembre 2012, se présente comme suit :

Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Total
25 ans et moins	835	530	1 365
de 26 à 35 ans	1 872	1 171	3 043
de 36 à 50 ans	1 173	558	1 731
plus de 50 ans	694	257	951
Total	4 574	2 516	7 090

Source : Attijariwafa bank

Turnover

Le tableau qui suit présente l'évolution du taux de turnover⁶⁸ depuis 2010 :

	2010	2011	2012
Taux de turnover	3,6%	3,1%	2,8%

Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2012, le recrutement net se présente comme suit :

	31.12.2012
Recrutement net de la banque*	264

Source : Attijariwafa bank

* Recrutement net de la banque = effectif fin de période – effectif début de période

Le maintien de la politique de recrutement au sein de la banque a permis de couvrir les besoins du développement du réseau, tout en anticipant le renouvellement naturel des collaborateurs.

⁶⁸ Taux de turnover = Nombre de départs/Effectif global

V.2. Politique sociale

Le tableau suivant présente l'évolution de la politique sociale sur les trois derniers exercices :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 11/10
Encours prêts immobiliers	1 146 029	1 347 453	1 633 332	17,6%	21,2%
Encours prêts consommation et OPV	528 322	559 105	2 212 017	5,8%	>100,0%
Encours prêts sociaux	8 284	9 761	7 159	17,8%	-26,7%
Total prêts au personnel	1 682 635	1 916 319	3 852 508	13,9%	>100,0%

Kdh - Source : Attijariwafa bank

V.3. Actionnariat salarié

La politique d'actionnariat salarié développée à travers les Offres Publiques de Vente en 2005 et en 2007, a permis aux collaborateurs d'Attijariwafa bank de bénéficier d'une épargne salariale innovante, moderne et intéressante.

En 2012, Attijariwafa bank a poursuivi sa politique de partage des fruits de sa croissance et de sa performance avec ses salariés et ce, à travers l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés de la banque et des ses filiales au Maroc. Avec cette opération, la participation des salariés au Maroc au capital d'Attijariwafa bank est portée à 5,15 %, qui est le plus haut niveau de participation des salariés au capital d'une société cotée au niveau national.

VI. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION

VI.1. Système d'information

Le projet de Mise En œuvre d'un Hub Attijariwafa Régional et International (MEHARI) lancé, en avril 2010, permet d'harmoniser les systèmes d'informations des filiales acquises, en un Core Banking constituant un socle applicatif homogène. Ce programme a permis, depuis son lancement, de basculer les filiales du Gabon (UGB), d'Attijari Bank Mauritanie et de la succursale de CBAO Burkina Faso.

Le projet a pour ambition de migrer l'ensemble des filiales à horizon 2013. C'est ainsi que les filiales Camerounaise et Ivoirienne ont été basculées en premier trimestre 2013. Conformément au plan de projet, sont prévues cette année, l'achèvement de la bascule des filiales Congolaise et Sénégalaise.

La filiale Européenne du Groupe n'est pas en reste. En effet, le projet CAP Europe a été conduit, depuis 2009, dans une optique de refonte globale et homogène des différents sites européens du Groupe. Depuis 2011 l'ensemble des sites européens (France, Belgique, Espagne, Italie et Allemagne) ont vu leur informatique basculée vers la nouvelle solution. Dans la continuité d'amélioration, il est prévu en 2013 une mise à niveau du Système d'information d'AWB Europe.

Concernant Attijariwafa Bank au Maroc, les Systèmes d'Informations Groupe se basent sur une assise technologique forte construite grâce à des technologies et des systèmes novateurs permettant l'accompagnement de l'évolution et des ambitions du Groupe. Il s'agit, à titre non exhaustif, du système décisionnel permettant le pilotage de la performance commerciale (Datawarehouse), de la gestion de la relation client (BORJ CRM) et du nouveau système d'information des activités de marché (opérations de change, du marché monétaire et des avances Bank Al Maghrib).

Ainsi, en 2012 les systèmes décisionnels, de crédit et de gestion de la relation client ont été adaptés à la nouvelle organisation régionale de la banque. Se faisant, ces améliorations ont permis un meilleur pilotage de l'activité commerciale et une réponse rapide aux attentes client et ce dans le respect des réglementations

Quant à BORJ CRM, il a permis en 2012 d'asseoir une démarche globale d'efficacité commerciale mettant le client dans le centre d'intérêts de toutes les entités « front » de la banque. L'approche est novatrice et devance les moyens classiques de suivi clientèle telles que les campagnes. Elle permet, dans sa première mouture en 2012, de traiter les attritions et défections des clients PME. La démarche d'efficacité commerciale sera poursuivie en 2013 afin de traiter les nouvelles relations, les prospects et l'équipement.

Cette démarche englobera en 2013 une approche globale pour la clientèle de la TPE. En effet, une feuille de route SI dédiée à ce segment est mise en œuvre en 2013. Elle est articulée autour de trois axes majeurs. Le premier concerne la simplification du processus d'octroi de crédit par le biais d'une gestion du risque intégrant un système de notation dédié TPE. Le second axe traite du pilotage de la performance commerciale et rentabilité à travers la mise en œuvre de tableaux de bord et d'indicateurs dédiés. Enfin, le troisième axe, concerne BORJ CRM, est mené dans l'objectif de l'amélioration de l'efficacité commerciale et de l'offre produits dédiés.

La banque a capitalisé aussi sur la diversification des canaux de distribution en enrichissant, en 2012, son offre de Libre Service Bancaire par de nouvelles opérations bancaires telles que les virements de compte à compte. En 2013, le canal mobile rejoindra l'offre de banque à domicile. Celle-ci constituera une solution adaptée à chaque type de clientèle et intégrée aux systèmes opérants de la banque. En outre les documents et informations clientèle y seront mieux partagés avec les clients et pourront être intégrés aux processus métiers.

Sur le registre réglementaire et gestion des risques, la base Tiers Groupe a permis en 2012 l'identification unique des tiers des filiales et du Groupe à l'échelle nationale avec une généralisation future pour l'Europe. Dans le même sens, la banque a procédé à la refonte et à l'automatisation des déclarations des incidents de paiements. La banque continue, en 2013, à répondre aux exigences réglementaires telles que BALE II et la protection des données personnelles. Dans le même ordre d'idée, un nouveau site de secours répondant aux meilleurs standards internationaux, et remplaçant le site actuel, sera mis en œuvre courant 2013.

VI.2. Qualité

La Qualité occupe une place centrale dans la politique du groupe Attijariwafa bank. Elle a pour objectifs principaux :

- l'amélioration de la relation client
- le développement d'une culture Qualité.

Véritable ŒIL du client en interne, Qualité Groupe décline un dispositif d'envergure pour mesurer la satisfaction des clients de Attijariwafa bank et conforter une culture qualité.

VI.2.1. Améliorer la relation client

Programme d'Ecoute Clients (PEC)

L'année 2012 a connu le lancement d'un programme d'écoute clients constitué d'une batterie d'enquêtes qualité, de baromètres de mesure des engagements de service, de focus group et des visites mystères. Ce dispositif, qui se décline en 38 axes de mesure et plus de 200 indicateurs, a touché 8 000 clients relevant des marchés de l'entreprise, des particuliers et professionnels.

L'objectif de ce dispositif est de mesurer le niveau de satisfaction des clients à un temps T, et d'en mesurer l'évolution pour décliner les points d'amélioration, faciliter la prise de décision et initier une dynamique de progrès.

Les résultats du PEC (Programme d'Ecoute Clients) de 2012 montrent que 90% des clients Attijariwafa bank recommanderaient notre banque à leur entourage.

En parallèle, Qualité Groupe a lancé, en 2012, un dispositif d'écoute clients interne pour mesurer le niveau de satisfaction des réseaux de la banque par rapport à la qualité de service rendue par ses filiales et identifier les axes à forte satisfaction du client interne.

Cette enquête interne de satisfaction clients a connu la participation de 1 020 collaborateurs des réseaux répartis en directeurs de réseaux, de groupes, de Centres d'Affaires et Succursales.

Dispositif de mesure interne : Qualimesure

Le Programme d'Ecoute Client interne est complété par un dispositif de pilotage des processus et de mesure de la performance interne « Qualimesure ». Il est décliné en tableaux de bord mensuels permettant un suivi rigoureux sur le terrain. Le périmètre de ce dispositif est appelé à être élargi d'une année à l'autre, à l'ensemble des activités mesurables du Groupe.

Certification en interne par engagements de service

Attijariwafa bank a mis en place un ensemble de référentiels d'engagements de service relatifs aux activités de la banque tels que le crédit, la monétique, l'accueil et le crédit immobilier. Une démarche de certification interne y est associée.

VI.2.2. Déployer une culture Qualité interne

Prix Qualité

À l'issue de l'année 2010 consacrée « Année de la Qualité », une première sur la place bancaire, Attijariwafa bank a mis en place le Prix Qualité qui récompense les meilleures performances en qualité de service.

Le mode opératoire de ce prix annuel, repose sur une méthodologie scientifique et objective, basée sur des critères mesurables.

Dans ce processus, le client joue un rôle de véritable partie prenante car c'est lui qui porte au podium les gagnants du prix via son niveau de satisfaction dégagé des enquêtes qualité de satisfaction, des baromètres de mesure des engagements de service, des Focus groups et des visites mystères.

Pour l'édition 2012, le périmètre du prix Qualité a été redimensionné pour inclure d'autres catégories et thématiques autour de 5 catégories de prix, 22 thématiques et 100 indicateurs de mesure.

Ce dispositif a couvert en 2012, 7 800 clients enquêtés, 385 agences en mode face à face, 338 agences en mode téléphonique, 100% des réseaux Particuliers et Professionnels, 100% des succursales, 100% des Centres d'affaires, 70% des Succursales entreprise, 10 unités du Siège, 6 régions, 4 Filiales Maroc et 1 064 unités des réseaux pour Programme d'Ecoute Client Interne.

Au final, ce sont 13 trophées or, 20 trophées argent et 31 trophées bronze qui ont été remis aux gagnants par la Direction Générale de la banque.

La cérémonie du Prix Qualité constitue un moment fort dans la vie du Groupe, car c'est une fête qui célèbre les femmes et les hommes qui se distinguent et comptent parmi les meilleurs de l'année.

Campagne de sensibilisation à la qualité

La sensibilisation à la qualité constitue une véritable politique de développement d'une culture qualité en entreprise.

Cette politique se décline en 5 axes et 20 thématiques autour de l'accueil, la Gestion du temps, l'attitude & prestance, l'environnement de travail et la relation Client/Fournisseur.

C'est ainsi qu'un dispositif de sensibilisation est déployé sur tous les sites centraux et réseaux de la banque, par des messages mensuels affichés en trois langues «Français, Arabe et Tifinagh » sur les fonds d'écran, dans les salles de réunion, tisaneries et passages de grande affluence.

A ce jour, la sensibilisation à la qualité touche mensuellement 9 000 postes de travail aux sites centraux et réseaux sur fond d'écran, 6 sites centraux par affichage, 70 Salles de réunion par affichage, 15 Tisaneries par Roll-up, 40 passages de grande affluence par Roll-up et 5 Salles de restaurant par Roll-up.

L'objectif de la sensibilisation continue à la qualité est d'aider à faire prendre conscience, et de contribuer à l'amélioration des attitudes et comportements au quotidien.

VI.3. Conformité du Groupe

La Conformité Groupe a pour mission essentielle le contrôle de la conformité de la Banque avec la réglementation et avec les lois régissant l'exercice des activités bancaires et financières, les codes de bonne conduite et de déontologie, en vigueur.

Le renforcement de la culture de contrôle et de conformité réglementaire s'est poursuivi en 2012 et ce, à travers l'élargissement de la couverture des dispositifs dédiés au contrôle et à la maîtrise des risques réglementaires, ainsi que l'intégration du conseil et de la prévention en matière du respect des dispositions législatives et réglementaires, des normes professionnelles et déontologiques en vigueur, et des orientations stratégiques du Conseil d'Administration et de la Direction Générale. Cette année a été aussi marquée par le renforcement de l'intégration de la dimension Groupe au niveau des activités des missions dédiées aux différents métiers de la Conformité Groupe.

Ses actions s'articulent autour des domaines suivants : le contrôle interne, la lutte anti-blanchiment des capitaux et Financement du Terrorisme et la déontologie.

VI.3.1. Contrôle interne Groupe

Dans un contexte de fortes exigences réglementaires conjuguées à une volonté de renforcer et de pérenniser son dispositif de Contrôle Interne, Attijariwafa bank se caractérise par un système de Surveillance Permanente du Fonctionnement du Dispositif de Contrôle Interne basé sur une démarche d'évaluation régulière des activités, des processus et des systèmes mis en place, visant in fine l'amélioration continue de l'efficacité et l'efficacité opérationnelle ainsi que la maîtrise des risques.

A cet effet, le dispositif de surveillance permanente du système de Contrôle Interne au sein du Groupe s'articule autour d'un cadre de référence commun traduit par une gouvernance, des méthodologies, des outils de conception et de réalisation des contrôles et de pilotage des activités de contrôle permanent.

Ce système de contrôle permanent orienté sur l'ensemble des risques opère sur le mode de la dépendance fonctionnelle vis-à-vis des business unit, avec la mise en place en central d'une entité en charge du management du dispositif global de contrôle interne.

Les actions issues de la surveillance permanente font l'objet d'un suivi régulier par les principales instances de suivi du Groupe au niveau de la Direction Générale et de l'organe d'Administration qui veillent au renforcement du dispositif de Contrôle Interne au sein du Groupe.

VI.3.2. Lutte anti-blanchiment des capitaux et Financement du Terrorisme « LAB/FT » Groupe

Attijariwafa bank justifie d'un dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en calage avec les normes réglementaires nationales ainsi que les meilleures pratiques internationales en la matière.

En effet, ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique du Groupe qui se fixe parmi ses objectifs un développement commercial fondé sur une croissance saine ainsi que la préservation de son fonds de commerce et son image de marque.

L'approche LAB/FT d'Attijariwafa bank se décline en normes, en règles de gestion organisationnelles, en procédures, en politique de formation ainsi qu'en moyens et outils déployés au sein du Groupe pour la prévention et la surveillance des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

A cet effet, la politique de Lutte Anti-Blanchiment des capitaux du Groupe est portée par une Charte qui décrit l'ensemble des composantes en termes de vigilance, d'orientations stratégiques et de règles applicables en la matière.

De même, notre démarche axée sur une vigilance renforcée est consolidée à travers la mise en œuvre de systèmes d'information et d'outils éprouvés en la matière à l'échelle internationale.

Les activités de LAB/FT au sein d'Attijariwafa bank sont motivées par des notes d'information et de reporting destinés aux instances de gouvernance de la Banque qui préconisent les recommandations nécessaires à l'optimisation de la prévention contre les risques de LAB/FT.

VI.3.3. Déontologie

Convaincu par la nécessité d'ériger les considérations déontologiques au niveau des préoccupations premières du management de la Banque, inspiré en cela par les pratiques adoptées par les grands groupes financiers internationaux, Attijariwafa bank a innové sur le secteur financier marché marocain et ce, en créant une fonction de Déontologie Groupe et en mettant en place un dispositif et une démarche déontologique d'envergure.

Ce dispositif évolutif a donné naissance à quatre codes de déontologie :

- un Code généraliste, appelé Code de Bonne Conduite, regroupant les principes de base universellement admis dans la profession, des obligations et des règles spécifiques gérant les relations en interne et en externe des collaborateurs, visant à assurer la protection des clients, des salariés du Groupe et l'intégrité du marché. Il constitue un référentiel aux attitudes et aux comportements professionnels ainsi que personnels de l'ensemble des collaborateurs du Groupe ;
- un Code relatif à la circulation de l'information importante ou privilégiée pour les collaborateurs exerçant des fonctions dites sensibles et qui sont principalement des initiés permanents. Ce code adopte des mesures de sécurité pour prévenir contre la communication non autorisée d'informations exclusives et confidentielles et assure ainsi de manière permanente la protection de telles informations conformément aux lois en vigueur ;
- un Code de déontologie des achats intéressant les ordonnateurs de dépense dont les dispositions ont pour principal objectif d'éclairer les acheteurs sur les bonnes conduites à pratiquer et de leur offrir un cadre d'action préventif et sécurisant pour la réalisation de leurs transactions ;
- un code de déontologie applicable aux administrateurs de la banque.

En plus de ces codes, une Charte de confidentialité relative aux données internes a été conçue sur mesure pour permettre aux utilisateurs concernés de mener à bien les missions qui leur sont confiées.

Les données internes constituent un véritable patrimoine pour la Banque et sont, par conséquent, sensibles. Aussi et pour sécuriser leur utilisation, eu égard au nombre important de collaborateurs concernés, cette charte a été adoptée en mars 2011 comme avenant numéro 2 au code de bonne conduite après le code des « Fonctions sensible ».

Afin d'inculquer des valeurs partagées et obtenir l'adhésion de tous, comme chaque année, dans un souci permanent de renforcer son mode de gouvernance, en 2012 Attijariwafa bank a étoffé sa démarche déontologique par des axes de développement, a maintenu l'existant. et poursuivi la continuité de son programme.

VI.3.4. Coordination & Support

Dans le cadre de la consolidation des travaux des comités et des organes de supervision, il a été procédé à la mise en œuvre du dispositif de suivi de la mise en place des recommandations préconisées par :

- le Comité d'Audit & des Comptes,
- les superviseurs sur place de Bank Al-Maghrib,
- les Commissaires Aux Comptes.

Les relations avec la Direction de la Supervision bancaire ont continué d'être consolidées au travers d'un suivi rigoureux des correspondances et réclamations clientèle reçues de Bank AL-Maghrib et ce, via un reporting dédié.

Par ailleurs, dans un souci de bonne coopération avec les organismes de régulation et de supervision, un accompagnement approprié est instauré afin de faciliter le bon déroulement des missions de contrôle sur place diligentées par lesdits organismes et ce, en leur facilitant les contacts avec les différentes entités de la Banque concernées et en leur communiquant tous les documents requis et demandés par leurs soins.

VII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

VII.1. Grands axes de développement

La stratégie de développement du Groupe Attijariwafa bank s'articule autour de trois axes de croissance :

- la croissance organique de la banque au Maroc ;
- la croissance des filiales spécialisées du groupe au Maroc ;
- la croissance externe à travers le développement régional.

Politique de partenariats

Attijariwafa bank compte parmi ses actionnaires le groupe Santander. Au delà de l'aspect capitalistique, les deux groupes bancaires développent des axes de partenariat concernant aussi bien la clientèle des entreprises que celle des particuliers. Le partenariat couvre aussi un adossement d'Attijariwafa bank au groupe Santander, en Espagne, pour renforcer son positionnement auprès de la clientèle des marocains résidant dans ce pays. Les actions définies portent principalement sur le développement d'une offre diversifiée en faveur des MRE, dans les domaines du transfert d'argent, du crédit à la consommation, de la monétique et de la prévoyance. Ceci suppose l'implantation de bureaux Attijariwafa bank, dédiés aux MRE, dans certaines agences du groupe Santander.

Par ailleurs, le groupe Attijariwafa bank s'est engagé avec le Crédit Agricole (actionnaire de Wafasalaf à travers Sofinco) dans une stratégie de partenariat multi-métiers, notamment dans le crédit à la consommation, via Sofinco, mais aussi dans la gestion d'actifs via Crédit Agricole Asset Management.

En outre, Attijariwafa bank s'est adossé à Calyon, la banque de financement et d'investissement du Crédit Agricole, pour l'ouverture d'un bureau de représentation à Shanghai. Ce bureau offre aux opérateurs marocains un réseau opérationnel dans les principaux centres économiques de Chine.

Le partenariat avec le groupe français se traduit également par les multiples synergies développées autour de Crédit du Maroc, filiale marocaine du Crédit Agricole SA, que le groupe Attijariwafa bank détient à hauteur de 10%.

En 2011 Attijariwafa bank conclut un partenariat avec le Groupe Français Inter Mutuelles assistance donnant naissance à Wafa IMA Assistance ayant pour objet de consolider le positionnement du Groupe en matière d'assistance et de réassurance.

Au titre de la même année, le Groupe a conclu un partenariat avec la banque postale s'inscrivant dans une logique d'amélioration des transactions entre le Maroc et la France via la réduction des coûts et des délais au bénéfice de la clientèle.

Par ailleurs, la CBAO en partenariat avec Wafasalaf a lancé en mai 2012 une nouvelle filière de « Crédits Consommation » au niveau des marchés des particuliers afin d'améliorer le processus du crédit et l'industrialiser.

D'autre part, Wafa Assurance a concrétisé en 2012 son premier projet de développement à l'international avec la création en Tunisie d'une nouvelle compagnie d'Assurance Vie détenue à 45% par Wafa Assurance et 55% par Attijari bank, filiale d'Attijari bank en Tunisie.

VII.2. Politique d'investissement

Investissements⁶⁹ réalisés de 2010 à 2012

L'évolution des investissements réalisés par Attijariwafa bank se présente de la manière suivante :

Investissements réalisés	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Frais d'établissement	46	71	45	54,3%	-36,6%
Immobilisations incorporelles	129	144	93	11,6%	-35,4%
Immobilisations corporelles	229	253	332	10,5%	31,2%
Immeubles d'exploitation	132	118	133	-10,6%	12,7%
Mobilier et matériel d'exploitation	91	124	130	36,3%	4,8%
Immobilisations corporelles hors exploitation	6	11	69	83,3%	>100,0%
Total *	404	468	470	15,8%	0,4%

Mdh – Source : Attijariwafa bank

* Investissements concernant la banque uniquement et prenant en compte, en plus des investissements réalisés, les investissements en cours.

En 2012, les investissements réalisés s'inscrivent en progression de 0,4% à 470 Mdh, suite à une hausse des immobilisations corporelles de 31,2% (+79 Mdh), qui a été atténuée par le recul des investissements en immobilisations incorporelles (-35,4%) et des frais d'établissement (36,6%).

En effet l'accroissement des investissements en immobilisations corporelles en 2012, résulte principalement des éléments suivants :

- un investissement de près 15 Mdh en immeubles d'exploitation relatifs aux bureaux ;
- un investissement en mobilier et matériel de bureau d'exploitation de près de 92 Mdh ;
- près de 38 Mdh ont été consacrés à des investissements en matériel informatique de la banque ;
- les immeubles et terrains hors exploitation représentent conjointement un investissement de près de 61 Mdh.

En 2011, les investissements effectués par la banque ont progressé de 15,8% par rapport à 2010, pour s'établir à 468 Mdh. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- une progression de 54,3% (+25 Mdh) des frais d'établissement, qui correspondent aux frais d'acquisition de filiales ;
- une hausse des investissements en immobilisations incorporelles de 11,6% (+15 Mdh) à près de 144 Mdh, suite à la réalisation de nouveaux projets informatiques et à l'acquisition de logiciels pour le siège ;
- un accroissement des investissements en immobilisations corporelles de 10,5% (+24 Mdh) à près 253 Mdh, en raison du remplacement et acquisition de Guichets Automatiques Bancaires (GAB) et aussi suite au réaménagement de centres de vacances et restaurants.

En 2010, les investissements réalisés ont reculé de 34,5% à près de 404 Mdh, suite au retrait des investissements en immobilisations incorporelles de 20,9% (-34 Mdh) et de ceux en immobilisations corporelles de 42,6% (-170 Mdh) par rapport à l'exercice précédent. Le recul enregistré par ces dernières est dû au repli des immeubles d'exploitation (-40,8%) et des mobiliers et matériels de bureau (-46,2%).

⁶⁹ Les investissements correspondent aux flux réalisés au cours de l'année.

Investissements prévisionnels

L'évolution des investissements prévisionnels d'Attijariwafa bank se présente comme suit :

Investissements prévisionnels	Réalisé 2012	Budget 2013	Var. B13/R12
Frais d'établissement	45	55	22,0%
Acquisitions d'immeubles	10	14	37,5%
Aménagements, Agencements, Installations	123	194	>100,0%
Matériel & Mobilier	60	41	-31,9%
Monétique	35	15	-58,3%
Informatique	128	117	>100,0%
Immobilisations corporelles hors exploitation	69	8	-88,6%
Total	471	443	>100,0%

Mdh – Source : Attijariwafa bank

Attijariwafa bank poursuit ses objectifs stratégiques, en prévoyant un budget d'investissement de près de 443 millions de dirhams pour l'année 2013.

Ce budget concerne la création de nouvelles agences ainsi que l'aménagement de plusieurs agences et la mise à niveau de la sécurité.

En outre, le budget prévoit la modernisation des infrastructures informatiques, notamment les investissements dans les projets de transformation du schéma directeur.

VII.3. Politique à l'international

Attijariwafa bank a amorcé son développement à l'international, cherchant à acquérir une position forte au Maghreb et en Afrique subsaharienne, dans le but de faire émerger un groupe bancaire et financier de référence dans la région.

S'appuyant sur l'édification réussie d'un modèle duplicable à l'international, l'approche stratégique du groupe Attijariwafa bank vise à transférer les meilleures pratiques professionnelles acquises au Maroc, tout en respectant les spécificités de chaque zone d'implantation. Le groupe entend ainsi participer à l'accroissement des échanges régionaux et à la dynamisation de la coopération économique au sein de l'espace euro-méditerranéen.

Les acquisitions d'Attijariwafa bank au cours des dernières années se présentent comme suit :

- en Tunisie, Attijariwafa bank, en consortium avec Grupo Santander, a acquis, en 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud, devenue depuis, Attijari bank Tunisie ;
- au Sénégal, Attijariwafa bank a développé un greenfield, en juillet 2006, et a procédé à l'ouverture de 4 agences à Dakar, marquant ainsi la première étape d'un vaste projet d'implantation du Groupe en Afrique subsaharienne. En janvier 2007, Attijariwafa bank a acquis 66,70% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne et a fusionné les deux entités sénégalaises, donnant naissance à Attijari bank Sénégal ;
- en novembre 2007, Attijariwafa bank a acquis 79,15% du capital de CBAO (Compagnie Bancaire d'Afrique Occidentale) ;
- au Mali, Attijariwafa bank, accompagné par ses actionnaires de référence (ONA, SNI), a été déclarée, en juillet 2008, adjudicataire de 51,00% du capital de la Banque Internationale pour le Mali (BIM) dans le cadre de sa privatisation. L'acquisition de BIM a été conclue en 2009 ;
- en novembre 2008, Attijariwafa bank a accéléré le déploiement de son plan de développement régional en concluant un accord avec le Crédit Agricole pour l'acquisition de ses participations majoritaires dans ses filiales au Cameroun (SCB Cameroun), au Gabon (Union Gabonaise de Banque), en Côte d'Ivoire (Société Ivoirienne de Banque), au Sénégal (Crédit du Sénégal) et au Congo (Crédit du Congo) ;

- en décembre 2008, la fusion entre la CBAO et Attijari bank Sénégal a donné naissance à CBAO Groupe Attijariwafa bank ;
- en 2009, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition des parts majoritaires du Crédit Agricole dans Crédit du Congo (91%), l'Union Gabonaise de Banque (58,7%), Crédit du Sénégal (95%), et la Société Ivoirienne de Banque (51%) ;
- en 2010, le Groupe Attijariwafa bank a poursuivi la consolidation de sa position d'acteur régional de premier plan au Maghreb ainsi qu'en Afrique subsaharienne et ce à travers :
 - ✓ l'ouverture d'une succursale de CBAO au Burkina Faso (CBAO Burkina Faso) ;
 - ✓ la finalisation de l'acquisition de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie, devenue Attijari bank Mauritanie, par un consortium contrôlé à hauteur de 67% par Attijariwafa bank et à 33% par Banque Centrale Populaire ;
- en avril 2011, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition auprès de Crédit Agricole de 51% du Capital de la Société Commerciale de banque Cameroun (SCB Cameroun) ;
- en 2011, le groupe a consolidé sa participation dans sa filiale tunisienne Attijari bank Tunisie, à travers l'acquisition des parts du groupe Santander dans Andalucarthage (holding de détention d'Attijari bank Tunisie). A l'issue de cette opération, Attijariwafa bank détenait 54,56% du capital d'Attijari bank Tunisie. Au 31 décembre 2012, la participation Attijariwafa bank dans le capital d'Attijari bank Tunisie s'élève à 58,98%.

PARTIE V : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK

I. PRESENTATION DES COMPTES AGREGES

Avertissement :

Les comptes annuels des exercices 2010, 2011 et 2012 sont des comptes agrégés⁷⁰ d'Attijariwafa bank. Ces comptes ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

Le Comptes de Produits et Charges agrégés d'Attijariwafa bank des trois derniers exercices se présentent comme suit :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Produits d'exploitation bancaire	13 301	14 070	15 914	5,8%	13,1%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 153	1 112	1 036	-3,5%	-6,8%
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	7 619	8 433	9 425	10,7%	11,8%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	422	398	260	-5,7%	-34,6%
Produits sur titres de propriété	855	887	1 273	3,7%	43,5%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	117	146	152	24,7%	3,8%
Commissions sur prestations de service	1 074	1 132	1 252	5,4%	10,6%
Autres produits bancaires	2 061	1 962	2 516	-4,8%	28,2%
Charges d'exploitation bancaire	5 063	5 097	6 249	0,7%	22,6%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	739	711	1 265	-3,8%	77,8%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	2 428	2 489	2 648	2,5%	6,4%
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis	205	421	394	>100,0%	-6,3%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	99	135	102	36,4%	-24,6%
Autres charges bancaires	1 591	1 341	1 840	-15,8%	37,3%
Produit Net Bancaire	8 238	8 973	9 665	8,9%	7,7%
Produits d'exploitation non bancaire	64	31	72	-51,0%	>100,0%
Charges d'exploitation non bancaire	33	0	0	-100,0%	ns
Charges générales d'exploitation	3 114	3 346	3 562	7,5%	6,5%
Charges de personnel	1 378	1 541	1 611	11,8%	4,5%
Impôts et taxes	92	101	102	10,3%	0,6%
Charges externes	1 221	1 279	1 438	4,7%	12,4%
Autres charges générales d'exploitation	9	7	5	-23,5%	-34,8%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	414	418	407	1,0%	-2,7%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	1 769	2 223	1 745	25,7%	-21,5%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 096	1 059	1 014	-3,4%	-4,2%
Pertes sur créances irrécouvrables	434	784	266	80,4%	-66,0%
Autres dotations aux provisions	238	381	464	59,7%	22,0%
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	966	1 194	574	23,5%	-51,9%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	761	831	428	9,3%	-48,5%
Récupérations sur créances amorties	73	74	87	1,9%	17,9%
Autres reprises de provisions	133	289	59	>100,0%	-79,5%
Résultat courant	4 353	4 629	5 005	6,3%	8,1%
Produits non courants	1	0	1	-76,5%	>100,0%
Charges non courantes	9	25	187	>100,0%	>100,0%
Résultat avant impôts sur les résultats	4 345	4 605	4 820	6,0%	4,7%
Impôts sur les résultats	1 339	1 450	1 510	8,3%	4,2%
Résultat net	3 007	3 155	3 310	4,9%	4,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

⁷⁰ Les comptes agrégés comprennent les comptes sociaux d'Attijariwafa bank et des succursales à l'étranger.

Profitabilité et rentabilité de la banque

I.1.1. Produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank se présentent comme suit, sur la période considérée :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 153	1 112	1 036	-3,5%	-6,8%
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	7 619	8 433	9 425	10,7%	11,8%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	422	398	260	-5,7%	-34,6%
Produits sur titres de propriété	855	887	1 273	3,7%	43,5%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	117	146	152	24,7%	3,8%
Commissions sur prestations de service	1 074	1 132	1 252	5,4%	10,6%
Autres produits bancaires	2 061	1 962	2 516	-4,8%	28,2%
Produits d'exploitation bancaire	13 301	14 070	15 914	5,8%	13,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, les produits d'exploitation bancaire ont atteint 15,9 Mrds Dh contre 14,1 Mrds Dh en 2011, réalisant ainsi hausse de 13,1%. Cette progression résulte essentiellement des éléments conjugués suivants :

- augmentation de 11,8% (+992 Mdh) des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle, principalement due à la hausse de l'encours des crédits octroyés à la clientèle (+7,5% à 170,1 Mrds Dh à fin 2012) ;
- progression de 43,5% (+386 Mdh) des produits sur titres de propriété à 1,3 Mrd Dh, en raison principalement de la hausse des revenus des titres participation de 43,6% à près de 1,3 Mrd dh à fin 2012, laquelle est due à la hausse de 44,3% à 1 256,0 MDhs des dividendes perçus ;
- la hausse de 28,2% (+554 Mdh) des autres produits bancaires, en raison des hausses respectives de 35,0% à 1,1 Mrds Dh des résultats des opérations sur titres de transaction et de 67,0% à 709,8 MDhs du résultat des opérations de change ;
- accroissement des commissions sur prestations de services de 10,6% (+120 Mdh). Cette évolution reste liée à l'extension du réseau de la banque et à la commercialisation de nouveaux produits et services destinés aux particuliers ;
- repli de 34,6% des intérêts et produits assimilés sur titres de créances dû principalement à la baisse de 3,6 Mrds Dhs de l'encours des titres de placement.

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, les produits d'exploitation bancaire ont atteint 14,1 Mrds Dh contre 13,3 Mrds Dh en 2010, soit une hausse de 5,8%. Cette progression résulte essentiellement de l'évolution des postes suivants :

- augmentation de 10,7% des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (soit +814 Mdh), suite à la progression de l'encours des crédits sur la clientèle (+14,0%) ;
- recul de 3,5% (-41 Mdh) des intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit, suite à une légère baisse de 0,5% des encours des crédits sur les établissements de crédit et assimilés ;
- hausse de 5,4% des commissions sur prestations de services suite à l'augmentation de la base clientèle, consécutive à l'extension du réseau et à la commercialisation de nouveaux produits et services destinés aux particuliers ;
- augmentation des produits sur titres de propriété de 3,7% (+31 Mdh), en raison de la hausse des dividendes perçues dont le montant s'élève à 886 Mdh en 2011 contre 855 Mdh en 2010 ;

- recul de 4,8% (-99 Mdh) des autres produits bancaires à près de 2,0 Mrds Dh. Les autres produits bancaires ont trait à l'activité marchés des capitaux ainsi qu'au change manuel.

I.1.2. Charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank ont évolué comme suit sur la période considérée :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	739	711	1 265	-3,8%	77,8%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	2 428	2 489	2 648	2,5%	6,4%
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis	205	421	394	>100,0%	-6,3%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	99	135	102	36,4%	-24,6%
Autres charges bancaires	1 591	1 341	1 840	-15,8%	37,3%
Charges d'exploitation bancaire	5 063	5 097	6 249	0,7%	22,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, les charges d'exploitation bancaire ont affiché une progression de 22,6% (+1,2 Mrd Dh) à près de 6,2 Mrds Dh. Cette évolution s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- progression de 77,8% (+553 Mdh) des intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements, suite à l'accroissement de l'encours moyen des dettes envers les établissements de crédit de 31,8% en 2012 ;
- augmentation des intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle de 6,4% (+159 Mdh) par rapport à l'exercice précédent et ce, en raison de l'accroissement de l'encours des dépôts de la clientèle de 3,8% à 171,9 Mrds Dh au 31 décembre 2012 ;
- hausse des autres charges bancaire de 37,3% (+500 Mdh) à près de 1,8 Mrd Dh. Ces charges correspondent au fonds commun de garantie des dépôts (géré par la Banque Centrale) auquel sont assujetties les banques, aux charges liés à Maroclear (en tant que dépositaire central) et, enfin, aux charges diverses de fonctionnement.

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, les charges d'exploitation bancaire ont affiché une quasi stagnation par rapport à l'exercice précédent, pour se stabiliser à près de 5,1 Mrds Dh. Cette situation s'explique principalement par éléments conjugués suivants :

- repli des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit de 3,8% (-28 Mdh) à près de 711 Mdh, suite essentiellement à la baisse des taux observée sur le marché interbancaire qui a neutralisé l'effet de la hausse de 8,0% de l'encours moyen des dettes envers les établissements de crédit ;
- hausse de 2,5% (+60 Mdh) des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle, suite notamment à l'augmentation de l'encours des dépôts de la clientèle (+5,4%) au titre de l'exercice 2011 ;
- les intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis ont été multipliés par deux pour s'établir à près de 421 Mdh à fin 2011. Cette évolution résulte principalement de l'augmentation de l'encours des titres de créances émis (+22,3%), suite notamment à l'émission de deux emprunts obligataires subordonnés en 2010 et 2011 pour un montant global de 2,2 Mrds Dh ;
- les autres charges bancaires ont, quant à elles, reculé de 15,8% à près de 1,3 Mrd Dh à fin 2011.

I.1.3. Produit net bancaire

Evolution et structure du PNB

Le produit net bancaire d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur les trois derniers exercices :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Intérêts et produits assimilés	9 194	9 943	10 722	8,1%	7,8%
Intérêts et charges assimilés	3 373	3 621	4 307	7,4%	19,0%
Marge d'intérêt	5 821	6 322	6 415	8,6%	1,5%
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	117	146	152	24,7%	3,8%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	99	135	102	36,4%	-24,6%
Résultat des opérations de crédit-bail et location	18	11	50	-39,5%	>100,0%
Commissions perçues	1 074	1 132	1 252	5,4%	10,6%
Commissions servies	-	-	-	Ns	Ns
Marge sur commissions	1 074	1 132	1 252	5,4%	10,6%
Résultat des opérations sur titres de transactions	429	694	1 016	61,7%	46,4%
Résultat des opérations sur titres de placement	42	3	-6	-91,7%	Ns
Résultat des opérations de change	514	423	270	-17,7%	-36,1%
Résultat des opérations sur produits dérivés	162	170	159	5,1%	-6,6%
Résultat des opérations de marché	1 147	1 291	1 440	12,5%	11,5%
Divers autres produits bancaires	855	886	1 285	3,6%	45,0%
Diverses autres charges bancaires	677	669	776	-1,2%	16,0%
Produit Net Bancaire	8 238	8 973	9 665	8,9%	7,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique 2011-2012

A fin 2012, le produit net bancaire s'est établi à près de 9,7 Mrds Dh, en progression de 7,7% par rapport à 2011. Cette évolution s'explique par :

- l'accroissement de la marge d'intérêts, qui représente près de 66,4% du PNB, de 1,5% par rapport à 2011. Cette évolution est liée à la hausse de 7,8% (+779 Mdh) à 10,7 Mrds Dh des intérêts et produits assimilés, suite notamment à la progression de l'encours des crédits accordés à la clientèle de 7,5% par rapport à 2011 ;
- la hausse de la marge sur commissions de 10,6% par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'amélioration des commissions perçues de 10,6% au titre de la période. Cette évolution provient essentiellement de l'extension du réseau ainsi que la commercialisation de nouveaux produits et services destinés à la clientèle des particuliers ;
- l'augmentation de 11,5% du résultat des opérations de marché à près de 1,4 Mrd Dh à fin 2012, suite notamment à :
 - ✓ l'accroissement du résultat des opérations sur titres de transaction de 46,4% (+322 Mdh) à fin 2012, en raison d'une augmentation de 35,0% à près de 1,1 Mrds Dh des gains sur titres de transaction qui a été accompagnée par un repli de 34,6% à près de 74 Mdh des pertes enregistrées sur ces titres ;
 - ✓ le retrait du résultat des opérations de change de 36,1% (-153 Mdh) par rapport à 2011. Cette baisse résulte principalement d'une augmentation des pertes sur opérations de change virement (+417 Mdh) plus importante que celle des gains réalisées sur ces mêmes opérations (+284 Mdh).
- la progression de 45,0% (+399 Mdh) des divers autres produits bancaires, en raison de la hausse de 44,3% des dividendes perçus à près de 1 256 Mdh à fin 2012. Cette évolution a permis de couvrir l'intégralité de l'augmentation des diverses autres charges bancaires qui ont atteint 776,0 Mdh à fin 2012, en progression de 16,0% (+107 Mdh) par rapport à 2011.

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, le produit net bancaire s'établit à près de 9,0 Mrds Dh, en progression de 8,9% par rapport à l'exercice 2010. Cette évolution provient des éléments suivants :

- la progression de la marge d'intérêts, qui représente près de 70,5% du PNB, de 8,6% à près de 6,3 Mrds Dh au 31 décembre 2011. Cette évolution est consécutive à :
 - ✓ l'accroissement des intérêts et produits assimilés (+8,1%) à près de 9,9 Mrds Dh, suite à la progression des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (+10,7%) à près de 8,4 Mrds Dh ;
 - ✓ l'augmentation des intérêts et charges assimilés (+7,4%) à près de 3,6 Mrds Dh, du fait de la hausse des intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis (multipliés par deux) à 421 Mdh et de la croissance des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle (+2,5%) à près de 2,5 Mrds Dh ;
- la hausse de la marge sur commissions, en raison de la progression des commissions perçues de 5,4% à près de 1 132 Mdh à fin 2011. Cette évolution est due à l'extension du réseau ainsi qu'à la commercialisation de nouveaux produits et services destinés à la clientèle ;
- l'augmentation de 12,5% du résultat des opérations de marché est principalement due à l'amélioration du résultat des opérations sur titres de transaction de 61,7% (+265 Mdh) qui a permis de compenser le recul du résultat des opérations sur titre de placement (-91,7% soit -39 Mdh) et du résultat des opérations de change (-17,7% soit -91 Mdh) ;
- la hausse de 3,6% (+31 Mdh) des divers autres produits bancaires à près de 886 Mdh.

Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Produits d'exploitation bancaire	13 301	14 070	15 914	5,8%	13,1%
Charges d'exploitation bancaire	5 063	5 097	6 249	0,7%	22,6%
Produit Net bancaire (1)	8 238	8 973	9 665	8,9%	7,7%
Charges de personnel	1 378	1 541	1 611	11,8%	4,5%
Impôts et taxes	92	101	102	10,3%	0,6%
Charges externes	1 221	1 279	1 438	4,7%	12,4%
Autres charges générales d'exploitation	9	7	5	-23,5%	-34,8%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	414	418	407	1,0%	-2,7%
Charges générales d'exploitation (2)	3 114	3 346	3 562	7,5%	6,5%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	37,8%	37,3%	36,9%	-0,5 pt	-0,4 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique 2011-2012

A fin 2012, le coefficient d'exploitation d'Attijariwafa bank s'est établi à 36,9%, en retrait de 0,4 point par rapport à 2011. Cette amélioration est liée à une progression du PNB (+7,7%) plus importante que celle des charges générales d'exploitation (+6,5%).

L'augmentation des charges générales d'exploitation provient essentiellement de :

- la hausse de 4,5% (+70 Mdh) des charges de personnel, en raison de la poursuite de l'extension du réseau d'agences de la banque ;
- la progression des charges externes de 12,4% (+159 Mdh) pour s'établir à 1,4 Mrd Dh à fin 2012 ;

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, le coefficient d'exploitation s'établit à 37,3%, en recul de 0,5 point par rapport à 2010, suite notamment à une progression des charges générales d'exploitation (+7,5%) moins importante que celle du PNB (+8,9%).

La hausse des charges d'exploitation s'explique principalement par :

- la croissance des charges de personnel (+11,8%), du fait de l'extension du réseau ;
- la hausse des charges externes de 4,7% à près de 1,3 Mrd Dh ;
- la progression des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations de 1,0% (+4,0 Mdh).

I.1.4. Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank évolue comme suit sur la période considérée :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Produit Net Bancaire	8 238	8 973	9 665	8,9%	7,7%
Résultat des opérations sur immobilisations financières	2,3	-12,8	-20,9	Ns	63,6%
Autres produits d'exploitation non bancaire	36	26	72	-27,3%	>100,0%
Autres charges d'exploitation non bancaire	-	0	-	Ns	-100,0%
Charges générales d'exploitation	3 114	3 346	3 562	7,5%	6,5%
Résultat Brut d'exploitation	5 163	5 641	6 155	9,3%	9,1%
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-697	-937	-765	34,5%	-18,4%
Autres dotations nettes des reprises	-113	-74	-384	-34,1%	>100,0%
Résultat courant	4 353	4 629	5 005	6,3%	8,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2011-2012

En 2012, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank s'élève à 6,2 Mrds Dh, enregistrant ainsi une progression de 9,1% par rapport à l'exercice 2011. Cette situation résulte essentiellement d'une évolution du PNB plus importante que celle des charges générales d'exploitation.

Par ailleurs, le résultat courant affiche une progression de 8,1% à près de 5,0 Mrds Dh. Cette évolution tient compte des deux éléments suivant :

- baisse des dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance de 18,4% par rapport à l'exercice précédent. Cette tendance s'explique essentiellement par
 - ✓ une progression des dotations aux provisions de 2,8% à près de 1,5 Mrd Dh, dont 993 Mdh correspondant à des provisions sur la clientèle ;
 - ✓ un repli de 56,3% des reprises sur provisions constatées en 2012 pour atteindre près de 490 Mdh, contre 1,1 Mrd Dh en 2011.

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank s'établit à 5,6 Mrds Dh, en hausse de 9,3% par rapport à l'exercice 2010, suite notamment à une croissance du PNB (+8,9) de la banque plus rapide que celle des charges d'exploitation (+7,5%).

Le résultat courant s'inscrit en hausse de 6,3% à près de 4,6 Mrds Dh. Cette amélioration tient compte de l'augmentation des dotations nettes des reprises aux provisions de 34,5% par rapport à l'exercice précédent, en raison :

- d'une dotation brute globale de 1 448 Mdh en 2011 (dont 1 035 Mdh constatés sur créances sur la clientèle) contre 1 337 Mdh en 2010 ;

- et, d'une reprise de provisions globale de 1 122 Mdh en 2011 (dont 763 Mdh constatés sur créances sur la clientèle) contre 898 Mdh en 2010.

I.1.5. Résultat net

Le résultat net évolue, comme suit, sur la période considérée :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Résultat courant	4 353	4 629	5 005	6,3%	8,1%
Résultat non courant	-8	-25	-186	>100,0%	>100,0%
Impôt sur les résultats	1 339	1 450	1 510	8,3%	4,1%
Résultat net	3 007	3 155	3 310	4,9%	4,9%

Mdh – Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, le résultat net affiche une progression de 4,9% à près de 3,3 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par l'amélioration du résultat courant.

Le résultat non courant a enregistré un recul de près de 161 Mdh par rapport à 2011, suite notamment une augmentation des charges non courantes, dont le montant s'est établi à 187 Mdh à fin 2012, contre 25 Mdh en 2011.

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, le résultat net s'est inscrit en hausse de 4,9% pour s'établir à près de 3,2 Mrds Dh. Cette progression tient compte de la croissance du résultat courant de 6,3% à près de 4,6 Mrds Dh qui demeure impacté par un résultat non courant négatif de 25 Mdh à fin 2011.

Au titre de cet exercice, le résultat non courant a affiché une baisse de près de 17 Mdh comparativement à l'exercice précédent. Ce recul est dû à une augmentation des charges non courantes de 16 Mdh conjugué à une baisse de 76,5% (-1 Mdh) des produits non courants.

I.1.6. Rentabilité des Fonds Propres et Rentabilité des Actifs

La rentabilité financière de la banque a évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Résultat net	3 007	3 155	3 310	4,9%	4,9%
Fonds propres	19 834	21 445	25 213	8,1%	17,6%
Total bilan	227 460	253 328	276 167	11,4%	9,0%
Return On Equity (ROE)	17,9%	17,2%	15,1%	-0,6 pt	-2,1 pt
Return On Assets (ROA)	1,3%	1,2%	1,2%	-0,1 pt	0,0 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, le ROE d'Attijariwafa bank s'établit à 15,1%, en retrait de 2,1 points par rapport à 2011. Cette situation provient d'une augmentation des fonds propres de la banque, suite à l'opération d'augmentation de capital intervenu en 2012, qui demeure plus importante que celle affichée par le résultat net.

Pour sa part, le ROA s'est stabilisé à 1,2%, gardant ainsi le même niveau enregistré en 2011.

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, le ROE d'Attijariwafa bank s'élève à 17,2%, en recul de 0,6 point par rapport à 2010. Pour sa part, le ROA de la banque s'établit à 1,2% à fin 2011, soit une baisse de 0,1 point par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une croissance du total bilan (+11,4%) plus importante que celle du résultat net (+4,9%).

I.2. Analyse du bilan

Le bilan agrégé de Attijariwafa bank des trois derniers exercices se présentent comme suit :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Actif	227 460	253 328	276 167	11,4%	9,0%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	9 704	8 884	5 807	-8,5%	-34,6%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	29 581	29 439	28 835	-0,5%	-2,1%
Créances sur la clientèle	138 803	157 606	167 657	13,5%	6,4%
Créances acquises par affacturage	-	609	2 401	Ns	>100,0%
Titres de transaction et de placement	29 909	37 540	52 216	25,5%	39,1%
Autres actifs	3 725	2 166	2 259	-41,9%	4,3%
Titres d'investissement	-	-	-	Ns	-
Titres de participation et emplois assimilés	10 859	12 190	12 215	12,3%	0,2%
Immobilisation en crédit bail et en location	550	696	813	26,4%	16,8%
Immobilisations incorporelles	1 776	1 858	1 736	4,7%	-6,6%
Immobilisations corporelles	2 553	2 340	2 228	-8,3%	-4,8%
Passif	227 460	253 328	276 167	11,4%	9,0%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-	Ns	Ns
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	21 922	35 639	46 973	62,6%	31,8%
Dépôts de la clientèle	157 048	165 590	171 916	5,4%	3,8%
Titres de créances émis	8 334	10 189	9 212	22,3%	-9,6%
Autres passifs	10 125	9 214	11 205	-9,0%	21,6%
Provisions pour risques et charges	850	880	1 277	3,6%	45,1%
Provisions réglementées	-	-	-	Ns	Ns
Dettes subordonnées	9 348	10 371	10 369	10,9%	0,0%
Fonds propres	19 834	21 445	25 213	8,1%	17,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

I.2.1. Analyse des principaux postes du bilan

Crédits

L'encours des crédits d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	29 581	29 439	28 835	-0,5%	-2,1%
A vue	3 137	5 726	7 382	82,5%	28,9%
A terme	26 444	23 713	21 453	-10,3%	-9,5%
Créances sur la clientèle (C2)	138 803	158 215	170 058	14,0%	7,5%
Crédits de trésorerie et à la consommation	46 220	53 598	55 106	16,0%	2,8%
Crédits à l'équipement	42 571	49 214	52 496	15,6%	6,7%
Crédits immobiliers	45 058	50 254	54 349	11,5%	8,1%
Autres crédits	2 820	2 423	3 205	-14,1%	32,3%
Créances acquises par affacturage	-	608	2 401	Ns	>100,0%
Créances en souffrance nettes de provision	1 010	994	945	-1,6%	-4,9%
Intérêts courus à recevoir	1 124	1 123	1 555	-0,1%	38,4%
Total crédits (C1) + (C2)	168 384	187 654	198 893	11,4%	6,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2011-2012

En 2012, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à 198,9 Mrds Dh, en progression de 6,0% par rapport à fin 2011. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours de créances sur la clientèle de 7,5% à près de 170,1 Mrds Dh à fin 2012. cette évolution est dûe essentiellement à :
 - ✓ l'accroissement des crédits à l'équipement de 6,7% (+3,3 Mrds Dh) pour atteindre 52,5 Mrds Dh à fin 2012 ;
 - ✓ l'amélioration des crédits immobiliers de 8,1% (+4,1 Mrds Dh) à près de 54,3 Mrds Dh à fin 2012 ;
 - ✓ l'augmentation de 2,8% des crédits de trésorerie et à la consommation, dont l'encours à fin 2012 s'élève à 55,1 Mrds Dh.
- la baisse de 2,1% des créances sur les établissements de crédit et assimilés, suite à un recul de 9,5% (-2,3 Mrds Dh) enregistré au niveau de l'encours des créances à terme et qui a été partiellement compensée par l'amélioration des créances à vue de 28,9% (1,7 Mrd Dh).

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'est inscrit en hausse de 11,4% par rapport à l'exercice 2010, à près de 187,7 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par les éléments combinés suivants :

- la quasi stagnation des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui se sont établis à près de 29,4 Mrds Dh à fin 2011. Cette situation est liée à une progression des créances à vue de 82,5% (+2,6 Mrds Dh par rapport à 2010) à près de 5,7 Mrds Dh, conjuguée à un recul des créances à terme de 10,3% (-2,7 Mrds Dh par rapport à 2010) à près de 23,7 Mrds Dh au 31 décembre 2011 ;
- l'accroissement de l'encours de créances sur la clientèle de 14,0% à près de 158,2 Mrds Dh à fin 2011. Cette évolution est due essentiellement à :
 - ✓ la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation de 16,0% (+7,4 Mrds Dh) pour s'établir à près de 53,6 Mrds Dh à fin 2011 ;

- ✓ l'amélioration des crédits à l'équipement de 15,6% (+6,6 Mrds Dh) à près de 49,2 Mrds Dh à fin 2011 ;
- ✓ l'augmentation de l'encours des crédits immobiliers de 11,5% (+5,2 Mrds Dh) pour atteindre 50,3 Mrds Dh à fin 2011.

Les crédits de trésorerie et à la consommation représentent en moyenne 33,9% du total des crédits à la clientèle de la banque. A fin 2012, leur part dans la structure de ce dernier a baissé de 1,1 point par rapport à 2011, pour s'établir à 33,4%.

Au titre de la même période, la part des crédits à l'équipement a enregistré une progression de 0,1 point pour s'établir à 31,8% à fin 2012.

	2010	2011	2012
Crédits de trésorerie et à la consommation	33,8%	34,5%	33,4%
Crédits à l'équipement	31,1%	31,7%	31,8%
Crédits immobiliers	33,0%	32,3%	32,9%
Autres crédits	2,1%	1,6%	1,9%
Total crédits*	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Hors créances acquises par affacturage, créances en souffrance et intérêts courus à recevoir

Dépôts

L'encours des dettes d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dettes envers les établissements de crédit (D1)	21 922	35 639	46 973	62,6%	31,8%
A vue	7 077	7 589	5 639	7,2%	-25,7%
A terme	14 845	28 050	41 334	89,0%	47,4%
Dettes envers la clientèle (D2)	157 048	165 590	171 916	5,4%	3,8%
Comptes à vue créditeurs	91 123	99 841	102 614	9,6%	2,8%
Comptes d'épargne	18 820	20 568	21 944	9,3%	6,7%
Dépôts à terme	39 113	38 113	39 853	-2,6%	4,6%
Autres comptes créditeurs	7 190	6 298	6 506	-12,4%	3,3%
Intérêts courus à payer	804	771	999	-4,0%	29,5%
Total dettes (D1+D2)	178 970	201 229	218 889	12,4%	8,8%

Mdh- Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'année 2012, les dépôts de la clientèle se sont établis à près de 171,9 Mrds Dh, en progression de 3,8% par rapport à 2011. Cette évolution s'explique principalement par les effets conjugués suivants :

- l'accroissement de 2,8% (+2,8 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 102,6 Mrds Dh ;
- l'amélioration des comptes d'épargne de 6,7% pour s'établir à 21,9 Mrds Dh à fin 2012 ;
- la progression de 4,6% des dépôts à terme, dont l'encours s'élève à près de 39,9 Mrds Dh à fin 2012 contre 38,1 Mrds Dh en 2011.

Pour sa part, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une hausse de 31,8%, pour atteindre près de 47,0 Mrds Dh à fin 2012. En effet, l'encours des dépôts à terme s'est accru de 47,4% (+13,3 Mrds Dh) entre 2012 et 2011, permettant ainsi de compenser la baisse des dépôts à vue, dont l'encours a reculé de 25,7% (-2,0 Mrds Dh) au titre de la même période.

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, les dépôts de la clientèle ont atteint 165,6 Mrds Dh, en hausse de 5,4% par rapport à fin 2010, principalement sous l'effet de :

- la hausse de 9,6% (+8,7 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 99,8 Mrds Dh à fin 2011 ;
- la progression de 9,3% (+1,7 Mrd Dh) des comptes d'épargne pour atteindre 20,6 Mrds Dh au 31 décembre 2011 ;
- la baisse des dépôts à terme et des autres comptes débiteurs de 2,6% (-1,0 Mrds Dh) et 12,4% (-0,9 Mrd Dh) respectivement. Les encours respectifs s'élèvent à près de 38,1 Mrds et 6,3 Mrds Dh à fin 2011.

Par ailleurs, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a enregistré une hausse de 62,6%, pour atteindre 35,6 Mrds Dh à fin 2011. Cette évolution s'explique essentiellement par une progression de 89,0% (+13,2 Mrds Dh) des dépôts à terme et de 7,2% (0,5 Mrds Dh) des dépôts à vue, en raison principalement de l'augmentation des valeurs en pension (financement de l'activité de la banque) de 11,6 milliards de dirhams par rapport à 2010.

La structure des dépôts est marquée par une prédominance des comptes à vue créditeurs qui représentent, cumulativement, une moyenne de 59,3% sur la période étudiée.

	2010	2011	2012
Comptes à vue créditeurs*	58,0%	60,3%	59,7%
Comptes d'épargne	12,0%	12,4%	12,8%
Dépôts à terme	24,9%	23,0%	23,2%
Autres comptes créditeurs*	4,6%	3,8%	3,8%
Intérêts courus à payer	0,5%	0,5%	0,6%
Total dépôts **	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Dépôts non rémunérés ** Y compris les intérêts courus à payer

Ratio de transformation de la banque

Au titre de l'exercice 2011, le taux de transformation d'Attijariwafa bank s'est amélioré de 7,2 points pour s'établir à 98,2%, ce qui dénote une meilleure distribution des crédits.

Cette tendance s'est poursuivie en 2012 avec un taux de transformation de 101,8%, en progression de 3,6 points par rapport à l'exercice précédent.

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Encours crédits bruts *	142 865	162 548	174 983	13,8%	7,6%
Encours dépôts	157 048	165 590	171 916	5,4%	3,8%
Encours crédits / Encours dépôts	91,0%	98,2%	101,8%	+7,2 pts	+3,6 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés * Créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Structure des Ressources externes d'Attijariwafa bank

Les ressources externes d'Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Fonds propres & assimilés dont :	29 181	31 816	35 583	9,0%	11,8%
Dettes subordonnées	9 348	10 371	10 369	10,9%	0,0%
Capital	1 930	1 930	2 012	0,0%	4,3%
Réserves et primes liées au capital	14 896	16 358	19 891	9,8%	21,6%
Résultat net de l'exercice	3 007	3 155	3 310	4,9%	4,9%
Report à nouveau	1	1	1	64,7%	-53,8%
Ressources	187 304	211 418	228 101	12,9%	7,9%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-	Ns	Ns
Etablissements de crédit	21 922	35 639	46 973	62,6%	31,8%
Comptes à vue	7 077	7 589	5 639	7,2%	-25,7%
Emprunts trésorerie à terme	14 845	28 050	41 334	89,0%	47,4%
Clientèle	157 048	165 590	171 916	5,4%	3,8%
Titres de créances émis	8 334	10 189	9 212	22,3%	-9,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2011-2012

En 2012, les fonds propres et assimilés de la banque ont atteint 35,6 Mrds Dh, enregistrant ainsi une progression de 11,8% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par :

- le renforcement du capital social et des réserves et primes liées au capital, suite à la réalisation, en juillet 2012, de l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc, dont le montant s'élève à 2,1 Mrds Dh ;
- l'amélioration de la rentabilité de la banque de 4,9% (+155 Mdh) en 2012 ;
- l'incorporation du résultat net 2011 en réserves (+1,5 Mrds Dh).

Les dépôts de la clientèle représentent 75,4% des ressources externes de la banque à fin 2012.

Les dettes envers les établissements de crédit représentent 20,6% des ressources externes de la banque. Près de 88,8% de l'encours de ces dettes correspond à des emprunts de trésorerie à terme.

Pour sa part, le montant des titres de créances émis a reculé de 9,6% pour s'établir à 9,2 Mrds Dh .

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, les fonds propres et assimilés de la banque enregistrent une progression de 9,0% par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre près de 31,8 Mdh. Cette évolution s'explique principalement par l'émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 1 Mrd Dh et par l'augmentation des réserves et primes liées au capital de 9,8% (+1,5 Mrd Dh) à près de 16,4 Mrds Dh à fin 2011 (affectation d'une partie du résultat net de l'exercice 2010 en réserves).

Les dépôts de la clientèle représentent 78,3% des ressources externes de la banque à fin 2011.

Les dettes envers les établissements de crédit, pour leur part, représentent 16,9% des ressources externes de la banque au titre du même exercice. Les emprunts trésorerie à terme, qui constituent 78,7% des dettes envers les établissements de crédit, ont presque doublé en 2011 avec un encours de près de 28,1 Mrds Dh contre 14,8 Mrds Dh en 2010.

Les titres de créances émis, dont la contribution aux ressources externes d'Attijariwafa bank a été multiplié par 2 entre 2009 et 2011, se sont établis à 10,2 Mrds Dh, en hausse de 22,3% par rapport à l'exercice précédent.

I.2.2. Maîtrise des risques – Ratio de solvabilité

Répartition des créances en souffrance nettes des provisions

L'évolution des créances en souffrance nettes des provisions d'Attijariwafa bank se présente comme suit, au cours des trois derniers exercices :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Créances pré-douteuses	-	-	-	Ns	Ns
Créances douteuses	-	-	-	Ns	Ns
Créances compromises	1 010	994	945	-1,6%	-4,9%
Total	1 010	994	945	-1,6%	-4,9%

Mdh – Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Conformément à la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sur la clientèle sont classées selon leur degré de risque, en trois catégories, en créances pré-douteuses, en créances douteuses et en créances compromises. Attijariwafa bank procède à cette classification des créances en souffrance depuis l'exercice 2004 et conformément à la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al-Maghrib. Les provisions correspondantes doivent être constatées, déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100% respectivement.

Revue analytique 2011-2012

Les créances en souffrance nettes de provisions s'établissent à près de 945 Mdh à fin 2012, affichant ainsi un retrait de 4,9% par rapport à 2011.

Les provisions pour créances en souffrance se fixent à 4,9 Mrds Dh, soit un taux de couverture de 83,9% au titre de l'exercice 2012.

Revue analytique 2010-2011

L'exercice 2011 a été marqué par une amélioration du profil de risque du portefeuille de prêt d'Attijariwafa bank. En effet, les créances en souffrance nettes de provisions ont affiché une baisse de 1,6% (-16 Mdh) pour s'établir à près de 994 Mdh.

Les provisions sur créances sur la clientèle s'élèvent 4,3 Mrds Dh à fin 2011, soit un taux de provisionnement de 81,3%.

Ratios de maîtrise des risques

Le niveau des ratios de maîtrise des risques en vigueur s'établit comme suit :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
<u>Provisions</u>					
Provisions (décaissement)	4 062	4 334	4 925	6,7%	13,6%
Provisions (décaissement et signature)	4 185	4 412	4 998	5,4%	13,3%
<u>Créances en souffrance (brut)</u>					
Créances en souffrance (décaissement)	5 072	5 327	5 870	5,0%	10,2%
Créances en souffrance (décaissement et signature)	5 585	5 847	6 402	4,7%	9,5%
<u>Encours de crédits bruts</u>					
Crédit par décaissement	142 865	162 548	174 983	13,8%	7,6%
Crédit par décaissement et par signature	186 345	210 224	224 197	12,8%	6,6%
<u>Taux de couverture</u>					
Taux de couverture (décaissement)	80,1%	81,3%	83,9%	+1,3 pt	+2,5 pts
Taux de couverture (décaissement et signature)	74,9%	75,5%	78,1%	-0,5 pt	+2,6 pts
<u>Taux de contentieux</u>					
Taux de contentieux (décaissement)	3,6%	3,3%	3,4%	-0,3 pt	0,1 pt
Taux de contentieux (décaissement et signature)	3,0%	2,8%	2,9%	-0,2 pt	0,1 pt
Taux de contentieux du secteur *	4,5%	4,7%	4,9%	0,2 pt	0,2 pt

Mdh - Source Attijariwafa bank – Comptes agrégés * source : GPBM

(1) Provisions sur créances en souffrance/Créances en souffrance

(2) Créances en souffrance/Encours brut de crédit

(3) Taux de contentieux du secteur = créances en souffrance brutes/créances clients

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, le taux de contentieux d'Attijariwafa bank s'est établi à 2,9%, en hausse de 0,1 point par rapport à 2011. Pour sa part, le taux de contentieux du secteur bancaire (Banques commerciales hors CAM et CIH) a enregistré une augmentation de 0,2 point à près de 4,9% à fin 2012.

Le taux de couverture des créances en souffrance de la banque s'est établi à 83,9% à fin 2012, en progression de 2,5 points rapport à 2011.

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, le taux de contentieux (décaissement et signature) d'Attijariwafa bank s'est établi à 2,8%, en baisse de 0,2 point par rapport à l'exercice précédent. Ainsi, ce taux demeure inférieur à celui du secteur bancaire (Banques commerciales hors CAM et CIH) qui s'est établi à 4,7%.

A noter que le taux de contentieux (décaissement) enregistre également une baisse de 0,3 point à 3,3%.

Le taux de couverture des créances en souffrance de la banque, pour sa part, a enregistré une progression de 1,2 point à 81,3%, contre 80,1% en 2010, sous l'effet de l'augmentation des provisions de 6,7% conjuguée à l'accroissement des créances en souffrance de 5,0% en 2011.

Les dotations et reprises de provisions relatives aux créances en souffrance, y compris les pertes nettes sur créances irrécouvrables, ont évolué comme suit :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dotations aux provisions	1 530	1 842	1 280	20,4%	-30,5%
Reprises de provisions	833	905	515	8,7%	-43,1%
Dotations nettes aux provisions (1)	697	937	765	34,5%	-18,4%
Encours brut de crédit* (2)	142 865	162 548	174 983	13,8%	7,6%
Charge de risque nette (1) / (2)	0,49%	0,58%	0,44%	0,09 pt	-0,14 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés * Créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, la charge de risque nette a enregistré un recul de 0,14 point, pour s'établir à 0,44%, en raison de la baisse des dotations aux provisions et des reprises de provisions de 30,5% et 43,1% respectivement, conjuguée à la progression des encours brut de crédit de 7,6% par rapport à 2011.

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, la charge de risque nette s'est inscrite en légère augmentation (+0,09 point) à 0,58%, contre 0,49% au titre de l'exercice précédent. Cette évolution résulte principalement d'une progression des dotations aux provisions (+20,4%) plus importante que celle des reprises de provisions constatées au cours de l'exercice (+8,7%).

Ratios de solvabilité

Il y a lieu de rappeler que Bank Al-Maghrib a décidé en avril 2012 de rehausser à 12% le ratio de solvabilité. Cette mesure devrait être mise en place progressivement et au plus tard à fin juin 2013.

Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank au titre de la période 2010-2012 :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Fonds propres réglementaires - Mdh (1)	18 150	18 489	21 219	1,9%	14,8%
Risques pondérés - Mdh (2)	167 759	184 285	188 753	9,9%	2,4%
Ratio de solvabilité (1) / (2)	10,82%	10,03%	11,24%	-0,79 pt	1,21 pt

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

A fin décembre 2012, le ratio de solvabilité⁷¹ d'Attijariwafa bank, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, s'établit à 11,24% contre 10,03% au 31 décembre 2011.

En 2011, le ratio de solvabilité de la banque s'est établi à 10,03%, contre 10,82% en 2010, soit une diminution de 0,79 point. Ce niveau demeure supérieur à celui du ratio de solvabilité réglementaire qui est de 10%. Cette situation s'explique principalement par une augmentation des risques pondérés plus importante que celle des fonds propres réglementaires de la banque.

⁷¹ Correspond au rapport entre les fonds propres nets et les engagements pondérés de la banque.

I.3. Analyse du hors bilan

Les engagements hors bilan d'Attijariwafa bank ont évolué comme suit, sur la période considérée :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Engagements donnés	43 357	47 597	49 141	9,8%	3,2%
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés	0,5	1	1	>100,0%	-55,0%
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	14 380	12 177	14 150	-15,3%	16,2%
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4 933	7 361	6 025	49,2%	-18,1%
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	24 044	28 058	28 965	16,7%	3,2%
Titres achetés à réméré	-	-	-	Ns	Ns
Autres titres à livrer	-	-	-	Ns	Ns
Engagement reçus	15 255	15 158	16 445	-0,6%	8,5%
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	267	-	Ns	Ns
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	15 189	14 832	16 405	-2,3%	10,6%
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	66	59	40	-11,0%	-31,7%
Titres vendus à réméré	-	-	-	Ns	Ns
Autres titres à recevoir	-	-	-	Ns	Ns

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, les engagements donnés par la banque ont atteint 49,1 Mrds Dh, enregistrant une évolution de 3,2% comparativement à 2011. Cette progression résulte principalement de éléments conjugués suivants :

- la hausse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 3,2% (+907 Mdh) par rapport à l'exercice précédent ;
- la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 16,2% (+2,0 Mrds Dh) à près de 14,2 Mrds Dh à fin 2012 ;
- le repli des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés de 18,1% pour s'établir à 6,0 Mrds Dh à fin 2012.

Les engagements reçus ont affiché une augmentation de 8,5% à près de 16,4 Mrds Dh à fin 2012, en lien avec l'accroissement des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés de 10,6% par rapport à 2011.

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, les engagements donnés par la banque ont atteint 47,6 Mrds Dh, enregistrant un accroissement de 9,8% par rapport à fin décembre 2010. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- le recul des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 15,3% (-2,2 Mrds Dh) à près de 12,2 Mrds Dh, suite à la contraction de la demande ;
- l'augmentation des engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit et assimilés de 49,2% (+2,4 Mrds Dh) à près de 7,4 Mrds Dh ;
- la progression des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 16,7%(+4,0 Mrds Dh) pour s'établir à près de 28,1 Mrds Dh à fin 2011.

Les engagements reçus se sont quant à eux établis à près de 15,2 Mrds Dh à fin 2011, contre près de 15,3 Mrds Dh au 31 décembre 2010, enregistrant ainsi un recul de 0,6%, suite à la baisse des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés (-2,3%).

I.4. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie sur la période 2010-2012 :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Résultat avant impôts	4 345	4 605	4 820	6,0%	4,7%
+ Produits d'exploitation bancaire perçus	12 446	13 183	14 642	5,9%	11,1%
+ Récupérations sur créances amorties	73	74	87	1,9%	17,9%
+ Produits d'exploitation non bancaire perçus	65	32	73	-51,5%	>100,0%
- Charges d'exploitation bancaire versées	-5 450	-5 751	-6 829	5,5%	18,8%
- Charges d'exploitation non bancaire versées	-33	0	-	Na	-100,0%
- Charges générales d'exploitation versées	-2 700	-2 928	-3 155	8,4%	7,8%
- Impôts sur les résultats versés	-1 339	-1 450	-1 510	8,3%	4,2%
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	3 062	3 161	3 309	3,2%	4,7%
+/- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 630	141	604	-98,2%	>100,0%
+/- Créances sur la clientèle	-16 482	-19 412	-11 843	17,8%	-39,0%
+/- Titres de transaction et de placement	7 741	-7 632	-14 676	Na	92,3%
+/- Autres actifs	-1 399	1 559	-93	Na	Na
+/- Immobilisations données en crédit-bail et en location	-248	-145	-117	-41,4%	-19,4%
+/- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	89	13 717	11 334	>100,0%	-17,4%
+/- Dépôts de la clientèle	2 832	8 542	6 326	>100,0%	-25,9%
+/- Titres de créance émis	4 023	1 855	-977	-53,9%	Na
+/- Autres passifs	-8 546	-910	1 991	-89,3%	Na
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-4 360	-2 284	-7 452	-47,6%	>100,0%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	-1 297	877	-4 143	Na	Na
+ Produit des cessions d'immobilisations financières	95	-	-	-100,0%	Na
+ Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	174	296	Na	70,0%
- Acquisition d'immobilisations financières	-292	-1 301	-30	>100,0%	-97,7%
- Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-378	-468	-470	23,8%	0,4%
+ Intérêts perçus	-	-	-	Ns	Ns
+ Dividendes perçus	855	886	1 273	3,6%	43,5%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	281	-709	1 069	Na	Na
+ Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-	-	Ns	Ns
+ Emission de dettes subordonnées	1 200	1 000	-	-16,7%	-100,0%
+ Emission d'actions	-	-	2 100	Ns	Ns
- Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-	-	Ns	Ns
- Intérêts versés	-395	-445	-462	12,5%	4,0%
- Dividendes versés	-1 158	-1 544	-1 640	33,3%	6,2%
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-353	-989	-3	>100,0%	-99,7%
Variation nette de la trésorerie	-1 369	-821	-3 077	-40,1%	>100,0%
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	11 074	9 704	8 884	-12,4%	-8,5%
Trésorerie à la clôture de l'exercice	9 704	8 884	5 807	-8,5%	-34,6%

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Revue analytique 2011-2012

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à -4 143 Mdh à fin 2012, en baisse de près de 5 019 Mdh Dh par rapport à 2011. Cette situation s'explique par une baisse du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation de près de 5 167 Mdh, conjugué une augmentation de 148 Mdh des flux de trésorerie provenant du compte de produits et charges.

En effet, le repli du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation au titre de l'exercice 2012 s'explique principalement par une baisse de l'évolution des ressources qui demeure plus importante que celle des emplois de la banque.

D'autre part, l'amélioration des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges de 4,7% en 2012, résulte d'une augmentation des produits d'exploitation bancaire perçus (+11,1% soit +1,5 Mrd Dh par rapport à 2011) plus importante que celle des charges d'exploitation bancaires versées et des charges générales d'exploitation versées, qui ont affiché des progressions respectives de 18,8% (+1,1 Mrd Dh) et 7,8% (+227 Mdh) sur la période.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement s'élèvent à près de 1,1 Mrds Dh en 2012 contre -709 Mdh pour l'exercice précédent.

Cette évolution s'explique principalement par la non récurrence des acquisitions d'immobilisations financières réalisées en 2011 et aussi par une augmentation des dividendes perçus en 2012 et qui s'élève à 1,3 Mrds Dh.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement se sont établis à -3 Mdh en 2012, soit une progression de près de 1,0 Mrd Dh consécutive à l'augmentation d'émission d'actions de 2,1 Mrds Dh correspondant à l'augmentation de capital d'Attijariwafa bank réservée aux salariés de la banque et de ses filiales au Maroc.

Revue analytique 2010-2011

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 877 Mdh en 2011 contre -1 297 Mdh pour l'exercice précédent, soit une augmentation de près de 2,2 Mrds Dh sur la période. Cette évolution provient de l'accroissement aussi bien des flux de trésorerie nets provenant du compte de produit et charges (+99 Mdh) que du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation (+2,1 Mrds Dh).

L'amélioration des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges de 3,2% en 2011, est liée à une augmentation des produits d'exploitation bancaire perçus (+5,9% soit +737 Mdh par rapport à 2010) plus rapide que celle des charges d'exploitation bancaires versées et des charges générales d'exploitation versées, qui ont affiché des progressions respectives de 5,5% (+300 Mdh) et 8,4% (+228 Mdh) sur la période.

Pour sa part, le solde des variations des actifs et passifs d'exploitation s'est accru de près de 2,1 Mrds Dh par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution résulte principalement de l'amélioration de l'encours des dettes envers les établissements de crédit et assimilés et de l'encours des dépôts de la clientèle de +13,6 Mrds Dh et +5,7 Mrds Dh, permettant ainsi de compenser le repli de l'encours des créances sur les établissements de crédit et assimilés (-7,5 Mrds) et des titres de transaction et de placement (-15,4 Mrds Dh).

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde de -709 Mdh en 2011, contre 281 Mdh pour l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par des

acquisitions d'immobilisations financières réalisées en 2011 pour un montant de 1 301 Mdh, dont notamment :

- une prise de participation complémentaire de 16,3% dans le capital de la société ANDALUCARTAGE, portant ainsi le taux de participation à 100%.
- une prise de participation de 51% dans le capital social de la Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB Cameroun) ;
- une prise de participation complémentaire de 50% dans le capital d'Attijari International Bank – Bank Offshore (AIB Offshore), portant ainsi le taux de participation à 100% ;
- création d'Attijariwafa bank Middle East Limited détenue à 100%.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement se sont établis à -989 Mdh en 2011, contre -353 Mdh en 2010. Ce recul s'explique par le versement de 1,5 Mrd Dh de dividendes (soit 386 Mdh de plus qu'en 2010) conjugué à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné en juin 2011 pour montant de 1 Mrd Dh.

II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

Depuis 2007, le Groupe Attijariwafa bank publie ses comptes consolidés aux normes IAS/IFRS. Ces normes ont été mises en place une année avant l'échéance annoncée par Bank Al-Maghrib aux établissements de crédit.

Avertissement :

La consolidation des comptes a été effectuée selon les normes IAS-IFRS pour les exercices clos aux 31 décembre 2010, 2011 et 2012.

Les comptes consolidés des exercices clos au 31 décembre 2010, 2011 et 2012 ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

II.1. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2012

	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêts
Attijariwafa bank *	Banque					Maroc	Top		
Attijariwafa Europe	Banque					France	IG	100,00%	100,00%
Attijari International Bank	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest						Sénégal	IG	83,07%	51,93%
Attijari bank Tunisie	Banque					Tunisie	IG	58,98%	58,98%
La Banque Internationale pour le Mali	Banque					Mali	IG	51,00%	51,00%
Crédit du Sénégal	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
Union Gabonaise de Banque	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
Crédit du Congo	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
Société Ivoirienne de Banque	Banque					Côte d'Ivoire	IG	51,00%	51,00%
Société Commercial de Banque Cameroun	Banque	(1)				Cameroun	IG	51,00%	51,00%
Attijariwafa Mauritanie	Banque		(3)			Mauritanie	IG	80,00%	53,60%
Wafasalaf	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
Wafabail	Leasing					Maroc	IG	97,83%	97,83%
Wafa Immobilier	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijari immobilier	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijari Factoring Maroc	Affacturage					Maroc	IG	75,00%	75,00%
Wafa Cash	Activités cash					Maroc	IG	99,85%	99,85%
Wafa LLD	Location Longue Durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijari Finances Corp.	Banque d'affaires					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Wafa Gestion	Gestion d'actifs					Maroc	IG	66,00%	66,00%
Attijari Intermédiation	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP Sécurité	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,29%	79,29%
FCP Optimisation	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,29%	79,29%
FCP Stratégie	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,29%	79,29%
FCP Expansion	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,29%	79,29%
FCP Fructi Valeurs	OPCVM dédié					Maroc	IG	79,29%	79,29%
Wafa Assurance	Assurance					Maroc	IG	79,29%	79,29%
BCM Corporation	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Wafa Corp	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Andalucarthage	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
Kasovi	Holding					Iles vierges britanniques	IG	50,00%	50,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	49,98%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	50,00%
CAFIN	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
Attijari Afrique Participations	Holding		(3)			France	IG	100,00%	100,00%
Attijari Maroco-Mauritanie	Holding		(3)			France	IG	67,00%	67,00%
Moussafir Hôtels	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
Attijari SICAR**	Capital risque					Tunisie	IG	67,23%	39,65%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	79,29%	79,29%

Source : Attijariwafa bank (*) société consolidante (**) filiale contrôlée via Attijaribank Tunisie qui détient 67% des parts

IG : Intégration globale - MEE : Mise en équivalence

- (A) Mouvements intervenus au premier semestre 2011
 (B) Mouvements intervenus au second semestre 2011
 (C) Mouvements intervenus au premier semestre 2012
 (D) Mouvements intervenus au second semestre 2012

1- Acquisition	7- Changement de méthode – Intégration proportionnelle à intégration globale
2- Création, franchissement de seuil	8- Changement de méthode – Intégration globale à mise en équivalence
3- Entrée de périmètre IFRS	9- Changement de méthode – Mise en équivalence à intégration globale
4- Cession	10- Changement de méthode – Intégration globale à intégration proportionnelle
5- Déconsolidation	11- Changement de méthode – Mise en équivalence à intégration proportionnelle
6- Fusion entre entités consolidées	12- Reconsolidation

Mouvements relatifs aux exercices 2010, 2011 et 2012

	Entreprises entrées	Entreprises sorties
2010	Attijariwafa Mauritanie Attijari Afrique Participations Attijari Maroc-Mauritanie	
2011	Société Commercial de Banque Cameroun Société Andalu-carthage AIB Offshore Attijari Meadle East Limited	Finanziaria Spa
2012	-	-

Source : Attijariwafa bank

II.2. Présentation du compte de résultat consolidé IFRS

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Intérêts et produits assimilés	14 076	15 479	16 319	10,0%	5,4%
Intérêts et charges assimilées	5 177	5 714	6 283	10,4%	10,0%
Marge d'intérêt	8 899	9 765	10 036	9,7%	2,8%
Commissions perçues	3 113	3 474	3 927	11,6%	13,1%
Commissions servies	235	314	363	33,9%	15,6%
Marge sur commissions	2 878	3 159	3 564	9,8%	12,8%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 802	1 459	2 192	-19,0%	50,2%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	777	928	509	19,4%	-45,2%
Résultat des activités de marché	2 579	2 387	2 700	-7,4%	13,1%
Produits des autres activités	4 584	5 468	5 838	19,3%	6,8%
Charges des autres activités	4 274	4 897	5 089	14,6%	3,9%
Produit net bancaire	14 667	15 882	17 049	8,3%	7,3%
Charges générales d'exploitation	5 705	6 404	6 922	12,3%	8,1%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	717	798	762	11,3%	-4,5%
Résultat brut d'exploitation	8 244	8 680	9 365	5,3%	7,9%
Coût du risque	-1 218	-750	-1 222	-38,5%	63,0%
Résultat d'exploitation	7 026	7 930	8 143	12,9%	2,7%
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	18	16	15	-11,3%	-9,5%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	1	15	-73,8%	> 100%
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	Ns	Ns
Résultat avant impôts	7 047	7 947	8 173	12,8%	2,8%
Impôts sur les bénéfices	2 302	2 645	2 864	14,9%	8,3%
Résultat net	4 744	5 302	5 309	11,8%	0,1%
Résultat hors groupe	642	843	808	31,4%	-4,2%
Résultat net part du groupe	4 102	4 459	4 501	8,7%	0,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés

II.3. Analyse du compte de résultat consolidé IFRS

II.3.1. Produits Net Bancaire

Evolution et structure du PNB

L'évolution du produit net bancaire d'Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Intérêts et produits assimilés	14 076	15 479	16 319	10,0%	5,4%
Intérêts et charges assimilées	5 177	5 714	6 283	10,4%	10,0%
Marge d'intérêt	8 899	9 765	10 036	9,7%	2,8%
Commissions perçues	3 113	3 474	3 927	11,6%	13,1%
Commissions servies	235	314	363	33,9%	15,6%
Marge sur commissions	2 878	3 159	3 564	9,8%	12,8%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 802	1 459	2 192	-19,0%	50,2%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	777	928	509	19,4%	-45,2%
Résultat des activités de marché	2 579	2 387	2 700	-7,4%	13,1%
Produits des autres activités	4 584	5 468	5 838	19,3%	6,8%
Charges des autres activités	4 274	4 897	5 089	14,6%	3,9%
Produit net bancaire	14 667	15 882	17 049	8,3%	7,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, le produit net bancaire a enregistré une progression de 7,3% par rapport à 2011, pour s'établir à près de 17,0 Mrds Dh. Cette évolution résulte des effets conjugués suivants :

- la croissance de la marge d'intérêt de 2,8% (+270 Mdh) par rapport à 2011, pour se situer à 10,0 Mrds Dh à fin 2012. La contribution de cette marge au PNB de la banque s'élève à 58,9% en 2012 contre 61,5% en 2011 ;
- la hausse de la marge sur commissions de 12,8% (+404 Mdh) pour s'établir à 3,6 Mrds Dh à fin 2012. Elle contribue ainsi à hauteur de 20,9% à la formation du PNB ;
- l'augmentation du résultat des activités de marché de 13,1% à près de 2,7 Mrds Dh à fin 2012. Cette évolution s'explique essentiellement par une progression de 50,2% (+732 Mdh) des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur qui a permis de compenser le recul de 45,2% (-419 Mdh) des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ;
- la croissance des produits des autres activités de 6,8% par rapport à 2011, demeure plus importante que celle enregistrée au niveau des charges des autres activités qui se sont établies à 5,1 Mrds Dh à fin 2012, en progression de 3,9% sur la période considérée.

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, le produit net bancaire s'est inscrit en hausse de 8,3% par rapport à l'exercice 2010, pour s'établir à près de 15,9 Mrds Dh. Cette évolution s'explique essentiellement par les éléments conjugués suivants :

- la progression de la marge d'intérêt de 9,7% (+867 Mdh) par rapport à 2010, à près de 9,8 Mrds Dh. Cette évolution résulte principalement d'une croissance des intérêts et produits assimilés en valeur (+1,4 Mrd Dh) plus importante que celle des intérêts et charges assimilées (+537 Mdh). La contribution de cette marge au PNB consolidé du groupe a connu une amélioration de 0,8 points sur les trois derniers exercices, pour se situer à près de 61,5% à fin 2011 ;

- la hausse de la marge sur commissions de 9,8% (+281 Mdh) par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à près de 3,2 Mrds Dh en 2011. Elle contribue ainsi à hauteur de 19,9% à la formation du PNB consolidé, soit 0,3 point de plus qu'en 2010 ; le repli du résultat des activités de marché de 7,4% à près de 2,4 Mrds Dh au 31 décembre 2011. Cette baisse est due essentiellement au recul des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat en lien avec la baisse de la performance sur les marchés financiers ;
- l'amélioration des produits des autres activités de 19,3% (+883 Mdh) à près de 5,5 Mrds Dh en 2011 a permis de compenser l'augmentation des charges des autres activités. Ces dernières se sont accrues de 14,6% au titre de l'exercice 2011, pour atteindre près de 4,9 Mrds Dh.

Evolution de la marge d'intérêt

L'évolution de la marge d'intérêt d'Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Intérêts et produits assimilés	14 076	15 479	16 319	10,0%	5,4%
Opérations avec la clientèle	12 193	13 450	14 552	10,3%	8,2%
Comptes et prêts	11 362	12 641	13 751	11,3%	8,8%
Opérations de pensions	1	1	26	33,1%	> 100%
Opérations de location-financement	831	808	774	-2,7%	-4,2%
Opérations interbancaires	890	919	817	3,3%	-11,1%
Comptes et prêts	884	916	808	3,6%	-11,8%
Opérations de pensions	6	3	9	-49,9%	> 100%
Actifs disponibles à la vente	993	1 111	950	11,9%	-14,5%
Intérêts et charges assimilés	5 177	5 714	6 283	10,4%	10,0%
Opérations avec la clientèle	2 956	3 047	3 187	3,1%	4,6%
Comptes et emprunts	2 719	2 904	3 137	6,8%	8,0%
Opérations de pensions	237	144	50	-39,4%	-65,0%
Opérations de location-financement	0	0	-	Ns	Ns
Opérations interbancaires	1 254	1 344	1 856	7,2%	38,1%
Comptes et emprunts	1 206	1 246	1 785	3,3%	43,2%
Opérations de pensions	48	98	71	>100,0%	-27,3%
Emprunts émis par le groupe	967	1 322	1 240	36,8%	-6,2%
Marge d'intérêt	8 899	9 765	10 036	9,7%	2,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, la marge d'intérêt d'Attijariwafa bank a enregistré une progression de 2,8% (+270 Mdh) à près de 10,0 Mrds Dh. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- l'amélioration des intérêts et produits assimilés de 5,4% (+839 Mdh) à près de 16,3 Mrds Dh. En effet, l'augmentation de l'encours des créances sur la clientèle de 7,1% en 2012, a contribué à une hausse de 8,2% (+1,1 Mrds) des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle ;
- la hausse des intérêts et charges assimilés de 10,0% (+569 Mdh) pour atteindre 6,3 Mrds Dh à fin 2012. Cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation des charges d'intérêts relatives aux opérations interbancaires (+38,1%) et aux opérations avec la clientèle (+4,6%), atténuées par un recul des emprunts émis par le groupe (-6,2%).

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, la marge d'intérêt du groupe Attijariwafa bank atteint près de 9,8 Mrds Dh contre 8,9 Mrds Dh en 2010, soit une hausse de 9,7%. Cette progression résulte essentiellement de éléments conjugués suivants :

- l'augmentation des intérêts et produits assimilés de 10,0% (+1,4 Mrds Dh) à près de 15,5 Mrds Dh, sous l'effet de l'amélioration des produits réalisés sur opérations avec la clientèle. Ces dernières se sont accrues de 10,3% (+1,3 Mrds Dh) pour s'établir à 13,5 Mrds Dh, en raison principalement de la progression de l'encours des crédits sur la clientèle de 15,1% en 2011 ;
- la hausse de 10,4% (+537 Mdh) des intérêts et charges assimilés pour s'établir à 5,7 Mrds Dh à fin 2011. Cette évolution s'explique essentiellement par :
 - ✓ l'augmentation des intérêts et charges sur emprunts émis par le groupe de 36,8% (+356 Mdh), suite essentiellement à l'accroissement de l'encours des dettes envers les établissements de crédit de 50,6% (+11,6 Mrds Dh) au titre de l'exercice 2011 ;
 - ✓ la progression de 3,1% (+91 Mdh) à près de 3,0 Mrds Dh des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle, du fait de l'amélioration de l'encours des dépôts de la clientèle de 8,6% par rapport à l'exercice précédent.

Evolution de la marge sur commissions

L'évolution de la marge sur commissions d'Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Commissions perçues	3 113	3 474	3 927	11,6%	13,1%
Commissions sur opérations	1 709	1 757	1 926	2,8%	9,6%
Dont sur opérations avec la clientèle	1 030	1 134	1 320	10,2%	16,4%
Prestation de services bancaires et financiers	1 404	1 716	2 001	22,2%	16,6%
Dont produits de gestion d'OPCVM	274	299	310	8,9%	3,9%
Dont produits sur moyen de paiement	794	869	1 026	9,5%	18,1%
Commissions servies	235	314	363	33,9%	15,6%
Commissions sur opérations	28	42	46	50,1%	11,7%
Dont sur opérations avec les étabts. de crédit	19	28	31	47,5%	14,1%
Prestation de services bancaires et financiers	207	273	317	31,8%	16,2%
Dont charges de gestion d'OPCVM	17	23	21	35,7%	-9,8%
Dont charges sur moyen de paiement	137	199	226	44,9%	13,8%
Marge sur commissions	2 878	3 159	3 564	9,8%	12,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, la marge sur commissions du groupe s'établit à 3,6 Mrds Dh, affichant ainsi une croissance de 12,8% par rapport à 2011. Cette amélioration résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- l'accroissement des commissions perçues de 13,1% (+453 Mdh) pour atteindre près de 3,9 Mrds Dh à fin 2012 et ce, en raison d'une progression aussi bien des commissions sur opérations (+9,6% soit 169 Mdh de plus qu'en 2011), que des prestations de services bancaires et financiers (+16,6% soit 284 Mdh de plus qu'en 2011). Il y a lieu de préciser que les commissions sur opérations avec la clientèle représentent près de 68,5% des commissions sur opérations ;
- la hausse des commissions servies de 15,6% (+49 Mdh) à près de 363 Mdh. Cette évolution est liée essentiellement à la progression des commissions sur prestation de services bancaires et financiers de 16,2% (+44 Mdh) à près de 317 Mdh.

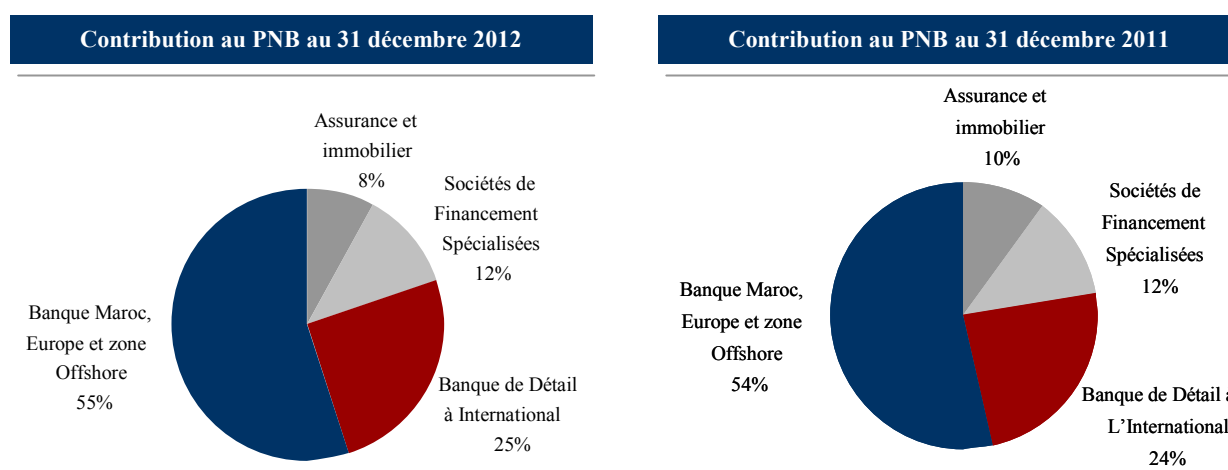
Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, la marge sur commissions du groupe a enregistré une hausse de 9,8% à près de 3,2 Mrds Dh. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- la progression des commissions perçues de 11,6% (+360 Mdh) à près de 3,5 Mrds Dh, en raison principalement de l'amélioration des prestations de services bancaires et financiers (+22,2% soit 312 Mdh de plus qu'en 2010) et, dans une moindre mesure, l'accroissement des commissions sur opérations (+2,8% soit 48 Mdh de plus qu'en 2010). Ces dernières correspondent essentiellement à des commissions perçues sur opérations avec la clientèle ;
- l'augmentation des commissions servies de 33,9% (+80 Mdh) pour s'établir à près de 314 Mdh à fin 2011. Cette évolution résulte principalement de la progression des commissions sur prestation de services bancaires et financiers de 31,8% (+66 Mdh) à près de 273 Mdh, suite essentiellement à une hausse des charges sur moyens de paiement de 44,9% (+62 Mdh). Les commissions sur opérations se sont accrues de 50,1% (+14 Mdh) à près de 42 Mdh au 31 décembre 2011.

Contribution des pôles d'activité au Produit Net Bancaire

Les diagrammes suivants présentent la contribution au PNB des différents pôles d'activité d'Attijariwafa bank, au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011.



Source : Attijariwafa bank

L'amélioration de la contribution de la Banque de Détail à l'International au cours des deux derniers exercices (ce pôle représentait près de 22% en 2010) s'explique essentiellement par l'intégration des filiales africaines, notamment la Société Ivoirienne de Banque, Crédit du Sénégal, Crédit du Congo, UGB Gabon, Attijariwafa Mauritanie et SCB Cameroun.

Contribution des filiales au Produit Net Bancaire

Le tableau suivant présente, au titre des deux exercices précédents, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank :

	2011	2012	Var. 12/11
Attijariwafa bank	7 655	8 451	10,4%
Filiales dont :	8 228	8 598	4,5%
Wafa Assurance IFRS	1 675	1 425	-14,9%
Wafasalaf	1 247	1 234	-1,0%
Wafa Bail	470	424	-9,8%
Attijari Bank Tunisie	1 087	1 289	18,6%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	745	768	3,1%
Société Ivoirienne de Banque	439	552	25,7%
Société Commerciale de Banque Cameroun	342	490	43,3%
Union Gabonaise de Banque	433	481	11,1%
Crédit Du Congo	275	289	5,1%
Autres filiales	1 515	1 646	8,6%
Total	15 882	17 049	7,3%

Mdh - Source : Attijariwafa bank - * intégration de SCB Cameroun en 2011

Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Produit net bancaire (1)	14 667	15 882	17 049	8,3%	7,3%
Charges générales d'exploitation et amortissements (2)	6 422	7 202	7 684	12,1%	6,7%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	43,8%	45,3%	45,1%	1,6 pt	-0,3 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Charges générales d'exploitation

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Charges de personnel	2 807	3 288	3 569	17,1%	8,6%
Impôts et taxes	201	221	226	10,0%	2,2%
Charges externes	2 628	2 770	2 946	5,4%	6,4%
Autres charges générales d'exploitation	69	126	181	82,3%	43,9%
Charges générales d'exploitation	5 705	6 404	6 922	12,3%	8,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, le coefficient d'exploitation du Groupe Attijariwafa bank s'est établi à 45,1%, en baisse de 0,3 points par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution résulte d'une augmentation du PNB plus importante que celle des charges générales d'exploitation et des amortissements.

A fin 2012, les charges générales d'exploitation ont enregistré une progression de 8,1% à près de 6,9 Mrds Dh. La hausse des charges de personnel de 8,6% (+281 Mdh) ainsi que celle des charges externes de 6,4% (+176 Mdh) par rapport à 2011, demeurent les deux principales raisons de cette évolution.

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, les charges générales d'exploitation se sont établies à près de 6,4 Mrds Dh, en progression de 12,3% par rapport à l'exercice 2010. Cette évolution s'explique principalement par la progression des charges externes de 5,4% (+142 Mdh) à près de 2,8 Mrd Dh. La hausse des charges générales d'exploitation fait suite également à l'augmentation des charges du personnel de 17,1% (+481 Mdh) à près de 3,3 Mrds Dh, suite notamment à la progression du réseau du Groupe.

L'augmentation des charges générales d'exploitation a abouti à une hausse de 1,6 point du coefficient d'exploitation pour s'établir à 45,3% à fin 2011.

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank aux charges générales d'exploitation, au titre des deux derniers exercices, se présente comme suit :

	2011	2012	Var. 12/11
Attijariwafa bank	2 988	3 369	12,8%
Filiales dont :	3 417	3 553	4,0%
Wafa Assurance IFRS	371	393	6,0%
Wafasalaf	333	337	1,4%
Attijari Bank Tunisie	536	563	4,9%
Attijariwafa Europe	244	241	-1,4%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	459	460	0,3%
Société Ivoirienne de Banque	240	278	16,1%
Société Commerciale de Banque Cameroun	215	228	5,8%
Union Gabonaise de Banque	222	266	19,8%
Banque Internationale pour le Mali	186	176	-5,3%
Autres filiales	610	610	-0,1%
Total	6 404	6 922	8,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

II.3.2. Résultat Brut d'Exploitation

Le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 11/10
Produit net bancaire	14 667	15 882	17 049	8,3%	7,3%
Charges générales d'exploitation	5 705	6 404	6 922	12,3%	8,1%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	717	798	762	11,3%	-4,5%
Résultat brut d'exploitation	8 244	8 680	9 365	5,3%	7,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2011-2012

A fin 2012, le résultat brut d'exploitation a enregistré une croissance de 7,9% par rapport à 2011, pour s'établir à 9,4 Mrds Dh. Cette évolution s'explique essentiellement par une amélioration du PNB de 7,9% (+1,2 Mrd Dh) conjuguée à une augmentation des charges générales d'exploitation de 8,1% (+517 Mdh) par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, le résultat brut d'exploitation a affiché une progression de 5,3% à près de 8,7 Mrds Dh. Cette évolution résulte principalement d'un accroissement du PNB de 8,3% (+1,2 Mrds) conjuguée à une augmentation aussi bien des charges générales d'exploitation (+699 Mdh) que des dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles (+81 Mdh).

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au Résultat Brut d'Exploitation, au titre des deux derniers exercices, se présente comme suit :

	2011	2012	Var. 12/11
Attijariwafa bank	4 668	5 219	11,8%
Filiales dont :	4 011	4 148	3,4%
Wafa Assurance	1234	908	-26,4%
Wafasalaf	717	720	0,4%
Wafa Bail	214	229	7,0%
Attijari Bank Tunisie	482	660	36,9%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	226	248	9,7%
Société Ivoirienne de Banque	180	254	41,1%
Société Commerciale de Banque Cameroun	108	242	>100,0%
Union Gabonaise de Banque	194	185	-4,6%
Crédit Du Congo	134	145	8,2%
Autres filiales	522	557	6,7%
Total	8 680	9 365	7,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

II.3.3. Coût du risque

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dotations aux provisions	-1 445	-1 172	-1 534	-18,9%	30,8%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 260	-978	-1 346	-22,4%	37,6%
Provisions engagements par signature	-30	-16	-6	-46,8%	-62,6%
Autres provisions pour risques et charges	-156	-179	-182	14,8%	1,8%
Reprises de provisions	800	1 545	737	93,1%	-52,3%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	675	1 366	495	>100,0%	-63,7%
Reprises de provisions engagements par signature	7	11	2	59,7%	-78,0%
Reprise des autres provisions pour risques et charges	118	168	240	41,9%	42,7%
Variation des provisions	-573	-1 123	-425	96,0%	-62,1%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-32	-216	-48	>100,0%	-77,8%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-593	-968	-459	63,1%	-52,5%
Récupérations sur prêts et créances amorties	94	95	115	1,2%	21,1%
Autres pertes	-41	-33	-33	-19,0%	-1,9%
Coût du risque	-1 218	-750	-1 222	-38,5%	63,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, le coût du risque s'élève à -1 222 Mdh, en progression de 63,0% comparativement à 2011. Cette situation s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- le coût du risque d'Attijari bank Tunisie passant de 53,9 Mdh en 2011 à -139 Mdh en 2012 (-193 Mdh) ;
- le coût du risque de Wafa Assurance s'établissant à -24,2 Mdh à fin 2012 contre près de 36,3 Mdh en 2011 (-60,5 Mdh) ;
- le coût du risque de la Société Ivoirienne de Banque passant de 98,7 Mdh en 2011 à -44,5 Mdh en 2012 (-143,3 Mdh).

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, le coût du risque s'établit à -750 Mdh, en baisse de 38,5% (-469 Mdh) par rapport à l'exercice précédent. Ce recul provient essentiellement des éléments conjugués suivants :

- baisse de 18,9% des dotations aux provisions (-273 Mdh), suite notamment au retrait des provisions pour dépréciation des prêts et créances (-282 Mdh) ;
- nette amélioration des reprises de provisions qui se sont établies à près de 1,5 Mrds Dh à fin 2011, soit une hausse de 93,1% (+745 Mdh) liée principalement à une progression des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances (+691 Mdh) et des reprises des autres provisions pour risques et charges (+50 Mdh). En effet, l'année 2011 a été marquée par une normalisation de la situation institutionnelle et une reprise progressive de l'activité économique en Côte d'Ivoire et en Tunisie et ce, après une période de crise traversée par ces deux pays en 2010. Cette amélioration de la conjoncture s'est traduite, au niveau d'Attijariwafa bank, par la reprise des provisions collectives additionnelles constatées au cours de l'exercice précédent ;
- la variation de provisions a été multipliée par deux au titre de l'exercice 2011, en raison de l'augmentation des pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées de 184 Mdh et de celles provisionnées de 375 Mdh.

Coût du risque

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Résultat brut d'exploitation	8 244	8 680	9 365	5,3%	7,9%
- Coût du risque	-1 218	-750	-1 222	-38,5%	63,0%
Résultat d'exploitation	7 026	7 930	8 143	12,9%	2,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Les indicateurs de risques ont évolué de la manière suivante depuis 2010 :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Créances en souffrance (1)	10 943	11 630	12 954	6,3%	11,4%
Encours brut de crédit (2)	208 355	238 761	256 388	14,6%	7,4%
Provisions sur créances en souffrance (3)	8 138	8 080	8 760	-0,7%	8,4%
Coût du risque (4)	1 218	750	1 222	-38,5%	63,0%
Taux de contentieux (1) / (2)	5,3%	4,9%	5,1%	-0,4 pt	0,2 pt
Taux de couverture (3) / (1)	74,4%	69,5%	67,6%	-4,9 pts	-1,8 pt
Coût du risque (4) / (2)	0,6%	0,3%	0,5%	-0,3 pt	0,2 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2011-2012

- le taux de contentieux a enregistré en 2012 une progression de 0,2 point, passant de 4,9% en 2011 à 5,1% à fin 2012, suite à un accroissement des créances en souffrances (+11,4%) plus rapide que celle de l'encours brut de crédit (+7,4%) ;
- le taux de couverture s'établit à 67,6% à fin 2012, en repli de 1,8 point par rapport à 2011. Cette situation s'explique essentiellement par une évolution des créances en souffrance de 11,4% (+1,3 Mrd Dh) par rapport à 2011, conjuguée à une amélioration des provisions sur créances en souffrance de 8,4% (+681 Mdh) au titre de la même période ;
- le coût du risque s'est établi à 0,5% à fin 2012, en hausse de 0,2 point par rapport à 2011,

Revue analytique 2010-2011

- le taux de contentieux s'établit à 4,9% en 2011, affichant ainsi un recul de 0,4 point par rapport à l'exercice précédent, suite à une progression de l'encours brut de crédit (+14,6%) deux fois plus importante que celle des créances en souffrance (+6,3%). Cette évolution reflète une nette amélioration du coût du risque du groupe qui représente 0,3% de l'encours brut de crédit en 2011, contre 0,6% en 2010 ;

- le taux de couverture s'est inscrit en repli de 4,9 points à 69,5%, en raison d'un recul de 0,7% (-58 Mdh) des provisions sur créances en souffrances en 2011, conjugué à une progression des créances en souffrance de 687 Mdh par rapport à 2010.

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au coût du risque, au titre des deux derniers exercices, se présente comme suit :

	2011	2012	Var. 12/11
Attijariwafa bank	-623	-702	12,7%
Filiales dont :	-127	-520	>100,0%
Wafa Assurance IFRS	36	-24	Ns
Wafasalaf	-203	-174	-14,3%
Wafa Bail	-41	-36	-12,2%
Attijari Bank Tunisie	54	-139	Ns
Société Ivoirienne de Banque	99	-45	Ns
Société Commerciale de Banque Cameroun	-19	-46	>100,0%
Union Gabonaise de Banque	-41	-45	9,8%
Crédit Du Congo	4	-12	Ns
Banque Internationale pour le Mali	-52	-21	-59,6%
Autres filiales	36	22	-38,9%
Total	-750	-1 222	62,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

II.3.4. Résultat net part du groupe

Evolution du résultat net part du groupe

Les indicateurs de rentabilité du groupe ont évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Résultat d'exploitation	7 026	7 930	8 143	12,9%	2,7%
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	18	16	15	-11,3%	-9,5%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	1	15	-73,8%	> 100%
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	Ns	Ns
Résultat avant impôts	7 047	7 947	8 173	12,8%	2,8%
Impôts sur les bénéfices	2 302	2 645	2 864	14,9%	8,3%
Résultat net	4 744	5 302	5 309	11,8%	0,1%
Résultat hors groupe	642	843	808	31,4%	-4,2%
Résultat net part du groupe	4 102	4 459	4 501	8,7%	0,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2011-2012

A l'instar de la tendance haussière enregistrée au niveau du PNB et du résultat brut d'exploitation, le résultat net d'Attijariwafa bank s'est apprécié de 0,1% pour s'établir à 5,3 Mrds Dh à fin 2012.

Au titre de cet exercice, le résultat net part du groupe s'élève à 4,5 Mrds Dh, en progression de 0,9% par rapport à 2011.

Revue analytique 2010-2011

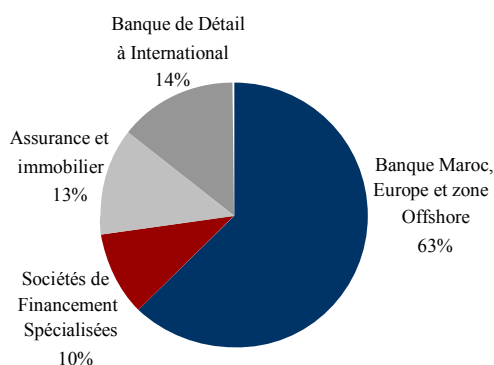
Sous l'effet de l'amélioration du PNB, du résultat brut d'exploitation et du coût du risque, le résultat net d'Attijariwafa bank a enregistré une croissance de 11,8%, pour s'établir à près de 5,3 Mrds Dh au 31 décembre 2011.

Pour sa part, le résultat net part du groupe s'est chiffré à 4,5 Mrds Dh, en hausse de 8,7% par rapport à l'exercice 2010.

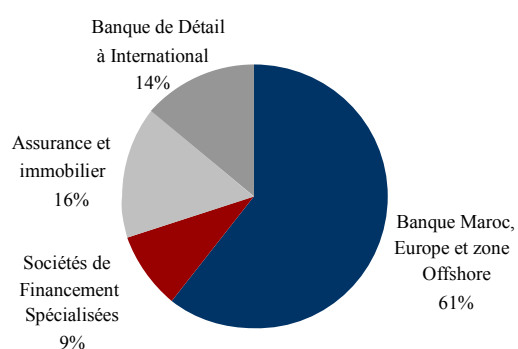
Contribution des pôles d'activité au résultat net part du groupe

Les graphiques ci-dessous présentent la contribution au RNPG des différents pôles d'activité d'Attijariwafa bank, au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011.

Contribution au RNPG au 31 décembre 2012



Contribution au RNPG au 31 décembre 2011



Source : Attijariwafa bank

Le pôle banque Maroc, Europe et Offshore demeure le principal contributeur au RNPG du Groupe en 2012 avec une part de 63%, suivi de la banque de détail à l'international dont la contribution au titre de la même année s'élève à 14%.

Contribution des filiales au résultat net part du groupe

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au résultat net part du groupe, au titre des deux derniers exercices, se présente comme suit :

	2011	2012	Var. 12/11
Attijariwafa bank	2 616	2 727	4,2%
Filiales dont :	1 842	1 775	-3,6%
Wafa Assurance IFRS	713	577	-19,1%
Wafasalaf	164	174	6,1%
Wafa Bail	106	117	10,4%
Wafa Cash	55	68	23,6%
Wafa Immobilier	58	67	15,5%
Attijari Bank Tunisie	195	208	6,7%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	107	100	-6,5%
Société Ivoirienne de Banque	107	83	-22,4%
Crédit Du Congo	81	80	-1,2%
Autres filiales	256	301	17,6%
Total	4 459	4 501	0,9%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Les indicateurs de rentabilité du groupe ont évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Résultat net consolidé	4 744	5 302	5 309	11,8%	0,1%
Fonds propres	28 025	30 280	35 395	8,0%	16,9%
Total bilan	306 655	343 452	368 305	12,0%	7,2%
Return On Equity (ROE)	20,4%	21,2%	17,6%	+0,8 pt	-3,6 pt
Return On Assets (ROA)	1,5%	1,5%	1,4%	+0,0 pt	-0,1 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2011-2012

L'exercice 2012 a été marqué par un renforcement des fonds propres et une amélioration du total bilan plus important que l'évolution du résultat net consolidé. Ainsi le ROE du groupe a accusé une baisse de 3,6 points pour s'établir à 17,6% en 2012. En revanche, le ROA s'est stabilisé à 1,4% au titre de la même année.

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, le ROE d'Attijariwafa bank s'est inscrit en progression de 0,8 point, pour atteindre 21,2% et ce, grâce à la poursuite de l'amélioration de la rentabilité du groupe.

Le ROA s'est établi à 1,5%, au même niveau que l'exercice précédent, en raison d'une progression du total bilan (+12,0%) quasi équivalente à celle du résultat net consolidé (+11,8%).

II.4. Analyse du bilan consolidé IFRS

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Actif	306 655	343 452	368 305	12,0%	7,2%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	13 374	13 818	10 697	3,3%	-22,6%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	23 776	36 112	47 429	51,9%	31,3%
Instruments dérivés de couverture	-	-	0	Ns	Ns
Actifs financiers disponibles à la vente	29 922	25 966	27 192	-13,2%	4,7%
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	16 913	15 164	14 005	-10,3%	-7,6%
Prêts et créances sur la clientèle	200 217	230 682	247 628	15,2%	7,3%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	0	Ns	Ns
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	0	Ns	Ns
Actifs d'impôt exigible	135	73	87	-46,4%	19,9%
Actifs d'impôt différé	626	382	467	-39,0%	22,4%
Comptes de régularisation et autres actifs	7 011	6 302	6 632	-10,1%	5,2%
Participation des assurés aux bénéfices différée	816	501	0	-38,6%	-100,0%
Actifs non courants destinés à être cédés	-	150	28	Ns	-81,6%
Participations dans des entreprises mises en équivalence	109	111	110	1,9%	-0,5%
Immeubles de placement	1 320	1 158	1 246	-12,2%	7,6%
Immobilisations corporelles	4 647	5 077	4 954	9,3%	-2,4%
Immobilisations incorporelles	1 397	1 339	1 209	-4,1%	-9,7%
Ecarts d'acquisition	6 392	6 617	6 620	3,5%	0,1%
Passif	306 655	343 452	368 305	12,0%	7,2%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	165	227	262	37,9%	15,4%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3 390	2 592	972	-23,6%	-62,5%
Instruments dérivés de couverture	-	-	0	Ns	Ns
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	23 007	34 656	45 085	50,6%	30,1%
Dettes envers la clientèle	201 448	218 815	227 019	8,6%	3,7%
Titres de créances émis	11 872	15 614	17 727	31,5%	13,5%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-	0	Ns	Ns
Passifs d'impôt exigible	134	637	227	>100,0%	-64,3%
Passifs d'impôt différé	1 837	1 384	1 497	-24,7%	8,1%
Comptes de régularisation et autres passifs	8 350	8 763	9 248	4,9%	5,5%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	0	Ns	Ns
Provisions techniques des contrats d'assurance	17 580	18 602	19 088	5,8%	2,6%
Provisions pour risques et charges	1 123	1 171	1 150	4,3%	-1,8%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	207	188	165	-9,5%	-12,1%
Dettes subordonnées	9 517	10 523	10 469	10,6%	-0,5%
Capital et réserves liées	7 367	7 367	9 467	0,0%	28,5%
Réserves consolidées	14 993	17 133	20 500	14,3%	19,7%
<i>Part du groupe</i>	<i>11 578</i>	<i>13 759</i>	<i>16 727</i>	<i>18,8%</i>	<i>21,6%</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>3 415</i>	<i>3 373</i>	<i>3 773</i>	<i>-1,2%</i>	<i>11,9%</i>
Gains ou pertes latents ou différés	921	479	119	-48,0%	-75,2%
Résultat net de l'exercice	4 744	5 302	5 309	11,8%	0,1%
<i>Part du groupe</i>	<i>4 102</i>	<i>4 459</i>	<i>4 501</i>	<i>8,7%</i>	<i>0,9%</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>642</i>	<i>843</i>	<i>808</i>	<i>31,4%</i>	<i>-4,2%</i>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, le total bilan consolidé s'est élevé à 368,3 Mrds Dh, en progression de 7,2% par rapport à fin 2011. Cette augmentation est dûe essentiellement à l'amélioration des prêts et créances sur la clientèle (+7,2%), dont la contribution dans le total actif s'est maintenue à 67,2% en 2012, et de l'accroissement des actifs financiers à la juste valeur par résultat de 31,3% à près de 47,4 Mdh.

Les fonds propres du groupe ont totalisé 35,4 Mrds Dh à fin 2012, enregistrant une croissance de 16,9% par rapport à l'exercice 2011. Cette évolution s'explique, d'une part, par l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc, dont le montant s'élève à 2,1 Mrds Dh, et d'autre part, par l'incorporation d'une partie du résultat net 2011 en réserves consolidées (+19,7%).

L'exercice 2012 a connu une progression aussi bien au niveau des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (+30,1%) qu'au niveau des dettes envers la clientèle, dont l'encours s'est accru de 3,7% à près de 227,0 Mrds Dh à fin 2012.

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, le total bilan consolidé s'est établi à 343,5 Mrds Dh, en progression de 12,0% par rapport à l'exercice précédent. Cette progression relève principalement d'une hausse de 15,2% (+30,5 Mrds Dh) des prêts et créances sur la clientèle, dont la contribution dans le total actif a atteint 67,2% (+1,9 points vs 2010), et d'une augmentation des actifs financiers à la juste valeur par résultat de 51,9% (+12,3 Mrds Dh).

Les fonds propres du groupe ont totalisé près de 30,3 Mrds Dh, enregistrant une croissance de 8,0% par rapport à 2010. Cette variation s'explique principalement par l'incorporation d'une partie du résultat net 2010 en réserves consolidées. Ces dernières ont affiché une progression de 14,3% (+2,1 Mrds Dh) par rapport à l'exercice précédent.

II.4.1. Analyse des principaux postes du bilan

Crédits

L'encours des crédits par type de produit et par client a évolué comme suit sur la période considérée :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 112/11
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	16 913	15 164	14 005	-10,3%	-7,6%
Comptes et prêts	15 418	14 940	13 431	-3,1%	-10,1%
Valeurs reçues en pension	-	-	260	Ns	Ns
Prêts subordonnés	28	20	20	-28,3%	0,2%
Autres prêts et créances	1 336	174	205	-87,0%	17,9%
Créances rattachées	205	101	157	-50,8%	55,8%
Provisions	74	70	68	-6,0%	-2,3%
Créances sur la clientèle (C2)	189 859	218 568	234 010	15,1%	7,1%
Créances commerciales	32 103	38 309	33 952	19,3%	-11,4%
Autres concours à la clientèle	141 731	159 798	174 500	12,7%	9,2%
Valeurs reçues en pension	5	490	1 211	>100,0%	>100,0%
Comptes ordinaires débiteurs	22 320	26 010	30 948	16,5%	19,0%
Créances rattachées	1 420	1 751	1 808	23,3%	3,3%
Provisions	7 721	7 790	8 408	0,9%	7,9%
Opérations de crédit bail (C3)	10 358	12 114	13 618	16,9%	12,4%
Total crédit (C1+C2+C3)	217 130	245 846	261 633	13,2%	6,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, l'encours des créances s'est établi à 261,6 Mrds Dh, en progression de 6,4% par rapport à fin 2011. Cette progression s'explique essentiellement par les éléments conjugués suivants :

- l'accroissement des créances sur la clientèle de 7,1% à près de 234,0 Mrds Dh à fin 2012, en raison principalement de éléments conjugués suivants :
 - ✓ la progression des autres concours à la clientèle de 9,2% à près de 174,5 Mrds Dh, représentant par conséquent 74,6% de l'encours total des créances sur la clientèle en 2012. Cette évolution provient principalement de :
 - o l'accroissement des autres concours à la clientèle d'Attijariwafa bank de 9,8% (+11,2 Mrds Dh) à près de 125,2 Mrds Dh à fin 2012 ;
 - o l'évolution des autres concours à la clientèle d'Attijari bank Tunisie de 8,0% pour atteindre près de 14,7 Mrds Dh au 31 décembre 2012 ;
 - o l'augmentation des autres concours à la clientèle d'Attijari factoring de 1,5 Mrds Dh , en raison principalement de la hausse des créances acquises par affacturage approuvées (3,0 Mrds Dh en 2012 contre 1,5 Mrds Dh en 2011) ;
 - ✓ l'amélioration des comptes ordinaires débiteurs de 19,0% (+4,9 Mrds Dh) à près de 30,9 Mrds Dh à fin 2012, provenant principalement de la hausse de l'encours des comptes ordinaires d'Attijariwafa bank de 4,5 Mrds Dh au titre de la même période ;
 - ✓ le recul des créances commerciales de 11,4% en 2012, soit près de 4,4 Mrds Dh de moins qu'en 2011.
- l'augmentation du montant des opérations de crédit bail de 12,4% pour s'établir à 13,6 Mrds Dh à fin 2012 ;

- le recul des créances sur les établissements de crédits et assimilés de 7,6%, en raison principalement du repli des comptes et prêts de 10,1% (-1,5 Mrd Dh) comparativement à 2011 ;

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, l'encours total des crédits accordés par Attijariwafa bank a atteint près de 245,8 Mrds Dh, soit une progression de 13,2% (+28,7 Mrds Dh) par rapport à fin 2010, qui résulte des éléments conjugués suivants :

- La progression des encours des créances sur la clientèle de 15,1% (+28,7 Mrds Dh) à près de 218,6 Mrds. Cette évolution résulte essentiellement de :
 - ✓ l'accroissement des créances commerciales du groupe de 19,3% (+6,2 Mrds Dh) à près de 38,3 Mrds Dh, suite à un accroissement des créances commerciales d'attijariwafa bank de 15,3% à près de 26,0 Mrds Dh. Ces dernières représentent près de 67,8% du total des créances commerciales consolidées. Cette évolution résulte de l'amélioration de l'encours créances sur la clientèle de la banque au Maroc et aussi d'un effet périmètre lié à la finalisation de l'acquisition de la SCB Cameroun en 2011 (865 Mdh de créances supplémentaires) ;
 - ✓ la hausse des autres concours à la clientèle de 12,7% (+18,1 Mrds Dh) pour s'établir à près de 159,9 Mrds Dh. Cette évolution est consécutive à l'amélioration des autres concours de la clientèle d'Attijariwafa bank et d'Attijari bank Tunisie de 12,2% à près de 114,0 Mrds Dh et de 18,17% à près de 13,6 Mrds Dh respectivement. L'intégration de la SCB Cameroun dans le périmètre de consolidation du groupe en 2011, a contribué à l'amélioration des autres concours de la clientèle de 2,1 Mrds Dh au titre de l'exercice ;
 - ✓ l'augmentation des comptes ordinaires débiteurs de 16,5 % (+3,7 Mrds Dh) à près de 26,0 Mrds Dh;
- l'encours des opérations de crédit bail s'est, lui aussi, inscrit en progression de 16,9% (+1,8 Mrds Dh) par rapport à 2010, pour se situer à près de 12,1 Mrds à fin 2011.
- le repli des créances sur les établissements de crédits et assimilés (-10,3%) résulte principalement d'une baisse de 87,0% (-1,2 Mrds Dh) des autres prêts et créances à près de 174 Mdh à fin 2011.

La ventilation des encours sains des créances sur la clientèle (hors créances rattachées) du Groupe Attijariwafa bank par zone géographique, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

	2010	2011	2012
Maroc	83,0%	82,0%	82,7%
Tunisie	8,1%	8,1%	7,6%
Afrique subsaharienne	8,1%	9,0%	9,1%
Europe	0,0%	0,1%	0,3%
Autres	0,8%	0,8%	0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

- les prêts et créances sur la clientèle destinés au marché marocain représentent en moyenne 82,6% du total des encours sains d'Attijariwafa bank sur la période 2010-2012 ;
- le marché de l'Afrique subsaharienne a enregistré une forte croissance au cours des dernières années, suite aux nouvelles acquisitions de Attijariwafa bank, pour atteindre 9,1% des encours sains du groupe au 31 décembre 2012.

Pour sa part, la ventilation de l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédit (hors créances rattachées) du Groupe Attijariwafa bank par zone géographique, sur la période considérée :

	2010	2011	2012
Maroc	51,8%	40,7%	33,7%
Tunisie	10,3%	6,5%	6,8%
Afrique subsaharienne	19,6%	21,9%	17,6%
Europe	12,7%	29,8%	39,2%
Autres	5,6%	1,1%	2,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

- les prêts et créances sur les établissements de crédits marocains représentent en moyenne 42,1% du total des encours sains d'Attijariwafa bank sur les trois derniers exercices ;
- le marché européen représente en moyenne 27,3% des encours sains du groupe sur la période 2010-2012.

Dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle (hors dettes rattachées) par type de produit a évolué comme suit sur la période considérée :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Dettes envers les établissements de crédit (C1)	23 007	34 656	45 085	50,6%	30,1%
Comptes et emprunts	15 058	15 327	13 679	1,8%	-10,8%
Valeurs données en pension	7 640	19 215	31 267	>100,0%	62,7%
Dettes rattachées	309	113	138	-63,4%	22,3%
Dettes envers la clientèle (C2)	201 448	218 815	227 019	8,6%	3,7%
Comptes ordinaires créditeurs	133 155	151 403	158 209	13,7%	4,5%
Comptes d'épargne	50 649	54 240	56 786	7,1%	4,7%
Autres dettes envers la clientèle	9 923	10 063	10 888	1,4%	8,2%
Valeurs données en pension	6 785	2 194	-	-67,7%	-100,0%
Dettes rattachées	937	915	1 137	-2,4%	24,3%
Total dépôts (C1+C2)	224 455	253 471	272 104	12,9%	7,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2011-2012

A fin 2012, l'encours total des dépôts consolidés a atteint 272,1 Mrds Dh, affichant ainsi une progression de 7,4% (+18,6 Mrds Dh) par rapport à 2011. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- l'accroissement de l'encours des dettes envers la clientèle de 3,7% à près de 227,0 Mrds Dh à fin 2012. Cette évolution est essentiellement liée à :
 - ✓ la progression des comptes ordinaires créditeurs de 4,5% (+6,8 Mrds Dh) à près de 158,2 Mrds Dh. Sa contribution à l'encours total des dettes envers la clientèle est donc passée de 69,2% en 2011 à 69,7% à fin 2012 ;
 - ✓ l'augmentation de l'encours des comptes d'épargne de 4,7% (2,5 Mrds Dh) à près de 56,8 Mrds DH à fin 2012.
 - ✓ L'absence d'encours de valeurs données en pensions au 31 décembre 2012.
- la hausse de l'encours des dettes envers les établissements de crédit de 30,1% pour atteindre 45,1 Mrds Dh à fin 2012. Ce évolution résulte principalement de la progression des valeurs données en pension de 62,7% (+12,1 Mrds Dh) qui a permis de compenser le recul des comptes et emprunts

de 10,8% (-1,6 Mrd Dh) par rapport à 2011. En effet, les valeurs données en pension concernent uniquement Attijariwafa bank. L'évolution de ce poste est essentiellement attribuable à la hausse de 78,0% des valeurs données en pension à terme à Bank Al Maghrib (30,5 Mrds Dh en 2012 contre 17,1 Mrds Dh en 2011) et par la hausse de 100% des valeurs données en pension au jour le jour à Bank Al Maghrib (800,8 Mdhs en 2012 contre aucun encours en 2011).

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, l'encours des dépôts consolidés s'est inscrit en progression de 12,9% (+29,0 Mrds Dh), pour atteindre près de 253,5 Mrds Dh. Cette progression résulte essentiellement des éléments suivants :

- la progression des dettes envers les établissements de crédit de 50,6% (+11,6 Mrds Dh) à près de 34,7 Mrds Dh. Cette évolution provient exclusivement d'Attijariwafa bank, dont les valeurs données en pension à terme à Bank Al-Maghrib ont été multipliées par 3,9 fois en 2011 pour s'établir à près de 17,1 Mrds Dh ;
- l'amélioration de l'encours des dépôts de la clientèle qui s'est établi à 218,8 Mrds Dh à fin 2011, soit une augmentation de 8,6% (+17,4 Mrds Dh) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution provient des effets conjugués suivants :
 - ✓ la croissance des comptes ordinaires créditeurs de 13,7% (+18,3 Mrds Dh) à près de 151,4 Mrds Dh à fin 2011 ;
 - ✓ l'amélioration de 7,1% (+3,6 Mrds Dh) des comptes d'épargne, dont l'encours à fin 2011 s'élève à près de 54,2 Mrds Dh ;
 - ✓ le retrait des valeurs données en pension de 67,7% (-4,6 Mrds Dh) à près de 2,2 Mrds Dh ;

La répartition des dettes envers la clientèle par zone géographique, sur la période considérée, se présente comme suit :

	2010	2011	2012
Maroc	61,3%	58,7%	58,9%
Tunisie	8,5%	8,7%	8,2%
Sénégal	11,4%	14,3%	14,2%
Europe *	17,8%	18,1%	18,5%
Autres	1,0%	0,3%	0,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés - * Les dépôts des MRE en constituent une part importante

Les dettes envers la clientèle proviennent principalement du marché marocain dont la part s'établit en moyenne à 59,6% sur la période 2010 - 2012.

Ratio de transformation du Groupe Attijariwafa bank

L'évolution du ratio de transformation du groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur les trois derniers exercices :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 11/10
Encours crédits bruts *	208 355	238 761	256 388	14,6%	7,4%
Encours dépôts	201 448	218 815	227 019	8,6%	3,7%
Ratio de transformation	103,4%	109,1%	112,9%	+5,7 pts	+3,8 pts

Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés - * Prêts et créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Sur la période 2011-2012, le ratio de transformation d'Attijariwafa bank s'est inscrit en hausse de 3,8 points pour s'établir à près de 112,9%. Cette évolution est liée à une progression annuelle moyenne de 10,9% des encours de crédits bruts, conjuguée à une croissance annuelle moyenne de près de 6,2% des encours de dépôts sur la période.

Ressources du Groupe Attijariwafa bank

Les ressources du groupe Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Fonds propres & assimilés dont :	37 542	40 803	45 864	8,7%	12,4%
Dettes subordonnées	9 517	10 523	10 469	10,6%	-0,5%
Capital	1 930	1 930	2 012	0,0%	4,3%
Réserves liées au capital	5 437	5 437	7 454	0,0%	37,1%
Actions propres	-2 187	-2 005	-1 991	-8,3%	-0,7%
Réserves et résultats consolidés	17 886	20 293	23 347	13,5%	15,0%
Gains ou pertes latents ou différés	921	479	119	-48,0%	-75,2%
Capitaux propres part du groupe	23 968	26 063	30 813	8,7%	18,2%
Intérêts minoritaires	4 057	4 217	4 582	3,9%	8,7%
Ressources dont :	236 327	269 084	289 831	13,9%	7,7%
Etablissements de crédit	23 007	34 656	45 085	50,6%	30,1%
Clientèle	201 448	218 815	227 019	8,6%	3,7%
Titres de créances émis	11 872	15 614	17 727	31,5%	13,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2011-2012

A fin 2012, les fonds propres et assimilés d'Attijariwafa bank s'élèvent à près de 45,9 Mrds Dh, en progression de 12,4% par rapport à 2011. Cette évolution s'explique principalement par une amélioration des capitaux propres part du groupe qui ont affiché une croissance de 18,2% à près de 30,8 Mrds Dh à fin 2012, suite à l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc et aussi en raison de l'incorporation d'une partie des résultats 2011 en réserves.

Les ressources externes de la banque, qui sont composées à hauteur de 78,3% de dépôts de la clientèle, ont affiché une progression de 7,7% pour atteindre 289,8 Mrds Dh à fin 2012. Cette amélioration est attribuable à l'amélioration des encours de dettes envers les établissements de crédit (+30,1%), des dépôts de la clientèle (+3,7%) et des titres de créances émis (+13,5%).

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, les fonds propres et assimilés du groupe se sont établis à près de 40,8 Mrds Dh, soit une croissance de 8,7% par rapport à 2010. Cette hausse résulte essentiellement de :

- la progression des dettes subordonnées de 10,6% à près de 10,5 Mrds Dh, suite à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné en juin 2011 pour un montant de 1 Mrd Dh ;
- le renforcement des fonds propres du groupe qui ont atteint près de 26,1 Mrds Dh, soit une augmentation de 8,7% (+2,1 Mrds Dh) par rapport à 2010. Cette accroissement est attribuable à l'amélioration des réserves et résultats consolidés de 13,5% (+2,4 Mrds Dh) à près de 20,3 Mrds Dh.

Par ailleurs, les ressources externes de la banque se sont accrues de 13,9% (+32,8 Mrds Dh) à près de 269,1 Mrds Dh, en raison principalement de l'augmentation des dettes envers les établissements de crédit de 50,6% (+11,6 Mrds Dh) et des dettes envers la clientèle de 8,6% (+17,4 Mrds) à près de 34,7 Mrds Dh et 218,8 Mrds Dh respectivement. Il y a lieu de préciser que les dépôts de la clientèle représentent 70,6% des ressources totales du groupe au titre de l'exercice 2011, contre 73,6 % en 2010.

Evolution et composition du portefeuille titres du Groupe Attijariwafa bank

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	23 776	36 112	47 429	51,9%	31,3%
Valeurs reçues en pension	-	-	-	ns	ns
Effets publics et valeurs assimilées	6 730	19 989	29 771	>100,0%	48,9%
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 254	2 078	2 557	-36,2%	23,1%
Actions et autres titres à revenu variable	10 326	12 453	14 152	20,6%	13,6%
Instruments dérivés	3 215	1 479	822	-54,0%	-44,4%
Créances rattachée	251	112	127	-55,2%	13,3%
Actifs financiers disponibles à la vente	30 738	26 467	27 192	-13,9%	2,7%
Effets publics et valeurs assimilées	12 724	7 832	8 255	-38,4%	5,4%
Obligations et autres titres à revenu fixe	9 397	10 527	11 156	12,0%	6,0%
Actions et autres titres à revenu variable	3 937	2 838	3 302	-27,9%	16,4%
Titres de participation non consolidés	4 681	5 271	4 479	12,6%	-15,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, les actifs financiers à la juste valeur par résultat se sont accrus de 31,3% à près de 47,4 Mrds Dh, suite à

- la hausse des effets publics et valeurs assimilées de 48,9% (+9,8 Mrds Dh), suite notamment à l'augmentation des effets publics et valeurs assimilées d'Attijariwafa bank de 49,8% (+8,8 Mrds Dh) ainsi que ceux de FCP sécurité de 43% (+974 Mdh) ;
- l'accroissement des actions et autres titres à revenus variables de 13,6% (+1,7 Mrds Dh), en raison principalement par la hausse de 15,9% (+1,6 Mrds DH) des actions et autres titres à revenus variables d'Attijariwafa bank.

Les actifs financiers disponibles à la vente ont, quant à eux, progressé de 2,7% à près de 27,2 Mrds Dh à fin 2012, contre 26,5 Mrds Dh en 2011. Ceci est dû principalement aux éléments conjugués suivants :

- l'augmentation des effets publics et valeurs assimilées de 5,4% (+423 Mdh) pour s'établir à 8,3 Mrds Dh à fin 2012 ;
- la hausse des obligations et autres titres à revenu fixe et aussi des actions et autres titres à revenu variable de 6,0% (+629 Mdh) et 16,4% (+464 Mdh) respectivement. La progression des obligations et autres titres à revenu variable est attribuable à Attijariwafa bank (+395 Mdh) et Attijari International Bank (+431 Mdh) ;
- le repli des titres de participation non consolidés de 15,0% (-792 Mdh).

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, les actifs financiers à la juste valeur par résultat se sont inscrits en hausse de 51,9% (+12,3 Mrds Dh) à 36,1 Mrds Dh, suite aux effets conjugués suivants :

- l'augmentation des effets publics et valeurs assimilées qui on été multiplié par 3 pour atteindre près de 20,0 Mrds Dh à fin 2011 ;
- la progression des actions et autres titres à revenu variable de 20,6% (+2,1 Mrds Dh) ;
- le recul des obligations et autres titres à revenu fixe et des instruments dérivés de 36,2% (-1,2 Mrds Dh) et 54,0% (-1,7 Mrds Dh) respectivement.

Les actifs financiers disponibles à la vente, pour leur part, ont affiché une baisse de 13,9% à 26,5 Mrds Dh, contre 30,7 Mrds Dh en 2010. Ceci est dû principalement à une baisse des effets publics et valeurs assimilés (-38,4%) et des actions et autres titres à revenu variable (-27,9%) plus importante que l'augmentation des obligations et autres titres à revenu fixe (+12,0%).

Evolution des passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont évolué comme suit sur la période considérée :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Valeurs données en pension	64	362	324	>100,0%	-10,5%
Instruments dérivés	3 327	2 230	648	-33,0%	-70,9%
Juste valeur au bilan	3 390	2 592	972	-23,6%	-62,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat correspondent principalement aux instruments dérivés. Ces derniers ont affichés un recul de 70,9% à près de 648 Mdh à fin 2012, s'expliquant essentiellement par la baisse de 523 Mdh des dérivés sur matières premières et le recul de 523 Mdh des autres instruments dérivés en lien avec la baisse du marché boursier pendant deux années consécutives.

Pour leurs parts, les valeurs données en pension ont connu une baisse de 10,5% (-38 Mdh), due essentiellement à la baisse de la performance d'un FCP du groupe.

Evolution des provisions pour risques et charges

L'évolution de provisions pour risques et charge se présente comme suit, sur la période considérée :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	84	88	90	4,4%	2,7%
Provision pour engagements sociaux	304	371	375	22,2%	1,1%
Autres provisions pour risques et charges	735	712	685	-3,1%	-3,9%
Provisions pour risques et charges	1 123	1 171	1 150	4,3%	-1,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS

Au 31 décembre 2012, le stocks des provisions pour risques et charges s'établit à près de 1,2 Mrds Dh, en léger repli de 1,8% (-21 Mdh) par rapport à 2011. Cette situation relève essentiellement d'une baisse des autres provisions pour risques et charges de 3,9% (-28 Mdh), qui n'a pas été atténuée par la progression des provisions pour risques d'exécution des engagements par signature de 2,7% (+2 Mdh) et aussi des provisions pour engagements sociaux de 11,1% (+4 Mdh).

Ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank

Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank sur la période 2010–2012.

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Total fonds propres réglementaires	29 380	31 158	34 390	6,1%	10,4%
Total actifs pondérés	251 456	276 729	288 051	10,1%	4,1%
Coefficient de solvabilité consolidé	11,68%	11,26%	11,94%	-0,42 pt	0,68 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

A fin 2012, le ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa Bank s'établit à 11,94%, en progression de 0,68 point par rapport à fin 2011, respectant ainsi le niveau exigé par Bank Al-Maghrib. Cette situation est due essentiellement à la progression des fonds propres réglementaires de 10,4% par rapport à l'exercice précédent, conjugué à l'augmentation du total actifs pondérés de 4,1% par rapport à fin 2011.

II.5. Analyse des principaux postes du hors bilan

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Engagements de financement donnés	17 600	16 109	19 623	-8,5%	21,8%
aux établissements de crédit	2	51	420	>100,0%	>100,0%
à la clientèle	17 598	16 058	19 203	-8,8%	19,6%
Engagements de financement reçus	2 210	5 151	5 707	>100,0%	10,8%
des établissements de crédit	2 210	3 538	2 322	60,1%	-34,4%
de l'Etat et d'autres organismes de garantie	-	1 613	3 385	Ns	>100,0%
Engagements de garantie donnés	34 730	44 631	43 856	28,5%	-1,7%
d'ordre des établissements de crédit	5 009	7 263	5 611	45,0%	-22,7%
d'ordre de la clientèle	29 722	37 368	38 245	25,7%	2,3%
Engagements de garantie reçus	28 513	26 438	28 222	-7,3%	6,7%
des établissements de crédit	16 251	16 067	17 227	-1,1%	7,2%
de l'état et d'autres organismes de garantie	12 261	10 371	10 995	-15,4%	6,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2011-2012

Au titre de l'exercice 2012, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 21,8% pour atteindre 19,6 Mrds Dh. Ils se composent essentiellement des engagements à la clientèle qui s'établissent à près de 19,2 Mrds Dh en 2012, contre 16,1 Mrds Dh en 2011. L'augmentation de ces engagements découle principalement des engagements de financement donnés à la clientèle par Attijariwafa bank qui se sont accrus de 2,0 Mrds dh en 2012 pour atteindre près de 14,2 Mrds Dh.

Les engagements de financement reçus ont, pour leur part, enregistré une augmentation de 10,8% à près de 5,7 Mrds Dh, dont près de 59,3% correspond à des engagements de financement reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie. Cette évolution est principalement attribuable aux engagements de financement reçus de Wafabail (+350 Mdh), de Wafasalaf (+93 Mdh) et d'Attijariwafa bank Europe (+60 Mdh).

Après une année 2011 marquée par une importante augmentation des engagements de garantie donnés, ces derniers ont affiché un repli de 1,7% à près de 43,9 Mrds Dh, suite à une baisse des engagements de garantie donnés d'ordre des établissements de crédit (-22,7%) qui n'a pas été compensée par l'amélioration des engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle (+2,3%).

Enfin, les engagements de garantie reçus ont connu une progression de 6,7% pour s'établir à 28,2 Mrds Dh à fin 2012. Cette situation concerne les engagements de garantie reçus par Attijariwafa bank (+1,0 Mrds Dh) à 15,9 Mrds Dh et les engagements de garantie reçus par la Société Ivoirienne de Banque (+516 Mdh).

Revue analytique 2010-2011

Au titre de l'exercice 2011, les engagements de financement donnés ont enregistré un recul de 8,5% à près de 16,1 Mrds Dh, en raison de la baisse des engagements de financement donnés à la clientèle de 8,8% (-1,5 Mrd Dh).

En revanche, les engagements de financement reçus ont plus que doublé en 2011 pour atteindre près de 5,2 Mrds Dh, en raison de la progression des engagements de financement reçus des établissements de crédit. En effet, l'augmentation de ces derniers est consecutive à l'accroissement des engagements d'Attijariwafa bank pour 266,6 Mdh, d'Attijariwafa Europe pour 333,3 Mdh et du Crédit du Congo pour 482,3 Mdh. Pour leur part, les engagements de financement reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie en 2011 proviennent exclusivement du Crédit du Congo.

Les engagements de garantie donnés ont progressé de 28,5% à près de 44,6 Mrds Dh, suite à la hausse aussi bien des engagements de garantie donnés d'ordre des établissements de crédit (+45,0%) que des engagements de garantie donnés d'ordre de la clientèle (+25,7%).

Enfin, les engagements de garantie reçus ont affiché un repli de 7,3%, suite principalement au retrait des engagements reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie de 15,4% (-1,9 Mrds Dh) pour s'établir à 10,4 Mrds au 31 décembre 2011.

Tableau de passage des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres du 31 décembre 2010 au 31 décembre 2012 est présenté dans le tableau ci-dessous :

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Tot. Actifs-Passifs compta. Direct en CP	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2010	1 930	5 437	-2 187	17 886	902	23 968	4 057	28 025
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2010 corrigés	1 930	5 437	-2 187	17 886	902	23 968	4 057	28 025
Opérations sur capital	-	-	-	-758	0	-758	-230	-988
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	181	-	-	181	-	181
Dividendes	-	-	-	-1 490	-	-1 490	320	-1 809
Résultat de l'exercice	-	-	-	4 459	-	4 459	843	5 302
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	-	-	-	-	-457	-457	-129	-586
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-34	-34	-20	-54
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	-491	-491	-148	-639
Autres variations	-	-	-	163	-	163	-299	-136
Variations de périmètre	-	-	-	33	-2	31	314	344
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2011	1 930	5 437	-2 005	20 293	409	26 063	4 217	30 280
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2011 corrigés	1 930	5 437	-2 005	20 293	409	26 063	4 217	30 280
Opérations sur capital	82	2 018	-	626	-	2 726	318	3 043
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	15	-	-	15	-	15
Dividendes	-	-	-	-1 592	-	-1 592	-374	-1 966
Résultat de l'exercice	-	-	-	4 501	-	4 501	808	5 309
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	-	-	-	-	-375	-375	-104	-479
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-44	-44	-39	-83
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-	-419	-419	-143	-562
Autres variations	-	-	-	-480	-	-480	-244	-724
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2012	2 012	7 454	-1 991	23 347	-10	30 813	4 582	35 395

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Commentaires

L'évolution des capitaux propres est liée principalement à la variation des réserves et résultats consolidés et des gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente.

Dans ce sens, l'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc, pour un montant global de 2,1 Mrds Dh, a contribué au renforcement des capitaux propres du Groupe. Ces derniers ont atteint 35 395 Mdh à fin 2012.

Pour sa part, le résultat net part du groupe a affiché une croissance de 0,9% à près de 4 501 Mdh à fin 2012.

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie sur la période 2010-2012 est présenté dans le tableau suivant :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Résultat avant impôts	7 047	7 947	8 173	12,8%	2,8%
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	816	961	869	17,7%	-9,6%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-	-	Ns	Ns
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	0	-5	-12	Ns	>100,0%
+/- Dotations nettes aux provisions	1 237	838	1 401	-32,2%	67,2%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-18	-16	-15	-11,3%	-9,5%
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-702	-819	-357	16,6%	-56,4%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-	0	Ns	Ns
+/- Autres mouvements	155	-446	-797	Ns	78,7%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	1 487	513	1 090	-65,5%	>100,0%
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	449	5 341	22 327	>100,0%	>100,0%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-16 872	-12 749	-8 605	-24,4%	-32,5%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-474	-7 449	-14 134	>100,0%	89,7%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-	-	0	Ns	Ns
- Impôts versés	-2 286	-1 736	-1 808	-24,1%	4,1%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-19 183	-16 594	-2 220	-13,5%	-86,6%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-10 649	-8 134	7 043	-23,6%	Ns
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-841	-1 268	-1 456	50,7%	14,8%
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-114	-41	-79	-63,5%	91,2%
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-838	-746	-492	-11,0%	-34,0%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 793	-2 056	-2 027	14,6%	-1,4%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-1 333	-1 809	134	35,7%	-107,4%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	6 453	4 550	2 188	-29,5%	-51,9%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	5 120	2 741	2 322	-46,5%	-15,3%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	61	62	30	0,7%	-51,5%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-7 260	-7 387	7 367	1,7%	-199,7%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	16 938	9 678	2 291	-42,9%	-76,3%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	13 826	13 209	13 590	-4,5%	2,9%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 112	-3 532	-11 300	Ns	>100,0%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	9 678	2 291	9 658	-76,3%	>100,0%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	13 209	13 590	10 435	2,9%	-23,2%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-3 532	-11 300	-777	>100,0%	-93,1%
Variation de la trésorerie nette	-7 260	-7 387	7 367	1,7%	-199,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2011-2012

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'établissent à près de 7,0 Mrds Dh à fin 2012 contre -8,1 Mrds Dh en 2011. Cette amélioration s'explique principalement par une importante augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles de 14,4 Mrds Dh par rapport à 2011, et aussi par une progression de 577 Mdh des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements, sur le même exercice.

Le solde négatif des variations nettes des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles comprend essentiellement :

- les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit pour 22,3 Mrds Dh en 2012, soit près de 17,0 Mrds Dh de plus qu'en 2011. Cette évolution est liée à l'augmentation de l'encours des dettes envers ces établissements de 30,1% au titre de la même période ;
- les flux liés aux opérations avec la clientèle pour -8,6 Mrds Dh en 2012 contre -12,7 Mrds Dh en 2011. Cette amélioration est due essentiellement à la poursuite de la croissance des dépôts de la clientèle, dont l'encours s'est établi à 227,0 Mrds à fin 2012, réalisant ainsi une progression de 3,7% par rapport à 2011 ;
- les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers pour 14,4 Mrds Dh, soit une hausse de 89,7% par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit essentiellement des bons du trésor et valeurs assimilées pour 9,7 Mrds Dh, de certificats de dépôts pour 1,3 Mrds Dh et de titres d'OPCVM pour 1,6 Mrds Dh.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde négatif de -2 027 Mdh à fin 2012 contre un solde négatif de -2 056 Mdh en 2011. Cette situation s'explique par une baisse des investissements en immobilisations corporelles et incorporelles (-254 Mdh) qui a été partiellement compensée par l'accroissement des flux liés aux actifs financiers et aux participations (+188 Mdh) et aussi des flux liés aux immeubles de placement (+38 Mdh).

En effet, l'accroissement des flux liés aux actifs financiers et aux participations est essentiellement dû aux mouvements sur titres de participation et autres immobilisations financières de Wafa Assurance qui s'élèvent à -1 446 Mdh à fin décembre 2012.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à 2 322 Mdh à fin 2012, en repli de 15,3% par rapport à l'exercice 2011. Ces flux correspondent essentiellement aux autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement, dont le montant (2 188 Mdh) provient principalement de l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc, qui a été réalisée en juin 2012.

Revue analytique 2010-2011

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles se sont établis à -8 134 Mdh en 2011 contre -10 649 Mdh en 2010, soit une amélioration de près de 2 515 Mdh. Cette évolution correspond aux éléments conjugués suivants :

- La progression du résultat avant impôts de 12,8% (+900 Mdh) à près de 7,9 Mrds Dh à fin 2011 ;
- l'amélioration de la diminution nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles de près de 13,5% (+2,6 Mrds Dh). Cette évolution provient essentiellement de la progression des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés (+4,9 Mrds Dh) et des flux liés aux opérations avec la clientèle (+4,1 Mrds Dh) qui a été atténuée

par la diminution des flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (-7,0 Mrds Dh).

- le retrait de 65,5% (-974 Mdh) du total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements. Cette baisse s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :
 - ✓ l'augmentation des dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 17,7% (+145 Mdh) à près de 961 Mdh à fin 2011 ;
 - ✓ la constatation d'une dotation nette pour dépréciation des actifs financiers de -5,3 Mdh en 2011 ;
 - ✓ la baisse des autres mouvements dont le solde s'élève à -446 au 31 décembre 2011 contre 155 Mdh en 2010, soit un retrait de près de 601 Mdh.

Activités d'investissement

le solde négatif des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement a augmenté de 263 Mdh en 2011 pour atteindre -2 056 Mdh. Cette évolution s'explique principalement par les flux liés aux actifs financiers et aux participations, dont le solde négatif est passé de -841 Mdh en 2010 à -1 268 Mdh en 2011, suite à la finalisation de l'acquisition de SCB Cameroun et d'Attijari bank Maritanie. Pour leur part, les acquisitions d'immeubles de placement en 2011 ont été moins importantes qu'en 2010.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à 2 741 Mdh en 2011, soit un recul de 46,5% (-2 379 Mdh) par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par le repli des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement de 29,5% (-1 903 Mdh) en 2011. En effet, le montant global levée par la banque sur le marché financier en 2011 s'élève à près de 4,2 Mrds Dh, soit 2,6 Mrds Dh de moins qu'en 2010. Ce repli est due à la baisse aussi bien des certificats de dépôts (1,8 Mrds Dh en 2011 vs 3,8 Mrds Dh en 2010) et des bons de sociétés de financement (1,4 Mrds Dh en 2011 vs 1,8 Mrds Dh en 2010) que des dettes subordonnées (1,0 Mrds Dh en 2011 vs 1,2 Mrds Dh en 2010).

PARTIE VI : PERSPECTIVES

I. STRATEGIE ET PERSPECTIVES

Orientations stratégiques du nouveau plan Attijariwafa 2015

Le plan stratégique Attijariwafa 2015 s'inscrit dans la continuité des plans précédents (ex : Izdihar 2010 et Attijariwafa 2012) et se focalise sur le maintien et la mise sous contrôle de rythmes de croissance et de niveaux de rentabilité satisfaisants pour l'ensemble des métiers à forte contribution.

Il projette un certain nombre de ruptures en termes d'ambitions stratégiques associées à certains leviers créateurs de valeurs et cible un nouveau palier en matière de pratiques managériales à horizon 2015.

Le plan stratégique d'Attijariwafa bank 2015 ambitionne de maintenir sur la période 2012 – 2015 des rythmes de croissance élevés dans un contexte économique incertain et un marché bancaire moins porteur que par le passé : crise de la dette et de la croissance en Europe, ralentissement de la croissance mondiale, incertitude sur le rythme de croissance au Maroc et sur les équilibres budgétaires et de la balance des paiements, etc.

Afin d'atteindre les rythmes de croissance ciblés, une optimisation continue du modèle globale et une amélioration substantielle des pratiques managériales sont nécessaires.

Attijariwafa 2015 : principales orientations stratégiques

Les principales orientations stratégiques du plan stratégique Attijariwafa 2015 se présentent comme suit :

1	Consolidation du positionnement au Maroc, l'optimisation du mix et la capture du potentiel supplémentaire
• Consolider les positions de leader sur l'ensemble des métiers et segments de clientèle historiques ; • Capturer une part significative et devenir la Banque de Référence sur les segments de clientèle faiblement pénétrés (exemple : Banque Economique, Finance alternative, TPE, etc.) ; • Capturer de manière rigoureuse et systématique les synergies de revenus et de charges.	
2	Capture du potentiel significatif de croissance dans le réseau international
• Poursuivre le maillage du réseau et le développement en Afrique ; • Transformer systématiquement les banques acquises en Afrique et renforcer les processus de Risk Management d'Audit et de Contrôle Interne ; • Déployer progressivement le business model Attijariwafa bank dans les différents pays de présence ; • Déployer les lignes métiers du Groupe (Banque de Financement, Banque des Marchés et de Capitaux, Crédits aux Particuliers, Assurance, etc.) dans les pays de présence et construire un positionnement régional • Mettre en œuvre les initiatives transverses entre les pays et les régions permettant la cross-fertilisation et le partage des meilleures pratiques.	
3	Économies d'échelle et meilleurs standards internationaux
• Accélérer la capture des économies d'échelle (industrialisation des processus, mutualisation, rationalisation des structures, etc.) • Hisser les pratiques managériales, les capacités d'exécution et les standards de qualité de service, et de contrôle des risques et de gestion du capital humain au niveau des meilleures pratiques internationales.	
4	Émergence des marchés de présence et intégration régionale
• Capitaliser sur l'émergence de Casablanca en tant que hub financier régional ; • Capitaliser et impulser le développement accéléré des marchés de capitaux au Maroc ; • S'inscrire dans la dynamique actuelle d'intégration régionale dans un contexte de profondes mutations politiques, sociales et économiques.	

Source : Attijariwafa bank

Principaux moyens transverses à mettre en place

Le plan stratégique Attijariwafa 2015 s'appuiera sur les moyens transverses suivants :

Thématique	Principaux projets / actions et réflexions menées
Organisation et Gouvernance	- Optimisation de l'architecture et du fonctionnement des Comités et instances de gouvernance (Comité DG, COMEX, Comité Groupe, etc.) ; - Mise en place de l'organisation commerciale matricielle au niveau de la Banque de Détail ; - Ajustement du modèle organisationnel « Corporate & Investment banking » ; - Afrique : l'ancrage de la BDDI en tant qu'entité pilotant le P&L africain et capturant les synergies ainsi que le déploiement de lignes métier régionales dans le cadre d'une gouvernance matricielle (Immigrant banking, Banque transactionnelle, Activités de cash, crédit à la consommation, etc.)
Capital humain	Amélioration des processus critiques ciblant les meilleures pratiques (ex : gestion du pool de talents, gestion des carrières, fixation des objectifs et d'évaluation des managers, processus de rémunération, etc)
Pilotage	- Amélioration et instauration du Datawarehouse ; - Accélération de l'évolution des pratiques internes en matière de pilotage stratégique, financier et opérationnel.
Marketing stratégique	Mise en place d'une entité dédiée au marketing stratégique et prise en charge des problématiques structurantes associées (segmentation, tarification, connaissance client, etc.)
Marque et communication	Amélioration de l'attractivité de la marque Attijariwafa bank auprès de sa cible sur les divers marchés de présence.
Distribution et pilotage commercial	- Clarification des périmètres gérés par les « Business Units » ; - Optimisation des outils disponibles (CRM, DWH, multicanal), harmonisation et amélioration des pratiques commerciales.
IT et opérations	- Optimisation de la Gouvernance des projets structurants ; - Formalisation des orientations stratégiques relatives à l'IT ; - Relève des ressources critiques ; - Schéma Directeur informatique à positionner en 2012.
Mise en œuvre de la stratégie	Optimisation de la gouvernance autour de l'exécution des projets stratégiques

Source : Attijariwafa bank

Programme d'investissementq d'Attijariwafa bank sur la période 2013-2015

Le programme d'investissementq d'Attijariwafa sur la période 2013-2015 se présente comme suit :

Investissements prévisionnels	2012 R	2013 B	2014 P	2015 P
Frais d'établissement	45	55	55	55
Acquisitions d'immeubles	10	14	10	10
Aménagements, Agencements, Installations	123	194	189	189
Matériel & Mobilier	60	41	39	39
Monétique	35	15	14	14
Informatique	128	117	122	128
Immobilisations corporelles hors exploitation	69	8	3	3
Total	471	443	433	439

Mdh – Source : Attijariwafa bank

Sur les trois prochains exercices, Attijariwafa bank poursuivra ses objectifs stratégiques, en prévoyant un programme d'investissements de près de 1 315 millions de dirhams qui s'étale sur la période 2013-2015.

Ce programme concerne la création de nouvelles agences ainsi que l'aménagement de plusieurs agences et la mise à niveau de la sécurité.

En outre, le programme d'investissements prévoit la modernisation des infrastructures informatiques, notamment les investissements dans les projets de transformation du schéma directeur.

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE

La gestion des risques d'Attijariwafa bank est centralisée au niveau du pôle Gestion Globale des Risques (GGR) qui se charge de la supervision, du contrôle et de la mesure des risques encourus par le Groupe à l'exception des risques opérationnels.

L'indépendance de cette structure vis-à-vis des autres pôles et métiers permet d'assurer une objectivité optimale aux propositions de prise de risque qu'elle soumet au comité de crédit et à leur contrôle.

I. RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE

En 2005, Attijariwafa bank a décidé de mettre en place un dispositif spécifique de contrôle des risques de marché qui s'inscrit dans le cadre du dispositif global du Contrôle Interne conformément aux dispositions de la circulaire n° 6/G/2001 de Bank Al-Maghrib.

Ce dispositif s'articule autour de trois niveaux d'intervention :

- Le contrôle interne de premier niveau, assuré par les opérateurs du *Front Office* qui sont tenus de se conformer aux dispositions réglementaires et à la politique définie par la banque en matière de suivi et de gestion des risques ;
- le suivi des risques par le *Middle Office* qui s'assure quotidiennement du respect des limites relatives aux risques de change, de taux et de contrepartie. Il informe périodiquement la Direction et les autres entités de contrôle à travers un système de reporting. D'autre part, l'entité « Surveillance et suivi des risques de marché » a pour fonction de détecter, analyser et suivre les différentes positions de la banque en matière de taux et de devises puis rationaliser ces positions par des autorisations formalisées et enfin être alertée à toute déviation de ces positions. Ce suivi se fait notamment à travers les supports suivants :
 - ✓ un suivi mensuel de l'exposition au risque de change permet le calcul rétrospectif de la Value at Risk (VaR) qui mesure la perte potentielle maximale liée à l'exposition au risque de change de l'établissement ;
 - ✓ un reporting mensuel présente de manière synthétique l'exposition au risque de change de la banque par rapport aux limites fixées.
- les organes de contrôle réalisent des analyses critiques et indépendantes de la qualité du dispositif, soit dans le cadre des missions d'audit ou ponctuellement à la demande de la Direction Générale.

Le modèle VaR⁷² a été développé par les soins de la gestion globale des risques d'Attijariwafa bank. Il couvre le risque de taux Dirham ainsi que le risque de change au comptant et à terme. Le choix de la méthode RiskMetrics développée par JP Morgan afin d'appréhender une mesure de la VaR présente différents avantages : elle est facile à implémenter, tient compte des corrélations existantes entre les prix des actifs et prend en considération les fluctuations récentes et historiques des prix. Par conséquent, la méthode RiskMetrics repose sur une matrice de variances et covariances des rendements des actifs du portefeuille ainsi que leur composition dans le portefeuille.

La gestion globale des risques produit mensuellement un reporting détaillé qui retrace le calcul et l'évolution de la VaR et le contrôle des limites réglementaires et internes. Le modèle permet de faire du backtesting qui est une technique permettant de tester la validité du modèle de calcul de la VaR. Il consiste à se baser sur des opérations historiques de calcul de la VaR et voir par la suite si cette VaR encadrerait réellement la perte potentielle réalisée en la comparant au P&L théorique.

Par ailleurs, la banque a instauré un système de limites internes pour mesurer et contrôler les risques de marché. Ces limites sont relatives au portefeuille de négociation, la position de change, matières premières et options de change.

⁷² La Value at Risk représente la perte potentielle maximale sur la valeur d'un actif ou d'un portefeuille d'actifs et de passifs financiers compte tenu d'un horizon de détention et d'un intervalle de confiance.

I.1. Risque de taux

Le système bancaire est soumis à une baisse tendancielle des taux d'intérêt. Le rendement des crédits combiné au renchérissement des coûts des ressources affecte les marges d'intermédiation bancaire. La banque encourt le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les Produits Nets Bancaires prévisionnels.

Au 31 décembre 2011, la valeur de marché du portefeuille Trading Bons du Trésor s'établit à 5 510 millions de dirhams, avec une VaR 1 jour de 3,681 millions de dirhams. Les principaux instruments de couverture des taux utilisés sont les prêts/emprunts, les swaps de taux et les forwards rate agreements (FRAs). En l'absence d'outils de couverture, la gestion du risque de taux se fonde sur l'optimisation des adossements des actifs et des passifs (gestion dynamique actif/passif) à travers l'orientation de la stratégie en matière de dépôts et de crédits.

Au 31 décembre 2012, la valeur de marché du portefeuille Trading Bons du Trésor s'établit à 25 358 millions de dirhams, avec une VaR 1 jours de 22,04 millions de dirhams.

La valeur de marché des OPCVM portefeuille Trading (investis à 90% dans des Bons du Trésor) s'établit à 11 686 millions de dirhams, avec une VaR 1 jour de 22,47 millions de dirhams.

La valeur de marché du portefeuille Eurobonds Maroc s'établit à 4 294 millions de dirhams, avec une VaR 1 jour de 10,8 millions de dirhams.

Par ailleurs, le tableau ci-après présente les positions ainsi que la VaR à 1 jour et à 10 jours des activités de change, de titres de propriété et de taux (hors OPCVM) :

Activités	Position	VaR 1 jour	VaR réglementaire 10 jours
Change	2 235 827 000	279 000	882 000
Titres de propriété	55 544 847	1 778 968	5 625 872
Taux (hors OPCVM)	28 689 692 500	54 956 900	173 797 800

En milliers – Source : Attijariwafa bank

I.2. Risque de change

Tout établissement bancaire encourt un risque de change qui trouve son origine dans les différentes activités de la banque (participations, filiales à l'étranger, crédits en devises, titres en devises, emprunts en devises, swap, options de change, change à terme, etc.). L'établissement bancaire peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur, et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge prévisionnelle. Le risque de change d'Attijariwafa bank, au 31 décembre 2012, peut être analysé selon le tableau suivant :

Devises	Position en devises	Cours	Contre-valeur (Kdh)	% des fonds propres
USD	52 209	8,439	440 593	2,27%
EUR	100 030	11,1465	1 114 984	5,74%
JPY	43 138	0,0976905	4 214	0,02%
CHF	59	9,23155	546	0,00%
GBP	300	13,703	4 106	0,02%
CAD	37	8,4805	314	0,00%
DKK	386 199	1,4939	576 942	2,97%
NOK	988	1,51615	1 498	0,01%
SEK	1 456	1,29625	1 886	0,01%
DZD	2743	0,10805	296	0,00%
TND	490	5,4363	2 664	0,01%
SAR	1 450	2,25015	3 261	0,02%
KWD	82	30,011	2 473	0,01%
AED	2 199	2,2976	5 053	0,03%
LYD	74	6,7147	499	0,00%
MRO	981	0,0278485	27	0,00%
ZAR	426	0,9884	420	0,00%

En milliers – Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2012, la somme des positions de change de la banque se présente comme suit :

- en termes de positions longues, la somme est égale à 2 150 898 Kdh ;
- en termes de positions courtes, la somme est égale à 8 458 Kdh.

II. RISQUE DE LIQUIDITE

L'activité de transformation, propre aux établissements bancaires, implique nécessairement un risque de liquidité. Les maturités des emplois et des ressources, toutes différentes les unes des autres, créent au sein du bilan de la banque des écarts entre volume d'actifs et de passifs qui sont à la source du risque de liquidité.

En cas de bouleversements structurels, la banque peut se trouver dans l'impossibilité de se procurer des liquidités dans des conditions normales de volume et de taux. Dans un pareil cas, les besoins de refinancement futurs peuvent réduire les marges prévisionnelles.

Le ratio de liquidité réglementaire⁷³ se présente comme suit :

Date	Ratio de liquidité Maroc	Evolution
31-mars-06	92,80%	
30-juin-06	87,20%	-5,60 pts
31-déc-06	96,40%	+9,20 pts
31-mars-07	77,60%	-18,80 pts
30-juin-07	131,40%	+53,80 pts
31-déc-07	107,90%	-23,50 pts
30-juin-08	101,60%	-6,30 pts
31-déc-08	100,60%	-1,00 pt
31-mars-09	121,01%	+20,41 pts
30-juin-09	100,90%	-20,11 pts
31-déc-09	107,98%	+7,08 pts
31-mars-10	94,73%	-13,25 pts
30-juin-10	91,48%	-3,25 pts
31-déc-10	94,16%	+2,68 pts
31-mars-11	87,02%	-7,14 pts
30-juin-11	95,04%	+8,02 pts
31-déc-11	95,40%	0,36 pt
30-juin-12	80,56%	-14,84 pts
31-déc-12	81,63%	1,07 pt

Source : Attijariwafa bank

III. GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Dans un contexte de changements profonds survenus au Maroc, à savoir la libéralisation économique, l'ouverture des frontières, le démantèlement douanier et l'entrée en vigueur de plusieurs accords de libre-échange, le risque de contrepartie du secteur bancaire pourrait se détériorer et, par conséquent, induire une hausse du ratio de contentieux global. Cette tendance pourrait être accentuée par une conjoncture économique peu favorable.

Pour gérer le risque de contrepartie, l'entité « Risque de crédit » au sein de la GGR a pour mission principale d'analyser et d'instruire les demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente du groupe. Elle a, en outre, pour prérogatives l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties, l'appréciation du volume d'activité de la relation et le bien-fondé économique des financements sollicités. Chaque Business Unit est dotée d'une structure d'engagement et d'une structure de recouvrement clairement indépendantes et hiérarchiquement liées au pôle Gestion Globale des Risques.

⁷³ Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.

Le niveau minimum réglementaire du ratio de liquidité est fixé à 100% par Bank Al-Maghrib.

III.1. Répartition des engagements de l'établissement au 31.12.2012⁷⁴

Par secteur d'activité

La répartition des risques selon les secteurs de l'économie fait l'objet d'une attention particulière et se double d'une analyse prospective permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque. Elle s'appuie sur des études exprimant une opinion sur l'évolution des secteurs et identifiant les facteurs qui expliquent les risques encourus par leurs principaux acteurs.

La répartition des engagements donnés par secteur, rapportés au total des engagements de la Banque à fin 2012, se décline comme suit :

- les établissements financiers-holding et assurances représentant 17%. Les risques sur les engagements de ce secteur sont très faibles (96% des engagements des établissements financiers spécialisés sont sur des filiales de banques) ;
- le BTP & matériaux de construction représente 7,0% en 2012, en quasi-stagnation par rapport à 2011. Les crédits par signature représentent plus de la moitié des engagements globaux de ce secteur ;
- la promotion immobilière représente 7,0% en 2012, en quasi-stagnation par rapport à 2011. Les engagements sur ce secteur ont connu une forte progression du fait de la stratégie de la Banque d'accompagner la réalisation de nombreux grands projets d'envergure en matière d'habitat.

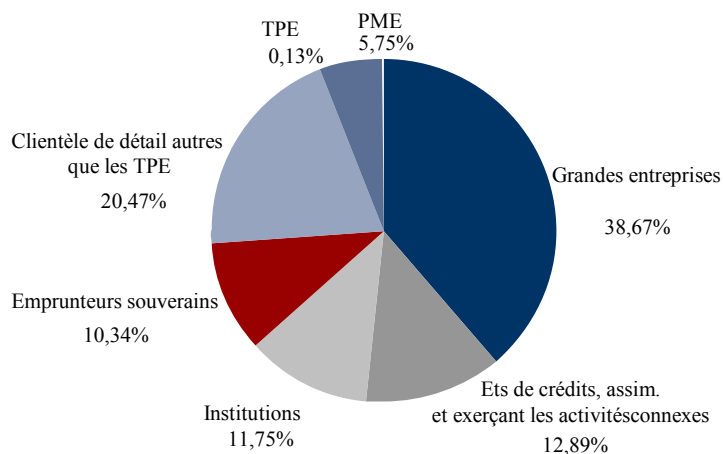
Par contrepartie

Évaluée en tenant compte de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification est une constante de la politique de risque de la Banque. L'étendue et la variété des activités du Groupe pourraient y participer.

Les éventuelles concentrations font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives.

Cette diversification se décline comme suit :

Ventilation des engagements de la banque par catégorie de contrepartie au 31 décembre 2012



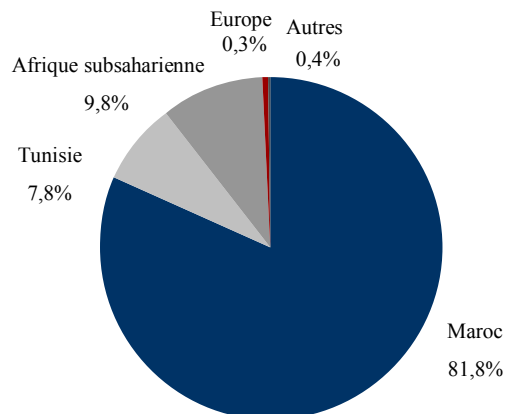
Source : Attijariwafa bank

⁷⁴ Source : Attijariwafa bank

Par zone géographique

Le graphique ci-dessous montre que l'exposition du Groupe est concentrée au Maroc avec 81% suivi de la Tunisie avec 7,8%. Le reste étant réparti entre les pays africains subsahariens.

Ventilation des engagements de la banque par zone géographique au 31 décembre 2012



Source : Attijariwafa bank

Au niveau Maroc, la région du grand Casablanca représente, à elle seule, 54% des engagements de la banque, suivie de la région Nord ouest (23%) et du Nord Est (5%).

Cette concentration s'explique par :

- le fait que les régions de Casablanca et de Rabat représentent le «cœur économique, financier et administratif» du Royaume
- la domiciliation des comptes à Casa et Rabat des principaux projets d'infrastructure lancés et réalisés en province.

Par qualité du portefeuille

Afin d'évaluer l'ensemble de ses contreparties, le Groupe a développé un système de notation en phase avec les exigences de « Bâle II ». Ainsi, la mise en œuvre de l'approche de notation interne repose sur des exigences minimales qui permettent à chaque établissement de crédit de choisir les systèmes et les méthodes les mieux adaptés à son activité.

En effet, le système de notation doit être caractérisé par deux paramètres bien distincts : le risque de défaut de l'emprunteur et les facteurs spécifiques à la transaction. L'horizon temporel des évaluations du risque de défaut est estimé à 1 an.

Ce système qui doit faire l'objet d'une validation régulière et d'un suivi de ses performances, doit également avoir un caractère prédictif et prendre en compte le jugement humain.

En termes de documentation, la conception du système de notation et ses modalités opérationnelles doivent être formalisées. En particulier, les aspects différenciation du portefeuille, critères de notation, responsabilité des différents intervenants, fréquence de revue et implication du management doivent être traités de manière approfondie.

Les données sur les principaux emprunteurs et les caractéristiques des facilités doivent être collectées et stockées.

En outre, les banques doivent disposer d'un système solide pour valider l'exactitude et la cohérence des systèmes et procédures de notation ainsi que l'estimation de tous les grands facteurs de risque. Elles doivent démontrer à leur autorité de contrôle que leur processus de validation leur permet d'évaluer, de manière cohérente et significative, les performances de leurs systèmes internes de notation et d'appréciation du risque.

Dès juin 2003, une première génération des systèmes de notation interne d'Attijariwafabank a été élaborée avec l'assistance technique de la société de financement internationale et du cabinet Mercer

Oliver wyman. Ce système prenait en compte deux paramètres : une échelle de notation de six notes (A, B, C, D, E et F) et les probabilités de défaut (PD) estimées. Le modèle initial se limitait à cinq facteurs financiers explicatifs du risque de crédit.

En 2010, le Groupe Attijariwafa bank a déployé un nouveau modèle de notation interne au niveau du système opérant de la banque qui est en ligne avec les exigences Bâle II. Ce modèle dédié aux entreprises, prend en compte en plus des éléments financiers, des éléments qualitatifs et de comportement. Il couvre l'essentiel des engagements de la banque. Sa conception repose sur l'analyse des classes homogènes et sur des analyses statistiques éprouvées.

Le dispositif de notation est fondé essentiellement sur la Note de Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'une année. La note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de huit classes de risque dont une en défaut (A, B, C, D, E, F, G, et H).

Note	Niveau de risque
A	Très bon
B	Bon
C	Assez bon
D	Moyen
E	Médiocre
F	Mauvais
G	Très mauvais
H	Défaut

Source : Attijariwafa bank

Le système de notation présente les caractéristiques suivantes :

- périmètre : portefeuille des entreprises hors collectivités locales, sociétés de financement et sociétés de la promotion immobilière ;
- le dispositif de notation du Groupe Attijariwafa bank est fondé essentiellement sur la Note de la Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'un an ;
- le calcul de la note système résulte de la combinaison de trois types de notes : Note financière, note qualitative et note de comportement ;
 - ✓ la note financière est basée sur plusieurs facteurs financiers liés à la taille, au dynamisme, à l'endettement, à la rentabilité et à la structure financière de l'entreprise ;
 - ✓ la note qualitative est basée sur des informations concernant le marché, l'environnement, l'actionnariat et le management de l'entreprise. Ces informations sont renseignées par le Réseau ;
 - ✓ la note de comportement est basée sur la physionomie du compte.
- toute note système de contrepartie fait l'objet d'un agrément (à chaque notation) par le comité de crédit selon les délégations de pouvoirs en vigueur ;
- la probabilité de défaut évalue uniquement la solvabilité de la contrepartie, indépendamment des caractéristiques de la transaction (garanties, rangs, clauses...) ;
- les classes de risque du modèle ont été calibrées par rapport aux classes de risque des agences de notation internationales ;
- la note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de 8 classes regroupées en 3 catégories :
 - ✓ contreparties saines : les classes de A à D ;
 - ✓ contreparties sensibles : E à G ;
 - ✓ contreparties en défaut : la classe H (Douteux, Compromis, Consolidation, Recouvrement, Provision).

- usage de la notation interne : le système de notation interne fait actuellement partie intégrante du process d'évaluation et de décision de crédit. En effet, lors du traitement de la proposition de crédit, la notation est prise en considération. Les niveaux de délégation des compétences en termes de décisions de crédit sont d'ailleurs fonction de la notation risque ;
- mise à jour de la note : les notes de contreparties sont réexaminées lors de chaque renouvellement de dossier et au minimum une fois par an. Cependant, pour les clients relevant du périmètre des dossiers d'entreprises sous surveillance (Classe F, G ou pré-recouvrement), la note de Contrepartie doit être revue semestriellement. De façon générale, toute information nouvelle significative doit être l'occasion de s'interroger sur la pertinence de la note de Contrepartie à la hausse ou à la baisse.

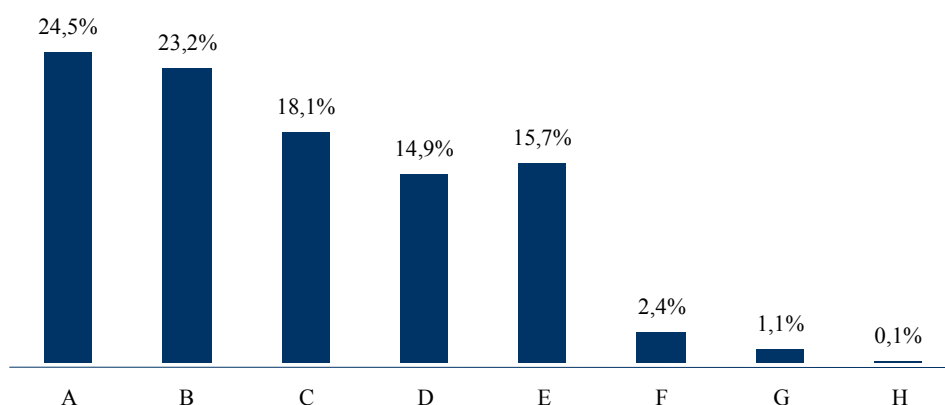
Le système de notation est dynamique, sa révision annuelle (Backtesting) est prévue pour :

- tester le pouvoir prédictif du modèle de notation ;
- s'assurer de la bonne calibration des probabilités de défauts.

Au titre de surveillance de la qualité du risque, L'entité Systèmes de Risk management produit un reporting périodique sur la cartographie des risques selon différents axes d'analyse (Engagement, secteur d'activité, tarification, Réseaux, dossiers échus ...) et veille à améliorer le taux de couverture du portefeuille.

Au plan des engagements, la distribution des risques relative au périmètre entreprises se présente comme suit :

Répartition des engagements de la banque (périmètre entreprises) par classe de risque au 31 décembre 2012 *



Source : Attijariwafa bank

* Les administrations publiques, les sociétés de financement et les sociétés de la promotion immobilière sont hors périmètre

Un système de notation relatif à la promotion immobilière articulé autour de deux principales dimensions (client / projet) est opérationnel.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du processus de mise en conformité avec les approches avancées Bâle II.

Risque du marché actions

La valeur nette comptable des titres de placement et d'investissement d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2012 en social ressort comme suit :

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus values latentes	Moins values latentes	Provisions
Titres de transaction	46 495 118	46 495 118	-	-	-	-
Bons et valeurs assimilées	31 835 858	31 835 858	-	-	-	-
Obligations	1 400 179	1 400 179	-	-	-	-
Autres titres de créances	1 364 567	1 364 567	-	-	-	-
Titres de propriété	11 894 514	11 894 514	-	-	-	-
Titres de placement	5 754 507	5 721 243	-	95 350	33 263	33 263
Bons et valeurs assimilées	4 567 437	4 559 845	-	76 162	7 592	7 592
Obligations	1 114 940	1 108 380	-	19 188	6 560	6 560
Autres titres de créances	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	72 130	53 018	-	-	19 111	19 111
Titres d'investissement	-	-	-	-	-	-
Bons et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créances	-	-	-	-	-	-

Kdh - Source: Attijariwafa bank

A noter que la valeur comptable des titres de transaction est égale à la valeur de marché. Pour les titres de placement, la valeur comptable est la valeur historique tandis que la valeur actuelle correspond à la valeur de marché. En cas de moins value latente, une provision est constituée.

IV. RISQUES REGLEMENTAIRES

Ratio de solvabilité

Attijariwafa bank dispose d'une assise financière solide lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste le ratio de solvabilité dégagé à fin 2012 :

	2010	2011	2012	Var. 11/10	Var. 12/11
Fonds propres réglementaires - Mdh (1)	18 150	18 489	21 219	1,9%	14,8%
Risques pondérés - Mdh (2)	167 759	184 285	188 753	9,9%	2,4%
Ratio de solvabilité (1) / (2)	10,82%	10,03%	11,24%	-0,79 pt	1,21 pt

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

V. GESTION DU RISQUE PAYS

Le risque pays, qui renvoie à la fois au risque politique, au risque économique et au risque financier, tend à prendre une place prépondérante dans les préoccupations des banques.

Attijariwafa bank, en particulier, a décidé de mettre en place un dispositif d'appréciation et de gestion du risque pays, au sein du pôle Gestion Globale des Risques.

Au titre de l'exercice 2012, l'entité Pilotage & Reporting Risque a consolidé les activités de suivi et de surveillance au niveau de la banque et de ses filiales bancaires et financières, de même qu'elle a procédé à la mise en place d'un dispositif de gestion du risque pays.

Le dispositif de gestion du risque pays :

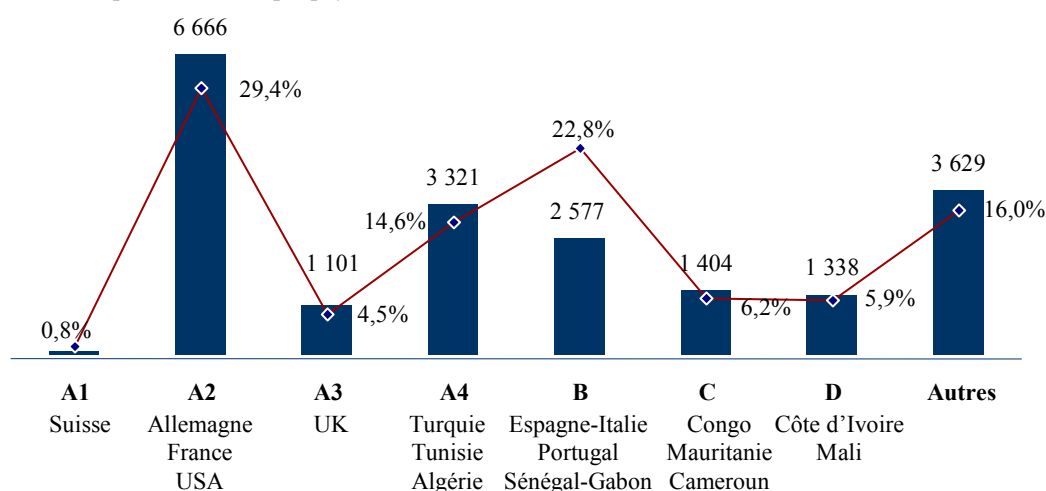
Le déploiement de la stratégie de croissance de la banque à l'international ainsi que les dispositions de la directive 1/G/2008 de Bank Al Maghreb ont motivé la mise en place d'un dispositif de gestion du

risque pays au regard du poids sans cesse croissant de l'international dans l'exposition globale du groupe.

Ce dispositif s'articule autour des axes suivants :

- une charte de risque pays adoptée par l'organe de direction et approuvée par l'organe d'administration, et qui constitue le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risques internationaux pour la banque ;
- le recensement et l'évaluation des risques internationaux : Le groupe AttijariwafaBank déploie son activité bancaire et para bancaire aussi bien sur son marché domestique que dans les pays étrangers à travers des filiales voire même des succursales. A ce titre, son exposition aux risques internationaux regroupe tous types d'engagements pris par la banque en tant qu'entité créditrice vis-à-vis de contre parties non résidentes à la fois en dirhams et devises étrangères ;
- le retraitement et le calcul de l'exposition au risque pays selon le principe de transfert de risque. Ce qui permet de mettre en évidence les zones et les pays à forte exposition (en valeur et en % des fonds propres de la banque) ainsi que les typologies de risques correspondantes. Ainsi, comme indiqué dans le graphique ci-dessous, nous relevons que 50% de l'exposition de la banque aux risques internationaux à fin décembre 2012 sont concentrés sur des pays présentant un profil de risque gradué de très bon (A1) à acceptable (A4, soit l'équivalent du risque Maroc). Pour le reste, il s'agit essentiellement des investissements stratégiques de la banque dans le cadre des acquisitions de filiales bancaires africaines ;

Distribution des expositions au risque pays selon l'échelle Coface



Source : Attijariwafa bank

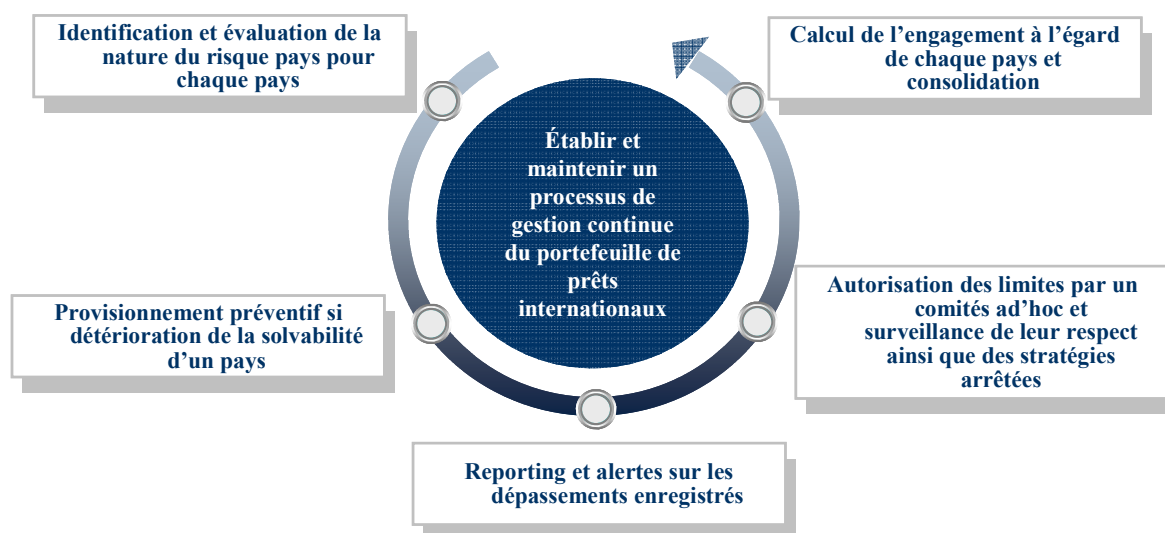
- des règles de consolidation des expositions aux risques pays permettant, au-delà d'une analyse individuelle de l'engagement par pays de chaque filiale ainsi que du siège, une vue d'ensemble de l'engagement global du groupe ;
- l'élaboration et la diffusion d'un rapport hebdomadaire de l'évolution du risque pays récapitulant l'ensemble des événements saillants survenus dans la semaine (mouvements des notations des agences et autres...) avec une mise à jour de la base «Monde» en matière de notations des pays par Standard & Poor's, Moody's, Fitch, Coface, OCDE, score interne de la banque et les CDS des pays;
- l'élaboration d'un score interne économique de risque pays traduisant l'indice de vulnérabilité par pays. Ce score est basé sur une approche multicritères d'évaluation combinant les indicateurs macroéconomiques, les notations des agences ainsi que les données du marché principalement les CDS (Credit Default Swap) en tant que baromètre de la probabilité de défaut associé à chaque émetteur ;
- l'élaboration d'un score interne politique de risque pays traduisant la vulnérabilité d'un pays face à l'instabilité politique. Ce score est basé sur une approche multicritère d'évaluation combinant l'appréciation des indicateurs qualitatifs ayant trait à la justice (Garantie juridique, environnement réglementaire), l'administration et la Bureaucratie, la redistribution des richesses, le Democracy

Index ainsi que sur le score de Doing Business qui permet d'étudier les réglementations qui favorisent l'activité économique et celles qui la limitent ;

- l'allocation de limites, calibrées en fonction du profil risque du pays et du niveau des fonds propres de la banque est déclinées par zone, par pays, par secteur, par type d'activité, par maturité ...)
- le suivi et la surveillance du respect des limites ;
- le provisionnement du risque pays en fonction de la dégradation des expositions (matérialisation du risque, rééchelonnement de la dette, défaut de paiement, bénéfice d'initiative d'allègement de la dette etc...) ;
- le stress test, exercice semestriel consistant à s'assurer de la capacité de la banque à résister à des facteurs de risques extrêmes (cas de la matérialisation du risque politique en Tunisie et en Côte d'Ivoire) et à en mesurer l'impact sur le capital et la rentabilité.

En définitive, la gestion du risque pays est encadrée par un dispositif qui assure la couverture des risques internationaux depuis leur origination jusqu'à leur dénouement final.

Dispositif de gestion du risque pays



Source : Attijariwafa bank

PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Néant.

PARTIE IX : ANNEXES

DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK

I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES – COMPTES AGREGES

I.1. Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc et à l'étranger et les succursales de Bruxelles. Les opérations et soldes significatifs internes entre les entités Marocaines et les succursales à l'étranger sont éliminés.

I.2. Principes Généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

I.3. Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- 1- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
 - Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédit à la consommation, crédit immobilier et autres crédits pour la clientèle.
- 2- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- 3- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- 4- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- 1- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises ;
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de : 20 % pour les créances pré-douteuses, 50 % pour les créances douteuses, 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- 2- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.
- 3- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- 4- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursement effectif (total ou partiel) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.

I.4. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

I.5. Portefeuille titres

Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créances ou titre de propriété), d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créances qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

Pensions livrées

Les titres mis en pension sont maintenus au bilan ; le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant, est enregistré à l'actif du bilan.

Les titres donnés en pension livrée font l'objet des traitements comptables correspondant à la catégorie de portefeuille dont ils sont issus.

I.6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

I.7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères (Succursales de Bruxelles) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques. L'écart résultant de la correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

A l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat est converti au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

I.8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

I.9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vies estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	NA
Immobilisations en recherche et développement	NA
Logiciels informatiques	6,67
Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeuble d'exploitation	25
Mobilier de bureau	6,67
Matériel informatique	6,67
Matériel roulant	5
Agencements, aménagements et installations	6,67

I.10. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Frais préliminaires	3
Frais d'acquisition des immobilisations	5
Frais d'émission des emprunts	NA
Prime d'émission ou de remboursement de titres de créances	NA
Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

I.11. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

I.12. Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

II. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES AGREGES D'ATTIJARIWABA BANK

II.1. Bilan 2010-2012

ACTIF	2010	2011	2012
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	9 704 499	8 883 843	5 806 876
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	29 580 619	29 439 482	28 835 051
A vue	3 136 973	5 726 467	7 382 447
A terme	26 443 646	23 713 015	21 452 604
Créances sur la clientèle	138 803 053	157 605 524	167 656 801
Crédits de trésorerie et à la consommation	46 871 043	54 250 125	55 833 656
Crédits à l'équipement	43 032 617	49 681 787	53 314 599
Crédits immobiliers	45 069 432	50 256 714	54 357 429
Autres crédits	3 829 961	3 416 898	4 151 117
Créances acquises par affacturage	0	609 141	2 400 812
Titres de transaction et de placement	29 908 542	37 540 273	52 216 361
Bons du Trésor et valeurs assimilées	16 594 647	25 773 986	36 395 703
Autres titres de créances	5 292 932	1 428 155	3 873 126
Titres de propriété	8 020 963	10 338 132	11 947 532
Autres actifs	3 725 029	2 165 642	2 259 048
Titres d'investissement	0	0	0
Bons du Trésor et valeurs assimilées	0	0	0
Autres titres de créances	0	0	0
Titres de participation et emplois assimilés	10 859 413	12 190 156	12 214 528
Créances subordonnées	0	0	0
Immobilisations données en crédit-bail et en location	550 404	695 773	812 977
Immobilisations incorporelles	1 775 679	1 858 483	1 735 941
Immobilisations corporelles	2 552 874	2 340 178	2 228 128
TOTAL ACTIF	227 460 112	253 328 494	276 166 523
En Kdh			

PASSIF	2010	2011	2012
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	21 921 800	35 638 653	46 972 640
A vue	7 076 666	7 588 676	5 638 961
A terme	14 845 134	28 049 978	41 333 679
Dépôts de la clientèle	157 047 962	165 590 451	171 916 418
Comptes à vue créditeurs	91 145 133	99 859 627	102 630 602
Comptes d'épargne	18 961 677	20 717 644	22 108 436
Dépôts à terme	39 751 445	38 715 162	40 671 312
Autres comptes créditeurs	7 189 707	6 298 019	6 506 068
Titres de créances émis	8 334 259	10 189 227	9 211 756
Titres de créances négociables émis	8 334 259	10 189 227	9 211 756
Emprunts obligataires émis	0	0	0
Autres titres de créances émis	0	0	0
Autres passifs	10 124 681	9 214 395	11 205 467
Provisions pour risques et charges	849 752	880 241	1 277 205
Provisions réglementées	0	0	0
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0	0
Dettes subordonnées	9 347 844	10 370 972	10 369 269
Ecarts de réévaluation	420	420	420
Réserves et primes liées au capital	14 896 000	16 358 000	19 890 529
Capital	1 929 960	1 929 960	2 012 431
Actionnaires, Capital non versé (-)	0	0	0
Report à nouveau (+/-)	909	1 497	691
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0	0
Résultat net de l'exercice (+/-)	3 006 525	3 154 677	3 309 697
TOTAL PASSIF	227 460 112	253 328 494	276 166 523

En Kdh

II.2. Hors Bilan 2010-2012

ENGAGEMENTS DONNES	2010	2011	2012
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	533	1 183	532
Engagements de financement en faveur de la clientèle	14 380 260	12 176 841	14 149 816
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4 932 906	7 360 666	6 025 258
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	24 043 600	28 058 293	28 965 092
Titres achetés à réméré	0	0	0
Autres titres à livrer	0	0	0
Total	43 357 299	47 596 983	49 140 698
En Kdh			

ENGAGEMENTS RECUS	2010	2011	2012
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	266 628	0
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	15 188 837	14 831 908	16 404 756
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organisme de garantie divers	66 391	59 078	40 332
Titres vendus à réméré	0	0	0
Autres titres à recevoir	0	0	0
Total	15 255 228	15 157 614	16 445 088
En Kdh			

II.3. Comptes de produits et de charges 2010-2012

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES	2010	2011	2012
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étab. de crédit	1 152 758	1 112 246	1 036 167
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	7 619 171	8 432 809	9 425 291
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	421 715	397 555	260 065
Produits sur titres de propriété	855 487	886 480	1 272 505
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	117 287	146 308	151 931
Commissions sur prestations de service	1 073 729	1 132 225	1 252 387
Autres produits bancaires	2 061 124	1 962 113	2 516 119
TOTAL I	13 301 271	14 069 736	15 914 465
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établ. de crédit	739 081	711 245	1 264 630
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	2 428 329	2 488 750	2 648 203
Intérêts et charges assimilées sur titres de créances émis	205 109	420 663	394 061
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	99 295	135 418	102 038
Autres charges bancaires	1 591 224	1 340 599	1 840 236
TOTAL II	5 063 038	5 096 674	6 249 168
III. PRODUIT NET BANCAIRE	8 238 233	8 973 062	9 665 297
Produits d'exploitation non bancaire	64 100	31 413	72 100
Charges d'exploitation non bancaire	32 781	1	0
IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	1 377 972	1 540 770	1 610 608
Impôts et taxes	91 593	101 056	101 681
Charges externes	1 220 930	1 278 854	1 437 987
Autres charges générales d'exploitation	9 280	7 098	4 627
Dot. aux amort. et aux provisions des immo. incorporelles et corporelles	414 092	418 130	406 890
TOTAL IV	3 113 867	3 345 908	3 561 793
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES			
Dot. aux prov. pour créances et engagements par signature en souffrance	1 095 966	1 058 640	1 014 095
Pertes sur créances irrécouvrables	434 499	783 859	266 178
Autres dotations aux provisions	238 366	380 658	464 387
TOTAL V	1 768 831	2 223 157	1 744 661
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES			
Reprises de prov. pour créances & engagements par signature en souffrance	760 714	831 081	427 927
Récupérations sur créances amorties	72 645	74 056	87 341
Autres reprises de provisions	133 070	288 703	59 183
TOTAL VI	966 429	1 193 840	574 451
VII. RESULTAT COURANT	4 353 283	4 629 248	5 005 394
Produits non courants	1265	297	1367
Charges non courantes	9 338	25 031	187 049
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	4 345 210	4 604 514	4 819 712
Impôts sur les résultats	1 338 685	1 449 837	1 510 015
IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 006 525	3 154 677	3 309 697
En Kdh			

II.4. État des soldes de gestion 2010-2012

ETAT DES SOLDES DE GESTION	2010	2011	2012
Intérêts et produits assimilés	9 193 644	9 942 610	10 721 523
Intérêts et charges assimilés	3 372 520	3 620 657	4 306 894
MARGE D'INTERET	5 821 124	6 321 953	6 414 629
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	117 287	146 308	151 931
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	99 295	135 418	102 038
RESULTAT DES OPERATIONS DE CB ET LOCATION	17 992	10 890	49 893
Commissions perçues	1 073 729	1 132 225	1 252 387
Commissions servies	0	0	0
MARGE SUR COMMISSIONS	1 073 729	1 132 225	1 252 387
Résultat des opérations sur titres de transaction	429 170	694 124	1 016 014
Résultat des opérations sur titres de placement	41 995	3 469	-5 689
Résultat des opérations de change	513 569	422 505	269 989
Résultat des opérations sur produits dérivés	162 199	170 434	159 225
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE	1 146 933	1 290 533	1 439 539
Divers autres produits bancaires	855 487	886 480	1 285 179
Diverses autres charges bancaires	677 033	669 019	776 330
PRODUIT NET BANCAIRE	8 238 233	8 973 062	9 665 297
Résultat des opérations sur immobilisations financières	2 295	-12 765	-20 886
Autres produits d'exploitation non bancaire	36 369	26 457	72 100
Autres charges d'exploitation non bancaire	0	1	0
Charges générales d'exploitation	3 113 867	3 345 908	3 561 793
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	5 163 029	5 640 845	6 154 718
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-697 106	-937 362	-765 007
Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-112 640	-74 234	-384 317
RESULTAT COURANT	4 353 283	4 629 248	5 005 394
RESULTAT NON COURANT	-8 073	-24 734	-185 682
Impôt sur les résultats	1 338 685	1 449 837	1 510 015
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 006 525	3 154 677	3 309 697
En Kdh			

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2010	2011	2012
Résultat net de l'exercice	3 006 525	3 154 677	3 309 697
Dot. aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	414 091	418 130	406 890
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	40 395	18 910	27 297
Dotations aux provisions pour risques généraux	150 000	314 400	337 500
Dotations aux provisions réglementées	0	0	0
Dotations non courantes	0	0	0
Reprises de provisions	106 984	1 189	6 412
Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	142	298	0
Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	0	1	0
Plus-values de cession des immobilisations financières	27 732	4 955	0
Moins-values de cession des immobilisations financières	32 781	0	0
Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0	0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	3 508 934	3 899 676	4 074 972
Distribution des bénéfices	1 157 976	1 543 968	1 640 466
AUTOFINANCEMENT	2 350 958	2 355 708	2 434 506
En Kdh			

II.5. Tableau des flux de trésorerie 2010-2012

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	2010	2011	2012
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	12 445 784	13 183 256	14 641 960
2. (+) Récupérations sur créances amorties	72 645	74 056	87 340
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	65 365	31 710	73 467
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-5 450 306	-5 750 650	-6 829 065
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-32781	-1	0
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-2 699 775	-2 927 778	-3 154 903
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-1 338 685	-1 449 837	-1 510 015
I. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	3 062 247	3 160 756	3 308 784
Variation des :			
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 630 109	141 137	604 431
9. (±) Créances sur la clientèle	-16 481 685	-19 411 611	-11 842 948
10. (±) Titres de transaction et de placement	7 741 419	-7 631 731	-14 676 088
11. (±) Autres actifs	-1 399 033	1 559 467	-93 406
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-248 112	-145 369	-117 204
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	89 184	13 716 853	11 333 987
14. (±) Dépôts de la clientèle	2 831 620	8 542 489	6 325 967
15. (±) Titres de créances émis	4 022 883	1 854 968	-977 471
16. (±) Autres passifs	-8 546 041	-910 367	1 991 072
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-4 359 656	-2 284 164	-7 451 660
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	-1 297 409	876 592	-4 142 876
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	95 000		0
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		174 104	295 990
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-291 574	-1 301 275	-29 906
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-377 852	-467 914	-469 861
21. (+) Intérêts perçus	0	0	0
22. (+) Dividendes perçus	855 487	886 480	1 272 505
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	281 061	-708 605	1 068 728
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus			
24. (+) Emission de dettes subordonnées	1 200 000	1 000 000	0
25. (+) Emission d'actions	0	0	2 099 999
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	0	0	0
27. (-) Intérêts versés	-395 148	-444 675	-462 352
28. (-) Dividendes versés	-1 157 976	-1 543 968	-1 640 466
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-353 124	-988 643	-2 819
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	-1 369 472	-820 656	-3 076 967
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	11 073 971	9 704 499	8 883 843
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	9 704 499	8 883 843	5 806 876

En Kdh

II.6. Tableau État des dérogations (A2) 2012

ETATS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCES DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

II.7. Tableau État des changements de méthodes (A3) 2012

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCES SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

II.8. Tableau des créances sur les établissements de crédit et assimilés (B1) 2010-2012

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 2012	Total 2011	Total 2010
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	3 345 140	0	1 882 302	5 347 262	10 574 704	12 093 036	10 582 785
VALEURS RECUES EN PENSION							
- au jour le jour							
- à terme							
PRETS DE TRESORERIE		60 000	10 885 648	250 049	11 195 697	11 356 178	12 861 413
- au jour le jour							
- à terme		60 000	10 885 648	250 049	11 195 697	11 356 178	12 861 413
PRETS FINANCIERS		2 815 647	7 311 610		10 127 257	12 419 244	13 465 807
AUTRES CREANCES		118 342	5 511	308	124 161	88 674	151 307
INTERETS COURUS A RECEVOIR			147 750	11 527	159 277	163 819	285 092
CREANCES EN SOUFFRANCE							
TOTAL	3 345 140	2 993 989	20 232 821	5 609 146	32 181 096	36 120 951	37 346 404
En Kdh							

II.9. Tableaux des créances sur la clientèle (B2) 2010-2012

Exercice 2012

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2012
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	2 446 562	125 741	42 031 748	2 424 873	47 028 924
- Comptes à vue débiteurs	755 413	125 741	22 752 958	1 856 659	25 490 771
- Créances commerciales sur le Maroc	0		5 018 581		5 018 581
- Crédits à l'exportation	0		437 395		437 395
- Autres crédits de trésorerie	1 691 149		13 822 814	568 214	16 082 177
CREDITS A LA CONSOMMATION	0		568 617	7 508 689	8 077 306
CREDITS A L'EQUIPEMENT	23 654 468		24 790 168	4 051 109	52 495 745
CREDITS IMMOBILIERS	13 077		14 214 577	40 121 679	54 349 333
AUTRES CREDITS	0	1 201 259	529 889	1 474 250	3 205 398
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			2 400 812		2 400 812
INTERETS COURUS A RECEVOIR			1 490 367	64 270	1 554 637
CREANCES EN SOUFFRANCE	1 349	316	335 419	608 374	945 458
- Créances pré-douteuses					0
- Créances douteuses					0
- Créances compromises	1 349	316	335 419	608 374	945 458
TOTAL	26 115 456	1 327 316	86 361 597	56 253 244	170 057 613

Exercice 2011

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	2 035 961	706 754	41 738 655	1 951 300	46 432 670
- Comptes à vue débiteurs	26 237	706 754	18 429 622	1 481 995	20 644 608
- Créances commerciales sur le Maroc			5 282 574		5 282 574
- Crédits à l'exportation			535 691		535 691
- Autres crédits de trésorerie	2 009 724		17 490 768	469 305	19 969 797
CREDITS A LA CONSOMMATION	11		563 724	6 601 967	7 165 702
CREDITS A L'EQUIPEMENT	17 875 633		27 342 390	3 995 912	49 213 935
CREDITS IMMOBILIERS	4 533		9 945 377	40 304 125	50 254 035
AUTRES CREDITS	4	687 234	1 703 898	31 847	2 422 983
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			608 335		608 335
INTERETS COURUS A RECEVOIR			1 075 527	47 742	1 123 269
CREANCES EN SOUFFRANCE	3 629	13	414 028	576 065	993 735
- Créances pré-douteuses					
- Créances douteuses					
- Créances compromises	3 629	13	414 028	576 065	993 735
TOTAL	19 919 771	1 394 001	83 391 934	53 508 958	158 214 664

En Kdh

Exercice 2010

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	
CREDITS DE TRESORERIE	2 451 900	196 414	35 355 832	2 007 251	40 011 397
- Comptes à vue débiteurs	12 178	196 414	15 722 632	1 595 842	17 527 066
- Créances commerciales sur le Maroc	0		4 445 067		4 445 067
- Crédits à l'exportation	33 521		352 132	39	385 692
- Autres crédits de trésorerie	2 406 201		14 836 001	411 370	17 653 572
CREDITS A LA CONSOMMATION	4 006		553 404	5 651 677	6 209 087
CREDITS A L'EQUIPEMENT	12 094 176		26 836 508	3 639 897	42 570 581
CREDITS IMMOBILIERS	2 718		12 890 718	32 164 472	45 057 908
AUTRES CREDITS	1 846 261	601 642	341 401	30 493	2 819 797
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE					
INTERETS COURUS A RECEVOIR			656 595	467 617	1 124 212
CREANCES EN SOUFFRANCE	1 980	4 435	294 924	708 732	1 010 071
- Créances pré-douteuses					
- Créances douteuses					
- Créances compromises	1 980	4 435	294 924	708 732	1 010 071
TOTAL	16 401 041	802 491	76 929 382	44 670 139	138 803 053

En Kdh

II.10. Tableaux des titres de participation et emplois assimilés (B6) 2010-2012

Exercice 2012

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées			11 291 021	11 142 292		45 970 179	2 434 067	1 217 820
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000	100,00%	10 000	10 000	30/06/12	49 442	30 362	35 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	885 000	100,00%	2 047 900	2 047 900	30/09/12	2 042 891	521 932	570 000
SOMACOVAM	5 000	100,00%	30 000	6 108				0
WAFI GESTION	4 900	66,00%	236 369	236 369				47 184
ATTIJARI INVEST.	5 000	100,00%	5 000	5 000	30/06/12	49 808	4 765	0
WAFI BOURSE	20 000	100,00%	40 223	39 601	30/06/12	39 601	-1 542	0
WAFI PATRIMOINE	10 000	66,00%	1 700	1 700				0
ATTIJARI OPERATIONS	1 000	100,00%	1 000	1 000				0
ATTIJARI AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000				0
ATTIJARI CIB AFRICA	2 000	100,00%	2 000	2 000				0
ATTIJARI IT AFRICA	1 000	100,00%	1 000	1 000				0
ATTIJARIWAFI BANK MIDDLE EAST LIMITED	1 000	100,00%	8 194	8 194				0
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	300	100,00%	100	100	31/12/11	585	-18	0
AGENA MAGHREB	11 000	74,96%	33	0	31/12/11	-6 692	-20	0
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/11	24 698	2 543	20 000
ATTIJARI PROTECTION	4 000	83,75%	3 350	3 350				0
BCM CORPORATION	200 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/11	239 165	34 709	30 000
CASA MADRID DEVELOPEMENT	10 000	50,00%	5 000	4 999	31/12/11	9 997	121	0
DINERS CLUB DU MAROC	1 500	100,00%	1 675	0	31/12/11	1 209	-55	0
MEDI TRADE	1 200	20,00%	240	134	30/06/12	674	0	0
AL MIFTAH	100	100,00%	243	59	30/06/12	60	-1	0
WAFI COURTAGE	1 000	100,00%	2 397	2 397	30/06/12	6 006	1 667	10 000
WAFI COMMUNICATION	3 000	86,67%	2 600	336	31/12/11	388	-85	0
WAFI FONCIERE	2 000	100,00%	3 700	2 299	30/06/12	2 300	-60	0
WAFI INVESTISSEMENT	55 000	100,00%	55 046	15 010				0
WAFI SYSTEMES CONSULTING	5 000	99,88%	4 994	4 994	31/12/11	5 881	389	0
WAFI SYSTEMES DATA	1 500	100,00%	1 500	1 500	31/12/11	1 717	21	0
WAFI SYSTEMES FINANCES	2 000	100,00%	2 066	2 066	31/12/11	2 851	96	0

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Wafa Trust		100,00%	1 500	1 500	30/06/12	1 616	-55	0
Wafatrade	1 000	100,00%	0	0	30/06/12	-2 300	-4	0
Attijaria Al Aakaria Al Maghribia	10 000	100,00%	9 999	7 173	31/12/11	7 173	151	0
Société Immobilière Attijaria Al Youssoufia	50 000	100,00%	51 449	51 449	31/12/11	101 265	40 093	0
Société Immobilière Maimouna	300	100,00%	5 266	3 663	31/12/11	3 663	-223	0
STE Immobilière Marrakech Expansion	300	100,00%	299	299	31/12/11	784	7	0
Société Immobilière Zakat	300	100,00%	2 685	311	31/12/11	311	19	0
AYK	100	100,00%	100	0	30/06/12	-1 110	-3	0
CAPRI	124 000	99,76%	187 400	137 000				0
Attijari Immobilier	50 000	99,99%	71 686	71 686	30/06/12	64 507	1 841	0
Attijari International Bank "AIB"	2 240 KEURO	100,00%	92 442	92 442				30 313
Wafacash	35 050	99,74%	323 518	323 518	30/06/12	257 290	32 847	44 932
Wafa Immobilier	50 000	100,00%	164 364	164 364	30/06/12	88 651	33 152	58 000
Wafasalaf	113 180	50,91%	634 783	634 783	30/06/12	1 410 237	165 394	152 727
Wafa LLD	20 000	100,00%	20 000	20 000	30/06/12	25 411	3 749	7 800
Wafabail	150 000	57,83%	86 983	86 983	30/06/12	656 596	63 226	28 916
Dar Assafaa Litamwil	50 000	100,00%	50 510	50 510				0
Andalumaghreb	1 000 KEURO	100,00%	10 950	10 950				0
Andalucartage	126 390 KEURO	100,00%	1 964 504	1 964 504				0
Attijariwafa Euro Finances	39 557 KEURO	100,00%	295 301	295 301				0
CAFIN	1 122 000 KFCFA	100,00%	257 508	257 508				0
KASOVI	50 KUSD	50,00%	731 264	731 264				34 508
Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale "CBAO"	11 450 000 KFCFA	4,90%	35 979	35 979				4 948
Banque Internationale pour le Mali "BIM SA"	5 002 870 KFCFA	51,00%	689 599	689 599	30/06/12	14 451 000	1 499 000	3 829
Société Ivoirienne de Banque . SIB	10 000 000 KFCFA	51,00%	648 084	648 084	30/06/12	26 430 000		20 387
Credit du Sénégal	5 000 000 KFCFA	95,00%	292 488	292 488				0
Credit du Congo	5 010 610 KFCFA	91,00%	608 734	608 734				60 470
Union Gabonaise de Banques "UGB Gabon"	7 400 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842				41 580
Attija Afrique Participation	10 010 KEURO	100,00%	113 120	113 120				0
Société Commerciale de Banque Cameroun	6 000 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110				17 226
Wafacambio			963	963				
Wafabank Offshore de Tanger		100,00%	5 842	5 842				

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T044 B - Autres titres de participation			495 265	434 893		2 675 170	95 569	36 932
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	3 415 000	2,72%	92 809	92 809				0
SONASID			28 391	10 098				0
ATTIJARIWafa BANK			623	595				16
SINCOMAR	300	47,50%						0
AGRAM INVEST	40 060	27,82%	10 938	7 492		26 934	-11	0
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	400 000	3,25%	13 000	13 000				0
BOUZNika MARINA			500	500				0
EUROCHEQUES MAROC			363	364				0
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	70 000	18,26%	12 782	3 219	30/06/12	17 630	-6 559	0
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	19 005	20,00%	3 801	3 801				0
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)			400	400				0
MOUSSAFIR HOTELS	193 000	33,34%	64 342	64 343	31/12/11	299 081	47 525	15 050
SALIMA HOLDING	150 000	13,33%	16 600	16 600	31/12/11	257 807	3 068	0
S.E.D. FES	10 000	10,00%						0
SOUK AL MOUHAJIR	6 500	15,25%	991	991				0
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER "SAPINO"	60 429	22,69%	13 714	13 714	30/06/12	225 678	3 221	4 046
TANGER FREE ZONE	105 000	25,71%	28 306	28 306				3 240
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"			8 150	7 784				0
WORLD TRADE CENTER								0
MAROCLEAR	20 000	6,58%	1 342	1 342	31/12/11	215 907	24 686	0
HAWAZIN	960	12,50%	704	0				0
INTAJ	576	12,50%	1 041	549				0
EXP SERVICES MAROC S.A.	20 000	3,00%	600	600				0
H PARTNERS	1 400 010	7,14%	100 000	72 962	30/06/12	1 021 479	-6 231	0
MOROCCAN FINANCIAL BOARD			20 000	20 000				0
MAROC NUMERIQUE FUND	157 643	6,34%	10 000	9 556	30/06/12	150 647	3 239	0
FONCIERE EMERGENCE	120 017	8,06%	9 670	9 670				0
ALTERMED MAGHREB EUR			5 247	5 247				0
INTER MUTUELLES ASSISTANCE			894	894				0
Wafa IMA ASSISTANCE			15 356	15 356				0
3 P FUND	80 020	5,00%	4 000	4 000				0
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	198 741		2 583	2 583	30/06/12	373 643	27 686	0
VISA								0
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200	22,40%	22 000	22 000				13 200
SOCIETE INTERBANK	11 500	16,00%	1 840	1 840				1 380
SMAEX	37450	0,1142	4278	4278	31/12/11	86364	-1055	0

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T045 C - Emplois assimilés			638 630	637 343				
C/C ASSOCIES			622 795	621 508				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES			15 835	15 835				
T046	Total Général		12 424 916	12 214 528		48645349	2 529 636	1 254 752

Exercice 2011

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées			11 306 494	11 134 962		112 222 943	10 855 526	837 575
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/10	54 469	39 676	35 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	885 000	100,00%	2 047 900	2 047 900		0	0	190 000
SOMACOVAM	5 000	100,00%	30 000	6 108		0	0	0
WAFI GESTION	4 900	66,00%	236 369	236 369	31/12/10	141 834	74 344	49 060
ATTIJARI INVEST.	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/10	21 589	2 710	0
WAFI BOURSE	20 000	100,00%	40 223	40 223	31/12/10	44 885	-2 430	0
WAFI PATRIMOINE	10 000	66,00%	1 700	1 700		0	0	0
ATTIJARIWAFI BANK MIDDLE EAST LIMITED	1 000	100,00%	8 194	8 194		0	0	0
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	300	33,33%	100	100		0	0	0
AGENA MAGHREB	11 000	74,96%	33	0	31/12/10	-6 672	-21	0
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000	100,00%	10 000	10 000		0	0	0
ATTIJARI PROTECTION	4 000	83,75%	3 350	3 350		0	0	0
BCM CORPORATION	200 000	100,00%	200 000	200 000		0	0	3 000
CASA MADRID DEVELOPEMENT	10 000	50,00%	5 000	4 764		0	0	0
DINERS CLUB DU MAROC	0		1 675	0		0	0	0
MEDI TRADE	1 200	20,00%	240	135	31/12/10	676	-2	0
AL MIFTAH	100	100,00%	244	64	31/12/10	64	-4	0
WAFI COURTAGE	1 000	100,00%	2 397	2 396		0	0	10 000
WAFI COMMUNICATION	3 000	86,67%	2 600	411	31/12/10	474	-238	0
WAFI FONCIERE	2 000	100,00%	3 700	1 911	31/12/10	1 911	-102	0
WAFI INVESTISSEMENT	55 000	100,00%	55 046	15 010		0	0	0
WAFI SYSTEMES CONSULTING	5 000	99,88%	4 994	4 994	31/12/10	5 492	-43	0
WAFI SYSTEMES DATA	1 500	100,00%	1 500	1 500	31/12/10	1 696	11	0
WAFI SYSTEMES FINANCES	2 000	100,00%	2 066	2 066	31/12/10	2 755	316	0
WAFI TRUST	5 000	100,00%	5 000	526	31/12/10	526	-217	0
WAFI TRADE	1 000	100,00%	0	0	31/12/10	-2 311	303	0
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	10 000	100,00%	9 999	6 517		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	50 000	100,00%	51 449	51 449	31/12/10			

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	300	50,00%	25	25		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	3 350	100,00%	11 863	3 901		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE TAN	300	100,00%	2 841	0		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	15 000	100,00%	15 531	1 679		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	300	100,00%	5 266	4 542		0	0	0
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	300	100,00%	299	299		0	0	0
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT AYK	300	100,00%	2 685	255		0	0	0
AYK	100	100,00%	100	0	31/12/10	-1 107	-5	0
CAPRI	124 000	99,76%	187 400	137 000	31/12/10	13 613	-19 090	0
ATTIJARI IMMOBILIER	50 000	99,99%	71 686	71 686	31/12/10	77 182	4 408	17 000
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK		100,00%	92 442	92 442				0
WAFACASH	35 050	99,74%	323 518	323 518	31/12/10	336 791	43 748	119 692
WAFALIMMOBILIER	50 000	100,00%	164 364	164 364	31/12/10	103 486	53 438	53 000
WAFASALAF	113 179	50,91%	634 783	634 783	31/12/10	1 463 127	299 181	129 642
WAFALD	20 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/10	28 588	7 013	7 000
WAFABAIL	150 000	57,83%	86 983	86 983	31/12/10	574 871	88 142	25 000
DAR ASSAFAL LITAMWIL	50 000	100,00%	50 510	50 510		0	0	0
ANDALUMAGHREB	1 000	100,00%	10 950	10 950		0	0	0
ANDALUCARTAGE		100,00%	1 964 504	1 964 504		0	0	0
ATTIJARIWAFAL FINANZARIA SPA		100,00%	6 590	6 590				0
ATTIJARIWAFAL EURO FINANCES	33 907	100,00%	288 711	288 711		0	0	0
CAFIN	1 122 000 KFCFA	100,00%	257 508	257 508				0
KASOVI	50 KUSD	50,00%	731 264	731 264		0	0	0
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE"CBAO"	11 450 000 KFCFA	4,90%	35 979	35 979	31/12/10	64 493 000	7 559 000	36 287
BIM SA	0		689 599	689 599	31/12/10	18 804 000	1 230 000	0
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	0	51,00%	648 084	648 084		0	0	20 000
CREDIT DU SENEGAL	0	95,00%	292 488	292 488		0	0	38 840
CREDIT DU CONGO	0		608 734	608 734		0	0	49 594
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	0		848 842	848 842		0	0	54 460
ATTIJARIBANK MAURITANI	3 398 600		113 120	113 120	31/12/10	664 004	-2 232 612	0
SOCIETE CAMEROUNAISE DE BANQUE	6 000 000	51,00%	379 110	379 110	31/12/10	25 398 000	3 708 000	0
WAFACAMBIO			963	963				
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER		100,00%	5 842	5 842				

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T044 B - Autres titres de participation			468 148	433 492		2 395 914	223 042	31 427
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	3 415 000	2,72%	92 809	92 809		0	0	0
SONASID	0		28 391	19 027		0	0	0
ATTIJARIWABA BANK	0		623	623		0	0	15
SINCOMAR	300	47,50%	0	0		0	0	0
AGRAM INVEST	40 060	27,82%	10 938	8 187	31/12/10	29 429	-2 165	0
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	400 000	3,25%	13 000	13 000		0	0	1 755
BOUZNICA MARINA	0		500	500		0	0	0
EUROCHEQUES MAROC	0		363	363		0	0	0
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	70 000	18,91%	13 238	10 296	31/12/10	21 584	-602	0
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	19 005	20,00%	3 801	3 801		0	0	0
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)	0		400	400		0	0	0
MOUSSAFIR HOTELS	193 000	33,34%	64 343	64 343	31/12/10	291 217	45 628	13 222
SALIMA HOLDING	150 000	13,33%	16 600	16 600	31/12/10	254 740	2 190	0
S.E.D. FES	10 000	10,00%	0	0		0	0	0
SOUK AL MOUHAJIR	6 500	15,25%	991	991	31/12/10	15 316	-532	0
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER "SAPINO"	60 429	22,69%	13 714	13 714	31/12/10	208 658	39 487	2 042
TANGER FREE ZONE	105 000	25,71%	28 306	28 306		0	0	4 050
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"	0		8 150	7 784		0	0	0
WORLD TRADE CENTER	0		0	0		0	0	0
MAROCLEAR	20 000	6,58%	1 342	1 342	31/12/10	191 221	30 431	0
HAWAZIN	960	12,50%	704	0		0	0	0
INTAJ	576	12,50%	1 041	549		0	0	0
EXP SERVICES MAROC S.A.		3,00%	600	600		0	0	0
H PARTNERS	1 050 008	7,14%	75 000	56 963	30/6/11	797 482	-10 174	0
MOROCCAN FINANCIAL BOARD	0		20 000	20 000		0	0	0
MAROC NUMERIQUE FUND	0		10 000	10 000		0	0	0
FONCIERE EMERGENCE	0		9 670	9 670		0	0	0
ALTERMED MAGHREB EUR	0		6 673	6 673		0	0	0
INTER MUTUELLES ASSISTANCE	0		894	894		0	0	0
WABA IMA ASSISTANCE	0		15 356	15 356		0	0	0
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	168 750		2 583	2 583	31/12/10	303 447	60 572	0
VISA	0					0	0	63
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200	22,40%	22 000	22 000	31/12/10	195 402	48 147	6 600
SOCIETE INTERBANK	11 500	16,00%	1 840	1 840		0	0	3 680
SMAEX	37 450	11,42%	4 278	4 278	31/12/10	87 418	10 060	0

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T045 C - Emplois assimilés			622 990	621 702				
C/C ASSOCIES	0		607 155	605 867	0	0	0	0
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES	0		15 835	15 835	0	0	0	0
T046 Total Général			12 397 632	12 190 156				869 002

Exercice 2010

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées			9 990 089	9 834 437		4664234	1 085 672	802 388
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	10 000 000	100,00%	10 000	10 000				35 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	885 000 000	100,00%	2 047 900	2 047 900	31/12/10	1 766 747	594 195	450 000
SOMACOVAM	5 000 000	100,00%	30 000	6 108				
WAFI GESTION	4 900 000	66,00%	236 369	236 369				80 168
ATTIJARI INVEST.	5 000 000	100,00%	5 000	5 000				
WAFI BOURSE	20 000 000	100,00%	40 223	40 223				
WAFI PATRIMOINE	10 000 000	66,00%	1 700	1 700				
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	300 000		100	100	31/12/10	603	-34	
AGENA MAGHREB	11 000 000	74,96%	33	0				
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000 000	100,00%	10 000	10 000				
ATTIJARI PROTECTION	4 000 000	83,75%	3 350	3 350	31/12/10	4 694	33	
BCM CORPORATION	200 000 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/10	207 457	2 956	3 000
CASA MADRID DEVELOPEMENT	10 000 000	50,00%	5 000	4 765	31/12/10	9 876	248	
DINERS CLUB DU MAROC			1 675	0	31/12/10	1 264	-250	
MEDI TRADE	1 200 000	20,00%	240	135				
AL MIFTAH	100 000	100,00%	244	68				
WAFI COURTAGE	1 000 000	100,00%	2 397	2 397				10 000
WAFI COMMUNICATION	3 000 000	86,67%	2 600	617				
WAFI FONCIERE	17 000 000	100,00%	3 700	2 012				
WAFI INVESTISSEMENT	55 000 000	100,00%	55 046	15 010				
WAFI SYSTEMES CONSULTING	5 000 000	99,88%	4 994	4 994				
WAFI SYSTEMES DATA	1 500 000	100,00%	1 500	1 500				
WAFI SYSTEMES FINANCES	2 000 000	99,85%	2 066	2 066				
WAFI TRUST	5 000 000	100,00%	5 000	964				
WAFI TRADE	1 000 000	100,00%	0	0				
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	10 000 000	100,00%	9 999	6 517				
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSSEFIA	50 000 000	100,00%	51 449	51 449	31/12/10	61 172	-7 772	

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Date de clôture de l'exercice	De la société émettrice		Inscrits au CPC de l'exercice
						Situation nette	Résultat net	
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	300 000	50,00%	25	25	31/12/10	1 022	52	
SOCIETE IMMOBILIERE RANOUIL	3 350 400	100,00%	11 863	3 901	31/12/10	4 455	360	
SOCIETE IMMOBILIERE TAN	300 000	100,00%	2 841	0				
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	15 000 000	100,00%	15 531	1 679	31/12/10	5 823	-1 266	
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	300 000	100,00%	5 266	4 542	31/12/10	3 886	-204	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	300 000	100,00%	299	299	31/12/10	777	73	
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	300 000	100,00%	2 685	255	31/12/10	292	-40	
AYK	100 000	100,00%	100	0				
CAPRI	124 000 000	99,76%	187 400	137 000				
ATTIJARI IMMOBILIER	50 000 000	99,99%	71 686	71 686	31/12/10	77 287	4 513	
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	23 187 000	50,00%	13 183	13 183				
WAFACASH	35 050 000	99,57%	323 071	323 071	31/12/10	336 791	43 748	
WAFALIMMOBILIER	40 000 000	100,00%	164 364	164 364	31/12/10	107 381	52 333	47 000
WAFASALAF	113 179 500	50,91%	634 783	634 783	31/12/10	1 463 126	299 181	46 096
WAFALD	20 000 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/10	36 575	9 269	15 000
WAFABAIL	150 000 000	57,83%	86 983	86 983	31/12/10	575 006	88 278	
DAR ASSAFAA LITAMWIL	50 000 000	100,00%	50 510	50 510				
ANDALUMAGHREB	1000 KEURO	100,00%	10 950	10 950				
ANDALUCARTAGE	126 390 KEURO	83,70%	1 190 815	1 190 815	31/12/10	126 733 KEURO	-486 KEURO	
ATTIJARIWAFALINANZARIA SPA	600 KEURO	100,00%	6 590	6 590	31/12/10	603 KEURO	-106 KEURO	
ATTIJARIWAFALURO FINANCES	33907 KEURO	100,00%	288 711	288 711	31/12/10	33 764 KEURO	-28 KEURO	
CAFIN	1 122 000 KFCFA	100,00%	257 508	257 508	31/12/10	3 188 208 KFCFA	866 059 KFCFA	
KASOVI	50 KUSD	50,00%	731 264	731 264	31/12/10	19 367 KUSD	9 480 KUSD	38 000
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE"CBAO"	11 450 000 KFCFA	4,90%	35 979	35 979	31/12/10	75 793 000 KFCFA	7 559 000 KFCFA	8 034
BIM SA	5 002 870 KFCFA	51,00%	689 599	689 599	31/12/10	17 594 424 KFCFA	2 003 118 KFCFA	
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	10 000 000 KFCFA	51,00%	648 084	648 084	31/12/10	25 422 548 KFCFA	6 091 315 KFCFA	19 004
CREDIT DU SENEGAL	5 000 000 KFCFA	95,00%	292 488	292 488	31/12/10	13 440 000 KFCFA	2 115 000 KFCFA	
CREDIT DU CONGO	5 010 610 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	31/12/10	13 844 643 KFCFA	4 451 726 KFCFA	25 455
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	7 400 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	31/12/10	25 240 280 KFCFA	6 500 849 KFCFA	25 631
ATTIJARIWAFALANK AFRIQUE PARTICIPATIONS	3 398 600 KMRO	100,00%	52 545	52 545	31/12/09	2 917 616 KMRO	-159 826 KMRO	
WAFACAMBIO		100,00%	963	963				
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER		100,00%	5 842	5 842				

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Date de clôture de l'exercice	De la société émettrice		Inscrits au CPC de l'exercice
						Situation nette	Résultat net	
T044 B - Autres titres de participation			442 329	423 644				36 308
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	3 415 000 000	2,70%	92 809	92 809				11 239
SNI			0	0				
SONASID			28 391	17 838				621
ATTIJARIWABA BANK			623	623				
SINCOMAR	300 000	47,50%	0	0				
AGRAM INVEST	10 000 000	34,90%	10 938	8 711				
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	400 000 000	3,25%	13 000	13 000				
BOUZNKA MARINA			500	500				
C.M.K.D.	829 483 000	1,40%	0	0				
EUROCHEQUES MAROC			364	364				
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	72 500 000	18,30%	13 239	11 072				
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	19 005 000	20,00%	3 801	3 801				
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)			400	400				
MOUSSAFIR HOTELS	193 000 000	33,30%	64 343	64 343	31/12/10	304 189	48 035	10 050
SALIMA HOLDING	150 000 000	13,30%	16 600	16 600				
S.E.D. FES	10 000 000	10,00%	0	0				
SOUK AL MOUHAJIR	6 500 000	15,20%	991	991				
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER"SAPINO"	60 428 600	22,70%	13 714	13 714				6 857
TANGER FREE ZONE	105 000 000	25,70%	28 306	28 306				2 700
TECHNOLOPARK COMPANY "MITC"			8 150	7 784				
WORLD TRADE CENTER			0	0				
MAROCLEAR	20 000 000	6,80%	1 342	1 342				
HAWAZIN	960 000	12,50%	704	0				0
INTAJ	576 000	12,50%	1 041	549				0
EXP SERVICES MAROC S.A.	20 000 000	3,00%	600	600				0
H PARTNERS	1 050 007 500	7,10%	75 000	72 823				0
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE			2 583	2 583				0
VISA			0	0				
MOROCCAN FINANCIAL BOARD			20 000	20 000				
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200 000	22,40%	22 000	22 000				4 840
SOCIETE INTERBANK	11 500 000	16,00%	1 840	1 840				0
MAROC NUMERIQUE FUND			10 000	10 000				
FONCIERE EMERGENCE			100	100				
ALTERMED MAGHREB EUR			6 673	6 673				
SMAEX	37 450 000	11,40%	4 278	4 278				

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Capital	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	De la société émettrice			Inscrits au CPC de l'exercice
					Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T045 C - Emplois assimilés			601 621	601 334				0
								-
C/C ASSOCIES			585 786	585 499				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILEES			15 835	15 835				
T046 Total Général			11 034 039	10 859 413				838 695

II.11. Tableau des immobilisations données en crédit-bail en location avec option d'achat et en location simple (B8)

Au 31.12.2012

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 251 751	142 145	72 460	1 321 436	102 038	508 459				812 977
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	1 221 431	140 223	68 652	1 293 002	102 038	486 523				806 479
- Crédit-bail mobilier en cours										
- Crédit-bail mobilier loué	1 221 431	140 223	68 652	1 293 002	102 038	486 523				806 479
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	4 673	1 922	3 808	2 787						2 787
CREANCES EN SOUFFRANCE										
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	1 251 751	142 145	72 460	1 321 436	102 038	508 459				812 977

Au 31.12.2011

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Dotation au titre de l'exercice	Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements		Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<u>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</u>										
	1 116 627	163 345	28 221	1 251 751	135 391	555 978				695 773
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	1 083 323	162 724	24 616	1 221 431	135 391	534 043				687 388
- Crédit-bail mobilier en cours										
- Crédit-bail mobilier loué	1 083 323	162 724	24 616	1 221 431	135 391	534 043				687 388
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 935				3 712
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 935				3 712
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
<u>LOYERS RESTRUCTURES</u>										
LOYERS IMPAYES	7 657	621	3 605	4 673						4 673
CREANCES EN SOUFFRANCE										
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	1 116 627	163 345	28 221	1 251 751	135 391	555 978				695 773

Au 31.12.2010

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	785 681	356 593	90 452	1 116 627	99 295	566 223				550 404
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	756 307	327 016	90 452	1 083 323	99 295	544 287				539 036
- Crédit-bail mobilier en cours	756 307	327 016	90 452	1 083 323	99 295	544 287				539 036
- Crédit-bail mobilier loué										
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647	25 647		25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué	25 647	25 647		25 647		21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	3 727	3 930		7 657						7 657
CREANCES EN SOUFFRANCE										
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	785 681	356 593	90 452	1 116 627	99 295	566 223	0	0	0	550 404

II.12. Tableau des immobilisations corporelles et incorporelles (B9)

Au 31.12.2012

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	2 549 091	137 921	143 946	2 543 066	690 607	129 962	13 444	807 125	1 735 941
- Droit au bail	303 705	4 117		307 822					307 822
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	2 245 386	133 804	143 946	2 235 244	690 607	129 962	13 444	807 125	1 428 119
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	5 552 253	331 940	183 481	5 700 712	3 212 076	276 928	16 420	3 472 584	2 228 128
- Immeubles d'exploitation	1 753 014	15 656		1 768 670	617 225	55 008		672 233	1 096 437
. Terrain d'exploitation	296 986	674		297 660	0	0			297 660
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 380 217	14 982		1 395 199	559 823	52 531		612 354	782 845
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	75 811			75 811	57 402	2 477		59 879	15 932
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 889 723	129 695	181 909	1 837 509	1 599 688	87 703	16 420	1 670 971	166 538
. Mobilier de bureau d'exploitation	396 534	22 459	36 864	382 129	330 215	21 241	2 544	348 912	33 217
. Matériel de bureau d'exploitation	877 182	69 124	85 672	860 634	757 721	35 410	9 062	784 069	76 565
. Matériel Informatique	607 899	38 033	59 373	586 559	503 926	31 034	4 814	530 146	56 413
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8 108	79		8 187	7 826	18		7 844	343
. Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 196 649	117 731		1 314 380	801 947	114 960		916 907	397 473
- Immobilisations corporelles hors exploitation	712 867	68 858	1 572	780 153	193 216	19 257		212 473	567 680
. Terrains hors exploitation	222 306	6 994	1 572	227 728					227 728
. Immeubles hors exploitation	324 306	53 624		377 930	112 276	12 384		124 660	253 270
. Mobiliers et matériel hors exploitation	42 287	616		42 903	39 812	1 833		41 645	1 258
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	123 968	7 624		131 592	41 128	5 040		46 168	85 424
TOTAL	8 101 344	469 861	327 427	8 243 778	3 902 683	406 890	29 864	4 279 709	3 964 069

Au 31.12.2011

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 334 240	214 851		2 549 091	558 561	132 046		690 607	1 858 483
- Droit au bail	296 066	7 639		303 705					303 705
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	2 038 174	207 212		2 245 386	558 561	132 046		690 607	1 554 779
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 530 375	253 063	231 185	5 552 253	2 977 501	286 084	51 510	3 212 075	2 340 178
- Immeubles d'exploitation	1 741 173	11 995	154	1 753 014	562 059	55 212	46	617 225	1 135 789
. Terrain d'exploitation	291 868	5 118		296 986					296 986
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 373 494	6 877	154	1 380 217	507 238	52 631	46	559 823	820 394
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	75 811			75 811	54 821	2 581		57 402	18 409
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 991 171	123 823	225 271	1 889 723	1 541 811	109 341	51 464	1 599 688	290 035
. Mobilier de bureau d'exploitation	423 400	21 834	48 700	396 534	315 297	26 047	11 129	330 215	66 319
. Matériel de bureau d'exploitation	890 997	59 670	73 485	877 182	732 069	41 217	15 565	757 721	119 461
. Matériel Informatique	667 206	42 020	101 327	607 899	485 116	42 022	23 212	503 926	103 973
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	9 568	299	1 759	8 108	9 329	55	1 558	7 826	282
. Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 090 333	106 316		1 196 649	697 848	104 098		801 946	394 703
. - Immobilisations corporelles hors exploitation	707 698	10 929	5 760	712 867	175 783	17 433		193 216	519 651
. Terrains hors exploitation	221 290	1 592	576	222 306					222 306
. Immeubles hors exploitation	329 490		5 184	324 306	100 323	11 954		112 277	212 029
. Mobiliers et matériel hors exploitation	38 722	3 565		42 287	38 242	1 570		39 812	2 475
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	118 196	5 772		123 968	37 218	3 909		41 127	82 841
TOTAL	7 864 615	467 914	231 185	8 101 344	3 536 062	418 130	51 510	3 902 682	4 198 661

Au 31.12.2010

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 174 103	160 137	0	2 334 240	425 109	133 452	0	558 561	1 775 679
- Droit au bail	291 829	4 237		296 066					296 066
- Immobilisations en recherche et développement				0					
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 882 274	155 900		2 038 174	425 109	133 452		558 561	1 479 613
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 313 219	217 975	273	5 530 375	2 697 144	280 640	273	2 977 501	2 552 874
- Immeubles d'exploitation	1 724 787	16 387	0	1 741 173	507 397	54 662	0	562 059	1 179 114
. Terrain d'exploitation	288 495	3 373		291 868					291 868
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 360 480	13 014		1 373 494	455 156	52 082		507 238	866 256
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	75 811			75 811	52 241	2 580		54 821	20 990
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 903 689	87 754	273	1 991 171	1 423 118	118 966	273	1 541 811	449 360
. Mobilier de bureau d'exploitation	404 905	18 495		423 400	287 479	27 818		315 297	108 103
. Matériel de bureau d'exploitation	862 338	28 659		890 997	689 320	42 749		732 069	158 928
. Matériel Informatique	626 914	40 292		667 206	436 917	48 199		485 116	182 090
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	9 533	308	273	9 568	9 402	200	273	9 329	239
. Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	994 279	96 600		1 090 333	607 608	90 250		697 848	392 485
- Immobilisations corporelles hors exploitation	690 464	17 234	0	707 698	159 021	16 762	0	175 783	531 915
. Terrains hors exploitation	219 947	1 343		221 290					221 290
. Immeubles hors exploitation	320 070	9 420		329 490	89 564	11 956		101 520	227 970
. Mobiliers et matériel hors exploitation	38 104	618		38 722	35 552	1 492		37 044	1 678
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	112 343	5 853		118 196	33 905	3 314		37 219	80 977
TOTAL	7 487 322	378 112	273	7 864 615	3 122 253	414 092	273	3 536 062	4 328 553

II.13. Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B 9 bis)

Au 31.12.2012

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	<u>MOBILIERS ET MATERIELS DE BUREAUX</u>	117 918	14 021	103 897	103 897		
avr-12	MOBILIER DE BUREAU	21 846	1 725	20 121			
avr-12	MATERIEL DE BUREAU	28 480	5 191	23 290			
avr-12	MATERIEL INTERBANK	26 205	2 714	23 491			
avr-12	COFFRE FORT	2 869	204	2 665			
avr-12	MATERIEL INFORMATIQUE	38 518	4 188	34 330			
	<u>MOBILIERS ET MATERIELS DE BUREAUX</u>	63 991	2 399	61 592	61 592		
sept-12	MOBILIER DE BUREAU	15 018	819	14 199			
sept-12	MATERIEL DE BUREAU	20 177	606	19 571			
sept-12	MATERIEL INTERBANK	7 941	348	7 593			
sept-12	MATERIEL INFORMATIQUE	20 855	626	20 229			
	<u>Logiciel</u>	143 945	13 444	130 501	130 501		
TOTAL GENERAL		325 854	29 864	295 990	295 990		

II.14. Tableau des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (B10)

DETTE	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31.12.2012	Total 31.12.2011
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		203	205 030	735 580	940 813	5 797 592
VALEURS DONNEES EN PENSION	32 557 483				32 557 483	19 215 394
- au jour le jour	800 764				800 764	400 095
- à terme	31 756 719				31 756 719	18 815 299
EMPRUNTS DE TRESORERIE	1 114 650	3 098 937	2 996 817	6 169 862	13 380 266	10 510 818
- au jour le jour		2 419 000	659 156	791 226	3 869 382	1 054 161
- à terme	1 114 650	679 937	2 337 661	5 378 636	9 510 884	9 456 657
EMPRUNTS FINANCIERS	2 608			82	2 690	4 597
AUTRES DETTES	48 093	5 886			53 979	60 117
INTERETS COURUS A PAYER			32 098	5 311	37 409	50 135
TOTAL	33 722 834	3 105 026	3 233 945	6 910 835	46 972 640	35 638 653

DETTE	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31.12.2011	Total 31.12.2010
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		442	527 492	5 269 658	5 797 592	2 117 612
VALEURS DONNEES EN PENSION	17 515 313	1 700 081			19 215 394	7 640 220
- au jour le jour	400 095				400 095	1 500 444
- à terme	17 115 218	1 700 081			18 815 299	6 139 776
EMPRUNTS DE TRESORERIE		3 980 010	4 392 229	2 138 579	10 510 818	11 936 339
- au jour le jour		654 219	155 533	244 409	1 054 161	4 487 269
- à terme		3 325 791	4 236 696	1 894 170	9 456 657	7 449 070
EMPRUNTS FINANCIERS	4 515			82	4 597	20 975
AUTRES DETTES	46 813	13 304			60 117	58 573
INTERETS COURUS A PAYER			41 763	8 372	50 135	148 082
TOTAL	17 566 641	5 693 837	4 961 484	7 416 691	35 638 653	21 921 800

II.15. Tableau des dépôts de la clientèle (B11)

en milliers de Dh

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31.12.2012	Total 31.12.2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	1 333 076	2 466 447	20 237 233	78 577 743	102 614 499	99 840 613
COMPTES D'EPARGNE				21 944 341	21 944 341	20 567 962
DEPOTS A TERME	6 525 843	3 064 100	12 422 933	17 839 845	39 852 721	38 112 544
AUTRES COMPTES CREDITEURS	13 760	29 501	5 408 160	1 054 647	6 506 068	6 298 019
INTERETS COURUS A PAYER			998 441	348	998 789	771 312
TOTAL	7 872 679	5 560 048	39 066 767	119 416 924	171 916 418	165 590 450

en milliers de Dh

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31.12.2011	Total 31.12.2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	929 048	3 298 849	19 933 643	75 679 073	99 840 613	91 122 687
COMPTES D'EPARGNE				20 567 962	20 567 962	18 819 518
DEPOTS A TERME	624 593	4 915 467	17 284 577	15 287 907	38 112 544	39 112 532
AUTRES COMPTES CREDITEURS	7 679	25 385	5 335 431	929 524	6 298 019	7 189 707
INTERETS COURUS A PAYER			768 695	2 617	771 312	803 519
TOTAL	1 561 320	8 239 701	43 322 346	112 467 083	165 590 450	157 047 962

II.16. Tableaux des provisions (B14) 2010-2012

Exercice 2012

en milliers de Dh

PROVISIONS	Encours 31.12.2011	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2012
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	4 583 438	1 030 788	429 035	-209	5 184 981
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	4 333 533	993 126	401 496	-209	4 924 953
Titres de placement	26 053	10 364	3 154		33 263
Titres de participation et emplois assimilés	207 475	27 297	24 385		210 388
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	16377				16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	880 240	458 060	61 230	134	1 277 205
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	78 590	20 970	26 430	109	73 239
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux	485849	337 500			823 349
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	93 247	52 968	28 277		117 938
Provisions pour autres risques et charges	222 555	46 622	6 523	25	262 680
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	5 463 678	1 488 847	490 265	-75	6 462 186

Exercice 2011

en milliers de Dh

PROVISIONS	Encours 31.12.2010	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2011
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	4 287 880	1 062 274	766 604	-112	4 583 438
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	4 062 281	1 034 701	763 337	-112	4 333 533
Titres de placement	19 468	8 663	2 079		26 053
Titres de participation et emplois assimilés	189 754	18 910	1 189		207 475
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	16377				16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	849 752	385 687	355 258	60	880 240
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	122 292	23 938	67 744	104	78 590
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux	390755	314 400	219 306		485 849
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	89 399	28 500	24 652		93 247
Provisions pour autres risques et charges	247 307	18 848	43 556	-44	222 555
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	5 137 633	1 447 961	1 121 863	-52	5 463 678

Exercice 2010

PROVISIONS	Encours 31.12.2009	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31.12.2010
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	3 952 842	1 107 980	773 403	462	4 287 880
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	3 718 908	1 064 522	721 610	461	4 062 281
Titres de placement	21 758	3 063	4 055	-1298	19 468
Titres de participation et emplois assimilés	195 800	40 395	47 739	1298	189 754
Immobilisations en crédit-bail et en location					0
Autres actifs	16 377				16377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	745 324	229 415	124 435	-552	849 752
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	130 413	31 445	39 105	-461	122 292
Provisions pour risques de change					0
Provisions pour risques généraux	300000	150000	59245		390755
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	82 505	24 157	17 263		89 399
Provisions pour autres risques et charges	232 406	23 813	8 822	-90	247 307
Provisions réglementées					0
TOTAL GENERAL	4 698 167	1 337 395	897 838	-90	5 137 633

Tableau de valeurs et sûretés reçues et données en garantie (B 21) 2012

en milliers de Dh

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
BONS DE TRESOR ET VALEURS ASSIMILES			
AUTRES TITRES		N/D	
HYPOTHEQUES			
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES			
TOTAL			

en milliers de Dh

VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes et des engagements par signature reçus couverts
BONS DE TRESOR ET VALEURS ASSIMILES	24 506 241		
AUTRES TITRES			
HYPOTHEQUES			
AUTRES VALEURS ET SURETES REELLES	909 633	AUTRES VALEURS ET SURETES	
TOTAL	25 415 874		

II.17. Tableau de concentration des risques sur un même bénéficiaire (B23) 2010-2012

Exercice 2012 en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
8	31 785 273

Exercice 2011 en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
11	38 893 559

Exercice 2010 en milliers de Dh

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
14	39 007 413

II.18. Tableau de répartition du capital (C1) au 31 décembre 2012

Actionnaires	Adresse	Nombre de titres détenus	% du capital	% des droits de vote
1- Actionnaires nationaux		151 277 434	75,17%	75,17%
1-1- Groupe SNI		94 272 485	46,85%	46,85%
SNI	Angle rue d'Alger et Duhaume - Casablanca	94 200 525	46,81%	46,81%
Divers filiales de SNI	NA*	71 960	0,04%	0,04%
1-2- Compagnies d'assurances		35 099 219	17,44%	17,44%
Groupe MAMDA & MCMA	16 rue Abou Inane - Rabat	16 379 156	8,14%	8,14%
RMA-Watanya	83 avenue des FAR - Casablanca	2 683 942	1,33%	1,33%
Wafa Assurance	1 rue Abdelmoumen - Casablanca	13 257 604	6,59%	6,59%
Axa Assurances Maroc	120 avenue Hassan II - Casablanca	2 778 517	1,38%	1,38%
1-3- Autres institutionnels		21 905 730	10,89%	10,89%
Régime Collectif d'Allocation et de Retraite	Angle rue d'Alger et Duhaume - Casablanca	7 839 293	3,90%	3,90%
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	140 Place My El Hassan - Rabat	4 694 810	2,33%	2,33%
Wafa Corp	42 bd Abdelkrim Al Khattabi - Casablanca	57 602	0,03%	0,03%
Caisse Marocaine de Retraite	2 avenue des Alaouites - Rabat	4 616 769	2,29%	2,29%
CIMR	100 Bd Abdelmoumen - Casablanca	4 697 256	2,33%	2,33%
2- Actionnaires Etrangers		10 715 614	5,32%	5,32%
Santusa Holding	Paseo de la Castellana n°24 - Madrid (Espagne)	10 715 614	5,32%	5,32%
3- Flottant		39 250 038	19,50%	19,50%
OPCVM et autres	NA*	29 078 327	14,45%	14,45%
Personnel de la banque	NA*	10 171 711	5,05%	5,05%
Total		201 243 086	100,00%	100,00%

II.19. Tableau d'affectation des résultats (C2) 2010-2012

Exercice 2012

en milliers de Dh

Montants		Montants	
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	1 497	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	1 640 466
Résultat net de l'exercice	3 154 677	Autres affectations	1 515 017
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	691
Autres prélèvements			
TOTAL A	3 156 174	TOTAL B	3 156 174

Exercice 2011

en milliers de Dh

Montants		Montants	
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	909	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	1 543 968
Résultat net de l'exercice	3 006 525	Autres affectations	1 461 969
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	1 497
Autres prélèvements			
TOTAL A	3 007 434	TOTAL B	3 007 434

Exercice 2010

en milliers de Dh

Montants		Montants	
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	-4 853	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	1 157 976
Résultat net de l'exercice	2 797 007	Autres affectations	1 633 269
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	909
Autres prélèvements			
TOTAL A	2 792 154	TOTAL B	2 792 154

II.20. Tableau des datations et événements postérieurs au dernier exercice clos (C4) 2012

I. DATATION

. Date de clôture (1)	31 DECEMBRE 2012
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	FEVRIER 2013
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
. Favorables	N E A N T
. Défavorables	N E A N T

III. NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES – COMPTES CONSOLIDES IFRS

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank à compter du 1er semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1er janvier 2006.

III.1. Principe de consolidation

Norme

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlée par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale, consolidation proportionnelle et mise en équivalence.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le groupe Attijariwafa bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- Il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- Les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - ✓ Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
 - ✓ La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
 - ✓ Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément au SIC 12 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession ultérieure à brève échéance.

III.2. Les immobilisations corporelles

Norme

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût amorti ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût amorti

Le coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieurs.

La juste valeur étant le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

L'approche par composantes correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis

de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en IFRS.

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

Options retenues par Attijariwafa bank

La norme Groupe est de retenir le modèle du coût amorti. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contrepartie un compte de capitaux propres.

Le Groupe a aussi opté pour ne pas incorporer les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition dans le coût des actifs y afférents.

Attijariwafa bank a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé d'isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 kMAD.

La méthode de reconstitution historique des composants à partir des factures d'origine a été rejetée. Il a été jugé plus réaliste de décomposer le coût historique d'origine selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

Valeur résiduelle

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

III.3. Immeubles de placement

Normes

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

- **Le modèle de la juste valeur** : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement ;
- **Le modèle du coût amorti.**

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par Attijariwafa bank est le coût historique corrigé selon l'approche par composants. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

III.4. Immobilisations incorporelles :

Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable (afin de la distinguer du goodwill) et sans substance physique.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût ;
- Le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur la base de la dite durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues par Attijariwafa bank

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Droit au bail :

Les droits au bail comptabilisés en comptes sociaux ne sont pas amortis. En comptes consolidés, ils font l'objet d'un plan amortissement selon leur durée d'utilité.

Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

Il est admis que les durées d'amortissements appliquées au niveau de chacune des entités du Groupe présentent des différences par rapport aux durées d'amortissement adoptées à l'échelle du le Groupe dans la limite d'une fourchette de 2 ans.

Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'Information groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes PCEC et les comptes IAS/IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1 000 kMAD.

III.5. Goodwill

Norme

Coût d'un regroupement d'entreprises

L'acquéreur doit évaluer le coût d'un regroupement d'entreprises comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, majoré par l'ensemble des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises et minoré par les coûts administratifs généraux.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Options retenues par Attijariwafa bank

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « FTA » et de IFRS 3, le Groupe a décidé d'arrêter l'amortissement des Goodwill et de ne retraiter que les Goodwill relatifs à des acquisitions intervenues au maximum 3 mois antérieurement à la date de transition (01/01/06).

Les Goodwill correspondants aux différentes acquisitions du Groupe ont fait l'objet d'affectation aux UGT (Unités Génératrices de Trésorerie) pour les besoins des tests de dépréciation.

Des tests de dépréciation annuels sont effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est supérieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée.

III.6. Stocks

Norme

Les stocks sont des actifs :

- détenus pour être vendus pendant le cycle normal de l'activité ;
- en cours de production dans le but d'une vente future ;
- sous forme de matières premières ou de fournitures devant être consommées au cours du processus de production ou de prestation de services.

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal de l'activité, diminué des :

- coûts estimés pour l'achèvement ;
- coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Options retenues par Attijariwafa bank

Les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré.

III.7. Contrats de location

Norme

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il faut faire la distinction entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/augmenté des commissions versées/perçues et tout autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE)

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie, et ;
- la valeur d'entrée du bien (= juste valeur à l'initiation augmentée des coûts directs initiaux).

Options retenues par Attijariwafa bank

Pour les contrats de location simple donnés, dont les durées sont déterminées et renouvelables par tacite reconduction, aucun retraitement n'est à faire.

Les contrats de location-longues durées sont considérés comme des contrats de location simple.

Les contrats de Leasing sont des contrats de location-financement. Attijariwafa bank est le bailleur. La banque ne comptabilise dans ses comptes que sa part dans le contrat.

A la date de début de contrat, les loyers relatifs aux contrats de location à durée indéterminée et aux contrats de leasing sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial de financement.

III.8. Actifs et passifs financiers (Prêts, emprunts, dépôts)

Norme

Prêts & Créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcôte.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances.

Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.

Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Provision pour dépréciation sur base individuelle

Dans le cas d'un prêt faisant l'objet d'impayés, les pertes sont déterminées sur la base de la somme des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés aux taux effectif d'origine du prêt. Les flux futurs tiennent compte de l'évaluation des garanties reçues et des coûts de recouvrement.

Dans le cas d'un prêt sans impayé mais dont des indices objectifs de dépréciation indiquent des difficultés à venir, le Groupe a recours à des statistiques historiques de pertes pour des prêts comparables afin d'estimer et de positionner les flux futurs.

Provisions pour dépréciation sur base collective

Lorsque le test de dépréciation individuel des créances ne révèle pas l'existence d'indices objectifs de dépréciation, celles-ci sont regroupées par ensembles homogènes et de caractéristiques de risque de crédit similaires, afin d'être soumises à un test de dépréciation collectif.

Emprunt et dépôt

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IAS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée des coûts de transaction et des commissions perçues.

Les dépôts et emprunts classés en IAS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IAS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Options retenues par Attijariwafa bank

Prêts & créances

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances :

La base de dépréciation individuelle des prêts & créances a maintenu les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a été adaptée en fonction de l'activité de chacune des entités du Groupe et a concerné les créances saines.

Provisions individuelles

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions individuelles sur la base des :

- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Eléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

Provisions collectives

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances saines en créances en souffrance.

Emprunt

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

Dépôts

Les dépôts à vue

Pour les dépôts à vue, le groupe Attijariwafa bank applique la norme IAS 39 §49. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Les dépôts rémunérés

Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.

Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.

Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Les comptes sur carnet

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, aucun de retraitement IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs ».

III.9. Titres

Norme

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat) ;
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale – AFS) ;
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity – HTM) ;
- Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur).

Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion.

Titres du portefeuille de Transaction : Actifs financiers à la juste valeur par résultat (affectation par nature ou sur option)

Selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Titres du portefeuille "Available For Sale" : "Disponible à la vente"

Cette catégorie de titre concerne : les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme.

Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en «disponibles à la vente» sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote / décote des titres à revenu fixe est comptabilisée en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, significative et durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisée par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative sera enregistrée en résultat.

Titres du portefeuille "Held To Maturity" : "Détenus jusqu'à l'échéance"

La catégorie «Titres détenus jusqu'à l'échéance» est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la déclassification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans).

La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE). La valeur de recouvrement estimée est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

Titres du portefeuille "Prêts et créances"

La catégorie «Prêts et créances» est ouverte aux actifs financiers non cotés et non destinés à être cédés et que l'établissement a l'intention de conserver durablement.

Sa comptabilisation s'opère au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE).

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

Classification des portefeuilles

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
Portefeuille de Trading de la Salle des Marchés (comptabilisés actuellement en titres de placement)	- Bons du Trésor négociables classés en portefeuille de placement - Obligations et autres titres de créances négociables - Titres de participation	Néant	- Dette CNCA - Dette CIH - Bons socio-économiques - Bons du Trésor non négociables inscrits en comptes chez Bank Al Maghrib

III.10. Assurance

Norme

Contrat d'assurance

Les principales dispositions des contrats d'assurance sont récapitulées ci-après :

- La possibilité de continuer à comptabiliser ces contrats selon les principes comptables actuels ;
- L'obligation de séparer et de comptabiliser en juste valeur par résultat les dérivés incorporés qui ne bénéficieraient pas d'une exemption selon IFRS 4 ;
- L'obligation de mettre en oeuvre un test de suffisance des passifs d'assurance comptabilisés et un test de dépréciation relatif aux actifs au titre des cessions en réassurance ;
- Un actif des cessions en réassurance est déprécié, en comptabilisant en résultat cette perte de valeur, si et seulement si :
 - ✓ il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre des cessions en réassurance, qui font que la cédante ne recevrait pas l'intégralité des cash flows contractuels ;
 - ✓ cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que la cédante recevrait du réassureur.
- L'obligation pour un assureur de conserver les passifs d'assurance dans son bilan jusqu'à leur acquittement, annulation, ou expiration, et de présenter les passifs d'assurance sans les compenser par rapport aux actifs au titre des cessions en réassurance.

Placement de l'assurance

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs financiers en fonction de l'origine de l'opération et de l'intention de détention :

- Prêts et créances : Ces instruments financiers sont comptabilisés ultérieurement au coût amorti au moyen du taux d'intérêt effectif (TIE) ;
- Instruments financiers en juste valeur par résultat ;
- Investissements détenus jusqu'à l'échéance : Ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti ;
- Actifs disponibles à la vente : ce portefeuille est évalué à sa juste valeur.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Contrat d'assurance

Un test de suffisance de passif a déjà été mis en oeuvre par Wafa Assurance qui a fait appel à un actuaire externe pour l'évaluation de ses provisions techniques.

La provision pour fluctuations de sinistralité relative aux contrats d'assurance non vie est à éliminer.

Compte tenu du fait que l'assureur n'est pas tenu de changer ses méthodes comptables relatives aux contrats d'assurance pour éliminer une prudence excessive, la Compagnie n'est pas tenue d'éliminer le surplus de provisionnement tant au niveau des réserves techniques qu'au niveau des provisions pour dépréciation des créances.

Placement de l'assurance

Wafa Assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
Les OPCVM non consolidés	- Les actions et parts sociales (CDM, Attijariwafa bank, IAM...) - Les participations dans les SCI (Panorama)	Néant	- Les bons de sociétés de financement et les prêts immobilisés - Les bons de trésor et les obligations non cotés

III.11. Dérivés

Norme

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent ») ;
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le groupe Attijariwafa bank n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) sont comptabilisés en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

III.12. Dérivés incorporés

Norme

Le Groupe n'utilise cependant pas de comptabilité de couverture.

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

La norme IAS39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par Attijariwafa bank

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique trading. Il a été notamment le cas pour l'option de conversion incorporée aux obligations convertibles en actions émises par Attijari bank de Tunisie.

III.13. Provisions du passif

Norme

Une provision doit être comptabilisée lorsque l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultat d'un événement passé.

En IFRS, lorsque l'effet est significatif, l'actualisation des cash flows à décaisser devient obligatoire dès que l'horizon de la sortie probable des ressources dépasse une année.

Les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est impérative lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques généraux et leur :

- Affectation aux natures de risques inhérents ;
- Revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IAS/IFRS.

III.14. Avantages au Personnel

Norme

Principe général

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages.

Typologie des avantages au personnel

Les avantages au personnel sont classés en cinq catégories, selon la nature et les modalités de versement des prestations. On distingue :

- les avantages à court terme ;
- les avantages postérieurs à l'emploi :
- régimes à cotisations définies ;
- régimes à prestations définies.
- avantages à long terme ;
- indemnités de fin de contrat de travail ;
- avantages sur les capitaux propres.

Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies.

- Ecart actuariel : Des écarts actuariels pourront résulter d'augmentations ou de diminutions de la valeur actuelle d'une obligation au titre de prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant ;

- Méthode du corridor : L'entité doit comptabiliser une fraction de ses écarts actuariels en produits ou en charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés à la fin de l'exercice précédent excèdent la plus grande des deux valeurs ci-dessous ;
 - ✓ 10 % de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture ;
 - ✓ Et, 10 % de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.
- Coût des services passés : Le coût des services passés est généré lorsque l'entité adopte un régime à prestations définies ou change les prestations à payer en vertu d'un régime existant ;
- Réductions et liquidations : Une réduction intervient lorsqu'une entité :
 - ✓ Peut démontrer qu'elle s'est engagée à réduire de façon significative le nombre de personnes bénéficiant d'un régime; ou
 - ✓ Change les termes d'un régime à prestations définies de sorte qu'une partie significative des services futurs des membres du personnel actuels ne leur donnera plus de droits à prestations ou ne leur donnera que des droits réduits.
- Une liquidation intervient lorsqu'une entité conclut une transaction éliminant toute obligation juridique ou implicite ultérieure pour tout ou partie des prestations prévues par un régime à prestations définies ;

Avantages à long terme

Indemnités de fin de contrat de travail

Une entité peut s'engager envers ses employés pour décaisser des cashs flows en leur faveur à la fin de leurs contrats de travail respectifs.

Une entité est manifestement engagée à mettre fin à un contrat de travail si et seulement si elle a un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Par la constitution d'une provision en interne ;
- Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses comprennent :

- hypothèses démographiques ;
- le taux attendu de rendement des actifs du régime ;
- taux d'actualisation / taux d'inflation ;
- salaires, avantages du personnel et coûts médicaux.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le Groupe Attijariwafa bank a décidé que les prestations de retraites relèvent du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

III.15. Impôt exigible et impôt différé

Norme

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :

- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS interdit l'actualisation des impôts différés.

Options retenues par Attijariwafa bank

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprise

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génèrent un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Possibilité de corriger le goodwill si un impôt différé est identifié après la période admise en IFRS pour la régularisation :

Un actif d'impôt différé considéré comme non identifiable à la date d'acquisition et ultérieurement réalisé, est comptabilisé en résultat consolidé et l'écart d'acquisition est corrigé de manière rétrospective même après l'expiration du délai d'affectation. L'impact de cette correction étant également comptabilisé en résultat consolidé.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

IV. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

IV.1. Bilans consolidés 2010-2012

	2010	2011	2012
ACTIF			
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	13 374 249	13 817 615	10 697 230
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	23 776 381	36 111 566	47 428 881
Instruments dérivés de couverture	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	29 921 521	25 965 979	27 191 660
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	16 912 923	15 164 488	14 005 154
Prêts et créances sur la clientèle	200 216 617	230 681 667	247 628 093
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	0	0	0
Placements détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0
Actifs d'impôt exigible	135 373	72 623	87 099
Actifs d'impôt différé	625 727	381 699	467 125
Comptes de régularisation et autres actifs	7 011 157	6 301 601	6 632 060
Actifs non courants destinés à être cédés	0	150 209	27 698
Participation des assurés aux bénéfices différée	816 307	501 467	0
Participations dans des entreprises mises en équivalence	108 935	110 980	110 396
Immeubles de placement	1 319 993	1 158 463	1 246 494
Immobilisations corporelles	4 647 412	5 077 373	4 953 658
Immobilisations incorporelles	1 396 860	1 339 331	1 208 857
Ecarts d'acquisition	6 391 864	6 616 988	6 620 472
Total actif	306 655 318	343 452 049	368 304 877
PASSIF			
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	164 915	227 490	262 444
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3 390 320	2 591 760	972 159
Instruments dérivés de couverture	0	0	0
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	23 006 975	34 655 547	45 084 894
Dettes envers la clientèle	201 447 928	218 815 270	227 019 046
Titres de créance émis	11 872 036	15 613 534	17 726 877
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	0	0	0
Passifs d'impôt courant	133 609	636 759	227 455
Passifs d'impôt différé	1 837 115	1 384 100	1 496 691
Comptes de régularisation et autres passifs	8 350 041	8 763 194	9 248 179
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance	17 579 940	18 602 128	19 088 075
Provisions pour risques et charges	1 123 111	1 171 295	1 150 289
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	207 289	187 587	164 829
Dettes subordonnées	9 516 757	10 523 289	10 469 283
Capital et réserves liées	7 366 523	7 366 523	9 466 523
Réserves consolidées	14 992 969	17 132 734	20 500 262
Part du groupe	11 578 042	13 759 424	16 726 955
Part des minoritaires	3 414 927	3 373 310	3 773 307
Gains ou pertes latents ou différés, Part du groupe	921 357	478 677	118 799
Résultat net de l'exercice	4 744 433	5 302 162	5 309 072
Part du groupe	4 102 489	4 458 745	4 500 769
Part des minoritaires	641 944	843 417	808 302
Total passif	306 655 318	343 452 049	368 304 877
En Kdh			

IV.2. Comptes de produits et de charges consolidés 2010- 2012

	2010	2011	2012
Intérêts et produits assimilés	14 075 852	15 479 302	16 318 750
Intérêts et charges assimilées	5 177 078	5 713 876	6 283 180
Marge d'intérêt	8 898 774	9 765 427	10 035 570
Commissions perçues	3 113 089	3 473 516	3 926 827
Commissions servies	234 668	314 261	363 283
Marge sur commissions	2 878 420	3 159 255	3 563 544
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 801 666	1 459 016	2 191 512
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	776 999	927 739	508 748
Résultat des activités de marché	2 578 664	2 386 755	2 700 260
Produits des autres activités	4 584 467	5 467 924	5 838 200
Charges des autres activités	4 273 749	4 897 287	5 088 633
Produit net bancaire	14 666 576	15 882 074	17 048 941
Charges générales d'exploitation	5 705 321	6 404 286	6 921 521
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	717 088	798 012	762 225
Résultat brut d'exploitation	8 244 167	8 679 776	9 365 195
Coût du risque	-1 218 243	-749 701	-1 221 748
Résultat d'exploitation	7 025 925	7 930 075	8 143 447
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	18 156	16 099	14 575
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2 622	687	15 109
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0
Résultat avant impôts	7 046 703	7 946 861	8 173 131
Impôts sur les bénéfices	2 302 270	2 644 699	2 864 059
Résultat net	4 744 433	5 302 162	5 309 072
Résultat hors groupe	641 944	843 417	808 302
Résultat net part du groupe	4 102 489	4 458 745	4 500 769
En Kdh			

IV.3. Tableau des flux de trésorerie 2010-2012

	2010	2011	2012
Résultat avant impôts	7 046 703	7 946 861	8 173 131
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	816 383	961 168	868 847
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations et des autres immobilisations	0	0	0
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-255	-292 847	-11 689
dotations nettes aux provisions	1 236 644	1 125 741	1 401 191
Quote part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-18 156	-16 099	-14 575
Perte nette / (gain nette) des activités d'investissement	-702 366	-818 873	-356 715
Perte nette / (gain nette) des activités de financement	0	0	0
Autres mouvements	154 986	-445 970	-797 032
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	1 487 235	513 120	1 090 027
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	449 292	5 340 917	22 327 290
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-16 871 624	-12 749 320	-8 605 116
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-473 872	-7 449 274	-14 134 322
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	0	0	0
Impôts versés	-2 286 326	-1 736 370	-1 808 260
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-19 182 530	-16 594 047	-2 220 408
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-10 648 591	-8 134 066	7 042 750
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-841 345	-1 268 166	-1 455 750
Flux liés aux immeubles de placement	-113 526	-41 398	-79 165
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-838 293	-746 248	-492 327
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 793 165	-2 055 813	-2 027 242
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-1 333 385	-1 809 475	133 724
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	6 453 433	4 550 462	2 188 174
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	5 120 048	2 740 987	2 321 898
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	61 459	61 896	30 036
Augmentation /(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-7 260 250	-7 386 996	7 367 443
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	16 937 843	9 677 594	2 290 598
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	13 825 978	13 209 333	13 590 125
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 111 866	-3 531 740	-11 299 527
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	9 677 594	2 290 598	9 658 041
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	13 209 333	13 590 125	10 434 787
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-3 531 740	-11 299 527	-776 746
Variation de la trésorerie nette	-7 260 250	-7 386 996	7 367 443
En Kdh			

IV.4. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

En 2012

	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit	-	-
Créances sur la clientèle	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	-	-
Valeur reçus en pension	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	29 771 214	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 556 595	-
<i>Titres cotés</i>	13 313	-
<i>Titres non cotés</i>	2 543 282	-
Actions et autres titres à revenu variable	14 087 499	64 696
<i>Titres cotés</i>	14 087 499	64 696
<i>Titres non cotés</i>	-	-
Instruments dérivés	821 644	-
Créances rattachées	127 232	-
Juste valeur au bilan	47 364 185	64 696

En 2011

En Kdh	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeur reçus en pension	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	19 989 233	
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 077 549	
<i>Titres cotés</i>	0	
<i>Titres non cotés</i>	2 077 549	
Actions et autres titres à revenu variable	12 331 090	122 325
<i>Titres cotés</i>	12 331 090	122 325
<i>Titres non cotés</i>		
Instruments dérivés	1 479 091	
Créances rattachées	112 278	
Juste valeur au bilan	35 989 241	122 325

En 2010
en milliers de Dh

En Kdh	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeur reçus en pension	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	6 729 660	
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 254 030	-
<i>Titres cotés</i>	<i>1 889 759</i>	
<i>Titres non cotés</i>	<i>1 364 270</i>	
Actions et autres titres à revenu variable	10 127 400	199 066
<i>Titres cotés</i>	<i>10 127 400</i>	<i>199 066</i>
<i>Titres non cotés</i>		
Instruments dérivés	3 215 493	
Créances rattachées	250 732	
Juste valeur au bilan	23 577 315	199 066

IV.5. Actifs financiers disponibles à la vente

En Kdh	2 010	2 011	2 012
Titres évalués à la juste valeur			
Effets publics et valeurs assimilées	12 723 561	7 832 206	8 255 316
Obligations et autres titres à revenu fixe	9 397 217	10 526 912	11 155 905
Titres cotés	7 768 767	8 643 909	7 999 277
Titres non cotés	1 628 450	1 883 003	3 156 628
Actions et autres titres à revenu variable	3 936 525	2 837 752	3 301 855
Titres cotés	2 289 368	2 309 906	2 801 247
Titres non cotés	1 647 157	527 846	500 608
Titres de participation non consolidés	4 680 524	5 270 577	4 478 584
Total des titres disponibles à la vente	30 737 828	26 467 446	27 191 660

IV.6. Ventilation des prêts et créances par durée restant à courir

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7 234 322	4 024 751	2 161 260	427 326	13 847 659

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	70 330 542	50 444 751	66 760 924	54 089 724	241 625 941

IV.7. Comptes de régularisation et autres actifs

En Kdh	2 010	2 011	2 012
Autres Actifs	3 730 244	4 106 759	4 260 328
Débiteurs divers	1 748 769	2 029 994	2 142 212
Valeurs et emplois divers	162 766	160 797	216 858
Autres actifs d'assurance	1 606 461	1 615 003	1 599 789
Autres	212 247	300 965	301 470
Comptes de régularisation	3 280 913	2 194 842	2 371 731
Produits à recevoir	1 129 515	1 308 514	962 099
Charges constatées d'avance	109 322	179 105	596 927
Autres comptes de régularisation	2 042 076	707 224	812 706
Total	7 011 157	6 301 601	6 632 060

IV.8. Comptes de régularisation et autres passifs

En Kdh	2 010	2 011	2 012
Autres Passifs	6 330 290	6 107 886	6 323 549
Opérations diverses sur titres	18 209	172 005	181 484
Créditeurs divers	5 909 100	5 646 983	5 858 052
Autres Passifs d'assurance	402 980	288 898	284 013
Comptes de régularisation	2 019 751	2 655 308	2 924 629
Charges à payer	893 810	1 664 405	1 228 511
Produits constatés d'avance	209 944	141 306	177 671
Autres comptes de régularisation	915 997	849 596	1 518 448
Total	8 350 041	8 763 194	9 248 179

IV.9. Ventilation des dettes par durée restant à courir

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Dettes envers les établissements de crédit	38 247 750	4 633 746	1 745 174	319 906	44 946 576

En Kdh	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	>5ans	Total
Dettes envers la clientèle	167 428 489	41 716 995	11 588 289	5 148 380	225 882 152

IV.10. Participation dans les entreprises mises en équivalence

En Kdh	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	110 396	43 716	663 995	100 811	14 575
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE	110 396	43 716	663 995	100 811	14 575

IV.11. Immeubles de placement

En Kdh	31/12/2011	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Autres mouvements	31/12/2012
Valeur brute	1 476 653	-	79 221	6 870	- 5 158	1 543 846
Amortissements et provisions	318 191	-	42 645	-	- 63 484	297 352
Valeur nette au bilan	1 158 463	-	36 575	6 870	58 327	1 246 494

IV.12. Immobilisations corporelles et incorporelles

En Kdh	2012		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains et constructions	2 607 977	927 787	1 680 190
Equip. Mobilier, installation	2 797 278	2 402 835	394 442
Biens mobiliers donnés en location	536 233	226 109	310 124
Autres immobilisations	4 756 934	2 188 032	2 568 902
Total Immobilisations corporelles	10 698 422	5 744 763	4 953 658
Logiciels informatiques acquis	1 662 670	1 098 437	564 233
Autres immobilisations incorporelles	1 100 220	455 597	644 623
Total Immobilisations incorporelles	2 762 891	1 554 034	1 208 857

En Kdh	2011			2010		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	2 585 664	840 606	1 745 058	2 518 546	768 068	1 750 479
Equip. Mobilier, installation	2 795 525	2 165 751	629 774	2 709 475	2 022 607	686 868
Biens mobiliers donnés en location	538 808	210 046	328 762	516 700	183 731	332 970
Autres immobilisations	4 367 080	1 993 300	2 373 780	3 604 766	1 727 670	1 877 096
Total Immobilisations corporelles	10 287 077	5 209 704	5 077 373	9 349 487	4 702 075	4 647 412
Logiciels informatiques acquis	1 648 040	804 390	843 650	1 419 014	587 980	831 034
Autres immobilisations incorporelles	1 059 659	563 978	495 681	986 127	420 301	565 826
Total Immobilisations incorporelles	2 707 699	1 368 368	1 339 331	2 405 141	1 008 281	1 396 860

IV.13. Écarts d'acquisition

En Kdh	31/12/2011	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2012
Valeur brute	6 616 988		3 484		6 620 472
Cumul des pertes de valeurs					0
Valeur nette au bilan	6 616 988		3 484		6 620 472

IV.14. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

En Kdh	2 010	2 011	2 012
Valeurs données en pension	63 705	361 911	323 905
Instruments dérivés	3 326 614	2 229 849	648 254
Juste valeur au bilan	3 390 320	2 591 760	972 159

IV.15. Instruments dérivés par type de risque au 31.12.2012

En Kdh	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Instruments dérivés de taux de change	490 352	185 679	44 473 791
Instruments dérivés de taux d'intérêt	153 166	9 429	29 290 250
Dérivés sur matières premières	81 312	81 312	1 658 740
Autres instruments dérivés	96 814	371 834	1 336 272
Total	821 644	648 254	76 759 053

IV.16. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

En Kdh	2 010	2 011	2 012
Autres dettes représentées par un titre	11 872 036	15 613 534	17 726 877
titres de créances négociables	11 809 139	15 233 013	17 393 883
emprunts obligataires	62 896	380 521	332 994
Dettes subordonnées	9 516 757	10 523 289	10 469 283
Emprunt subordonnés	9 516 757	10 523 289	10 469 283
à durée déterminée	9 516 757	10 523 289	10 469 283
à durée indéterminée			
Titres subordonnés			
à durée déterminée			
à durée indéterminée			
Total	21 388 793	26 136 823	28 196 160

IV.17. Provisions pour risques et charges

Au 31 décembre 2012

En Kdh	Stock au 31/12/2011	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2012
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	87 965	0	5 893	0	2 467	-1 074	90 317
Provisions pour engagements sociaux	370 957	0	65 830	28 277	41 205	7 804	375 109
Autres provisions pour risques et charges	712 373	0	181 731	4 574	239 558	34 891	684 863
Provisions pour risques et charges	1 171 295	0	253 454	32 850	283 230	41 621	1 150 289

Au 31 décembre 2011

En Kdh	Stock au 31/12/2010	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2011
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	84 235	3 259	15 761	0	11 209	-4 081	87 965
Provisions pour engagements sociaux	303 671	57 832	62 600	24 652	14 579	-13 914	370 957
Autres provisions pour risques et charges	735 205	18 734	178 515	33 490	134 356	-52 235	712 373
Provisions pour risques et charges	1 123 111	79 824	256 876	58 142	160 144	-70 230	1 171 295

Au 31 décembre 2010

En Kdh	Stock au 31/12/2009	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 31/12/2010
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	76 314	0	29 601		7 018	-14 663	84 235
Provisions pour engagements sociaux	281 521	0	10 391			11 760	303 671
Autres provisions pour risques et charges	705 093	0	140 135	49 318	64 519	3 814	735 205
Provisions pour risques et charges	1 062 927	0	180 127	49 318	71 536	912	1 123 111

IV.18. Marge d'intérêt

Kdh	2012		
	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	14 551 812	3 187 120	11 364 691
Comptes et prêts / emprunts	13 751 315	3 136 747	10 614 568
Opérations de pensions	26 092	50 374	-24 282
Opérations de location-financement	774 405	0	774 405
Opérations interbancaires	817 010	1 856 015	-1 039 005
Comptes et prêts / emprunts	808 389	1 784 635	-976 246
Opérations de pensions	8 621	71 380	-62 759
Emprunts émis par le groupe	0	1 240 045	-1 240 045
Actifs disponibles à la vente	949 928	0	949 928
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	16 318 750	6 283 180	10 035 570

Kdh	2011			2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	13 449 594	3 047 335	10 402 259	12 193 215	2 956 350	9 236 866
Comptes et prêts / emprunts	12 640 891	2 903 567	9 737 324	11 361 859	2 718 967	8 642 892
Opérations de pensions	765	143 768	-143 003	575	237 383	-236 807
Opérations de location-financement	807 938		807 938	830 781	0	830 781
Opérations interbancaires	918 889	1 344 080	-425 191	889 652	1 254 073	-364 421
Comptes et prêts / emprunts	916 127	1 245 858	-329 731	884 141	1 206 347	-322 206
Opérations de pensions	2 762	98 222	-95 460	5 510	47 726	-42 216
Emprunts émis par le groupe	0	1 322 460	-1 322 460	0	966 655	-966 655
Actifs disponibles à la vente	1 110 819	0	1 110 819	992 985	0	992 985
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	15 479 302	5 713 876	9 765 427	14 075 852	5 177 078	8 898 774

IV.19. Commissions nettes

Au 31.12.2012

En Kdh	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 926 193	46 441	1 879 752
avec les établissements de crédit	81 306	31 455	49 851
avec la clientèle	1 320 385	0	1 320 385
sur titres	91 728	14 986	76 742
de change	98 627	0	98 627
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	334 147	0	334 147
Prestation de services bancaires et financiers	2 000 634	316 842	1 683 792
Produits nets de gestion d'OPCVM	310 256	21 071	289 185
Produits nets sur moyen de paiement	1 026 500	226 399	800 101
Assurance	91 390	0	91 390
Autres	572 488	69 372	503 116
Produits nets de commissions	3 926 827	363 283	3 563 544

Au 31.12.2011

En Kdh	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 757 224	41 560	1 715 663
avec les établissements de crédit	62 385	27 573	34 812
avec la clientèle	1 134 051	0	1 134 051
sur titres	105 123	12 838	92 285
de change	112 219	1 150	111 069
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	343 446	0	343 446
Prestation de services bancaires et financiers	1 716 292	272 701	1 443 591
Produits nets de gestion d'OPCVM	298 702	23 368	275 334
Produits nets sur moyen de paiement	869 303	199 008	670 294
Assurance	98 427	0	98 427
Autres	449 860	50 324	399 536
Produits nets de commissions	3 473 516	314 261	3 159 255

Au 31.12.2010

En Kdh	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	1 708 773	27 695	1 681 079
avec les établissements de crédit	51 987	18 687	33 299
avec la clientèle	1 029 506	0	1 029 506
sur titres	179 732	9 007	170 725
de change	103 055	0	103 055
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	344 493	0	344 493
Prestation de services bancaires et financiers	1 404 316	206 974	1 197 342
Produits nets de gestion d'OPCVM	274 216	17 216	256 999
Produits nets sur moyen de paiement	794 220	137 380	656 840
Assurance	74 797	0	74 797
Autres	261 083	52 378	208 705
Produits nets de commissions	3 113 089	234 668	2 878 420

IV.20. Gains ou pertes nets sur les actifs financiers disponibles à la vente

En Kdh	2 010	2 011	2 012
Produits des titres à revenu variable	248 841	288 359	-205 506
Résultats de cession	516 947	618 114	715 758
Plus-value	516 947	618 114	715 758
Moins-value	0	0	0
Gains ou pertes de valeur des titres à revenu variable	11 211	21 265	-1 504
Total	776 999	927 739	508 748

IV.21. Produits et charges des autres activités

En Kdh	2012			2011		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance	5 154 519	4 648 230	506 288	4 833 660	4 483 417	350 243
Produits nets des immeubles de placement	41 677	0	41 677	37 220		37 220
Produits nets des immobilisations en location simple	20 537	0	20 537	3 631	27	3 604
Autres produits	621 467	440 402	181 064	593 414	413 843	179 570
Total des produits et charges des autres activités	5 838 200	5 088 633	749 567	5 467 924	4 897 287	570 638

IV.22. Produits nets de l'activité de l'assurance

En Kdh	2 010	2 011	2 012
Primes acquises brutes	4 467 730	5 292 951	5 699 065
Variation des provisions techniques	-1 478 627	-1 140 728	-995 691
Charges des prestations des contrats	-2 843 708	-3 686 773	-3 654 601
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-25 434	-115 206	-542 486
Total	119 960	350 243	506 288

IV.23. Coût du risque

En Kdh	2 010	2 011	2 012
Dotations aux provisions	-1 445 594	-1 172 288	-1 533 748
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 260 427	-978 012	-1 346 124
Provisions engagements par signature	-29 601	-15 761	-5 893
Autres provisions pour risques et charges et emplois divers	-155 567	-178 515	-181 731
Reprises de provisions	800 092	1 545 110	737 450
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	674 797	1 366 054	495 425
Reprises de provisions engagements par signature	7 018	11 209	2 467
Reprise des autres provisions pour risques et charges et emplois divers	118 277	167 847	239 558
Variation des provisions	-572 741	-1 122 523	-425 450
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-31 501	-215 540	-47 788
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-593 483	-968 223	-459 494
Récupérations sur prêts et créances amorties	93 577	94 730	114 682
Autres pertes	-41 334	-33 490	-32 850
Coût du risque	-1 218 243	-749 701	-1 221 748

IV.24. Gains et pertes nettes sur les autres actifs

Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	2 010	2 011	2 012
Plus-values de cession	3 382	65 634	15 508
Moins-value de cession	-760	-64 947	-399
Gains ou pertes sur autres actifs	2 622	687	15 109

IV.25. Informations par pôle d'activité

BILAN 2012	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	248 792 554	28 135 240	23 945 583	67 431 500	368 304 877
dont					
<u>Eléments d'Actif</u>					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	40 567 454	0	6 658 290	203 137	47 428 881
Actifs disponibles à la vente	7 996 266	28 666	10 756 417	8 410 310	27 191 660
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	9 133 067	166 521	47 158	4 658 408	14 005 154
Prêts et créances sur la clientèle	178 004 136	25 399 418	2 601 983	41 622 555	247 628 093
Immobilisations corporelles	2 201 447	531 154	143 866	2 077 191	4 953 658
<u>Eléments du Passif</u>					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	40 834 071	1 756 474	0	2 494 349	45 084 894
Dettes envers la clientèle	172 975 532	2 160 302	2 119	51 881 093	227 019 046
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	19 088 075	0	19 088 075
Dettes subordonnées	10 369 269	100 014	0	0	10 469 283
Capitaux propres	24 671 373	2 545 123	3 839 041	4 339 119	35 394 656

BILAN 2011	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	228 040 913	25 430 386	24 095 386	65 885 363	343 452 049
dont					
<u>Eléments de l'Actif</u>					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	29 688 287	0	6 272 927	150 353	36 111 566
Actifs disponibles à la vente	6 927 193	52 185	11 314 532	8 173 536	26 467 446
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	9 863 655	77 145	29 771	5 193 917	15 164 488
Prêts et créances sur la clientèle	165 467 609	22 748 370	2 757 526	39 708 161	230 681 667
Immobilisations corporelles	2 359 533	544 783	204 697	1 968 360	5 077 373
<u>Eléments du Passif</u>					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	29 908 594	1 743 259	0	3 003 694	34 655 547
Dettes envers la clientèle	166 200 270	1 496 755	2 143	51 116 101	218 815 270
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	18 602 128	0	18 602 128
Dettes subordonnées	10 370 972	100 014	0	52 303	10 523 289
Capitaux propres	20 194 759	2 396 157	3 887 951	3 801 230	30 280 097

En Kdh

BILAN 2010	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	204 395 553	23 636 084	22 596 034	56 027 648	306 655 318
dont					
<u>Eléments de l'Actif</u>					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	16 829 545		6 811 421	135 415	23 776 381
Actifs disponibles à la vente	13 566 264	162 854	10 179 433	6 829 277	30 737 828
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	10 967 041	59 062	16 021	5 870 798	16 912 923
Prêts et créances sur la clientèle	144 651 222	20 931 513	1 955 426	32 678 456	200 216 617
Immobilisations corporelles	2 395 825	521 464	183 162	1 546 961	4 647 412
<u>Eléments du Passif</u>					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	18 767 251	1 895 565	3 225	2 340 935	23 006 975
Dettes envers la clientèle	157 303 940	1 287 154	2 214	42 854 619	201 447 928
Provisions techniques des contrats d'assurance			17 579 940		17 579 940
Dettes subordonnées	9 347 844	105 642		63 272	9 516 757
Capitaux propres	18 881 228	2 328 487	3 888 262	2 927 306	28 025 282

En Kdh

IV.26. Compte de produits et charges

Au 31 décembre 2012	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	6 344 665	972 227	258 063	2 460 615		10 035 570
Marge sur commissions	1 769 665	674 176	-34 456	1 585 746	-431 587	3 563 544
Produit net bancaire	9 453 673	2 119 107	1 348 366	4 307 178	-179 382	17 048 941
Charges de fonctionnement	3 741 368	744 435	393 403	2 221 698	-179 382	6 921 521
Résultat d'exploitation	4 678 402	1 021 956	883 319	1 559 769		8 143 447
Résultat net	2 836 675	639 848	727 347	1 105 202		5 309 072
Résultat net part du Groupe	2 811 249	462 086	576 703	650 731		4 500 769

En Kdh

Au 31 décembre 2011	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	6 245 476	1 061 986	297 577	2 155 460	4 927	9 765 427
Marge sur commissions	1 630 798	538 072	-30 667	1 396 926	-375 874	3 159 255
Produit net bancaire	8 584 892	1 979 247	1 639 626	3 808 296	-129 987	15 882 074
Charges de fonctionnement	3 367 957	666 623	371 102	2 128 590	-129 987	6 404 286
Résultat d'exploitation	4 187 744	931 140	1 270 222	1 540 968		7 930 075
Résultat net	2 729 366	588 760	899 347	1 084 689		5 302 162
Résultat net part du Groupe	2 704 802	421 499	713 080	619 364		4 458 745

En Kdh

Au 31 décembre 2010	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	5 705 124	1 105 362	318 984	1 759 181	10 123	8 898 774
Marge sur commissions	1 620 684	461 877	-25 597	1 197 737	-376 281	2 878 420
Produit net bancaire	8 304 781	1 886 965	1 333 946	3 232 826	-91 943	14 666 576
Charges de fonctionnement	3 062 737	647 497	304 293	1 782 736	-91 943	5 705 321
Résultat d'exploitation	4 350 802	849 520	922 175	903 428		7 025 925
Résultat net	2 836 191	520 748	657 223	730 272		4 744 433
Résultat net part du Groupe	2 804 896	368 943	520 696	407 954		4 102 489

En Kdh

V. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D’EVALUATION – COMPTES CONSOLIDES

V.1. Principes Généraux

La présentation des états de synthèse consolidés du groupe Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les comptes consolidés sont établis sur la base des comptes sociaux de chacune des entités entrant dans le périmètre de consolidation.

V.2. Principales méthodes d’évaluation

Présentation générale des créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l’objet économique des concours :

- créances à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- crédits de trésorerie, crédits à l’équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers, autres crédits, opérations de crédit bail et de location, créances acquises par affacturage pour la clientèle.

Créances en souffrance

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de 20%, 50% ou 100% pour respectivement les créances pré-douteuses, douteuses et compromises.

Les provisions relatives aux risques de crédit sont déduites des postes d’actif concernés.

Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.

Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d’épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Portefeuille titres de transaction, de placement et d’investissement

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit. Les titres sont classés d’une part, en fonction de la nature juridique du titre (titres de créances ou titres de propriété), et d’autre part, en fonction de l’intention (titres de transaction, titres de placement, titres d’investissement).

Provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l’appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l’activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

V.3. Principes et modalités de consolidation

Les règles appliquées pour l'établissement des comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank sont celles préconisées par les dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédits.

Le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est constitué par la société mère Attijariwafa bank et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ainsi que celles sur lesquelles le groupe exerce une influence notable. Les comptes consolidés regroupent donc les comptes :

- de la Banque Attijariwafa bank lesquels comprennent les comptes des succursales à l'étranger ;
- des filiales et participations significatives.

Le périmètre de consolidation ainsi constitué est repris en détail dans l'état A1.

Les comptes de toutes les entités consolidées sont arrêtés au 31 décembre à l'exception d'OGM dont les comptes sont arrêtés au 30 septembre.

Méthodes de consolidation

Les comptes des entreprises à caractère financier, contrôlées de manière exclusive, sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

Les comptes des entreprises à caractère financier, contrôlées de manière conjointe, sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les comptes des entreprises à caractère financier dans lesquelles le Groupe « Attijariwafa bank » exerce une influence notable sont consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

Les comptes des entreprises à caractère non financier sont, à l'exception des titres représentatifs des participations significatives dans les SCI, consolidés selon la méthode de mise en équivalence quel que soit le pourcentage de contrôle du Groupe.

Il est à noter que la filiale Wafa Assurance détenue à hauteur de 79,29% par le groupe Attijariwafa bank a été consolidée par une mise en équivalence en respect des principes comptables du PCEC qui prévoient de consolider les filiales non financières selon la méthode de la mise en équivalence.

Les titres détenus dans des participations d'importance minimale en termes de valeur comptable et de résultat ainsi que ceux détenus en vue de leur cession ultérieure ne sont pas compris dans le champ de la consolidation.

Opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail sont retraitées au niveau des comptes consolidés comme suit :

- Les encours de crédit-bail réalisés par les établissements de crédit du groupe sont présentés dans les comptes consolidés dans la rubrique « Opérations de crédit-bail et de location ». Cette rubrique enregistre l'encours financier tel qu'il ressort de la comptabilité financière. La différence entre l'encours financier, porté dans les comptes consolidés, et l'encours présenté dans les comptes sociaux est portée en réserves consolidées, après prise en compte de l'impôt différé.
- Les immobilisations acquises en crédit-bail par les entités consolidées sont reclassées au bilan consolidé dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ou corporelles » par la contrepartie d'une dette financière. Les loyers payés sont neutralisés par la constatation d'une dotation aux amortissements des immobilisations et d'une charge financière enregistrée dans la rubrique « charges sur les immobilisations de crédit-bail et de location ».

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont, après prise en compte le cas échéant de l'impôt différé, annulées au niveau des comptes consolidés.

Impôts différés

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition positif, assimilé à une prime payée pour acquérir les titres, est inscrit à l'actif du bilan consolidé et peut être amorti sur une durée maximale de vingt ans.

L'écart d'acquisition négatif, assimilé à une provision pour risques, est inscrit au passif du bilan consolidé et repris en résultat sur une durée n'excédant pas dix ans.

Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés. Cette situation concerne tous les écarts d'acquisition du groupe Attijariwafa bank à l'exception de l'écart d'acquisition de CAPRI qui est amorti sur 5 ans.

Il est à noter que l'écart de première consolidation a été subdivisé en écart de réévaluation relatif à la relation clientèle lequel constitue l'élément notable du bilan consolidé d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2004. Cet actif incorporel correspond à la capacité de l'ensemble acquis de maintenir et de renouveler des contrats bénéficiaires avec ses clients.

L'évaluation de cet actif incorporel est sensiblement identique à celle qui a été faite lors des évaluations pour la fusion Ex.BCM et Ex.Wafabank. Pour cette raison, il est affecté en totalité à l'activité bancaire.

Conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, et de passif et de hors bilan de l'entité étrangère sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques d'acquisition des titres et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture – cours historique) est constaté en réserve consolidée « Ecarts de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

L'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constaté sur l'exercice.

Le résultat apparaissant sur le bilan est ramené au niveau de celui du compte résultat par la constatation d'un écart inscrit parmi les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

Elimination des opérations réciproques

Opérations réciproques n'affectant pas le résultat consolidé

Les opérations réciproques significatives à l'échelle de l'ensemble du groupe sont éliminées pour l'établissement des comptes consolidés.

Opérations réciproques affectant le résultat consolidé

Les profits de cession internes significatifs à l'échelle de l'ensemble du groupe sont éliminés.

PARTIE IX : BULLETIN DE SOUSCRIPTION

I. BULLETIN DE SOUSCRIPTION

BULLETIN DE SOUSCRIPTION FERME ET IRREVOCABLE EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES ATTIJARIWAFABANK

Destinataire :

[]

Date :

[]

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Dénomination ou Raison sociale :

Nom du teneur de compte :

N° de compte :

Dépositaire :

Téléphone :

Fax :

Code d'identité¹ :

Qualité souscripteur² :

Nom et Prénom signataire :

Siège social :

Fonction :

Adresse (si différente du siège social) :

Mode de paiement :

CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS

Emetteur	Attijariwafa bank
Valeur nominale	100 000 dirhams
Nombre maximum de titres à émettre	12 500 obligations subordonnées
Jouissance	27 mai 2013
Echéance	27 mai 2018
Maturité	5 ans
Taux facial	Taux révisable annuellement : le taux de référence est le taux plein 52 semaines, déterminé à partir de la courbe secondaire des bonds du Trésor publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la date d'anniversaire du coupon d'au moins 5 jours ouvrés. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque de 75 points de base, soit 5,01% pour la première année. Taux fixe : 5,60% Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux 5 ans calculé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor du 26 avril 2013 publiée par Bank Al-Maghrib, soit 4,85%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque de 75 points de base, soit 5,60%.

Tranche A Cotée Taux fixe : 5,60%	Tranche B Cotée Taux révisable annuellement, soit 5,01% pour la première année	Tranche C Non cotée Taux fixe : 5,60%	Tranche D Non cotée Taux révisable annuellement, soit 5,01% pour la première année

Nombre de titres demandés

Montant global (en dirhams)

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations ATTIJARIWAFABANK à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous avons pris connaissance que, si les souscriptions dépassent le montant de l'émission, nous serons servis proportionnellement à notre demande.

Nous avons pris connaissance que, si le cumul du montant alloué à la tranche A et à la tranche B est inférieur strictement à 20 000 000 Dh, les souscriptions relatives à la tranche A et à la tranche B seront annulées.

Nous autorisons par la présente notre dépositaire à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations ATTIJARIWAFABANK qui nous seront attribuées.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations ATTIJARIWAFABANK.

Cachet et signature du souscripteur

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse de Casablanca »

¹Code d'identité : Registre de commerce pour les personnes morales, Numéro et date d'agrément pour les OPCVM

²Qualité du souscripteur

A Etablissements de crédit

B OPCVM

C Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance

D Fonds d'investissement, fonds de pension

E Autres (compagnies financières et la CDG)